

THORA DE SION

Nahum Avihai Botschko

Thora de Sion

Traduit de l'hébreu
par
Elyakim P. Simsovic

Mise en page : תוכו כברו, הרצליה :

© Etz Haïm, St-Maur-des-Fossés, Jérusalem, 2014

I.S.B.N. : x-xxxxx-xxx-x

À mes très chers parents
qui m'ont tout donné
avec mon infinie gratitude pour la
Thora de vie que j'ai eu le privilège
de recevoir auprès d'eux

Remerciements

Merci infiniment au Maître du monde à qui nous devons tout.

Merci à tous mes maîtres, depuis ma tendre enfance et à ce jour.

Merci au rav Oury Holtzman qui a édité la version hébraïque de ces textes.

Merci au rav Elyakim Simsovic pour son excellente traduction en français.

Merci au P'tit Hebdo qui a accueilli une bonne part de ces textes dans ses colonnes des années durant.

Merci à tous les lecteurs qui ont reçu ces articles par courriel et grâce auxquels nous avons eu le privilège d'une plus grande diffusion de cette Thora de Sion.

Merci à la yéchiva Hekhal Elyahou de Kokhav Yaaqov et à tous les fidèles amis de la yéchiva qui soutiennent son enseignement.

Il n'est pas de mots, enfin, pour dire ma gratitude à ma chère épouse à qui ces textes doivent tant : par ses conseils, ses remarques, son écoute et ses encouragements. Veuille Hachem l'en récompenser selon son mérite et puissions-nous voir nos enfants poursuivre avec amour la voie de la Thora et de la sanctification de Son Nom.

Bénédition paternelle

J'ai le bonheur de préfacer le livre de commentaires sur la Thora écrits par mon fils Nahum Avihai. Je remercie le Tout-Puissant qui me permet cette joie de voir mes enfants suivre la trace de mon père et de mon grand-père qui tous ont écrit des commentaires sur la Thora. Qu'Hachem nous permette de continuer à Le servir.

Ce livre, « Thora de Sion » mérite son titre. En effet il apporte aux lecteurs ce qu'on appelle aujourd'hui la Thora d'Eretz Israël. Que signifie donc cette expression ? Éternelle et universelle, la Thora ne devrait-elle pas être indépendante du temps et de l'espace – de la géographie ? Mais non ! Les prophètes l'ont bien dit¹ : la Thora vient précisément de Sion – « car c'est de Sion que sortira la Thora et la parole de Dieu de Jérusalem. »

Cela a une signification profonde. Depuis le retour des Juifs en Eretz Israël – le retour d'Israël à sa terre – l'étude de la Thora a monté de niveau ; Thora qui touche aux profondeurs de l'âme mais aussi, maintenant, Thora ancrée dans la réalité de la vie.

Avec notre retour en Eretz Israël, l'étude s'est renforcée dans deux dimensions. La première, la compréhension du sens et plus encore de la lumière irradiée par la Thora et plus encore : la reconnaissance, au plus profond de l'être, de la vérité de la Thora, vérité qui n'est plus seulement intellectuelle mais existentielle. La deuxième, c'est qu'en Eretz Israël – et en Eretz Israël seulement –, la Thora peut être vécue concrètement dans la réalité de tous les jours. Les lieux qui y sont évoqués sont certes les lieux où nos ancêtres ont vécu et agi ; mais ce sont ici les lieux de notre paysage immédiat et concret et non des abstractions dévitalisées. Autrement, sans doute que du temps de David et de Salomon, mais de la même manière, la vie quotidienne d'Israël est ici collective et nationale. La Thora sort

¹ Cf. en particulier Isaïe 2, 3 et Michée 4, 2.

ici du cercle privé où l'émancipation l'avait reléguée pour se rétablir de plein droit dans sa dimension publique.

Le lecteur de « La Thora de Sion » sera sans aucun doute amené à étudier de manière plus profonde, à s'interroger sur le sens de son existence et, s'il habite encore en dehors d'Israël, à faire le pas si important consistant à transformer sa vie de souci privé en responsabilité collective.

Puisse ce livre renforcer chez ses lecteurs l'amour de la Thora et l'amour de Sion.

Qu'Hachem bénisse Nahum Avihai, sa femme et ses enfants !
Puisse la Thora et Sion être toujours au centre de leur existence.

Shaul David Botschko

Avertissement

שְׂגִיאוֹת מִי יָבִין מְנַסְתָּרוֹת נִקְנִי (תהילים יט, ג)

Ce livre a été composé à partir d'articles écrits sur une période de plusieurs années.

Un travail important d'unification de l'orthographe et du vocabulaire ainsi que de la mise en page et de l'indication des sources et références a été accompli.

Toutefois, il est de la nature de ce type d'entreprise de ne jamais pouvoir être totalement achevé et nous devons compter sur l'indulgence des lecteurs auxquels nous demandons aussi de bien vouloir nous signaler les erreurs qui devront encore être corrigées.

Les éditeurs

BÉRÉCHIT

Béréchit

= 1 =

« *La puissance de Ses œuvres, Il a conté à Son peuple* »

Rachi ouvre son commentaire sur la Thora par la question posée dans le Midrach par rabbi Isaac : pourquoi la Thora commence-t-elle par la description de la création du monde et non par la première des *mitzvot* données à Israël ? Les *mitzvot* ne sont-elles pas la partie principale de la Thora ?

Rabbi Yitz'haq explique que la Thora a considéré qu'il était nécessaire de relater la création du monde parce que si les nations du monde venaient à prétendre que la terre d'Israël n'appartient pas au peuple d'Israël, mais aux sept peuples cananéens, et qu'Israël sont des brigands pour s'être imposés dans le pays et l'avoir conquis, nous leur dirions : la création du monde prouve que toute la terre appartient à Dieu et Il la donne à qui est droit à Ses yeux ; concernant Eretz-Israël, « de par Sa volonté Il la leur avait donnée (aux Cananéens) et de par Sa volonté Il la leur a reprise et Il nous l'a donnée. »

Rabbi Yitz'haq appuie son explication sur le verset des Psaumes² : « La puissance de Ses œuvres, Il a conté à Son peuple pour leur donner un héritage des nations », c'est-à-dire qu'Hachem a raconté à Son peuple « la puissance de Ses œuvres » – la Création du monde – afin qu'il puisse recevoir de Lui Eretz-Israël alors détenue par les nations.

Pourtant, une difficulté doit être relevée : le verset souligne que l'argument a été précisément révélé à Israël et non aux nations : « La puissance de Ses œuvres, Il a conté à Son peuple » – *à Son peuple !* et il est cependant nécessaire que cette affirmation soit proclamée aux nations !!

² Psaume 111, verset 6.

Rachi nous enseigne ici une règle importante : de même qu'aucun enseignant ou éducateur ne peut enseigner à ses élèves une conduite à laquelle il ne croit pas lui-même, et de même qu'un père ne peut pas élever ses enfants selon des règles que lui-même ne respecte pas, de même Israël sera incapable de convaincre les nations de ses droits sur la terre si lui-même n'y croit pas d'un cœur sincère.

Aussi, c'est Israël qui doit croire que la terre a été créée par Dieu et qu'Il en dispose comme Il l'entend.

La terre d'Israël appartient au peuple d'Israël car telle est la volonté de Dieu. « De par Sa volonté Il l'a leur a reprise et Il nous l'a donnée ! » Ainsi Eretz-Israël n'est pas seulement une espèce de refuge pour les Juifs du monde, ou un lieu confortable où nous pourrions nous assembler pour pratiquer tranquillement les *mitzvoth*. Le peuple d'Israël est lié à la Terre d'Israël par un lien intime et profond, par essence, l'un ayant besoin de l'autre. La Terre d'Israël sans le peuple d'Israël reste déserte et désolée et pratiquement inhabitable, et Israël en exil n'est rien d'autre qu'un regroupement d'individus. Ce n'est que lorsque le peuple d'Israël réside sur sa terre que se réalise une union merveilleuse, une fécondation mutuelle, comme l'union de l'époux et de l'épouse, et le fruit de la manifestation du Nom d'Hachem dans le monde peut apparaître³.

En ces jours où les nations du monde, et aussi une partie du peuple, mettent en question notre droit exclusif sur la terre d'Israël, il est de notre devoir d'intérioriser et de renforcer notre foi dans le Créateur du monde et de répandre notre foi dans notre droit sur Eretz-Israël et du lien spécial qui nous lie à elle ; de cette façon – nous en sommes assurés – même les nations du monde le reconnaîtront et en seront convaincues.

³ D'après rabbi Avraham Yitz'haq Hachohen Kook, *Orot*, « Lumières d'Eretz-Israël ».

Béréchit

= 2 =

Le statut de la femme d'après la paracha de Béréchit

La paracha traite de la création du monde, création dont celle de l'homme constitue le sommet incontesté.

Décrivant cette création de l'homme, la Thora précise⁴ :

*« Et Elohim créa l'homme à Son image,
à l'image d'Elohim Il le créa,
mâle et femelle Il les créa »*

Le moins qu'on puisse dire de ce verset, c'est qu'il n'est pas absolument limpide. À première vue, les deux premières parties semblent répéter la même information ; quant à la troisième, elle est au pluriel et concerne semble-t-il la création de deux êtres, l'un mâle et l'autre femelle, et non d'un seul comme l'indiquait le singulier des deux premières parties.

Par ailleurs, au chapitre 2 de la Genèse, un passage est dédié spécifiquement à la création de la femme⁵ :

« Hachem Elohim fit peser une torpeur sur l'homme, qui s'endormit ; Il prit une de ses côtes, et referma la chair à la place. Hachem Elohim bâtit la côte qu'Il avait prise à l'homme en une femme, et Il la mena à l'homme. »

Selon cette description, l'homme seul aurait été d'abord créé et ensuite, à partir de cet homme, aurait été créée la femme, ce qui ne semble pas *a priori* compatible avec la description du premier chapitre citée ci-dessus.

⁴ Genèse 1, 27

⁵ Versets 21-22. Traduction d'après la Bible du Rabinat.

Les maîtres du Talmud et du Midrach, et de même les commentateurs traditionnels se sont attachés à résoudre cette apparente contradiction. L'une des thèses les plus connues (rapportée par Rachi et d'autres commentateurs d'après le Midrach), consiste à dire que l'homme avait été créé d'abord « à deux visages » (mâle et femelle, c'est-à-dire androgyne), lesquels furent ensuite séparés.

Un midrach talmudique⁶ s'interroge quant à la répartition de ces deux « figures » au sein de cet être unique originel. Cette « côte », ou ce « côté » prélevé sur l'homme, où était-il situé ? Rav et Chmouel en discutent. L'un dit : « c'était un visage, l'autre dit : « c'était une queue ».

Le discours de ces *midrachim* nous est assez étrange. Essayons d'en pénétrer le sens.

Lorsqu'un même être se présente de façon duelle, ses deux dimensions sont-elles équivalentes ou bien l'une d'entre elles est-elle dominante et l'autre seconde par rapport à la première. Les côtés masculin et féminin de l'homme primordial représentent-ils deux dimensions chacune plénière qui, après leur séparation, devront se compléter l'une l'autre pour le progrès du monde, face à face après avoir été dos à dos. Ou bien le côté féminin doit-il être considéré comme dépendant de l'homme, secondarisé et inférieur par rapport à lui ? L'harmonie entre eux procéderait de cette soumission de la femme réputée « recevante » à l'homme réputé « donnant ». L'homme, dit le midrach *Tana Debé Eliyahou*, agit à l'extérieur de la maison, tandis que la femme œuvre à l'intérieur. Il rapporte la récolte du champ et la femme transforme le blé en farine dont elle fait du pain. L'homme rapporte du lin du champ et la femme en tisse des vêtements. L'homme donne sa semence et la femme qui la reçoit en fait un enfant.

⁶ Traité Bérakhot 61a.

C'est donc que le pouvoir de transformation par lequel la femme améliore l'état de nature dépend néanmoins précisément du fait qu'elle en reçoit les éléments (le blé, le lin...) de l'homme.

Ces deux aspects de la réalité humaine étaient présents à la création de l'homme, parce qu'ils sont tous deux vrais. Cependant, avec le temps, la plupart des civilisations humaines se sont développées avec une prépondérance masculine réduisant la femme à être la servante de l'homme. De nos jours, nous constatons une transformation radicale de cette situation, la femme voulant devenir de plus en plus l'égale de l'homme.

Cette tendance est-elle conforme à la conception de la Thora ?

La littérature traditionnelle fait état du fait qu'à l'à-venir la dimension féminine recevra ce qui lui revient directement du « monde supérieur » sans passer par la dimension masculine. C'est-à-dire qu'ils auront tous deux une influence réciproque mais pas d'une manière telle que le féminin serait comme négligeable par rapport au masculin mais au contraire de manière telle que sa personnalité est bien plus affirmée.

Il est possible que les mouvements féministes constituent une preuve supplémentaire du caractère messianique de l'époque où nous vivons. Nous y voyons, comme le rav Kook l'a écrit en de nombreux endroits, qu'en toute manifestation de grande envergure, même si elle comporte de nombreux aspects négatifs, se trouve toujours nécessairement un noyau de vérité qui en assure la vitalité.

Nous faisons confiance au peuple d'Israël en ces générations messianiques : il saura trouver l'équilibre harmonieux entre ces deux dimensions.

Béréchit

= 3 =

« ...et voici que c'était très bon »

La description de ce qu'on désigne communément par la « création du monde » se trouve répartie sur six jours ; à la fin de certains d'entre eux il est dit « et Dieu vit que c'était bon ». Et au terme de l'œuvre : « et Dieu vit tout ce qu'il avait fait, et voici que c'était très bon. »

Ce verset a donné lieu à de nombreux *midrachim*. À simple lecture, il semble que l'expression « très bon » soit de nature positive. Mais plusieurs d'entre les *midrachim* ont donné ici une explication contraire. En voici quelques exemples⁷ :

« Rav Chmouel bar Na'hman a enseigné au nom de rabbi Méir – "voici que c'était très bon" signifie "voici que la mort est bonne". »

« Rabbi Na'hman bar Chmouel au nom de rav Chmouel bar Na'hman a dit : "Voici que c'est bon", c'est le penchant au bien. "Voici que c'est très bon", c'est le penchant au mal. »

« Rav Houna a dit : "Voici que c'est bon", c'est la mesure de bien. "Voici que c'est très bon", c'est la mesure des souffrances. »

« Rav Chmouel bar Abba a dit : "Voici que c'est bon", c'est la mesure de bien. "Voici que c'est très bon", c'est la mesure des châtements. »

Et c'est apparemment chose curieuse que tant de commentaires traditionnels expliquent l'expression « très bon » dans un sens négatif.

⁷ Béréchit Rabba IX, 5-7.

Dans son ouvrage *Da'at Tévoudoth* (§124), rabbi Mochè Hayim Luzzatto compte cinq raisons pour lesquelles l'homme rencontre dans son existence difficultés, épreuves, souffrances et choses pénibles :

Concrétisation de la lumière de la plénitude : ce n'est que dans une réalité où règne l'obscurité qu'il est possible de connaître et d'estimer la supériorité de la lumière, comme la réconciliation après la dispute ou la paix après la guerre.

La mise en évidence de l'Unité : la plénitude appartient au seul Créateur ; en dehors de Lui, règnent la corruption et le mal.

La rétribution de celui qui surmonte les épreuves.

Celui qui choisit le bien et repousse le mal rédime la création par ses actes et devient l'associé de Dieu dans le monde.

L'affermissement de la confiance chez les hommes justes et droits qui restent inébranlables dans l'épreuve du voilement du Visage dans le monde et dont la foi est constante. Surmonter l'épreuve de la foi malgré tous les obstacles et difficultés renforce les justes. De même que la foi d'Abraham notre père qui reçut l'ordre d'aller au pays de Canaan avec l'assurance qu'il lui appartiendrait et qu'il y réussirait ; et voici qu'à peine arrivé il se trouve obligé d'en repartir à cause de la famine qui y sévit. Abraham a surmonté l'épreuve et s'en est trouvé plus fort – « le juste vivra en sa foi ».

D'après cela, les raisons pour lesquelles les *midrachim* expliquent « très bon » comme se référant aux souffrances et aux problèmes deviennent claires. L'homme croît et se renforce par les épreuves et les difficultés, de même que l'enfant apprend à marcher grâce à chacune de ses chutes.

Chacun d'entre nous, s'il observe les problèmes qu'il a traversés durant sa vie pourra constater que même les situations qui, au moment où il les vivait, lui ont paru particulièrement dures, le fait

même de s'y confronter, lui ont été profitables et qu'il en est résulté de bonnes choses.

« Et Dieu vit tout ce qu'il avait fait, et voici que c'était très bon »
– c'est-à-dire que celui qui regarde la réalité avec des yeux divins voit les problèmes et les souffrances comme « très bonnes » ou qu'il en germera à l'avenir des choses très bonnes.

Noa'h

= 1 =

Le lien entre la paracha et la haftara

La *haftara* de la paracha de Noa'h est empruntée au chapitre 54 d'Isaïe et aux six premiers versets du chapitre 55. Elle se rattache aux prophéties de consolation annonçant le temps de la Délivrance et décrit l'Alliance perpétuelle entre Dieu et Israël.

Quel rapport tout cela a-t-il avec la paracha de Noé ?

Le lien obvie tient à la mention du déluge par le prophète⁸ :

« Car telles les eaux de Noé pour Moi, que J'ai juré de ne plus faire passer les eaux de Noé sur la terre, ainsi J'ai juré de ne plus me fâcher contre toi ni de te rabrouer. »

À savoir que, de même que Dieu a juré au temps de Noé de ne plus détruire le monde, de même réitère-t-il son serment de fidélité à l'Alliance particulière contractée avec Israël.

Mais il semble bien qu'il nous faille trouver une relation plus essentielle entre la paracha et la *haftara*, plutôt que de nous contenter d'une relation lexicale, somme toute superficielle.

Un examen plus attentif de la paracha fait apparaître deux thèmes assez analogues qui en constituent les principaux foyers : le déluge et la tour de Babel. Tous deux décrivent les fautes commises par les hommes et leurs conséquences amères.

Avant le déluge, la Thora rapporte⁹ :

« La terre s'était corrompue devant Dieu et la terre s'était emplie de violence. »

⁸ 54, 9.

⁹ Genèse 6, 11.

Les commentateurs expliquent qu'il s'agit à la fois d'adultère, d'idolâtrie et de rapine.

Vient le temps de la tour de Babel. L'humanité s'unifie au point que Rachi décrit la situation¹⁰ en disant que « l'amour et l'amitié régnaient parmi eux » pour ensemble proclamer la révolte contre Dieu, ainsi que l'énonce le verset 4 :

« Allons, bâtissons-nous une ville, et une tour dont le sommet atteigne le ciel ; faisons nous un nom ! »

Un observateur considérant ces développements historiques d'un œil désabusé pourrait se déclarer définitivement déçu de l'humanité, la moralité tant dans les rapports entre les hommes que dans leurs rapports avec Dieu s'avérant totalement défailante.

*

Pourtant, les derniers versets de la paracha indiquent déjà – furtivement – les voies de la rédemption : la naissance d'Abraham et son départ d'exil pour retourner à la terre de Canaan. Dès le début de la paracha suivante, Dieu lui promet que « par toi seront bénies toutes les familles de la terre... ». La réussite d'Abraham, père de la nation hébraïque ne sera pas une aventure privée. Le bénéfice de sa floraison concerne l'universel humain. La prophétie de la *haftara* porte sur l'Alliance perpétuelle entre Dieu et Israël et sur la Délivrance prochaine d'Israël qui est en soi la clé de la Délivrance et de la bénédiction pour le monde entier.

Tel est donc le lien entre la paracha et la *haftara* : la paracha décrit la situation déliquescence de l'humanité et la *haftara* annonce sa rédemption.

*

Un midrach bien connu distribue l'histoire du monde sur une période de six millénaires : deux mille ans de chaos, deux mille ans de Thora et deux mille années messianiques ! Les deux premiers millénaires furent une période d'égarement moral extrême et ce n'est

¹⁰ 11, 9.

qu'avec l'apparition d'Abraham que commencèrent deux millénaires de relation entre Dieu et l'homme amenant progressivement réparation et restauration morale pour le monde. La réussite ultime de l'histoire atteindra son apogée avec la Délivrance d'Israël, telle que décrite dans la *haftara*.

Noa'h

= 2 =

*L'instinct du cœur de l'homme mauvais dès sa jeunesse
ou bien
C'est à l'image d'Elohim qu'Il a fait l'homme ?*

Après le déluge, il est dit que « *l'instinct du cœur de l'homme est mauvais dès sa jeunesse* »¹¹. C'est pourquoi Dieu s'engage à ne plus provoquer de Déluge sur la terre. D'autre part, quelques versets plus loin, la Thora dit qu'il est interdit à l'homme de tuer son prochain parce que « *c'est à l'image d'Elohim qu'Il a fait l'homme* »¹². L'Ecclésiaste aussi soutient que l'homme est bon par nature¹³ : « *parce qu'Elohim a fait l'homme droit* ». La question se pose donc, qui interpelle l'humanité depuis longtemps déjà, quel est la dominante en l'homme ? le bien, ou le mal ? Qu'est-ce qui est le plus fondamental en lui, son côté animal ou « l'image de Dieu » ?

Le rav Kook écrit¹⁴ :

« Le bien est absolu, permanent ; le mal n'est qu'imaginaire, c'est pourquoi il suffit de clarifier la connaissance et de renforcer l'esprit pour tout transfigurer en bien ».

Et encore :

« L'homme droit doit avoir foi en sa vie et en ses sentiments, lesquels procèdent directement du fond de son être ; il doit croire qu'ils sont bons et droits et qu'ils mènent sur

¹¹ Genèse 8, 21.

¹² Genèse 9, 6.

¹³ Ecclésiaste 7, 29.

¹⁴ *Arpilé Tohar*, page 48.

le chemin de la rectitude. »¹⁵

Il ressort des propos du rav Kook que l'homme s'enracine vraiment dans l'image de Dieu qui est en lui. Il est fondamentalement bon et « l'instinct de son cœur est mauvais dès sa jeunesse », c'est-à-dire, explique Rachi, « dès lors qu'il sort du sein de sa mère, Dieu met en lui le *yetzer hara'*. » Ce *yetzer hara'* – que l'on traduit couramment comme le « penchant au mal », est cette conception première qui se forme en l'enfant dès sa naissance et selon laquelle le monde entier n'existe que pour le servir. Chaque pleur le place au centre du monde et tous s'évertuent à lui fournir ce qui lui manque. Sans l'éducation reçue de ses parents, sans la société qui l'entoure, sans la Thora, il resterait sa vie durant dans cette illusion. Sans une éducation appropriée, l'homme risque de devenir pire qu'une bête féroce.

Le Créateur a intentionnellement installé cette contradiction interne en l'homme afin de lui garantir le libre arbitre ; s'il choisit le bien et la voie droite, ils lui appartiennent car il les a choisis consciemment et volontairement. Ainsi s'exprime rabbi Moché Hayyim Luzzatto¹⁶ :

« C'est pourquoi Dieu a décidé qu'existeraient les dimensions de la perfection et celles du manque et qu'existerait une créature qui serait susceptible de l'une comme de l'autre, et qu'elle aurait les moyens d'acquérir la perfection et d'éloigner d'elle les défauts et alors (lorsque l'homme aura choisi le bien et l'aura fait sien) on dira d'elle qu'elle s'est rendue autant que possible dans la ressemblance de son Créateur ».

Les forces du mal en l'homme sont fort puissantes et il semble même parfois que leur force d'attraction soit supérieure à celle des forces du bien. Mais il ne faut surtout pas oublier que « *Dieu a fait l'homme droit et eux ont cherché toutes sortes de fourberies.* »

¹⁵ *Orot Hathora*, XI, 2.

¹⁶ *Derekh Hachem*, 1^{ère} partie, chapitre 2.

Lekh Lekha

= 1 =

Élu pour toujours

La paracha de Noa'h s'ouvre sur les mots¹⁷ :

« Voici les engendremens de Noé : Noé, était un homme juste et intègre dans ses générations ; Noé marchait avec le Créateur. »

Après une telle introduction, le fait que Dieu se révèle à Noé ne nous pose pas de problème. Il ne fait pas de doute qu'il en soit digne, puisque la Thora nous fait l'éloge de ses vertus et qu'elle a même souligné que *« Noé a trouvé grâce aux yeux d'Hachem »*.

À la fin de cette même paracha de Noé, nous rencontrons Tera'h (le père d'Abraham) et Abraham¹⁸ que nous ne connaissons guère. Ils quittent Ur en Chaldée – Our-Casdim – et arrivent à 'Haran et nous ne savons rien d'eux, ni leurs qualités, ni leurs actions. Et voilà qu'à notre grande surprise, Hachem se révèle à Abraham ; Il lui donne des consignes et même Il le bénit¹⁹ :

« Or, Hachem dit à Abram : Va-t-en de ton pays, du lieu de ta naissance et de la maison de ton père pour aller au pays que Je te montrerai. Je ferai de toi une grande nation, Je te bénirai et J'agrandirai ton nom et tu seras bénédiction... par toi seront bénies toutes les familles de la terre. »

Et tout cela, sans qu'un mot nous ait été dit des qualités et des vertus d'Abraham ! Or, Abraham est un juste. Abraham est le pilier de la grâce qui soutient le monde !

¹⁷ Genèse 6, 9)

¹⁸ Encore appelé « Abram » à ce moment-là.

¹⁹ Genèse 12, 1-3.

Le récit de la Thora nous donne l'impression qu'Abraham aurait été choisi par Hachem comme par hasard, sans rapport avec les vertus qui se dévoileront à nous au fil du récit de la Genèse.

L'étonnement que cela suscite conduit le Maharal de Prague²⁰ à affirmer qu'il s'agit là d'un principe important concernant le sujet que les Anciens désignent par l'expression : « *Spécificité et Élection* », sujet qui vient éclairer les raisons pour lesquelles Hachem a choisi Israël d'entre tous les peuples du monde.

On sait que les chrétiens prétendent que Dieu aurait abandonné – à Lui ne plaise – le peuple d'Israël à cause de ses péchés (pour dire comme eux), et s'en est allé se choisir un substitut. Le Maharal explique que cette affirmation est dénuée de tout fondement, l'élection d'Israël n'ayant pas été due aux mérites des Pères et de leur descendance, mais élection gratuite, sans raison ni condition. Elle a même précédé la création du monde, ainsi que nos sages nous l'ont enseigné, le monde n'ayant été créé que pour Israël, qu'Hachem a appelé prémices de Sa récolte ; « L'«Idée» d'Israël a précédé le monde ». Plus encore : Dieu a créé le monde d'une manière telle que soit un peuple qui aurait la mission unique d'être « un royaume de prêtres et une nation sainte ». Et Abraham a été choisi pour être le père de cette nation.

Le choix de Noé, le Maharal l'explique comme étant une « élection privée », motivée par les qualités du personnage : il aura donc la tâche de permettre que l'histoire du monde puisse se poursuivre après le Déluge. Mais l'élection d'Abraham est une élection de l'ordre de l'universel. Il a été choisi pour être le père de la nation d'Israël ; toutes les promesses qu'il a reçues lui ont été données « pour lui et pour sa descendance ». Dès lors, elle ne dépend plus de ses actions.

C'est pourquoi la Thora ne parle pas explicitement des mérites exceptionnels d'Abraham notre père, afin de souligner que son

²⁰ *Netza'h Israël*, chapitre 11.

élection et celle du peuple d'Israël sont de l'ordre de l'universel et relèvent comme telle de l'éternité.

Mais il ne faudrait pas croire qu'une telle élection diminuerait en quoi que ce soit notre responsabilité pour nos actes. La suggestion d'une telle idée procède des incitations du « penchant au mal » ! C'est le contraire qui est vrai : plus grande l'élection, plus grande la responsabilité. Chacun d'entre nous est soumis à l'obligation de suivre le chemin d'Abraham et d'agir afin d'être digne de faire partie du peuple élu et de permettre le dévoilement de l'élection divine celée en nous.

Lekh Lekha

= 2 =

La confiance et l'effort

Abraham arrive au pays d'Israël après s'être arraché à son lieu de naissance, aux paysages de son enfance. Mais en Israël sévit une dure famine et Abraham se trouve contraint de descendre en Égypte pour assurer sa survie et celle des siens²¹.

Les commentateurs discutent de savoir si Abraham a pris en l'occurrence la bonne décision ou bien y a-t-il eu, au contraire, faute de sa part.

Rachi compte l'événement comme l'une des épreuves qu'Abraham doit traverser : « pour l'éprouver, pour voir s'il récriminerait contre les paroles d'Hachem qui lui avait enjoint de se rendre au pays de Canaan et qui maintenant le mène à en repartir. » Mon père, rav Shaul David Botschko explique²² :

« Abraham a bel et bien surmonté l'épreuve et son mérite tient à n'avoir pas protesté contre les décisions de la Providence... la famine était très dure et il aurait pu en mourir. »

C'est-à-dire que l'épreuve n'était pas de savoir s'il resterait dans le pays ou non, malgré la famine, puisqu'Abraham y était contraint afin de ne pas mourir de faim. Il y avait à mettre en œuvre les efforts qui relèvent de l'initiative humaine pour résoudre les difficultés du moment. La véritable épreuve qu'Abraham a surmontée était de rester constant dans sa confiance en Dieu même lorsque la réalité

²¹ Genèse 12, 10.

²² *Lumières de Rachi* sur Lekh Lekha, « Les origines du peuple d'Israël », Bibliophane, Paris 2005, page 34.

immédiate venait contredire pour ainsi dire les promesses qui l'avaient amené au pays.

Nahmanide écrit au contraire :

« Abraham a commis une faute en quittant le pays... car Dieu, dans la famine l'aurait sauvé de la mort. »

C'est-à-dire qu'Abraham aurait dû mettre sa confiance en Dieu. Il aurait dû croire que Dieu lui ferait trouver de la nourriture malgré la famine et il aurait dû rester dans le pays !

Peut-être cette controverse entre Nahmanide et Rachi est-elle une illustration de la controverse fondamentale opposant la confiance en Dieu à l'effort procédant de l'initiative humaine.

Nahmanide souligne à maintes reprises que le fidèle doit avoir une confiance absolue en Dieu et réduire au minimum ses propres initiatives humaines. Par exemple, concernant le recours aux médecins, il écrit²³ :

« le verset dit²⁴ "et guérir, Il guérira", c'est-à-dire que permission a été donnée au médecin de soigner ; cependant il ne convient pas au servent parfait de recourir à la médecine naturelle (=humaine) et en ce qui le concerne, il n'a besoin d'aucun effort personnel même en matière de gagne-pain, mais seulement de confiance en Dieu. »

Rachi, quant à lui, justifie ici le départ d'Abraham hors d'Israël, bien qu'il considère le fait de vivre en Eretz-Israël comme étant d'une importance capitale. Voici ce qu'il écrit pour expliquer la malédiction formulée dans la paracha de Ki Tavo²⁵ :

« Hachem te dispersera parmi tous les peuples, de l'extrémité de la terre et jusqu'à l'extrémité de la terre et tu y serviras des dieux autres que tu ne connaissais pas, ni toi ni tes

²³ Rapporté par rabbi Israël Salanter, *Even Israël*, 3ème dissertation. Voir aussi en détail le commentaire de Nahmanide sur Lévitique 26,10.

²⁴ Chemot 21, 19.

²⁵ Deutéronome 28, 64.

pères »

Il ne s'agit pas, dit Rachi, d'idolâtrie au sens propre du terme, mais de l'imposition de taxes à payer (capitations) aux prêtres des cultes idolâtres. Autrement dit, d'après Rachi, la Thora désigne comme idolâtrie l'habitat en terre étrangère et le fait d'y payer des impôts. Et cependant, dans le cas de la lourde famine qui sévissait au temps d'Abraham, il devait quitter le pays et garantir sa survie à cause de l'obligation de la mise en œuvre des ressources humaines et l'interdiction de compter sur le miracle.

Comment pouvons-nous vivre avec des positions aussi contradictoires ?

Rabbi Israël Salanter explique que la voie tracée pour nous est celle des *Devoirs du cœur* de rabbi Bahya Ibn Paqûda qui écrit :

« il faut faire confiance à Dieu précisément au travers de l'effort personnel, car il est interdit de se reposer sur le miracle ; et bien que rien ne saurait limiter le pouvoir de Dieu de nous sauver même sans effort de notre part, tout ce que nous pouvons mettre en œuvre par nos propres forces, nous avons le devoir de le faire. »

Cela dit, il existe des êtres d'exception qui vivent au-dessus des lois naturelles et à ceux-là convient la position de Nahmanide.

Or donc, nous qui ne sommes pas des êtres d'exception, que retiendrons-nous de la position de Nahmanide ? C'est la valeur d'Eretz-Israël et du fait d'y fixer sa résidence qui lui dicte que même dans une situation objectivement impossible, il ne faut pas en partir. Ne constatons-nous pas nous-mêmes que résider en Eretz-Israël exige souvent un véritable dévouement !?

Lekh Lekha

= 3 =

Abraham : Le souci d'autrui

La paracha de Lekh Lekha relate le début de la geste d'Abraham et, en particulier, le courage avec lequel il part en campagne contre de puissants seigneurs de guerre afin de libérer son neveu Loth qu'ils avaient emmené en captivité²⁶ :

Abram entendit que son frère avait été fait prisonnier ; il arma ses fidèles, enfants de sa maison, trois cent dix huit...

L'un des problèmes de la traduction tient au fait qu'elle tend à « gommer » des difficultés inhérentes au texte original. Le verbe ici traduit par « il arma » est en hébreu *vayareq*. Que signifie-t-il exactement ? Le verbe, qui est au *hife'il* – au mode factitif – se rattache à la racine *roq*, dont le sens premier est « vider ».

Les commentateurs donnent pour sens littéral de *vayareq eth 'hanikhav* qu'il « les a ceints d'armes de guerre »²⁷. D'une manière à la fois plus imagée et plus proche de l'étymologie, nous pourrions dire qu'il leur a fait sortir l'épée du fourreau, celui-ci se trouvant ainsi vidé de son contenu. Une autre manière de lire serait de dire qu'il leur a fait faire le vide.

On trouve dans les *midrachim* diverses interprétations de ce « faire le vide », certaines positives, d'autres négatives.

Le Talmud²⁸ rapporte une discussion entre Rav et Chmouel : le premier dit qu'il a « vidé » (déversé) de la Thora sur eux et le second qu'il a « vidé » sur eux de l'or. À vrai dire, le sens que ces deux maîtres donnent à leur propos est lui-même sujet à discussion !

²⁶ Genèse 14, 14.

²⁷ Da'at Miqra.

²⁸ Nédarim 32a.

Certains commentateurs expliquent qu'Abraham a stimulé ses gens au nom des valeurs de la Thora afin qu'ils fassent diligence pour sauver des vies humaines et que c'est grâce à cela qu'ils ont remporté la victoire. D'autres expliquent au contraire qu'Abraham a détourné ses gens de l'étude de la Thora, les a en quelque sorte « dévidés » de Thora, les ayant réquisitionnés pour partir à la guerre ; il a dû pour cela les couvrir d'or, car autrement ils n'auraient pas accepté d'y aller.

Le Talmud indique qu'Abraham aurait en cela commis une faute :

Rabbi Abahou rapporte l'enseignement de rabbi Eleazar : pourquoi Abraham a-t-il été sanctionné et ses descendants condamnés à l'asservissement en Égypte durant deux cent dix ans ? C'est parce qu'il a réquisitionné des talmidé hakhamim (disciples de sages), ainsi qu'il est dit : "il arma ses fidèles, enfants de sa maison..."

Dans les temps contemporains, certains ont tenté – et tentent encore – d'exploiter ces textes critiques à l'égard d'Abraham pour soutenir l'idée que les élèves des *yéchivot* devraient être exemptés du service militaire, celui-ci les obligeant à « négliger » l'étude de la Thora.

Le rav Tzvi Yéhouda Kook s'est mesuré à cette thèse²⁹. Pour y répondre, il faut prendre en compte la séparation de Loth et d'Abraham. La Thora relate le fait que Loth s'est séparé d'Abraham et s'en est allé s'installer à Sodome. Cette distanciation n'était pas seulement géographique ; elle avait aussi un caractère spirituel. Le Midrach s'en fait l'écho³⁰ :

« Il s'est éloigné de Dieu³¹, disant : "je n'ai point désir ni d'Abraham ni de son Dieu !" »

²⁹ Qountrass « Lémitzvath Haaretz », 1948.

³⁰ Béréchit Rabba 41, 7.

³¹ Littéralement *Qadmono chel ôlam*, Celui qui est antérieur au monde, Celui qui prime sur le monde.

Abraham n'avait donc aucune obligation à son égard et n'avait pas à courir des risques et à en faire courir à d'autres pour le secourir. D'où la critique talmudique concernant l'abandon de Thora par ses élèves, abandon provisoire, mais superflu. Mais il est évident que rien ne permet de soutenir une comparaison entre la situation décrite dans la Genèse et son appréciation talmudique avec l'enrôlement dans Tzahal, l'armée d'Israël. Celui-ci constitue d'une part une obligation du point de vue de la défense des vies de la population (*piqoua'h nefèche*) et se définit, d'autre part, comme participation à une guerre de défense d'Eretz-Israël contre des agresseurs (*mil'hèmeth mitzva*) qui mettent en danger à la fois l'intégrité du territoire et la pérennité de la Nation, le statut de cette dernière impliquant sans contestation possible la légitimité d'une « mise entre parenthèses » de l'étude de la Thora.

Même si Abraham a été sanctionné de ce fait (suivant la thèse négativiste), il n'en reste pas moins qu'il a certainement considéré que c'était – en la circonstance – la chose à faire ! Le laconisme du verset et la multiplicité des commentaires montrent qu'Abraham a tout fait pour sauver Loth ; dès l'instant où il a su qu'il avait été enlevé, il n'a eu de cesse qu'il ne l'ait ramené, payant de sa personne et de son argent, organisant une petite armée, la motivant spirituellement et financièrement, en soustrayant les participants et lui-même à l'étude de la Thora. Il aurait pu trouver d'excellents prétextes pour échapper à cette tâche. Mais le sens du devoir, du souci pour autrui, dimension constitutive de sa personnalité, ne lui permettait pas d'agir autrement, quitte à « froisser » quelque peu certaines sensibilités.

Nous retrouverons cette attitude d'Abraham dans la paracha de Vayéra où il priera pour les gens de Sodome pourtant réputés pour leur scélératesse.

Abraham ne s'enferme pas dans la tour d'ivoire de ses vertus, fermant pudiquement les yeux sur les vicissitudes d'un monde corrompu. Au contraire, il prend les problèmes à bras le corps ! Il se préoccupe non seulement de ceux qui lui sont proches mais aussi de

ceux qui sont l'antithèse même de ce qu'il a choisi d'être. Il œuvre de toutes ses forces pour être source de bien pour tous.

Abraham, pourrait-on dire, a fait totalement siennes les premières paroles qu'Hachem lui a adressées lorsqu'Il s'est révélé à lui pour la première fois, lui enjoignant de quitter pays, terroir et maison paternelle pour se mettre en marche vers la terre d'Israël, afin d'être soucieux du monde entier, ainsi qu'Hachem le lui a annoncé : « se béniront par toi toutes les familles de la terre. »

Vayéra

= 1 =

Il leur prépara un festin, leur fit cuire des matzoth et ils mangèrent...³²

Les anges sont arrivés chez Loth pour le sauver de la sanction qui allait s'abattre sur Sodome. Ils sont reçus chez lui et la Thora nous raconte que Loth leur sert un repas pour lequel il leur a fait cuire des *matzoth* ! C'est bien curieux... Que nous importe, en effet, le menu de ce repas ?

Rachi commente en disant que cet événement s'est produit le jour de Pessah, et c'est pourquoi Loth a servi des pains azymes.

En vérité, Rachi avait déjà signalé ce fait lors de la visite des anges chez Abraham, lorsqu'ils lui ont annoncé la naissance d'Isaac : « je reviendrai à toi à pareille époque et voici, un fils sera né à Sarah, ton épouse. » Et Rachi commente : « ...On était à Pessah, et Isaac est né au Pessah de l'année suivante. »

Or, tout ceci est très étrange. Quel rapport entre Abraham, Loth et Pessah ? Il n'y a pas encore de peuple d'Israël qui soit descendu en Égypte et moins encore qui en soit sorti pour recevoir le commandement de manger des *matzoth* ? Par quel anachronisme peut-on ici parler de Pessah, et même si l'événement a eu lieu à la pleine lune du mois de Nissan !?

Il faut savoir, pour comprendre cela, que les fêtes du calendrier hébraïque ne constituent pas seulement la commémoration d'événements survenus dans le passé au peuple d'Israël. En inversant la perspective, il faut se dire que si l'événement considéré s'est produit en ce jour en particulier, c'est que s'y manifestait une

³² Genèse 19, 3.

influence divine qui, dans son principe, est active chaque année en ce jour-là ; le contenu spirituel spécifique de ce jour correspond à la nature de l'événement et, les conditions nécessaires étant remplies, l'événement se produit en son temps propre. Cet influx divin était déjà à l'œuvre au temps d'Abraham (et de fait depuis la création du monde), bien qu'il n'eut pas encore « rencontré » l'événement historique qui devait le réaliser.

L'événement de la Pâque, c'est la libération de toute aliénation. L'élargissement de toutes les étroitures qui enserrant et enferment les hommes dans leurs déterminismes et leurs conditionnements. En ce « mois du printemps », un souffle de renouveau se manifeste qui rend possible – pourvu qu'ils le veuillent assez – l'affranchissement des esclaves. La sortie d'Égypte, en son temps, en a été la concrétisation éclatante.

Pourquoi l'annonce de la naissance d'Isaac – et la naissance elle-même ! – ont-elles eu lieu à Pessah ?

Pessah est le jour de la naissance du peuple d'Israël, le premier dans l'histoire qui ait su invoquer le Nom du Dieu Un. Le seul qui ait accepté « le joug de la souveraineté des Cieux ». À Pessah, les enfants issus de la famille des Patriarches sont devenus un *peuple*.

Les prémisses de la diffusion du Nom de Dieu dans le monde, nous les avons trouvées déjà chez Abraham. Il est le père de la nation hébraïque, celui qui a reconnu son Créateur, d'abord à titre de personne privée, avant de faire de sa découverte l'objet d'une mission à laquelle il consacre sa vie et celle de ses descendants. C'est en effet parce qu'un fils lui est né que la foi d'Abraham est donnée à un avenir. C'est pourquoi, c'est précisément à Pessah qu'Abraham reçoit l'annonce de cette naissance : Pessah est le jour promis à la naissance d'Israël, le jour où la lumière sort de son exil et illumine le monde, le jour que la naissance d'Isaac préfigure.

Il en est de même de Loth. De son propre gré, Loth avait préféré Sodome et son abondance économique. Il lui a donné priorité sur la rigueur de la droiture morale d'Abraham qui était tout à l'opposé de

cette civilisation de réussite matérielle et de cruauté immorale. Progressivement, Loth s'y est engoncé, en est devenu prisonnier. Mais, quelques instants avant que le châtement se manifeste, Loth parvient à s'en échapper, à s'en libérer.

Puissions-nous nous souvenir de la leçon. Puissions-nous nous aussi nous libérer de toutes les Égypte qui nous oppressent et nous empêchent de vivre la vie de liberté vraie au service de notre Dieu.

Vayéra

= 2 =

Morale divine et conscience humaine

L'un des passages les plus durs et les plus complexes de la Thora est celle dite de la « ligature d'Isaac » – *'Aqedat Yitz'haq*, en hébreu – très improprement appelée en français le « sacrifice d'Isaac », ce qui complique encore le problème en y ajoutant un élément qui en est – en hébreu – totalement absent.

La Thora signale d'emblée qu'il s'agit d'une « épreuve » à laquelle Abraham se trouve soumis « *et Elohim éprouva Abraham...* », mise en évidence qui n'apparaît pas à l'occasion des neuf autres épreuves qu'Abraham a dû surmonter.

Quelle est la finalité de l'épreuve ? C'est la première question qui se pose lorsqu'on aborde l'étude de ce passage de la Thora. Quel sens cela a-t-il de demander à Abraham de faire quelque chose qui est contraire à la raison et à la morale, opposé à toutes les valeurs et à tout ce qu'Abraham s'efforce de diffuser au sein de l'humanité depuis le début de son itinéraire ?

Et pourtant, si telle était la volonté du Créateur, pourquoi Abraham s'est-il vu intimer l'ordre d'arrêter son geste au moment même où il s'apprêtait à l'accomplir ? « *Ne porte pas la main sur le jeune homme !...* »

La *'Aqéda*, peut-on dire, comporte en fait deux dimensions dont la leçon reste encore pertinente de nos jours :

La morale humaine telle que nous la connaissons rejette avec dégoût l'idée du meurtre, et plus encore celle de l'infanticide, serait-ce au titre d'un culte religieux. Ce sentiment moral découle de « l'image de Dieu » qui gîte en l'homme. Mais il faut savoir que la « morale humaine » est un dispositif susceptible de nous tromper.

Elle peut mener l'homme aux conduites absurdes les plus diverses. Ce qui paraît moral à celui-ci peut paraître totalement immoral à celui-là ; une valeur morale pour telle génération ou pour telle société est jugée indigne par telle autre. On pourrait citer en exemple les conceptions perverses des Nazis, maudits soient-ils, qui sous des prétextes humanitaires ont interdit l'abattage rituel, qui aimaient et respectaient les bêtes et les traitaient avec beaucoup d'égards, tout en étant capables en même temps de torturer et d'exterminer des millions d'hommes, de femmes et d'enfants avec une totale insensibilité. Livrer la conduite des affaires humaines à la « morale humaine » s'avère donc dangereux ; il faut nécessairement qu'existe au-dessus d'elle l'instance de la morale divine qui ne dépende de rien.

Voici ce qu'écrit le rav Abraham Isaac Hachohen Kook א"ר א"י au premier paragraphe de la section intitulée « *Moussar haQodech* » (« Morale de la sainteté ») de son grand livre *Oroth haQodech*, « Les lumières de la sainteté » :

« Nous sommes emplis de sentiment moral, nous aspirons à vivre une vie de pureté, ..., notre vouloir intime désire que notre volonté constante soit pure et sainte, que toute l'orientation de notre vie soit clairement tournée vers l'idéal le plus sublime de la vie. Et toutes ces passions ne se réalisent que dans la mesure où nous sommes voués tout entiers, intérieurement et extérieurement à la lumière divine, à la morale divine, telle qu'elle se révèle dans la Thora, la Tradition, l'intellect et la droiture. »

Et plus loin (2ème paragraphe) :

« La morale laïque est sans profondeur et ne pénètre pas jusqu'au tréfonds de l'âme ; et bien que l'homme soit attiré par elle positivement, par le fait qu'il reconnaît la droiture de ce que propose la raison, ses enseignements sont incapables de tenir tête à l'assaut des désirs de toutes sortes lorsqu'ils se déchaînent. A fortiori cette fragile morale est-elle incapable de diriger les groupes humains en leur profondeur et leur

étendue. »

C'est là la première dimension de l'épreuve de la 'Aqéda. Son objet est qu'Abraham et son fils Isaac lèguent à leur descendance l'absoluité de la morale divine et de sa suprématie, même si elle s'oppose à notre logique interne et à notre morale humaine. Et de fait ils sont tous deux prêts à aller jusqu'au bout de ce que Dieu réclame d'eux, acceptant de prendre sur eux sans réserve le « joug de la royauté céleste ». Mais voilà, dès lors qu'ils en ont fait la preuve, qu'ils sont parvenus au point où ils vont accomplir ce qui leur a été ordonné, retentit l'appel : *« ne porte pas la main sur le jeune homme et ne lui fait pas la moindre chose ! »* La morale naturelle et le sentiment humain de pitié et d'amour naturel pour les enfants font irruption, car ils sont, à la base, valeurs vraies et authentiques. Il ne convient pas, en vérité, que l'homme égorge son fils³³ :

« La voix divine avec force, par l'intermédiaire de Son ange qui réalise Sa parole, déclare que le commandement absolu, que ce soit du côté de la justice, consistant à s'abstenir de commettre le crime de verser le sang, ou que ce soit du côté où la nature nous empêche de faire ce qui répugne aux sentiments paternels, pleins d'amour pour le fils chéri, s'applique dans toute sa plénitude. »

C'est pourquoi

« "Ne porte pas la main sur le jeune homme", dans toute la sévérité de l'interdit simple et droit, et ne t'imagines pas qu'il y aurait là une opposition entre ton pur amour paternel pour ton fils chéri et ton sublime amour de Dieu. »

Nos Pères, Abraham et Isaac, ont légué à toutes les générations d'Israël depuis les origines et jusqu'aux aboutissements ultimes la capacité du dévouement sans faille à la volonté de Dieu en même temps que la morale naturelle telle qu'elle s'harmonise avec la morale

³³ Rav Abraham Isaac Hacoheh Kook, Commentaire 'Olath Réi'ya sur le Rituel des prières quotidiennes, 1^{ère} partie, pages 92-93.

divine. La *'Aqedat Yitz'haq* nous enseigne qu'il n'y a pas lieu de réfréner notre sens moral en sa pureté.

'Hayé Sarah

= 1 =

Une sépulture pour Sarah

La paracha débute par le récit des efforts extraordinaires déployés par Abraham pour acquérir le caveau de Makhpéla pour l'enterrement de Sarah, son épouse. Au premier abord, on ne comprend pas pourquoi Abraham est prêt à investir une somme d'argent aussi colossale pour ce caveau, d'autant plus qu'Efrôn était apparemment prêt à le lui donner en cadeau !

Il faut comprendre, toutefois, qu'une acquisition au prix fort a une bien plus grande valeur qu'un cadeau gratuit.

Il est intéressant de noter que la Bible nous raconte que deux autres lieux ont ainsi été acquis en Eretz-Israël : Jacob a acheté fort cher un terrain à proximité de Sichem³⁴, terrain où les Enfants d'Israël enterreront Joseph lorsqu'ils entreront en Eretz-Israël sous la conduite de Josué. Et le roi David a acheté pour six cents sicles d'or l'aire d'Ornan le Jébuséen sur le mont Moriah pour y élever un autel pour Hachem³⁵.

Et le Midrach³⁶ souligne :

« Rav Youdan bar Simon enseigne : [le terrain que Jacob a acheté] est l'un des trois lieux à propos desquels les nations du monde ne peuvent escroquer Israël en l'accusant de les posséder pour les avoir dérobés. Ce sont la caverne de Makhpéla à Hébron, le mont du Temple à Jérusalem et le lieu de la sépulture de Joseph à Sichem. »

³⁴ Genèse 33, 19.

³⁵ I Chroniques, 21, 25.

³⁶ Genèse Rabba 79, 7.

Il est à proprement parler extraordinaire de constater cette prescience du midrach. Il s'agit très précisément des lieux mêmes sur lesquels les adversaires d'Israël font porter la contestation la plus acharnée au temps où Israël revient chez lui.

Le fait que nos pères aient tenu à payer en espèces sonnantes et trébuchantes ces lieux-là en particulier dénote bien qu'il s'agit d'endroits où s'enracine l'âme de notre peuple et qu'il n'était donc pas possible de les laisser aux aléas de cadeaux un jour donnés pour être repris le lendemain. Ces lieux exigent de nous de nous hisser à la hauteur de ce qu'ils représentent en spiritualité, afin que leur possession puisse nous être acquise sans plus être remise en question.

Qu'est-ce donc qui est ici en cause ?

La caverne de Makhpéla, tombeau de nos Pères et de nos Mères, représente le lien fondamental d'Israël à ses racines les plus anciennes, les plus significatives et les plus intimes.

Le tombeau de Joseph à Sichem, ancienne capitale du royaume d'Israël en Samarie, est l'expression par excellence de la dimension nationale d'Israël. La messianité de Joseph, pour reprendre la formule du rav A. I. Hachohen Kook, représente le réveil organique de la nation hébraïque.

Le mont du Temple est le lieu où s'expriment simultanément l'Unique et l'Universel qui font l'essence même de l'identité d'Israël. Ce lieu qui est, comme dit la Bible, « la Maison du Dieu de Jacob » – et de nul autre – est en même temps celui qui sera appelé « Maison de prière pour tous les peuples », au temps où s'établira la messianité du Messie fils de David.

Essayons maintenant d'analyser notre emprise sur ces lieux en relation avec ce qu'ils représentent.

Celui sur lequel notre emprise actuelle est la plus forte, quoique encore partielle est le caveau de Makhpéla à Hébron. Le peuple,

semble-t-il, a une conscience assez forte de ses racines, bien que ce ne soit pas toujours avec une pleine lucidité.

Le tombeau de Joseph à Sichem n'est pas en notre possession, bien que nous puissions y avoir accès sous certaines conditions. Cela semble signifier qu'Israël aurait des difficultés à assumer pleinement sa dimension nationale et son rapport à sa Terre.

Le mont du Temple échappe encore à notre souveraineté. La dimension spirituelle de la messianité davidique et ce qu'elle implique dans le concret de l'histoire semblent à portée de main, mais exigent donc un surplus d'effort pour y atteindre.

D'où un point supplémentaire qui donne matière à réflexion : ce n'est pas toujours la possession effective qui détermine la réalité ; ce serait davantage la relation à l'objet de cette possession qui rendrait finalement celle-ci possible. Cette idée me semble juste dans bien des domaines, spirituels, matériels et culturels – et d'autres encore.

'Hayé Sarah

= 2 =

Isaac était sorti vaquer dans le champ

La Thora relate qu'« Isaac était sorti vaquer dans le champ vers le soir³⁷ » et dans le même temps, la caravane des chameaux du serviteur d'Abraham arrive à sa rencontre, amenant notre mère Rebecca, destinée à devenir son épouse.

Les commentateurs sont divisés quant à la signification des mots לְשִׁיחַ בַּשָּׂדֶה (*lassoua'h bassadé*) traduits ici par « *vaquer dans le champ* » et sa signification au sens propre (*pchat*) et au sens figuré (*drach*) :

Au sens propre, l'expression signifierait « se promener dans les bocages » selon Ibn Ezra ; selon Rachbam et 'Hizqûni, ce serait « planter des arbres et vaquer à ses occupations », mais aussi – deuxième explication du 'Hizqûni – « parler à un quelqu'un selon les besoins ».

Au sens figuré, pour Onqélos, rabbi Saadia Gaon, Rachi, Sforno, *Kéli Yaqar*, elle signifie « prier ». Nos Sages y voient l'allusion au fait qu'Isaac a institué la prière de *Min'ha* – puisqu'aussi bien il était sorti prier dans le champ vers le temps du soir, à l'heure de *Min'ha*.

Toutefois, les deux modes d'explication soulèvent des difficultés :

Au sens propre, pourquoi la Thora devrait-elle nous raconter des anecdotes insignifiantes concernant les occupations d'Isaac à ce moment-là ? La Thora, nous le savons, ne raconte pas d'histoires. Ce qu'elle nous dit est toujours pleinement signifiant. Quant au sens figuré, il semble bien loin du sens immédiat.

³⁷ Genèse 24, 63.

Il faut, à mon sens, combiner les deux lectures et les unifier. Le verbe *lassoua'h* contient bien les deux sens proposés, le sens figuré révélant la profondeur du sens propre.

En utilisant le verbe *lassoua'h*, la Thora nous enseigne qu'une importante personnalité comme Isaac ne sépare pas dans son mode de vie la prière et l'attachement à Dieu de ses occupations triviales. Pour Isaac, même une simple promenade dans les bocages, la plantation d'arbustes et les discussions avec ses ouvriers, la conversation avec autrui, tout cela fait partie pour lui du « devant Dieu » ; tout cela possède un statut de dignité égale à celle de la prière. Le verbe *lassoua'h* associe les deux domaines – la prière et les occupations mondaines – révélant leur unité essentielle.

Il me semble que cette idée reflète les merveilleux propos du rav Abraham Isaac Kook dans *'Olath Réiya*, son commentaire sur la *téfila*³⁸ :

« La prière constante de l'âme s'efforce en permanence de sortir de sa clandestinité pour se révéler au grand jour ; elle veut s'étendre à toutes les forces vives de l'esprit, de la conscience et du corps tout entier. Elle désire aussi dévoiler sa nature et l'efficacité de son œuvre tout à l'entour, sur le monde, sur la vie. »

Peut-être est-ce la raison pour laquelle, selon nos Sages, c'est précisément la prière de *Min'ha* qu'Isaac a instituée. Cette prière, en effet, se situe au milieu de la journée, au beau milieu de nos activités quotidiennes. Elle nous impose de nous présenter devant Dieu du sein même de nos occupations et préoccupations. Que nous sachions qu'elles aussi doivent être éclairées par la prière, qu'elles devraient idéalement être même une composante d'une longue et unique prière – lien permanent avec notre Dieu.

³⁸ Tome 1, avant-propos §1.

'Hayé Sarah

= 3 =

*« Il prit Rébecca et elle devint sa femme
et il l'aima »*

La paracha de cette semaine relate les circonstances du mariage d'Isaac et de Rébecca. Nous nous conterons ici d'en examiner deux aspects remarquables :

Le texte porte (nous en avons fait le titre de cette étude)³⁹ : *« Il prit Rébecca et elle devint sa femme, et il l'aima »*. Il est à noter qu'Isaac commence par épouser Rébecca et ce n'est qu'ensuite qu'il l'a aimée.

L'amour entre les membres du couple homme/femme n'est pas la condition initiale du mariage. Il en est la conséquence, et il va grandissant et s'épanouit à l'infini au long de la vie commune ! Au contraire de certaines pratiques répandues dans les mœurs des diverses sociétés où le mariage sanctionne une longue cohabitation pré-nuptiale, sans engagements réciproques supposés être *a priori* sans réserve. D'après la Thora, le mariage est le fondement et le lieu où s'enracine l'amour. Voici, par exemple, ce qu'écrivait le rav Samson Raphaël Hirsch il y a environ cent cinquante ans :

« Cela aussi est une caractéristique qui, Dieu en soit loué, est restée présente dans l'identité de la descendance d'Abraham et de Sarah – Isaac et Rébecca ! Plus elle était sa femme et plus son amour pour elle grandissait ! À l'exemple du mariage du premier enfant juif, s'établissent les mariages – la plupart des mariages – en Israël. Non sur la base du désir et de la passion, mais fondés sur les pondérations de la raison... C'est pourquoi, plus ils apprennent à se connaître, plus ils se découvrent l'un

³⁹ Genèse 24, 67.

l'autre, et plus l'amour grandit. Le mariage, dans la société d'Israël, n'est pas l'apogée de l'épanouissement ; il en constitue la racine ! »

Isaac amène Rébecca à la tente de Sarah, sa mère. Rachi cite le midrach qui enseigne que trois choses avaient disparu lors de la mort de Sarah et qu'elles ont réapparu avec l'arrivée de Rébecca :

Une lumière brillait sur la tente de la veille du chabbat à la veille du chabbat ;
la bénédiction résidait dans la pâte ;
une nuée s'attachait à la tente.

La nuée attachée à la tente fait allusion par avance aux nuées de gloire qui enveloppait les Enfants d'Israël durant la marche au désert. C'est l'expression de la présence de *Chékhina* qui résidait dans la tente d'Isaac et de Rébecca, comme l'ont enseigné nos maîtres : « si l'homme et la femme sont méritants (en tant que couple), alors la Présence divine réside parmi eux. »

La lumière évoque la paix et l'harmonie du foyer, et l'on sait que tel est aussi la fonction des lumières qu'on allume à la veille du chabbat afin que l'obscurité ne règne pas dans la maison et qu'il n'y ait point lieu de querelle dans la maison.

La bénédiction dans la pâte évoque l'abondance matérielle.

Lorsque la paix règne au sein du couple, la Présence divine réside dans sa demeure et elle pourra être aussi réceptacle de bénédiction matérielle.

Citons, pour finir, ces quelques mots du rav Kook, dans son commentaire sur les Aggadoth du Talmud⁴⁰ :

« La sainteté de la demeure est le début de la réussite globale de l'ensemble de la nation ; tel le rapport d'une unique famille à l'ensemble de la nation, tel le rapport de Dieu à l'humanité entière. »

⁴⁰ *'Ein Aya*, Chabbat I, 182.

C'est dire que la voie de la rédemption du monde commence, au sens le plus élémentaire des termes, dans la paix du foyer.

Toldoth

= 1 =

Juste fils de juste, juste fils de méchant

Le Talmud traite à la page 7a du traité de Bérakhot du délicat problème du « juste souffrant » ; elle explique :

« Un juste heureux est un juste fils de juste. Un juste malheureux est un juste fils d'un méchant »

Et la guémara s'étonne : est-ce possible ? La Thora nous a pourtant affirmé que « les fils ne mourront pas pour les [fautes des] pères⁴¹ », ce qui sert de fondement à la règle selon laquelle chaque homme porte la responsabilité de ses propres fautes et en supporte seul le châtement. La guémara « corrige » donc sa première réponse disant :

« Un juste heureux est un juste accompli. Un juste malheureux est un juste qui n'est pas accompli. »

Le rav Kook explique⁴² que la guémara n'a pas renoncé à la première explication et que les deux sont vraies. Un juste fils de juste est un juste accompli et un juste fils de méchant est un juste non accompli. La raison en est, explique le rav Kook, que les actes des hommes se répartissent en deux catégories, ceux qui lui sont dictés par l'éducation qu'il a reçue de ses parents et ceux qui lui viennent des valeurs acquises au cours de sa vie. C'est pourquoi le juste fils de juste est un juste accompli et il est heureux, parce que sa conduite est naturellement bonne et qu'il ne lui est pas nécessaire de travailler péniblement à l'amendement de ses vertus. Par contre, le juste fils de méchant est un juste non accompli parce qu'il n'a pas puisé dans son enfance aux mêmes valeurs et il doit donc batailler durement,

⁴¹ Deutéronome 24, 16.

⁴² Cf. 'Ein Ayas/Bérakhot, I, 73.

affrontant d'incessantes crises de conscience et c'est pourquoi il est « malheureux » et qu'il n'atteint généralement pas au plus haut niveau. Par exemple, pour celui qui a grandi dans un foyer respectueux du chabbat, les observances chabbatiques vont de soi ; celui qui n'a pas connu cela dans son enfance sait parfaitement quelles luttes il faut mener pour s'y accoutumer, combien il en coûte de renoncements et de peines jusqu'à ce que cela devienne comme une seconde nature.

La paracha de Toldoth apporte un autre exemple encore à l'appui de la supériorité du juste fils de juste sur le juste fils de méchant. La paracha raconte qu'Isaac a prié pour Rivqa car elle était stérile et qu'il a été exaucé. Les Sages remarquent⁴³ que la forme utilisée par le verset pour dire « pour Rivqa » peut laisser entendre qu'ils ont prié tous deux en présence l'un de l'autre et que c'est la prière d'Isaac qui a été exaucée, le verset précisant : « Dieu l'a exaucé lui, et Rivqa a conçu. » Pourquoi lui plutôt qu'elle ? Parce que le juste fils de juste (Isaac) n'est pas semblable au juste fils de méchant (Rivqa) ! La prière d'Isaac a été plus efficace que celle de Rivqa.

Mais en vérité, les choses ne sont pas aussi simples. Le principe qui apparaît là semble contredire celui qui affirme que le *ba'al téchouva*, le repentis, s'élève à un niveau supérieur à celui du juste accompli ! « *Là où se tiennent les repentis, les justes accomplis ne s'y tiennent pas* » dit la guémara⁴⁴. Les efforts des repentis pour atteindre à ce niveau valent davantage que les mérites des justes que leur éducation y a menés, et la rétribution est à la mesure de l'effort. C'est donc la prière de Rivqa qui aurait dû être exaucée et non celle d'Isaac.

On pourrait dire – explication proposée par mon vénéré père – que la prière d'Isaac et de Rivqa était spéciale. S'il s'était agi de la prière éperdue de parents en manque d'un enfant, comme tout couple ayant espéré en vain de longues années, alors effectivement la

⁴³ Yébamoht 64, cité par Rachi.

⁴⁴ Bérakhot 34b.

prière de Rivqa eut été supérieure à celle d'Isaac. Mais la prière d'Isaac et de Rivqa était d'une tout autre nature. Il ne s'agissait pas de résoudre un problème privé, de répondre à un manque banal – aussi poignant soit-il. Il s'agissait d'une prière destinée à assurer un avenir à l'aventure d'Abraham. Il fallait que la lignée continue. Il fallait que le peuple du Dieu d'Abraham voit le jour, pour que s'accomplisse ce que Dieu attend de lui et de sa descendance, qu'ils gardent la voie de Dieu pour réaliser la justice et le droit. Or Dieu lui a annoncé : c'est en Isaac que sera nommée ta descendance. Isaac et Rivqa prient pour la descendance annoncée afin qu'ils puissent donner corps à la vision d'Abraham et la transmettre aux générations à venir. Isaac, à la différence de Rivqa, peut se prévaloir du mérite de ses pères, et sa prière est chargée – parce qu'il l'a vécu toute sa vie – du contenu concret de ce que signifie « être Abraham », « être fils d'Abraham », vouloir une descendance pour Abraham. C'est cela qui lui donne son efficacité, et c'est pour cela que c'est la prière d'Isaac que Dieu peut exaucer.

Toldoth

= 2 =

Attribue la vérité à Jacob

La lecture de la paracha ne peut que provoquer la stupéfaction, lorsqu'on constate la manière dont Rébecca envoie Jacob se déguiser pour recevoir d'Isaac la bénédiction destinée à Ésaü. Le point culminant de cette mystification est atteint lorsque Jacob déclare⁴⁵ : « *Moi, Ésaü, ton aîné.* »

Beaucoup se sont trouvés incapables de comprendre cette conduite de Jacob. Sa vertu est en effet la vérité et celle-ci est l'un des fondements – sinon *le* fondement – de la moralité !

Le fait que Jacob doive recourir à la tromperie est particulièrement problématique ; cela se reproduira encore dans ses relations avec Laban. Or, le prophète Mikha nous le confirme, c'est à Jacob que la vertu de vérité a été attribuée : *titen emeth léYa'aqov*.

Le Talmud rapporte⁴⁶ :

« Il y a trois cas où il est permis, même aux plus vertueux, d'atténuer la vérité : l'hospitalité, dans les relations privées entre un homme et son épouse et aussi pour éviter l'orgueil⁴⁷. »

Les commentateurs citent de nombreux exemples où de grands personnages tels qu'Abraham, David, le prophète Élysée, Daniel ont été contraints par la situation à ne pas dire les choses telles quelles ; dans la situation critique dans laquelle il se trouvait par rapport aux bénédictions, Jacob avait donc certainement le droit d'agir comme il l'a fait. Rébecca et Jacob savent qu'Hachem a fait choix d'Abraham et

⁴⁵ Genèse 27, 19.

⁴⁶ Baba Mézti'a 23b.

⁴⁷ Voir Rachi.

de sa postérité – Isaac et Jacob, pères et racines du peuple d’Israël – à l’exclusion de Yichmaël et d’Ésaü.

Comment expliquer cela ? Comment serait-il possible de mentir, de travestir la vérité ?

Il faut savoir distinguer entre la vérité « absolue » et la vérité « complexe ». La vérité absolue est intangible et nul n’est en droit de la contester, tels que les fondements de la foi : la Thora en tant qu’elle est révélée, l’Unité de Dieu... Les vérités complexes appartiennent à la réalité de notre monde, telles qu’elles apparaissent au jour le jour. Pratiquement chacune d’elles peut être considérée sous plusieurs angles. Dans notre réalité, les valeurs s’expérimentent comme conflictuelles et il appartient à l’homme de décider laquelle doit avoir la prépondérance en la circonstance présente.

Par exemple, il est de mise de féliciter le fiancé pour la grâce et la beauté de sa fiancée, même si elle ne nous semble pas vraiment répondre à ces critères. En cette situation particulière, il est plus important de rendre les mariés heureux que d’ergoter sur les vérités esthétiques.

L’homme en sa libre responsabilité éclairée par son intelligence des situations doit choisir la valeur dominante à ce moment là.

Jacob était confronté à un conflit de valeurs : d’une part, il doit se faire passer pour Ésaü et c’est contraire à la vérité. D’autre part, la bénédiction risque de lui échapper⁴⁸. Or en cela, sa destinée n’est pas seule en jeu, c’est la poursuite et la réussite de l’histoire tout entière. Il fait donc choix de la première option car c’était cela qu’il devait faire et c’est donc que telle était la vraie vérité à ce moment-là⁴⁹.

« *Tu attribueras la vérité à Jacob* » – puissions-nous, quant à nous, chaque fois que nous nous trouverons en situation d’incertitude entre deux valeurs fondamentales, bénéficier de l’aide céleste pour savoir décider et choisir celle qui doit être alors prioritaire.

⁴⁸ La *bérakha a priori* « destinée » à Ésaü n’incluait pas Eretz-Israël qui a toujours été destinée à Jacob dès l’origine.

⁴⁹ J’ai entendue cette idée de la bouche du rav Ya’aqov Medan.

Toldoth

= 3 =

Les bénédictions d'Isaac

La paracha nous raconte l'intention d'Isaac de bénir Ésaü et l'intervention de Rébecca qui conduit Jacob à « voler » cette bénédiction. Lorsqu'Ésaü réalise ce qui s'est passé, il réclame de son père une bénédiction pour lui-même et, de fait, Isaac acquiesce et bénit aussi Ésaü. Mais les bénédictions d'Isaac ne sont pas encore épuisées pour autant ! À la fin de la paracha, avant le départ de Jacob pour 'Haran, Isaac convoque Jacob et lui donne une nouvelle bénédiction.

L'examen du contenu des bénédictions révèle que la première bénédiction (celle qui était « destinée » à Ésaü) porte sur l'abondance des biens matériels : « Dieu te donnera de la rosée du ciel... des peuples te serviront et des nations se prosterneront devant toi... » La deuxième bénédiction, celle qui est effectivement donnée à Ésaü, est de valeur inférieure à la précédente : « du gras de la terre sera ta résidence et de la rosée du ciel d'en haut ; et tu vivras sur ton glaive et tu serviras ton frère... » La troisième bénédiction, celle que Jacob a reçue à visage découvert, est plus que toutes significative :

« Le Dieu Tout-Puissant te bénira, Il te fructifiera et te multipliera et tu deviendras une communauté de peuples. Et Il te donnera la bénédiction d'Abraham, à toi et à ta semence après toi, afin que tu hérites de la terre de tes pérégrinations donnée par Dieu à Abraham. »

Or, si l'intention d'Isaac a priori était de bénir Ésaü de la première bénédiction, celle que Jacob a « volée », pourquoi n'a-t-il pas donnée à Ésaü la bénédiction finalement donnée à Jacob au lieu de lui donner une bénédiction de second rang qui est comme l'envers

de la première. Ou encore, pourquoi n'a-t-il pas tout simplement « annulé » la première bénédiction puisqu'elle n'avait pas été donnée à son bénéficiaire et que c'est « par erreur » qu'il l'avait donnée à Jacob ? Il aurait alors béni Ésaü et tout rentrait dans l'ordre ! Pourquoi Isaac permet-il à Jacob de jouir de son subterfuge, renonçant du même coup à son projet de bénir Ésaü ?

Au début de la paracha, nous avons appris qu'Ésaü était « un chasseur avisé, un homme de terrain, alors que Jacob était un homme simple résidant dans les tentes ; Isaac a aimé Ésaü car sa chasse était dans sa bouche ». C'est donc qu'Isaac apprécie la terrestrialité d'Ésaü.

Il y a donc là, apparemment, une répartition très claire : Ésaü est l'homme de la réalité concrète, matérielle, Jacob est l'« homme simple résidant dans les tentes », l'homme de la Thora et de la spiritualité. Il y a dichotomie absolue entre les deux personnalités et leur monde. Isaac considérerait qu'il devait continuer à en être ainsi et c'est pourquoi il a invité Ésaü à lui préparer les mets palatables, chose terrestre, ce qui lui permettra de le bénir de la bénédiction des biens matériels. La bénédiction d'Abraham, la spécificité hébraïque de l'identité d'Israël, celle-là Isaac la réserve à Jacob.

Mais Rébecca n'est pas d'accord. Elle a compris que Jacob seul constitue la continuation des Pères ; que c'est de lui que naîtront les douze tribus d'où sera issu le peuple d'Israël. Afin qu'Israël soit constitué de manière authentique, il faut que les deux dimensions soient présentes à sa racine : la matérialité aussi bien que la spiritualité.

Lorsque Jacob va chercher lui-même les deux chevreaux et se revêt lui-même de vêtements de chasse, Isaac comprend que Jacob est capable de mener une vie terrestre et d'être à l'origine de la nation d'Israël. Il reconnaît que l'aspect matériel de l'ensemble n'est pas moins important.

À présent, tout le déroulement des événements relaté par la Thora est clair : Dès lors que Jacob a reçu la bénédiction matérielle,

ayant prouvé qu'il en était digne, il n'y a plus lieu d'en bénir Ésaü. La bénédiction d'Abraham était a priori destinée à Jacob et non à Ésaü, et c'est à Jacob qu'elle a bel et bien été donnée. Ésaü se trouve dépossédé des bénédictions, parce qu'Isaac a réalisé qu'il n'appartenait en aucune façon à la continuité des Pères d'Israël.

Notre génération a eu le privilège de revenir à la terre d'Israël et d'y établir un État avec tous les appareils terrestres que cela implique, État en lequel se réalisent les bénédictions d'Isaac à Jacob qui lui a préparé les mets palatables ; nous espérons voir bientôt se réaliser aussi la bénédiction d'Abraham afin d'être témoins de la manière dont – sans opposition ni contradiction – ces bénédictions se complètent et se parachèvent l'une l'autre.

Vayétzé

= 1 =

Le départ de Jacob

« *Jacob partit de Beer-Sheva' et alla vers 'Haran*⁵⁰. »

Pour aller à 'Haran, il fallait bien que Jacob parte de Beer-Sheva' ! Le verset comporte donc manifestement une information vide. Pourquoi – question bien connue – souligner ainsi ce qui semble aller de soi ?

De nombreux commentateurs expliquent qu'il y a là l'expression de la puissance de la personnalité de Jacob : son départ a produit une forte impression. Rabbi Efraïm Lonschitz, auteur du fameux *Kéli Yaqar*, rapporte quant à lui deux commentaires un peu plus critiques au sujet de notre père Jacob.

Nos sages enseignent que Jacob a été sanctionné pour toutes les années passées loin de ses parents, années au cours desquelles il n'a pas rempli ses devoirs à leur égard. Or, s'il est parti, c'est sur leur ordre !? Pourquoi doit-il donc être puni de cela ? C'est qu'il aurait dû revenir dès que cela lui aurait été possible. Mais lui n'est pas seulement allé à 'Haran ; il a radicalement quitté le lieu d'où il est parti, se détachant pour ainsi dire de tout lien avec les siens ! Il n'est donc pas seulement allé à 'Haran : il est effectivement parti de Beer-Shev'a.

Jacob a quitté Eretz-Israël et il est parti en exil. « Eretz Israël étant le lieu de dévoilement de Sa Présence, béni soit-Il, c'est déchoir que d'en sortir ; cela constitue une perte d'équilibre, puisqu'aussi bien « sortir » signifie quitter le lieu où l'être est « chez lui ». Il en

⁵⁰ Genèse 28, 10.

résulte qu'en effet, ce départ de Beer-Sheva' a aussi eu un retentissement en Jacob lui-même.

Bien que contraint de fuir et de quitter physiquement Eretz Israël, Jacob a aussi abandonné le lieu qui lui est connaturel ; il y a là un ébranlement, un déséquilibre spirituel. Oh combien, lorsque nous sommes nous-mêmes appelés à devoir quitter le pays pour partir à l'étranger, devons-nous prendre garde au fait que nous nous plaçons spirituellement en porte à faux par rapport à notre identité et à notre authenticité, nous éloignant, nous détournant en quelque sorte de Lui, puisque ce n'est qu'en Eretz-Israël que nous sommes pleinement devant Lui.

En quoi consiste le « point d'équilibre » dont parle le *Kéli Yaqar* ?

On pourrait dire qu'il participe de la même idée que celle de la « voie du milieu », telle que Maïmonide en parle dans ses Huit chapitres (au début du chapitre 4⁵¹), introduction qu'il a consacrée à son commentaire des Pirqé Avoth et qui constitue en soi un ouvrage important :

« Les bonnes actions sont celles qui, gardant le juste milieu, également éloignées des deux extrêmes, lesquels sont tous deux un mal, l'un péchant par excès et l'autre par défaut ; et les vertus sont des dispositions de l'âme et des habitudes acquises tenant le milieu entre deux dispositions mauvaises dont l'une pèche par excès et l'autre par défaut. »

On peut donc dire que, tant du point de vue individuel que du point de vue collectif, ce n'est qu'en Eretz Israël que nous pouvons véritablement nous tenir sur la voie du milieu.

Mon grand-père, rav Mochè Botschko ל"צ, avait coutume de parler de la nécessaire harmonie entre le corps et l'âme, la spiritualité et la matérialité, entre la Thora et le travail, etc. Il me semble évident

⁵¹ Éditions Verdier, Collection « Les dix paroles », page 651, à la suite du *Guide des égarés*.

que c'est précisément en Eretz-Israël que cette harmonie peut vraiment trouver son expression authentique, lieu où chacun individuellement et tout Israël collectivement peuvent se développer de la manière la plus saine et la plus complète.

C'est sans doute aussi l'intention du Zohar lorsqu'il dit⁵² : « et de même Jérusalem est-elle parmi les autres terres comme le cœur parmi les membres, et c'est pourquoi elle est au centre du monde, comme le cœur au sein des membres. »

⁵² 3^{ème} partie, folio 221b.

Vayétzé

= 2 =

L'échelle de Jacob

Notre père Jacob rêve :

« Il rêva. Et voici une échelle se dresse vers la terre et son sommet tend vers le ciel ; et voici, des anges d'Elohim y montent et y descendent. »

Les commentateurs sont partagés quant à la nature de ce rêve. Rabbénou Bé'hayé explique qu'il s'agit d'une vision prophétique. Il ne s'agit pas, dit-il, d'un rêve comme couramment en rêvent les hommes. Et ce n'est pas non plus un rêve simplement suscité par l'esprit de sainteté. Si c'était le cas, à son réveil le texte aurait dit « et voici que ce n'était qu'un rêve ». Il s'agit de fait d'un rêve de nature absolument prophétique, comme les rêves des prophètes.

Cette explication est conforme à l'enseignement des *Pirqé de Rabbi Eliézer* cité par Nahmanide. Cet enseignement voit dans la montée et la descente des anges une allusion à l'ascension et à l'écroulement des civilisations humaines qui s'élèvent jusqu'à l'apogée de leur domination sur le monde avant d'être, chacune à son tour, précipitée dans l'oubli :

« Il lui a montré la domination des quatre empires, leur ascension et leur chute... et Il lui a assuré que Lui – béni soit-Il – serait avec lui en toutes ses tribulations parmi eux, qu'Il veillerait sur lui et le sauverait de leur emprise... »

Et, plus loin, le midrach ajoute encore :

« Il lui a montré l'ange tutélaire de Rome qui est monté et n'est pas descendu... Or, lui aussi finira par descendre, ainsi

qu'il est dit⁵³ : t'élèverais-tu comme l'aigle [et placerais-tu ton nid parmi les étoiles, de là-bas Je te ferai descendre, parole d'Hachem]. »

Dans la suite de la prophétie, Hachem promet à Jacob notre père :

« Ta semence sera comme le terreau fertile et tu perceras vers l'occident et vers l'orient, vers le nord et vers le sud, et se béniront en toi toutes les familles de la terre et en ta semence. »

Cette prophétie nous enseigne quelques points fondamentaux :

Même lorsque le peuple d'Israël est en exil, la Providence veille sur lui et l'histoire a montré qu'en dépit des tribulations il en a bien été ainsi.

Tous les empires qui ont régné sur le monde ont effectivement disparu de la scène de l'histoire.

Même s'il semble de nos jours encore que la civilisation gréco-romaine étend son emprise sur le monde entier, elle aussi finira par s'effondrer. L'illusion dominante a toujours fait croire que les puissances mondiales étaient inébranlables, et même de nos jours nous avons été témoins de la manière dont l'une des plus hégémoniques s'est comme dissoute en un rien de temps.

Le peuple d'Israël qui a connu des siècles durant et sous toutes les latitudes les plus terribles persécutions finira par diriger le monde vers sa rédemption en l'établissement de la souveraineté divine et sera source de bénédiction pour l'humanité entière. De nos jours il est déjà possible de voir clairement que la Thora descendue sur le mont Sinaï a relevé le niveau moral des sociétés humaines et toutes en ont tiré profit. Et force est aussi de constater la place centrale qu'Israël occupe sur la scène de l'histoire.

⁵³ Ovadia 1, 4.

On reste ébahi par la pertinence et l'actualité de propos tenus il y a des milliers d'années, qui se sont réalisés dans le passé et continuent à se réaliser étape après étape, sous nos yeux.

Plus encore faut-il prendre garde au fait que l'échelle dressée entre terre et ciel, c'est bel et bien le peuple d'Israël qui unifie les mondes, ceux d'en haut et ceux d'en bas, et ceci spécifiquement en terre d'Israël, ce que déjà la prophétie avait annoncé : « la terre sur laquelle tu reposes Je te la donnerai et à ta semence » et ainsi et de ce fait « se béniront en toi toutes les familles de la terre. »

Ceci est vrai aussi pour chaque personne individuelle, et nous devons aspirer à être effectivement solidement implantés sur la terre tout en élevant harmonieusement et merveilleusement notre tête vers le ciel.

Vayichla'h

= 1 =

Jacob et Israël

Au terme de la lutte avec l'ange, celui-ci a dit à Jacob que son nom a été changé de Jacob à Israël⁵⁴. Mais voilà que, malgré ce changement de nom, nous trouvons encore de nombreux passages où la Thora continue à l'appeler Jacob. Par contre, jamais Abraham n'est appelé autrement qu'Abraham après le changement de son nom lors de l'alliance de la circoncision⁵⁵. Plus encore, nos sages disent⁵⁶ que quiconque appelle Abraham « Abram » transgresse un commandement positif, ce qui n'est pas le cas pour qui appelle « Israël » du nom de « Jacob ».

Rabbi Hayyim ben Attar, dans son commentaire *Or Ha'hayyim*⁵⁷, explique que le nom d'une personne exprime son essence et que le changement de nom ne constitue pas un changement d'essence mais l'addition d'une dimension supplémentaire. Les noms « Jacob » et « Israël » sont différents et représentent des natures différentes, chacun d'eux correspondant à des temps et à des situations qui lui conviennent. Mais le nom « Abraham » contient aussi le nom « Abram » et il ne convient donc pas de diminuer l'envergure d'Abraham en le réduisant à « Abram » qui représente un degré de réalisation d'identité inférieur. Nos sages ont expliqué que le nom « Israël » a été donné à Jacob comme nom supplémentaire, indice d'une perfection. L'idéal serait de s'élever à ce niveau qui s'appelle « Israël » et que le nom « Jacob » lui soit subordonné.

⁵⁴ Genèse 32, 29.

⁵⁵ Genèse 17, 5.

⁵⁶ Bérakhot 13a.

⁵⁷ Genèse 35, 1.

Le rav A. I. Hacoheh Kook⁵⁸, explique qu'il existe en l'homme et dans le monde énormément de forces et d'énergies bonnes et mauvaises. Les forces mauvaises sont des énergies puissantes qui doivent nécessairement se réaliser en acte car autrement les forces bonnes aussi risqueraient de rester en puissance et il en résulterait un état de manque et de faiblesse du bien. Mais il est dangereux que ces forces se réalisent sans obstacle ni empêchement. Les forces mauvaises requièrent l'action de « Ya'aqov » dont la fonction est de s'agripper à elles et de les empêcher d'aller leur train sans restriction. C'est que signifie le verset concernant Jacob dont « la main agrippe le talon d'Ésaü », Ésaü représentant les forces mauvaises. Jacob n'empêche pas sa venue au monde mais le retient par le talon pour limiter sa marge de manœuvre. Les forces mauvaises étant rapetissées, les forces de Jacob les dominent et alors le monde atteint sa perfection et la dimension « Israël » peut apparaître. Mais au temps de l'exil, la lutte se poursuit entre les forces bonnes et les mauvaises. Au temps de la Délivrance, lorsqu'Israël sera souverain, les forces grossières se soumettront à celles du bien et celles-ci en orienteront les énergies vers ce qui est utile et bon. Les domaines matériels tels que la Défense, l'Économie, la Technologie, seront des vecteurs du dévoilement divin dans le monde. C'est là, dit le rav, le sens du verset prononcé par l'ange : « tu as lutté avec Dieu et hommes et tu en as été capable. » Le nom « Israël » montre que c'est lui le Prince qui gouverne et le responsable de l'ensemble des forces.

Mais, souligne le rav Kook, même dans la situation optimale, il est impossible d'annuler totalement la dimension « Jacob » car elle reste nécessaire au contrôle des forces matérielles afin qu'elles n'outrepassent pas les limites qui leur conviennent.

*

Puissions-nous tous – dans le domaine privé comme dans le domaine collectif – imposer leurs limites appropriées aux forces grossières et à nous élever afin de les mettre au service de Dieu.

⁵⁸ *'Eyn Aya*, Bérakhot I, § 172.

Vayichla'h

= 2 =

La lutte de Jacob

L'un des passages les plus étonnants de cette paracha est celui qui décrit la lutte nocturne – qui a duré jusqu'à l'aube – entre un personnage mystérieux et Jacob⁵⁹ :

« Jacob resta seul et un homme lutta avec lui jusqu'à l'aube. »

Bien des questions se posent au sujet de ce passage ! En voici quelques unes :

Le texte présente d'abord ce personnage comme un « homme », c'est-à-dire un être corporel, matériel. Or, au terme de la lutte, Jacob dit : « j'ai vu Elohim face à face » ! Qui était-ce donc ? Un être matériel ou spirituel ?

Quel était l'objet – l'enjeu – de cette lutte ?

Pourquoi a-t-elle eu lieu de nuit et s'est-elle terminée dès l'aube ?

Pourquoi le lutteur a-t-il blessé Jacob précisément au creux de la hanche ?

Pourquoi les enfants d'Israël se sont-ils vu interdire de manger le nerf sciatique en conséquence de cet épisode ?

Tout conflit, entre des individus comme entre des peuples, révèle un antagonisme profond qui précède la guerre ouverte. Un couple ne divorce pas tout d'un coup, comme éclate un coup de tonnerre dans un ciel sans nuage. Une grande tension a longtemps

⁵⁹ Genèse 32, 24-33.

régné, cris, disputes, etc. Les historiens tentent d'expliquer toutes les guerres en analysant les facteurs qui y ont conduit et décrivent de façon colorées les tensions et colères dans les relations entre les protagonistes dans les périodes qui les précèdent.

Si on y regarde de plus près, on s'aperçoit qu'il existe aussi des conflits entre des vérités rivales, entre des idéaux contradictoires ou des valeurs a priori incompatibles ; ceci, en plus de la lutte permanente entre la vérité et le mensonge. Ces conflits spirituels finissent par se traduire en conflits armés entre les partisans des deux bords.

Jacob revenant d'exil est sur le point de rencontrer Ésaü. Depuis de nombreuses années, celui-ci l'attend pour en découdre et se venger. C'est pourquoi l'ange tutélaire d'Ésaü – à savoir la dimension spirituelle dont il est la concrétisation terrestre – vient maintenant lutter avec Jacob.

Le 'Hizqouni écrit sur le verset 25, qu'il s'agit d'un ange d'apparence humaine. De même, rabbi David Qim'hi :

« Sont appelés ichim, "personnalités", les anges qui parlent aux hommes et leur apparaissent sous forme humaine, dans une vision ou à l'état de veille ... merveilleusement, [l'ange] s'est provisoirement revêtu de corporéité. »

Les commentateurs disent bien qu'il s'agissait de « l'ange d'Ésaü », la force spirituelle qui défend ses intérêts auprès du tribunal céleste. Rabbi Efraïm Lonschitz, l'auteur du *Kéli Yaqar*, explique qu'il s'agit de Samaël, ainsi appelé

« parce que son désir s'épuise à aveugler les yeux de l'homme afin de le rendre incapable d'exercer sa capacité de discernement, l'empêchant de pouvoir reconnaître la vérité et de contempler le visage de Dieu, etc. »

Il s'agit en ce sens du combat du penchant au mal et tout ce qu'il représente avec Jacob, afin de l'éloigner de Dieu.

Il n'est donc pas étonnant qu'après la victoire de Jacob sur l'ange d'Ésaü le combat terrestre entre Jacob et Ésaü se soit achevé de manière heureuse : si la victoire a déjà été acquise au niveau du principe originel, son expression concrète ne pose plus problème.

Le combat a pris place la nuit, car les soucis et les problèmes sont de nature nocturne et obscure. Le combat dure jusqu'au matin parce que la lumière dissipe les ombres et signale la victoire (R. David Qim'hi). Nous croyons – et nous le constatons de nos yeux, de notre temps – après toutes les guerres avec les peuples qui tentent de nous détruire, vient le temps du redressement, de la lumière et du salut.

L'ange constate qu'il perd la bataille, mais il cherche pourtant à blesser Jacob, si peu que ce soit, et il parvient à le toucher au creux de la hanche. Rabbi David Qim'hi y voit allusion au fait que sa fille Dina sera victime des appétits de Chekhem. Le *Kéli Yaqar* explique quant à lui que l'ange voulait empêcher Jacob de comprendre les secrets de la Thora qui sont comparés aux hanches qui soutiennent le corps. De même que les hanches sont cachées sous les vêtements, de même les secrets de la Thora sont cachés aux yeux indiscrets. Peut-être tous les malheurs qui ont frappé Israël au long des générations sont-ils déjà en germe dans cette blessure de Jacob, l'élu d'entre les Pères.

« Les enfants d'Israël se sont vu interdire de manger le nerf sciatique, ce qui est comme une amende "pour avoir laissé leur père aller seul alors même qu'ils étaient de puissants guerriers ; ils auraient dû l'attendre et lui venir en aide en cas de besoin. Ils ne lui ont pas fait escorte et il a de ce fait subi un dommage. Ceci devra leur servir dorénavant d'aide-mémoire afin d'être empressés à accomplir le devoir d'escorte." (Hizqouni) »

Ce commandement doit nous rappeler l'obligation de ne pas laisser quiconque d'Israël se débattre moralement ou physiquement seul faces aux difficultés qui l'assaillent.

Il reste encore à dire que l'interdiction de la consommation du nerf sciatique nous rappelle le combat avec « l'ange d'Ésaü » ; nous devons garder présent à l'esprit que nos guerres avec nos ennemis ne sont pas de simples conflits terre-à-terre : leurs enjeux concernent la destinée d'Israël telle que prescrite par la Thora et nous devons donc mettre tous nos efforts à réaliser le projet que Dieu nous a confié et qu'Il nous vienne en aide pour le faire triompher.

Vayichla'h

= 3 =

Notre combat avec ceux de Yichmael et ceux d'Edom

La paracha de Vayichla'h voit la fin du long conflit entre Ésaü et Jacob, dont l'apogée a été le face à face de Jacob avec l'ange tutélaire d'Ésaü, suivi de la rencontre conciliante des deux frères.

Le conflit avait commencé alors qu'ils étaient encore dans le sein de leur mère, ainsi que la Thora le décrit : « *les enfants se culbutaient en son sein* », ce que Rachi commente en disant : « ils se coursaient l'un l'autre, se disputant l'héritage des deux mondes. »

Vint ensuite, la transaction concernant l'aînesse et la dispute au sujet des bénédictions d'Isaac. Il s'est avéré *a posteriori* que le processus divin indiquait clairement que c'était Jacob qui avait été choisi pour être le successeur d'Isaac et de Rivqa.

Contrairement à la lutte de Jacob et d'Ésaü, celle d'Isaac et de Yichmaël avait été beaucoup plus aisée. Yichmaël n'était pas le fils de Sarah, l'épouse d'Abraham et la maîtresse de maison, mais celui de Hagar, la servante de Sarah. Sarah elle-même avait décidé que Yichmaël n'était pas digne d'être l'héritier d'Abraham et elle a ordonné à Abraham :

« *Chasse cette servante et son fils, car il n'héritera pas, le fils de cette servante, avec mon fils, avec Isaac.* »

Et de fait, Abraham a chassé Hagar et Yichmaël de sa maison. La Thora ne nous présente aucun autre face à face belliqueux entre Isaac et Yichmaël. Les versets décrivant la fin de la vie d'Abraham disent :

« *Et Abraham donna tout ce qu'il possédait à Isaac, et aux fils des concubines qu'Abraham avait eues, Abraham*

donna des cadeaux et il les éloigna d'Isaac son fils. »

Le Talmud raconte⁶⁰ :

« Nos maîtres ont enseigné : les descendants de Yichmaël et ceux de Qétoura ont cité Israël à comparaître devant le tribunal d'Alexandre de Macédoine. Ils lui dirent : le pays de Canaan est à vous et à nous... Guéviha ben Passissa leur répondit : il est écrit qu'« Abraham donna tout ce qu'il possédait à Isaac, et aux fils des concubines qu'Abraham avait eues, Abraham donna des cadeaux. » Le père qui a partagé ses biens de son vivant entre ses enfants et les a écartés les uns des autres, ceux-ci peuvent-ils avoir des réclamations les uns vis-à-vis des autres ? »

La contestation avec Yichmaël et les autres enfants d'Abraham a donc été réglée en faveur d'Isaac sans équivoque.

Rabbénou Nissim de Gérone explique⁶¹ :

« C'est de cette manière qu'il faut comprendre l'exégèse de nos maîtres⁶² selon laquelle l'expression "une nation l'emportera sur l'autre"⁶³ et l'expression "Je vais être comblée, puisqu'elle est ruinée"⁶⁴ signifie qu'elles ne peuvent être semblables en leur grandeur, mais que si l'une est comblée, l'autre doit être ruinée. Et la question qui se pose est de savoir pourquoi d'entre toutes les nations il faut qu'il en soit ainsi d'Edom ? [...] Et la raison en est que du fait qu'il ne convient à aucune nation d'être jalouse de Jacob, il lui est possible d'exercer une grande domination sans dominer Israël. Car la domination des nations qui s'exerce en leurs pays et leur aire linguistique ne gêne en rien Israël, n'ayant rien qui les oppose, mais Ésaü, dès qu'il en a le pouvoir, son cœur s'enorgueillit à

⁶⁰ Sanhédrin 91a.

⁶¹ *Drachot Haran*, 2ème dissertation.

⁶² Méguila 6a.

⁶³ Genèse 25, 23.

⁶⁴ Ézéchiél 26, 2.

l'idée de s'élever au-dessus de son frère, car il est l'aîné et en son partage il s'affirme être lui aussi prétendant au trône, car nous avons tous un même père... c'est ce qui rend inéluctable qu'Ésaü s'élève parmi les nations si ce n'est au temps où Jacob et sa descendance accèdent à la royauté. »

En d'autres termes, aucune nation n'a de contestation à l'égard d'Israël et rien n'empêche donc qu'elles exercent leur souveraineté en parallèle d'Israël, sauf Edom parce que ce dernier se considère digne de la royauté et voit en Israël un rival.

« *La geste des pères signifie pour les fils.* » Les racines du conflit entre Israël et les autres nations s'enracinent dans les événements bibliques et « il n'y a rien de nouveau sous le soleil ». Mais voilà, apparemment, aujourd'hui, les choses ont changé. Notre combat pour notre existence dans notre pays, Eretz-Israël, c'est à Yichmaël qu'il nous oppose, alors qu'on « s'arrange » avec les Enfants d'Edom. Ce qui est incompatible avec le modèle exposé ci-dessus.

Mais de fait, il faut envisager les choses sous un autre angle. Entre Isaac et Yichmaël, il n'y avait pas de véritable différend. En effet, Yichmaël avait été chassé de la maison d'Abraham du vivant de celui-ci et il n'y a pas de contestation à ce sujet. Les descendants de Yichmaël continuent de nos jours à harceler le peuple d'Israël, mais il n'y a pas de conflit culturel entre nous. On ne voit pas de Juifs s'assimiler à la culture islamique ni être influencés par sa conception du monde. Par contre, le véritable conflit culturel, c'est entre Israël et Edom – la culture occidentale – qu'il se joue. Celle-ci, pour notre malheur, s'infiltré en nous de mille manières et exerce son influence sur nous. Dans le monde entier, de nombreux Juifs sont très attachés à la culture européenne et américaine et s'éloignent de leur culture propre, de la lumière de la Thora et des *mitzvot* qui sont supposées apporter la lumière de Dieu dans le monde. Cette lutte peut être occultée et clandestine, mais elle est en vérité bien plus grave et plus dangereuse que celle qui nous oppose aux Enfants de Yichmaël. Il s'agit de la lutte essentielle pour la sauvegarde de l'identité, pas pour

l'existence et l'on sait qu'en fin de compte c'est par la force de l'esprit qu'on l'emporte.

Nous sommes assurés de ce que la prophétie d'Obadia se réalisera :

« Les messies monteront sur la montagne de Sion pour juger la montagne d'Ésaü et la souveraineté reviendra à Dieu. »

Vayéchev

= 1 =

Les origines du roi David et la Délivrance en notre temps

La paracha de Vayéchev contient le récit mouvementé des faits et gestes de Tamar et de Yéhouda qui aboutit à la naissance de deux jumeaux, Peretz et Zera'h. Peretz est l'ancêtre de Boaz qui, au terme d'une aventure pour le moins étonnante, finira par épouser Ruth la Moabite. Elle-même est la descendante de Moab, le fils que Loth eut avec sa fille aînée après la destruction de Sodome et de Gomorrhe. De cette union de Boaz et de Ruth est issue la lignée royale qui aboutira à la naissance du Roi David.

Une question évidente brûle les lèvres : pourquoi la lignée royale et messianique procède-t-elle en fin de compte d'une telle série d'unions pour le moins problématiques.

Dans un registre tout autre et qui entretient pourtant avec le sujet précédent une corrélation certaine, on est en droit de se demander pourquoi les événements de caractère clairement messianique que nous vivons de notre temps – le retour à Sion, l'établissement de l'État après une parenthèse d'exil de deux mille ans, et tout ce qui se rattache à ces deux manifestations de la Providence – pourquoi tout cela est le fait de personnes qui n'ont avec la tradition juive et la pratique de la Thora qu'un lien plutôt lâche. Ceci au point que des rabbins considérés par de très nombreux fidèles comme des « grands » de la génération préfèrent se tenir à l'écart et ne pas prendre part à cette œuvre grandiose.

Le rav Issakhar Chlomo Teichtel, auteur d'un livre phénoménal écrit pendant la Choa, *Em Habanim Semé'ha*, écrit⁶⁵ :

⁶⁵ 11, 13.

« Or, il est clairement attesté dans les ouvrages des Maîtres de la Qabbala que lorsque Hachem béni soit-il veut réaliser en Son monde quelque chose de grand, qui touche aux êtres d'en haut dans les cieux des cieux et aux êtres d'en bas sur cette terre, Il enveloppe cette chose en toutes sortes d'enveloppes, et même par des moyens peu reluisants ou même franchement laids, de sorte que les forces adverses et accusatrices ne se rendent pas compte de ce qui se passe et ne se mêlent pas de l'empêcher. Si ces choses se faisaient à visage découvert, l'accusateur clamerait sans cesse son réquisitoire et la midat hadîn, la justice stricte et rigoureuse se mettrait en travers de la réalisation de l'œuvre. »

Que signifie ce réquisitoire de la *midat hadîn*? Si ce qui se passe est une bonne chose, pourquoi cela ne peut-il se faire facilement ?

Prenons un exemple : imaginons un récipient d'une certaine contenance. Si on y verse un liquide d'un volume supérieur à sa capacité, il débordera ; s'il est trop fragile, dans certains cas il pourrait même se briser. Dans un registre un peu différent, un enseignant qui doit former un élève débutant ne peut pas le noyer d'un coup sous l'avalanche de ses connaissances. Il doit élever l'élève progressivement et pour ce faire il doit lui-même réduire sa propre envergure.

Il existe dans le monde des forces positives et des forces négatives. Les processus historiques importants pour le peuple d'Israël et pour le monde entier, la Providence divine ne peut pas se manifester dans toute sa puissance car le monde ne serait pas capable de le supporter. L'intervention divine doit donc être voilée, recouverte de toute sorte d'écrans, au travers d'un grand nombre de processus, de sorte que cela n'apparaisse pas de façon évidente pour ce que c'est : les péripéties de la Délivrance. Mais en ce cas, c'est à ce point voilé que même des maîtres d'Israël dignes de ce nom ont considéré ces péripéties comme négatives, parce que les choses ne se passaient pas de la manière qu'eux avaient prévue. Ainsi, le processus

se poursuit, se développe tout doucement, et se dirige vers l'objectif final sans éveiller une trop grande opposition.

C'est de cette manière encore que le rav Teichtel⁶⁶, explique l'échec de Don Yossef Nassi⁶⁷ qui a tenté d'œuvrer pour la restauration du pays d'Israël : c'est précisément parce qu'il était craignant Dieu ! Donnons-lui la parole :

« C'est pour cela que la Providence en sa profonde Sagesse a suscité un homme qui viendrait avec un tel projet, de racheter des terres de notre saint pays et de la bâtir, un homme incapable de reconnaître sa droite de sa gauche lorsqu'il s'agit de s'orienter dans le monde de la Thora et des mitzvoth... »

Il est important de signaler que nous ne comprenons pas vraiment les calculs divins et que nous ne prétendons pas savoir pourquoi les événements se produisent de telle manière et non de telle autre. Nous devons toujours manifester notre gratitude et reconnaître les formidables bienfaits dont Il nous gratifie et de prendre garde – à Dieu ne plaise – de ne pas ternir le bien qu'Il nous fait et à ne pas nous en détourner, et même si les événements ne répondent pas exactement à notre humaine attente.

⁶⁶ *Em Habanim Semé'ha*, II, 11.

⁶⁷ Don Joseph Nassi, duc de Naxos, 1505-1579. Pour plus de détails sur cette aventure extraordinaire, voir : http://www.fr.chabad.org/library/article_cdo/aid/1481886/jewish/Don-Joseph-Nassi-Duc-De-Naxos.htm.

Vayéchev

= 2 =

La lumière du Messie

La paracha de Vayechev est pleine de « problèmes » : la vente de Joseph par ses frères, l'histoire de Yéhouda et de Tamar⁶⁸, l'affaire de Joseph avec la femme de Putiphar et son emprisonnement... le lecteur ne peut que rester quelque peu ébahi : la famille de Jacob semble aller bien mal et tout semble aussi indiquer que les choses ne peuvent qu'empirer encore.

Il n'y a donc pas d'alternative à un examen scrupuleux qui nous permette de comprendre le sens de tous ces événements scabreux. Commençons par le midrach *Béréchit Rabba* 85, 1 :

« Il arriva en ce temps là⁶⁹... – rabbi Chmouel bar Nahman commence par dire : “Car Je connais les pensées...”⁷⁰ ; les tribus⁷¹ étaient occupées à la vente de Joseph, Joseph se préoccupait de sa pénitence⁷², Réouven se préoccupait de sa pénitence, Jacob se préoccupait de sa pénitence, Yéhouda se préoccupait de prendre femme et le Saint béni soit-Il s'occupait de créer la lumière du Messie »

⁶⁸ Il s'agit d'un épisode difficile de la paracha. Tamar est d'abord l'épouse du fils aîné de Yéhouda dont la mauvaise conduite fut sanctionnée par Dieu et il mourut sans enfants. Conformément aux règles du *lévirat*, son frère cadet l'épousa à son tour mais, ne voulant pas lui donner d'enfant, il détruisit sa propre semence et mourut à son tour. Yéhouda, refuse de marier son dernier fils à Tamar. Celle-ci se déguisera en prostituée et attirera son beau-père et de sa relation avec lui naîtra Peretz, ancêtre du roi David et du Messie.

⁶⁹ Genèse 38, 1.

⁷⁰ Jérémie 29, 11.

⁷¹ C'est-à-dire les fils de Jacob, appelés à devenir les pères des tribus d'Israël et que la tradition désigne déjà comme tels. À ce moment là, ce sont eux les tribus d'Israël.

⁷² Littéralement « son silice et son jeûne ».

Le midrach affirme donc que derrière tous ces événements problématiques se cache l'apparition du Messie ; le salut germerait du dedans des problèmes les plus difficiles. Nous savons bien, en effet, que l'union de Yéhouda et de Tamar engendre la lignée messianique d'où émergera la roi David ; nous savons aussi que grâce à la descente forcée de Joseph en Égypte la famille de Jacob sera sauvée de la famine. Le rav Tzvi Yéhouda Kook ajoute à cela une dimension supplémentaire⁷³ :

« Pour que puisse émerger l'unité absolue de l'ensemble, il faut d'abord que soit soulignée dans toute sa force la spécificité unique de chaque tribu, avec toutes les complications terribles que cela comporte ; c'est de là que finalement germe la lumière du Messie. »

Après le récit de la vente de Joseph, Yéhouda nous a enseigné le processus de la *téchouva* authentique. Et de Joseph – que la tradition nomme Joseph le Juste – nous avons appris que même là où règne l'impureté, il faut savoir résister avec vaillance aux tentations et aux séductions.

Nous assistons là à un phénomène extraordinaire, un phénomène dont les Sages eux-mêmes se sont étonnés, bien qu'ils se soient exprimés à mots couverts⁷⁴ :

« ...pourquoi les chèvres (généralement noires) marchent-elles en tête du troupeau et les brebis (généralement blanches) derrière ? Il lui dit : c'est conforme à l'ordre du monde ; depuis le temps de la création, l'obscurité précède la lumière. »

Ce phénomène se manifeste dans diverses situations physiques : la graine commence par pourrir dans la terre où elle est semée et ce n'est qu'ensuite germera, lancera ses racines et percera la surface du sol vers la lumière. La femme en couches traverse une période de douleurs intenses jusqu'au moment où son visage s'illumine de

⁷³ *Entretiens sur la Genèse, page 329.*

⁷⁴ *Chabbat 77b.*

bonheur lorsqu'elle tient son nouveau-né dans ses bras. Les événements historiques répondent aux mêmes lois – et en particuliers ceux qui concernent l'histoire du Salut d'Israël. C'est du dedans de l'obscurité que naît la lumière et, comme le dit le Zohar⁷⁵ : « il n'y a de lumière vraie que celle qui procède de l'obscurité. »

Et c'est tout naturellement que la question monte aux lèvres : pourquoi faut-il qu'il en soit ainsi ?

Rabbi Mochè Hayyim Luzzatto s'étend sur la question de la Délivrance et des problèmes de bien et mal dans son ouvrage *Da'at Tévousnoth* ; nous présentons ici deux de ses explications :

a) « Car voici que, même lorsqu'il [le mal] s'accroît et l'emporte encore, de cela aussi procède un bien, car c'est cela l'obscurité du sein de laquelle la lumière authentique sera reconnue »⁷⁶. C'est-à-dire que c'est l'obscurité de la nuit qui nous permet d'apprécier la valeur de la lumière du jour. Si la guéoula était l'état naturel du monde, ni Israël ni le reste du monde ne sauraient en reconnaître la grandeur ni l'importance.

b) L'existence du mal permet à l'individu et à la nation de choisir le bien et d'être ainsi des associés actifs du processus de la Délivrance⁷⁷. »

Ce sujet est certes fort complexe et constitue même un des fondements de la foi. Il y aurait certes encore beaucoup à dire à ce sujet. En ce qui nous concerne, nous devons prendre garde à ne pas désespérer dans les moments difficiles, tant dans la vie privée que dans la vie publique. Nous sommes convaincus que c'est précisément du dedans du mal et de l'obscurité que percera victorieusement une vive lumière – puisse cela être bientôt et de nos jours, amen !

⁷⁵ III [Tetzavé] page 184a.

⁷⁶ Éd. Friedlander, vol. I, page 104.

⁷⁷ *Ibid.*, chapitre 40.

Miqetz

= 1 =

Le Nil, assurance tous risques ?

« Pharaon rêve et le voici debout sur le canal »⁷⁸

Rachi :

« Sur le canal : Seul le Nil est ainsi nommé, parce que le pays est sillonné de nombreux canaux artificiels dans lesquels se répandent les eaux du Nil à des fins d'irrigation, et ce parce que les pluies ne sont pas aussi régulières en Égypte que dans les autres pays. »

Le mot *yéor* du texte – habituellement traduit par « fleuve » – signifie littéralement « un canal ». Pourquoi, décrivant le rêve de Pharaon, la Thora dit-elle « le canal » alors que le pays en est sillonné ? N'importe lequel aurait pu faire l'affaire ! Non, répond Rachi. La Thora veut nous dire qu'il s'agit du Nil et qu'il est appelé « le canal » parce que c'est lui qui les emplit tous. Mais au-delà de l'aspect concret et technique de la question, en quoi cela est-il important de le savoir, pour que la Thora le souligne ?

Zacharie, dans une prophétie concernant les temps messianiques, annonce⁷⁹ :

« Et celle des familles de la terre qui n'irait pas à Jérusalem pour se prosterner devant le Roi, Hachem-Cébaot, ce n'est pas sur elles que sera la pluie. Et si la famille d'Égypte ne monte pas et ne vient pas, pas sur elles... »

⁷⁸ Genèse 41, 1.

⁷⁹ 14, 17-18.

Toutes les nations auront obligation de monter au temple de Jérusalem pour célébrer la fête de Soucoth, pour Lui rendre grâce pour les bontés du passé et prier pour la pluie à venir. L'Égypte pourrait se croire dispensée, ne dépendant pas des bontés de Dieu puisque la crue du Nil lui assure la fertilité des terres. Elle aussi, répond le prophète, doit accomplir ce pèlerinage à Jérusalem, sinon elle sera elle aussi privée de l'abondance attendue.

L'auteur du *'Hazon Yé'hezqeel*, explique dans son commentaire sur la Tossefta⁸⁰ :

« Si la famille d'Égypte ne monte pas – parce qu'elle n'a pas besoin de la pluie, puisqu'elle arrose ses terres grâce aux eaux qui montent des canaux et des bassins alimentés par le Nil et qu'elle peut s'imaginer être à l'abri de son pouvoir, disant : "Mon fleuve est pour moi, et c'est moi qui l'ai fait", je ne dépends du bon vouloir de personne ! Pas sur eux (sur les canaux) – et si elle ne monte pas, le Nil n'abreuvera pas son réseau de canaux.

Déjà maintenant, dans notre paracha, Hachem veut faire prendre conscience de cela à Pharaon, alors que nous n'en sommes encore qu'au tout début du processus : sache donc, Pharaon, que tu ne réussiras pas dans le monde par ta seule puissance. Pour diriger et gérer une puissance mondiale, tu dois prendre en compte la puissance divine suprême du Créateur des mondes.

Et en effet, dans la suite de la paracha, Joseph seul parvient à déchiffrer le rêve de Pharaon de manière qui le satisfasse. Il y parvient grâce à l'inspiration divine, comme il le dit lui-même à Pharaon : « Pas moi ! C'est Dieu qui révélera la paix de Pharaon. » Et Rachi d'ajouter : « la sagesse ne vient pas de moi ; c'est Dieu qui révélera par ma bouche la paix⁸¹ de Pharaon. »

L'Égypte, la superpuissance mondiale de ce temps-là, était fondée sur le principe de la toute-puissance des forces de la nature,

⁸⁰ Soucca, chap. 3 *in fine*.

⁸¹ C'est-à-dire la destinée. Cette « paix » n'est pas forcément paisible.

forces de la nature qu'il est au pouvoir de l'homme de maîtriser, soit par les sciences et les techniques, soit par l'art de la magie. Point besoin d'une Providence divine pour cela.

La famille de Jacob devra prochainement arriver en Égypte afin que se réalise le dessein de Dieu et que Son Nom y soit connu. Viendra le jour où Dieu le fera savoir à Pharaon⁸² : « afin que tu saches qu'il n'y a pas mon pareil dans toute la terre ! »

Dès le début du processus, donc, Dieu le dévoile à Pharaon. Il le montre en son rêve debout sur « le canal » ; une famine va s'abattre sur le pays malgré le Nil. Il faudra la sagesse divine répandue sur Joseph pour que l'explication soit entendue, que les sages et les mages de l'Égypte n'aient pas su donner. Et viendra aussi le jour où Pharaon reconnaîtra⁸³ : « C'est Dieu qui est le Juste et moi et mon peuple sommes les coupables. »

Nous-mêmes pouvons avoir parfois le sentiment illusoire de tenir notre avenir entre nos mains grâce à notre situation, aux précautions prises, aux polices d'assurance de toutes sortes que nous avons souscrites. De temps à autres, Dieu, par toutes sortes d'incidents qui grippent les rouages de cette machine que nous avons crue si parfaite, nous rappelle que c'est une grave erreur. Nous devons certes prendre en ce qui nous concerne toutes les précautions souhaitables, tout en sachant pourtant que nos vies ne dépendent en fin de compte que de la grâce de Dieu.

⁸² Chemot 9, 14.

⁸³ Chemot 9, 27.

Miqetz

= 2 =

La royauté de Joseph et l'effort de vertu

Joseph est à peine tiré de la fosse où la vindicte de la femme de Putiphar l'avait fait jeter que le voici élevé à la dignité de souverain maître de l'Égypte, obtenant des honneurs royaux. Les Maîtres du Talmud expliquent dans un midrach que Joseph s'est acquis cette grande récompense justement parce qu'il s'est montré capable de résister à la séduction de la femme de Putiphar.

« Rabbi Chimon ben Gamliel a enseigné : Joseph s'est vu donné de ce qui était à lui. Sa bouche n'a pas donné des baisers indignes – "à ta bouche toute chose obéira". Son corps a refusé tout contact indigne – "il le revêtit d'habits de lin". Son cou ne s'est pas incliné indignement – « il mit à son cou le collier d'or". Ses mains n'ont pas donné de caresses indignes – "le roi retira sa bague de sa main et l'a mise sur la main de Joseph". Ses pieds n'ont pas commis de faux pas – qu'ils viennent et chevauchent le char "il le fit chevaucher sur le second char après le sien..." »⁸⁴

Cet enseignement répond au principe dit « mesure pour mesure ». Parce que Joseph a su dominer ses instincts, il a obtenu une rétribution à la mesure de son effort. Mais tel quel cet énoncé reste formel ; il reste à comprendre le rapport réel de ces éléments les uns avec les autres. Pourquoi la résistance au désir adultère octroie-t-elle en récompense la dignité royale ?

Le *Sfat Emeth*⁸⁵ explique : celui qui règne sur ses désirs et les domine, c'est-à-dire qu'il règne sur son humaine nature, est

⁸⁴ Béréchit Rabba 90, 3.

⁸⁵ Rabbi Yéhouda Aryé Leib Alter, 1847-1905, 3^{ème} Rabbi de Gour.

effectivement digne et capable de régner. C'est pourquoi c'est la rétribution qui convenait le mieux à Joseph.

« Car lorsque l'homme se soumet comme il faut à Dieu, il s'ensuit alors comme de soi que la nature et la création se soumettent à lui ; puisque lui se soumet, tout se soumettant à lui, c'est à Dieu qu'ils se soumettent et tel est le vœu ardent de toutes les créatures et de la nature elle-même. »⁸⁶

Cette idée apparaît déjà chez rabbi Yéhouda Halévi dans sa description du 'hassid, l'homme de piété⁸⁷ :

« L'homme pieux, c'est lui le chef, obéi par ses sens et ses facultés psychiques et corporelles. Il les gouverne comme on gouverne une cité, comme il est dit⁸⁸ : "gouverner son souffle vaut mieux que conquérir une ville." Il est l'homme digne d'exercer le pouvoir car s'il était à la tête d'une cité, il y agirait avec justice comme il le fait envers son corps et son âme. En effet, il retient ses forces concupiscentes, les empêchant d'outrepasser leurs limites, après qu'il leur a donné leur part et leur a fourni tout ce qui satisfait leurs justes besoins : de la nourriture avec mesure, de la boisson avec modération, le bain et ses apprêts – comme il se doit. Il retient de même les forces colériques qui visent à mettre son pouvoir à nu, après qu'il leur a aussi donné leur dû, leur ayant donné leur part de victoires selon ce qui est nécessaire dans les controverses scientifiques et doctrinales, et aussi dans les remontrances adressées aux hommes mauvais. Et même aux sens il leur sonne leur part dans la mesure où le profit lui en reviendra : de même qu'il se sert de ses mains, de ses pieds et de sa langue pour les seuls besoins indispensables et seulement par choix et pour ce qui est utile, de même fera-t-il pour l'ouïe et la vue (et au sens commun qui leur fait suite). Ainsi fera-t-il des fonctions imaginative, estimative, cognitive et de la mémoire et enfin de

⁸⁶ *Sfat Emeth* sur Miqetz, 5632-1871.

⁸⁷ *Kouzari* III, 2 et suiv. Cf. *Le Kuzari*, Ed. Verdier, pages 92 et suiv.

⁸⁸ Proverbes 16, 32.

la volonté qui se sert de toutes celles-ci, alors qu'elle-même se trouve sous le contrôle de l'intellect et qu'elle le sert. »

Joseph le Juste et l'homme pieux que décrit rabbi Yéhouda Halévi sont pénétrés du respect des valeurs⁸⁹ qui leur permet de se conduire ainsi. La fête de Hanouca, on le sait, est célébrée au temps de la victoire de la tradition orale de la Thora sur la culture grecque ; la différence significative qui les sépare tient à ce que la culture grecque est d'essence humaniste alors que la tradition orale tire sa source de la Révélation du Sinai. Elle est d'origine divine et c'est pourquoi la condition première de son étude est la reconnaissance de Dieu en tant que *donneur* de la Thora et le respect des valeurs qu'elle dévoile. Le Talmud, en la personne de Rabba bar Rav Houna, l'énonce clairement⁹⁰ :

« Tout homme ayant acquis connaissance de Thora mais dénué du respect de ses valeurs est semblable à un trésorier auquel on aurait confié les clés du coffre mais pas celles de la porte d'entrée. Comment pourrait-il y accéder ? »

Ce qui mène le *Sfat Emeth* à préciser⁹¹ que la *mitzva* est de placer le chandelier à la porte d'entrée de la maison à l'extérieur, en guise de clés externes :

« C'est aussi la protection dans les affaires de ce monde car grâce au respect des valeurs célestes le centre profond de l'intériorité est mis à l'abri afin que l'amour et la volonté ne se propagent pas aux affaires de ce monde. »

⁸⁹ Littéralement *yireat chamayim*, expression habituellement traduites par « crainte des cieux » qu'il importe de ne pas confondre avec la crainte de Dieu. (NdT)

⁹⁰ Chabbat 30a-b.

⁹¹ *Sfat Emeth* sur Miqetz, 5631-1870.

Miqetz

= 3 =

« Coupables nous sommes pour notre frère »

Une lourde famine pèse sur le pays de Canaan. Les frères de Joseph descendent en Égypte pour en rapporter de quoi nourrir leurs familles et se heurtent à toute une série d'investigations concernant leur identité. On les accuse d'espionnage ; ils sont emprisonnés durant trois jours et, finalement, le potentat (c'est-à-dire Joseph) décide de laisser l'un d'entre eux en prison jusqu'à ce qu'ils reviennent avec Benjamin. Lorsque les frères entendent ce verdict, ils se disent les uns aux autres⁹² :

« Mais nous sommes bien coupables au sujet de notre frère ; nous avons vu sa détresse lorsqu'il nous suppliait et que nous ne l'avons pas écouté. C'est pour cela que nous advient maintenant ce malheur ! »

Et le lecteur de s'étonner : quel rapport les frères voient-ils entre leur déboires actuels et la vente de Joseph qui a eu lieu bien des années auparavant ?

Rabbi David Qim'hi, dit « le Radaq », s'étend sur l'explication de ce passage et répond ainsi :

« Les frères comprennent que les vicissitudes auxquelles ils se heurtent à présent sont dues à la vente de Joseph "car Joseph leur pose des questions qu'il ne pose à nul autre venu quérir du blé" ; ils perçoivent que tout ce qui leur arrive est totalement illogique et ne peut être expliqué selon les catégories rationnelles habituelles. Ils ne peuvent le rattacher qu'au hasard le plus fortuit ou y voir au contraire l'œuvre de la

⁹² Genèse 42, 21.

Providence qui leur délivre un message d'origine divine. »

Le Radaq poursuit en expliquant que les frères en déduisent que

« cela ne peut être dû qu'à une grave faute dont ils s'étaient rendus coupables, qui ne peut être que la vente de Joseph leur frère. »

Et il conclut :

« Nous apprenons de cette histoire que lorsque surviennent des malheurs, il convient que l'homme examine sa conduite et vérifie quelle mauvaise action il a commise, qu'il la regrette et en fasse l'aveu devant Dieu et Lui en demande le pardon. »

Outre la reconnaissance de la Providence divine et l'examen de conscience, les frères commencent ici le processus du repentir concernant la vente de Joseph. Le stade de l'aveu de la faute est l'un des plus difficiles – et des plus décisifs – qui soient. Sans prise de conscience de la réalité de la faute, le repentir est impossible. Ainsi que l'écrit rabbi Mochè Hayyim Luzzatto⁹³ :

« Celui qui marche dans le monde sans se demander si sa voie est bonne ou mauvaise ressemble à l'aveugle qui chemine le long d'un fleuve. Le danger qu'il court est immense et il est plus proche de son malheur que de son salut. »

Par leur conduite, les frères de Joseph nous enseignent que la reconnaissance de la faute peut conduire l'homme à modifier son vouloir, et à amender sa conduite. Ainsi que l'écrit le rav Kook⁹⁴ :

« C'est à l'exacte mesure de la reconnaissance de ses fautes, que la lumière de la téchouva illumine de sa clarté l'âme de l'homme. Bien qu'apparemment il n'ait pas encore obtenu que le repentir persiste en son cœur et sa volonté, déjà sa

⁹³ *Le sentier de rectitude*, chap. 2, « De la vigilance », PUF, Points Sagesses, page 43.

⁹⁴ *Les lumières du Retour*, chapitre 15, §7, Albin Michel, « Présences du judaïsme », page 156.

lumière l'enveloppe, déjà elle est à l'œuvre pour en faire une créature neuve. Même ces choses qui empêchent le repentir perdent de leur nocivité... et il parvient enfin au stade suprême où tous les torts se trouvent redressés. »

Pour conclure, nous apprenons des frères de Joseph deux principes fondamentaux du service divin :

s'efforcer de percevoir les signes que la Providence nous adresse au travers des événements de l'existence.

parvenir à être conscients de nos comportements négatifs, préparant ainsi la voie au repentir.

Vayigach

= 1 =

« *Yéhouda s'avança vers lui* »

Le récit de la rencontre entre Joseph et ses frères a atteint son maximum d'intensité. La paracha précédente s'est achevée sur la catastrophe qui s'est abattue sur les frères de Joseph, et sur Yéhouda en particulier qui s'était porté garant de Benjamin : la coupe de Joseph qu'on les accusait d'avoir volée a été retrouvée dans les bagages de Benjamin. Les frères, solidaires, déclarent que les voici tous esclaves du maître de l'Égypte, mais celui-ci, grand seigneur, refuse. Non point, dit-il, celui chez qui la coupe a été trouvée restera ici, quant à vous, retournez en paix chez votre père...

Yéhouda assume ses responsabilités. S'étant porté garant de Benjamin devant son père, il s'avance vers le maître de l'Égypte et entreprend de le persuader de renoncer à Benjamin et de le libérer. Pour ce faire, il déroule devant lui l'histoire de la famille.

Le « pourquoi » de cette approche n'est pas très clair. En quoi ce récit est-il censé influencer sur ce haut personnage ? Yéhouda n'est pas censé savoir que c'est Joseph et que celui-ci ne pourra bientôt plus contrôler son émotion et se révélera à ses frères. Pour lui, il se tient devant un seigneur inflexiblement rigoureux – en quoi les affaires de famille de Jacob et de ses fils devraient-elles l'intéresser en quoi que ce soit ? Benjamin a été pris littéralement la main dans le sac, il doit en payer le prix ! Et il n'y a rien à ajouter. Alors à quoi bon ce plaidoyer-là ?

Le sens littéral du texte laisse entendre que Yéhouda cherche à obtenir l'impossible : il demande à se substituer à Benjamin. Il veut que Joseph accepte de le laisser prendre sur lui le poids de la faute et de laisser le petit frère retourner chez son père. Cette attitude

témoigne d'une remarquable grandeur d'âme, d'une ferme résolution à assumer les responsabilités et les engagements pris vis-à-vis de son père Jacob, de sa promesse de veiller à ce que Benjamin rentre indemne à la maison. Cette conduite poursuit l'éveil de conscience dont lui et ses frères ont déjà fait preuve lorsque, parlant entre eux, ils ont reconnu : « mais nous sommes bel et bien coupables pour notre frère dont nous avons vu la souffrance lorsqu'il nous suppliait et que nous ne l'avons pas écouté ; c'est pour cela que ce malheur nous survient maintenant. » Yéhouda et ses frères sont sur le chemin du repentir. Mais cela n'explique pas pourquoi Yéhouda pouvait espérer que le maître de l'Égypte pourrait être sensible à sa plaidoirie et ferait suite à sa demande.

Le *Sefath Emeth* (Premier exposé) explique le verset d'après les enseignements hassidiques : « Yéhouda s'avança vers lui » – il faut lire « vers Lui », vers Hachem qu'Il soit béni, et vers Joseph qui est de l'ordre de l'intériorité, de l'intimité. On sait en effet que l'attribut propre à Joseph est celui du Fondement qui fait allusion à la préservation de l'alliance de la circoncision, lieu de la relation intime de tout Juif avec son Dieu. « Yéhouda », chacun d'Israël, en tant qu'il rend grâce à Dieu pour chaque chose, grande ou petite, sachant que tout vient de Lui seul. En temps difficile, tout Juif, tout Yéhoudi, doit s'avancer vers Dieu.

C'est bien ce que fait Yéhouda ! Il se trouve dans une grande détresse. Il effectue un profond travail intérieur, comprend que tout vient de Dieu. Il se fait absolument humble, effaçant tout égoïsme personnel. Il comprend que bien qu'il soit, d'entre les frères, celui qu'ils se sont donné pour chef, le puissant, le guide, le royal souverain, il n'a aucun pouvoir sur ce qui se passe. Il se reconnaît comme totalement insignifiant devant Dieu, Créateur du monde et souveraine Providence de l'histoire des hommes. Il s'avance donc vers Joseph, le point central de l'intimité ultime de chaque Juif, sans orgueil et sans prétextes. Il rejoue pour soi – mais devant lui – toute la succession des événements et découvre à nouveau que tout s'est fait de par la volonté divine. Rien de nouveau en ses propos, il

souligne simplement l'intervention de la suprême volonté et lorsqu'il s'en est ainsi remis à elle, le résultat ne se fait pas attendre : « Joseph ne put se retenir davantage... »

Ceci est vrai pour quiconque se trouve dans la détresse ! Détresse morale, matérielle, médicale... un grand travail intérieur nous est demandé. Nous devons, bien sûr, faire tout ce qui est en notre pouvoir, tous les efforts qui dépendent de nous, tout en sachant que nous ne commandons pas aux événements. Nous devons – plus facile à dire qu'à faire – vivre authentiquement le fait que tout procède de Lui et après et qu'après nos efforts et nos prières, c'est la décision de Sa sagesse qui prévaudra.

Vayigach

= 2 =

« *Regardez vers la montagne d'où vous avez été extraits...*⁹⁵ »

La paracha relate l'émouvante rencontre de Joseph avec ses frères et leur réconciliation. Ensuite, ils prennent leur repas ensemble et Joseph leur donne à chacun des vêtements en cadeau, et à Benjamin il en donna cinq⁹⁶. La guémara s'étonne à ce sujet⁹⁷ : « est-il possible que ce juste trébuche sur quelque chose dont il a lui-même souffert ? » En effet, la haine de ses frères trouve son origine dans la jalousie provoquée par la préférence que Jacob a manifestée à Joseph par la tunique bigarrée qu'il lui avait faite. Rabbi Benjamin bar Yefet répond : « il lui a fait savoir par allusion qu'un fils (Mardochee) lui naîtrait qui sortirait de devant le roi revêtu de vêtements royaux. » Ce qui ne résout nullement la difficulté : en quoi cela répond-il à la question de la guémara ? La jalousie des frères à l'égard de Benjamin en serait-elle diminuée ? Le Gaon de Vilna dit quant à lui que la valeur des vêtements des frères était égale à celle des cinq habits de Benjamin, et il n'y avait donc là nulle jalousie mais seulement l'allusion. Il appuie son affirmation sur le fait que le mot vêtement, *'halifot* en hébreu, est écrit de façon plénière (חליפות) chez les frères et de façon défective (חליפות) chez Benjamin.

Quelques versets plus haut (verset 14) il est écrit : « *et il (Joseph) tomba sur les cous*⁹⁸ *de Benjamin son frère et il pleura et Benjamin pleura sur ses cous.* » La guémara, dans le passage cité ci-dessus, dit

⁹⁵ Isaïe 51, 1.

⁹⁶ Genèse 42, 22.

⁹⁷ Méguila 16a-b.

⁹⁸ Le mot « cou » est ici au pluriel dans le texte de la Thora. Sans ce pluriel, l'exégèse talmudique n'a pas de sens. (NdT)

aussi : « rabbi Eléazar enseigne que Joseph a pleuré sur les deux sanctuaires destinés à être situés sur le territoire de Benjamin et à être détruits et que Benjamin a pleuré sur le sanctuaire de Chilo appelé à être situé sur le territoire de Joseph et à être détruit. »

Ces deux *midrachim* talmudiques semblent incompréhensibles, du moins du point de vue de leur rapport au texte qu'ils sont supposés commenter. Comment, de la rencontre des deux frères, sommes-nous arrivés dans l'avenir si lointain à Mardochée, au sanctuaire et aux deux Temples ?

Les sages du Talmud nous enseignent ici un principe fondamental : les récits de la Thora ne sont pas des historiettes ou des anecdotes et il ne faut en aucun cas les lire comme telles. Lorsque nous lisons le long et pénible récit des péripéties advenues aux frères de Joseph, nous devons avoir présent à l'esprit qu'il ne s'agit pas seulement d'une histoire émouvante et larmoyante qui pourrait donner lieu à un péplum hollywoodien. En arrière-plan de la rencontre personnelle entre Joseph et Benjamin se tiennent deux figures centrales de l'identité du peuple d'Israël, à la manière de deux archétypes dont les actes sont chargés de sens comme un arbre fraîchement planté est déjà lourd du poids des fruits à venir.

Dans les plis du candide cadeau de Joseph à Benjamin, la descendance de celui-ci se profile déjà et en particulier Mardochée, appelé à diriger un jour le peuple d'Israël dans l'une des périodes les plus dures de son histoire. Il sera doué d'une exceptionnelle stature spirituelle et politique et d'une non moins exceptionnelle capacité de confiance en Dieu. Il sera le délégué du peuple sur la voie de son salut d'entre les griffes de Haman, le grand oppresseur d'Israël. De même, l'embrassade des frères qui ne se sont pas vus depuis tant d'années se cache un sublime et saint sanglot de la nation qui pleure la destruction de ses sanctuaires porteurs de la Présence divine, chacun des frères pleurant sur la part de l'autre. Ils savaient qu'ils ne vivaient pas seulement leurs vies privées individuelles mais se savaient parts intégrantes de la nation d'Israël.

Ce principal fondamental présent au regard de nos pères doit être également présent dans la manière dont nous nous voyons nous-mêmes. Il ne nous est pas permis de nous réduire à ne considérer que nous-mêmes. Nous devons nous voir comme appartenant à l'identité collective d'Israël qui enjambe et transcende les générations et nous devons être conscients de la manière dont notre conduite et nos actes influent sur la collectivité tout entière. Voici ce qu'écrit à ce sujet le rav Abraham Yitzhaq Hacoheh Kook⁹⁹ :

« L'homme doit toujours se dégager de ses cadres particuliers, lesquels remplissent tout son être, de sorte que toutes ses idées tournent toujours uniquement autour de sa destinée individuelle. Ceci fait chuter l'homme dans les profondeurs de la mesquine petitesse et les souffrances physiques et morales qui découlent de cela sont infinies. Au contraire, sa pensée et sa volonté, le fondement de ses idées, doivent toujours viser en toutes les dimensions les plus globales, du monde, de l'homme, d'Israël, de l'univers entier. Alors, même sa dimension personnelle particulière en sera parfumée, de la meilleure façon. »

⁹⁹ Orot Haqodech, III, page 147.

Vayigach

= 3 =

« *Il envoya Yéhouda en avant...* »

La Thora nous raconte que parmi les préparatifs de Jacob lors de sa descente en Égypte, « il envoya Yéhouda en avant chez Joseph, pour qu'il lui prépare l'entrée de Gochen¹⁰⁰ ». De quelle mission Jacob a-t-il chargé Yéhouda ? Quel en était le but ?

Les mots traduits ci-dessus par « pour qu'il lui prépare l'entrée » constituent déjà une interprétation par rapport au texte original. Celui-ci porte *léhoroth léfanav*, ce qui ne peut se traduire littéralement que par « pour enseigner devant lui » ou « pour instruire devant lui ». Ainsi traduit, le verset signifierait que Jacob a envoyé Yéhouda en avant, chargé d'une mission d'enseignement ou d'instruction dont le contenu n'est pas précisé. Rachi donne à ce sujet deux explications :

C'est d'après la première que la Bible du rabinat a donné sa traduction : « pour lui dégager un emplacement et donner des instructions quant à son installation. » Ce serait, selon Rachi, le sens obvie.

D'après le midrach, toutefois, l'objet des préparatifs serait plus précis : « établir une maison d'études d'où procéderait l'enseignement », afin que tout soit déjà prêt lors de l'arrivée de Jacob sur place.

Jacob sait que du petit groupe familial descendant en Égypte un peuple tout entier est appelé à naître – la nation d'Israël. Il est évident pour lui que pour préserver son existence, un lieu d'études est indispensable où il pourra étancher sa soif spirituelle.

¹⁰⁰ Genèse 46, 28, d'après la Bible du Rabinat français.

C'est l'occasion de nous étendre un peu sur l'importance capitale de l'étude de la Thora.

Le *Choul'han 'Aroukh* enseigne¹⁰¹ :

« Tout Juif a l'obligation d'étudier la Thora, qu'il soit pauvre ou riche, en bon état physique ou souffreteux, jeune ou très âgé ; même un pauvre mendiant au porte à porte, même une personne chargée de famille, tous doivent réserver du temps consacré à l'étude de la Thora de jour et de nuit, ainsi qu'il est dit : "tu la méditeras de jour et de nuit". »

L'étude de la Thora exerce une influence sur chacun en particulier et sur la collectivité tout entière.

L'influence particulière :

« Dieu a dit à Israël : Mes enfants, J'ai créé le penchant au mal et Je lui ai créé la Thora comme antidote. Si vous vous occupez de la Thora, vous ne serez pas livrés aux mains du penchant, mais si vous la délaissez, vous serez livrés entre ses mains¹⁰². »

Ce qui signifie que l'étude de la Thora a la propriété de sauver l'homme de l'emprise du penchant au mal ; de ce fait, il peut choisir librement la voie droite. L'étude de la Thora aide l'homme à choisir le bien et à orienter positivement ses penchants.

Rabbi Mochè Hayyim Luzzatto écrit¹⁰³ que de toutes les bonnes choses que Dieu dispense à Ses créatures, la plus élevée est destinée à ceux qui étudient la Thora. Il est inscrit dans les lois de la nature que quiconque s'occupe de la Thora, qu'il soit seulement capable d'en déchiffrer les lettres où qu'il pénètre au profond de ses secrets, atteint des degrés de perfection de plus en plus élevés et obtient de s'attacher à Dieu, Source de toutes les bénédictions.

L'influence collective :

¹⁰¹ *Yoré Déa* 246, 1.

¹⁰² *Qiddouchine*, 30b.

¹⁰³ *Derekh Hachem*, 4^{ème} partie, 2.

« Dieu a fait d'Israël le cœur du monde entier, et Israël est ainsi au milieu des nations comme le cœur parmi les membres... et Israël se conduit parmi les nations à la manière du cœur au milieu des membres »¹⁰⁴.

De même que le cœur dispense l'énergie aux membres, ainsi Israël diffuse le flux de leur vitalité aux nations. Le cœur est le plus sensible des membres (voir la-bas), c'est-à-dire que la bénédiction des nations dépend d'Israël. Rabbi Mochè Hayyim Luzzatto explique à ce propos que celui qui étudie en bénéficie non seulement lui-même pour sa propre destinée, et s'attache à Dieu, mais il contribue aussi à la rédemption du monde grâce à son étude de la Thora. Et le rav Kook ajoute¹⁰⁵ que grâce à l'étude de la Thora de chaque personne,

« nous contribuons au perfectionnement universel, le service du juste est renforcé grâce à nous et la méchanceté du méchant s'adoucit en quoi que ce soit, et des bouffées de repentir le saisissent ; même les animaux et les bêtes sauvages s'apaisent, et les créatures sur le point de nuire et d'abîmer se calment et s'adoucissent et se purifient, etc. »

L'étude de la Thora a donc la puissance d'influer tant sur l'individu que sur la collectivité et sur la création tout entière et c'est là une loi cosmique imprimée par le Créateur dans le fonctionnement de son monde.

Le midrach cité par Rachi formule, me semble-t-il, le sens profond du *pchat* : Yéhouda a été envoyé en avant à Gochen afin d'y fonder une maison d'étude, car ce n'est que grâce à la Thora, ce par quoi le monde subsiste, qu'il est possible de préparer le lieu où Israël envisage de s'établir.

¹⁰⁴ Zohar s/Pinhas, d'après le commentaire du Soulam (Rav Ashlag), 152-153.

¹⁰⁵ Lettres, 1^{ère} partie, lettre n° 301.

Vayé'hi

= 1 =

Malheur de la Galout

« Jacob vécut dans le pays d'Égypte dix sept ans ; et les jours de Jacob, les années de sa vie : sept ans et cent quarante années¹⁰⁶ »

La paracha de Vayé'hi diffère de toutes les autres *parachioth* de la Thora. Celles-ci sont en effet séparées les unes des autres par un espace de neuf lettres (paracha dite *stouma* – littéralement : « hermétique ») ou par un passage à la ligne (paracha dite *ptou'ha*). Mais aucun espace ne sépare la fin de la parachat Vayigach de la paracha Vayé'hi qui la suit. Qu'est-ce à dire ?

Rachi répond :

« parce que Jacob notre Père étant décédé, les yeux et le cœur d'Israël s'obscurcirent sous l'oppression, car c'est alors qu'ils commencèrent à les asservir. »

Il y a là apparemment quelque chose d'incompréhensible : Les Égyptiens oppriment les Hébreux et leur imposent des travaux harassants et ils ne s'en rendraient pas compte ? Et aussi, quel rapport entre la mort de Jacob et le fait qu'Israël ne prendrait pas conscience de l'oppression ? Et quel rapport entre le fait que « les yeux d'Israël s'obscurcissent » et que la paracha soit dite « hermétique » ?

Le *Sifté 'Hakhamim* souligne la précision donnée par Rachi : « car c'est alors qu'ils commencèrent à les asservir », à savoir qu'il ne s'agissait que du début d'un processus qui allait s'aggraver progressivement, comme le décrit la paracha de Chemot, et qu'à ce

¹⁰⁶ Genèse 47, 28.

stade on ne peut pas encore parler vraiment d'oppression et d'asservissement.

Rachi semble vouloir faire référence à l'asservissement à l'empire égyptien et à sa culture, à l'installation en terre étrangère avec l'idée qu'on pouvait mener une vie normale en dehors d'Eretz-Israël. C'est cela que signifie que les deux *parachioth*, Vayigach et Vaye'hi soit accolées l'une à l'autre sans espace intermédiaire. Les derniers mots de la paracha de Vayigach sont : « Israël s'établit donc dans le pays d'Égypte, dans la province de Gochèn ; ils en devinrent possesseurs, et s'y multiplièrent prodigieusement. » Les Hébreux s'installent en propriétaires en terre de Gochèn et ne s'y trouvent pas mal du tout ! Ils disposent de la *yéchiva* que Yéhouda y a fondée et ils y étudient la Thora, la tranquillité et la prospérité règnent dans le ghetto de Gochèn ainsi qu'un grand sentiment de sécurité : notre frère Joseph n'est-il pas le vice-roi d'Égypte ? Aussi longtemps que notre père Jacob est vivant – tous ont pleinement conscience d'être en exil, mais « Jacob notre Père étant décédé, les yeux et le cœur d'Israël s'obscurcirent sous l'oppression de l'asservissement ». On s'est à ce point habitué à la *galout* qu'on ne se rendait même plus compte de n'être plus libre. Qu'on ne vivait pas en son propre pays en toute liberté, mais qu'on était de fait soumis à une autre souveraineté. Il n'y a pas de blasphème plus grave que celui que provoque l'asservissement d'Israël à une autre nation. Comme le dit Ézéchiël, « arrivés chez les nations, ils ont blasphémé mon saint Nom par ce qu'on disait d'eux : ces gens sont le peuple de Dieu et ils ont quitté Son pays ! »

Rabbi Yéhouda Halévi formule dans son *Kouzar*¹⁰⁷ un argument analogue. Le sage juif décrit longuement les qualités d'Eretz-Israël et l'importance majeure d'y habiter au roi des Khazars, et celui-ci l'interpelle :

« Tu transgresses donc un commandement que t'impose ta Thora si tu n'y montes pas que tu n'y fais pas ta demeure ! »

¹⁰⁷ Livre Deux, §§20-24, Éditions Verdier, collection « les Dix Paroles », pp. 54-58.

Et le sage d'avouer :

« Tu as dévoilé ma honte, roi des Khazars ! »

et suit une critique acerbe de ceux qui n'ont pas répondu à l'appel d'Ezra et sont restés à Babel :

« Ils acquiescent à l'exil et à l'oppression, pourvu qu'on ne les prive pas de leurs institutions (synagogues, yéchivoth, centres communautaires, restaurants cachères...) et que leurs affaires prospèrent. »

Puissions-nous garder les yeux ouverts sur la réalité au lieu de les détourner de ce que nous refusons de voir – faut-il mettre les points sur les i ?

Vayé'hi

= 2 =

Joseph le juste

L'un des thèmes de notre paracha est la bénédiction de Jacob à ses fils avant sa mort.

Joseph bénéficie d'une abondance de bénédictions ; selon Rachi et le Midrach, une grande partie de ces bénédictions concernent la grande épreuve de la femme de Putiphar que Joseph a dû surmonter.

Le Talmud¹⁰⁸ dit :

« Il a retenu puissamment son arc »¹⁰⁹ – rabbi Yo'hanan a dit au nom de rabbi Méir : lorsque la femme de Putiphar a tenté de le séduire, et l'a saisi par son vêtement, la figure de son père lui est apparue à la fenêtre ; il lui a dit : Joseph, les noms de tes frères seront inscrits sur le ephod du grand prêtre, et toi aussi parmi eux. Veux-tu que ton nom en soit effacé ? Dans l'instant, il a dompté son instinct, etc. »

Deux facteurs ont donc contribué, selon le Talmud, pour permettre à Joseph de vaincre son instinct :

Il a vu la figure de son père – le souvenir du lien intrinsèque l'unissant à son père et à la tradition familiale ; Joseph avait en effet étudié la Thora avec son père dans sa jeunesse.

La rétribution de ses mérites – Joseph comprend que pour que sa descendance obtienne une pierre à son nom sur le *ephod*, il doit surmonter cette épreuve.

¹⁰⁸ Sota 36b.

¹⁰⁹ Genèse 49, 24.

En plus de la rétribution spirituelle déjà mentionnée, une rétribution matérielle était aussi promise à Joseph :

« Rabbi Chime'on ben Gamliel enseigne : Joseph a été rétribué de par ce qui est à lui :

Sa bouche n'a pas donné de baisers coupables : "par ta bouche toute chose sera exécutée."

Son corps qui n'a pas touché à la faute : "il le revêtit de vêtement d'apparat."

Son cou ne s'est pas penché pour fauter : "il plaça le collier d'or sur son cou."

Ses mains n'ont point fait de caresses fautives : "le roi ôta sa bague de sa main et la mit sur la main de Joseph."

Ses pieds n'ont pas fait de faux pas ! qu'ils viennent et montent en carrosse : "il le fit monter sur son second char." »

Ce midrach nous enseigne que celui qui surmonte ses instincts se voit aussi matériellement récompensé en ce monde. Il existe des jouissances physiques interdites en certaines circonstances et permises en d'autres. Se maîtriser pour ne pas transgresser la Thora doit s'accompagner de la conscience du fait que des plaisirs analogues ou similaires sont disponibles et constituent même parfois l'accomplissement d'une *mitzva* !

De même, durant l'épreuve elle-même, Joseph s'est expliqué quant aux raisons qui le retenaient de céder à la séduction de la femme de Putiphar. Il lui dit :

« mon maître ne me surveille en rien et tout ce qui est à lui, il me l'a confié ; nul ne m'est supérieur en cette maison et il ne m'a restreint en rien, sauf pour ce qui est de toi car tu es sa femme ; comment commettrais-je ce grand mal, me mettant en faute contre Dieu ! »

Joseph nous enseigne des raisons de ne pas fauter : la loyauté et la gratitude envers son employeur, dans les relations de l'homme à son prochain, et fidélité totale à Dieu.

En résumé, donc, la victoire de Joseph sur la séduction de la femme de Putiphar a appris aux générations suivantes comment résister à la tentation :

Il a vu la figure de son père : lien à la tradition des pères et à la Thora.

Son nom figurera sur une pierre du pectoral : rétribution spirituelle.

On lui a donné de ce qui lui appartenait : rétribution matérielle.

Tout ce qu'il possède, il me l'a confié : loyauté et droiture vis-à-vis de la société.

Et je serais en faute contre Dieu : respect de la Volonté d'En haut.

Vayé'hi

= 3 =

Le vice et la vertu

Dans la paracha de Vayé'hi, la dernière du livre de la Genèse, Jacob bénit ses fils. Pourtant, quand vient le tour de Siméon et de Lévi, il semble qu'il les réprimande plus qu'il ne les bénit :

Siméon et Lévi sont frères. Instruments de violence de leurs carrières. Puissé-je rester à l'écart de leurs projets. Que mon honneur ne se risque pas en leur connivence. Car dans leur colère ils ont tué un homme et par leur volonté ils ont castré un taureau. Maudite leur colère quand elle est insolente, et leur indignation lorsqu'elle est sévère. Je les répartirai en Jacob et les disperserai en Israël.¹¹⁰

Les commentateurs expliquent que les mots « dans leur colère ils ont tué un homme » concerne le meurtre des habitants de Sichem, ce qui laisse entendre que Jacob n'approuvait pas la vendetta exercée par Siméon et Lévi à la suite de l'affaire de leur sœur Dina. Toutefois, les Sages ont enseigné que la Thora a précisé « les frères de Dina » pour nous dire qu'ayant risqué leur vie pour elle, ils se sont acquis le mérite d'être appelés ses frères¹¹¹. Sans doute peut-on dire qu'ils sont dignes d'éloges pour avoir endossé cette responsabilité, mais que leur réaction a été trop brutale.

Jacob achève ses propos en annonçant : « Je les répartirai en Jacob et les disperserai en Israël » ce qui se présente comme un châtement. Mais il en est qui l'ont expliqué autrement. Au contraire, Siméon et Lévi possédant des vertus d'impétuosité et d'inflexibilité, Jacob les bénit afin qu'ils usent de ces vertus d'une manière qui soit

¹¹⁰ Genèse 49, 5-7.

¹¹¹ Cf. Rachi ci-dessus Genèse 34, 25.

utile à leurs frères : je répartirai et distribuerai l'impétuosité et l'inflexibilité à ceux qui œuvrent à réaliser l'ouvrage de Jacob et d'Israël, c'est-à-dire à transformer leur ouvrage pour le bien, de sorte qu'ils répondent à l'injonction traditionnelle : « Soit fort comme un tigre... pour réaliser la volonté de ton Père qui est au ciel. » « Et ainsi, la "raideur de nuque" n'est que bénéfique pour Israël afin de rester fidèles à leurs lois et ne pas céder aux appels des séductions étrangères. » C'est-à-dire qu'avoir la nuque raide sera utile afin de pouvoir s'en tenir solidement à la foi d'Israël contre toutes les calomnies. Jacob bénit Siméon et Lévi et leur assigne la mission de parcourir tout le pays et de propager la Thora grâce à leur courage et à leur détermination : « il n'y a de livres et d'instructeurs des petits enfants si ce n'est de Siméon. » C'est aussi ce que dira Moïse dans sa bénédiction à la tribu de Lévi : « Ils enseigneront tes lois à Jacob et ta Thora à Israël... »¹¹²

C'est un principe de première importance que le *Kéli Yaqar* enseigne ici : Sachez que vices et vertus ne sont pas des valeurs en soi. Les forces qui les animent peuvent dirigées vers le bien ou vers le mal. Les forces dites négatives peuvent – et doivent – être mises au service du bien. L'insolence et la « raideur de nuque » qui peuvent apparaître comme négatives peuvent être mises à profit de manière positive. Nul ne peut céder au désespoir en se disant : « Je suis né avec de mauvaises dispositions et je suis voué à être mauvais ! » À Dieu ne plaise ! Il est vrai qu'il n'est pas possible d'inverser une disposition négative et que le caractère de quelqu'un ne peut être radicalement modifié, mais il est possible de réorienter les énergies vers le bien.

Rabbi Tzadok Hacoheh de Lublin écrit¹¹³ : « Nulle faculté implantée en une personne d'Israël ne peut être considérée comme absolument mauvaise de sorte qu'il faudrait la transmuter, car il n'existe aucune disposition ni faculté qui ne possède aussi un bon côté. Il faut seulement l'utiliser selon la volonté divine. Et s'il n'y a

¹¹² D'après rabbi Ephraïm de Lonshitz, *Kéli Yaqar*, Beréchit 49, 7.

¹¹³ *Tzidqat HaTzadiq*, 47.

pas conformité à la volonté divine, même les « vertus » se trouvent viciées. C'est-à-dire que même ce qui nous paraît être une vertu, comme la bonté ou la générosité, si elle ne s'exerce pas à bon escient et avec juste mesure, cesse d'être bonne et se dénature. Par exemple, si quelqu'un que nous savons être un narcomane invétéré se livre à la mendicité et que la pitié nous incline à lui donner de l'argent, nous nous rendons complices de son vice et nous lui avons nuit au lieu de lui venir en aide. De même celui qui gâte ses enfants avec beaucoup d'amour sans se montrer jamais sévère à leur égard risque de rater leur éducation.

Rapportons, pour finir, ce qu'écrit le rav Kook¹¹⁴ :

« L'homme droit doit avoir confiance en sa vie. Il doit croire que sa vie propre et que les sentiments qui procèdent avec droiture des fondements de son être, sont bons et droits et qu'ils conduisent sur la voie de la droiture »

Parce que

« C'est le bien qui est absolu, durable, et le mal n'est qu'imaginaire. Par conséquent, il suffit d'épurer les idées et de renforcer l'esprit pour tout transmuier en bien. »¹¹⁵

¹¹⁴ *Orot Hathora XI, 2.*

¹¹⁵ *Arpilé Tohar, page 48.*

CHÉMOTH

Chémoth

= 1 =

De l'exil à la délivrance

« Et voici les noms des enfants d'Israël venant vers l'Égypte avec Jacob ; ils vinrent chacun avec sa maisonnée : Réouven, Chimé'on, Lévi et Yéhouda ; Issakhar, Zévouloun et Binyamin ; Dan, Naftali, Gad et Acher. »

Au début du livre de Chémoth, la Thora répète et énumère les noms des fils de Jacob venant vers l'Égypte, ceci pour nous enseigner que c'est grâce au fait qu'ils ont conservé leurs noms hébraïques bien qu'étant en exil qu'ils ont eu le mérite d'être délivrés.

Le midrach énumère quatre conduites grâce auxquelles nos pères purent être délivrés de la servitude égyptienne : ils n'ont pas changé leurs noms, ils n'ont pas changé de langue, ils n'ont pas usé de médisance et ils se sont gardés des mœurs libertines¹¹⁶.

En quoi ces quatre choses-là précisément ont-elles été de nature à conduire à la délivrance d'Israël.

Ils n'ont pas changé leur nom – le nom d'une personne indique sa nature ; le talmud dit¹¹⁷ : « d'où savons-nous que le nom joue un rôle ? Rabbi Eléazar dit que nous l'apprenons du verset¹¹⁸ : « allez, voyez les merveilles d'Hachem qui a semé des ruines (*chamoth*) sur la terre », ne lis pas « des ruines » (*chamoth*) mais des noms (*chémoth*). « Le nom joue un rôle », c'est-à-dire que le nom d'une personne exprime sa nature intime. (Par exemple, le nom « Avraham » exprime le fait qu'il a été père d'une multitude de

¹¹⁶ Cantique Rabba 4, 1, 12 *et alia*.

¹¹⁷ Bérakhot 7b.

¹¹⁸ Psaumes 46, 9.

nations, c'est-à-dire qu'il représente le fondement de la dimension universelle de l'identité d'Israël).

Le midrach *Yalqout Chime'on*¹¹⁹ donne un enseignement extraordinaire sur les noms des tribus d'Israël. Toutes, dit-il, ont été nommées en relation avec leur délivrance ; Pour Réouven, dont le nom se rapporte à la vue¹²⁰ : « Hachem dit J'ai vu la misère de mon peuple. » Pour Chimé'on dont le nom se rapporte à l'écoute¹²¹ : « Hachem entendit leur plainte. » Pour Lévi, dont le nom évoque l'accompagnement¹²² : « des peuples nombreux rejoindront la compagnie d'Hachem » ; et ainsi de suite. Ce qui signifie que les noms des enfants d'Israël véhiculent le fait de leur délivrance. Ayant conservé leur nom, c'est-à-dire leur identité originelle, ils sont restés pénétrés de l'espérance de la délivrance tout au long de l'exil et de l'oppression, ce qui a rendu possible leur libération ; seul celui qui sait qu'il a un avenir et qui possède une orientation de vie significative peut résister à toutes les vicissitudes de l'histoire.

Ils n'ont pas changé leur langue : Le *Kéli Yaqar* explique que les noms hébreux n'ont de sens que dans cette langue – la langue de la sainteté – et si les Hébreux avaient changé de langue, leurs noms hébraïques seraient devenus vides de sens et sans effet pour eux.

Ils n'ont pas médit : ce qui signifie que l'unité régnait parmi eux, qu'ils ont su rester fraternels les uns envers les autres. Nos sages expliquent que les victoires d'Achab ont été dues au fait que, aussi mécréant qu'il ait été, régnant sur un peuple pratiquant l'idolâtrie, ils ne médisaient pas les uns des autres.

Ils se sont gardés des mœurs libertines : quoique résidant parmi les Égyptiens connus pour leurs mœurs perverses, les Hébreux

¹¹⁹ Remez 162.

¹²⁰ Genèse 29, 32.

¹²¹ Genèse 29, 33.

¹²² Genèse 29, 34.

ont su préserver la pureté de leurs relations intimes ; grâce à cela, la Présence divine est restée auprès d'eux¹²³.

En ces jours de guerre où se manifeste une extraordinaire solidarité entre tous les secteurs de la société israélienne et juive dans le pays comme à l'étranger, nous devons nous efforcer de faire progresser la Délivrance qui nous habite. Nous devons intérioriser et approfondir la signification messianique de l'époque extraordinaire que nous vivons et affermir la sainteté de notre société. Nous obtiendrons ainsi une victoire écrasante sur nos ennemis et la Délivrance dans sa plénitude entière !

¹²³ D'après *Kéli Yaqar*, Chémoth 1, 2.

Chémoth

= 2 =

L'individuel et le collectif

Hachem interpelle Moïse et lui demande de retourner en Égypte prendre la tête du peuple d'Israël. Moïse commence par refuser mais, après une longue négociation, il finit par accepter et quitte Midiane pour l'Égypte. Mais voici qu'en route, il se trouve en danger de mort : il se heurte à un ange de Dieu qui cherche à le tuer. Il n'est sauvé que par l'intervention de son épouse Tzipora qui circoncutit à la hâte leur fils¹²⁴.

Rabbi Ovadia Sforno écrit :

« Allant du désert à Midiane avec sa femme et ses fils. Et ce récit se situe après qu'il eut rempli tout le commandement divin concernant sa mission... Il chercha à le tuer : l'ange de l'alliance qui sanctifie l'enfant circoncis pour qu'il soit au service d'Hachem, a voulu tuer Moïse parce qu'il s'est montré négligent. »

C'est-à-dire qu'après avoir reçu la mission divine, Moïse se met en route et néglige de circoncire son fils, ce pourquoi l'ange a cherché à le tuer.

Mais comment est-ce possible ? Moïse a-t-il pu négliger un commandement aussi capital, commandement dont l'évidence est si claire pour tous ?

Rabbi Abraham Ibn Ezra répond : « Ils étaient dépositaires d'une tradition selon laquelle l'enfant pourrait ne pas être circoncis à huit jours s'il était malade ou s'ils étaient en voyage de sorte qu'ils ne pouvaient se mettre en retard. Comme Moïse ne pouvait pas repousser la mission divine, il a considéré que ce n'était pas le

¹²⁴ Chémoth 4, 24-26.

moment de circoncire car cela mettrait l'enfant en danger pendant le voyage. Or, Dieu a envoyé un ange pour dire à Moïse d'abandonner son idée, de circoncire son fils et de partir seul, l'enfant restant avec sa mère jusqu'à ce qu'il guérisse. » C'est-à-dire que Moïse a donné la priorité à sa mission pour le bien de tout Israël, considérée comme bien plus importante, sur son obligation personnelle de circoncire son fils. Et il semble bien, *a priori*, qu'il ait raison ! Qu'est-ce qui est donc plus important ? La délivrance de tout Israël, ou la circoncision d'un seul enfant ?

J'ai entendu de mon beau-frère, le rav Ariel Elkouby, que ce récit nous donne une grande leçon concernant le service divin, dans le rapport entre l'individuel et le collectif. Dans notre article sur la paracha de Vayigach, nous avons cité le rav Kook¹²⁵ :

« L'homme doit toujours se dégager de ses cadres particuliers... sa pensée et sa volonté, le fondement de ses idées, doivent toujours viser en tout les dimensions les plus globales, du monde, de l'homme, d'Israël... »

Il semble toutefois nécessaire d'assortir ce principe d'une remarque critique : nul ne peut agir pour le bien de la collectivité s'il ne s'occupe pas d'abord de se corriger lui-même et sa famille. C'est pourquoi Moïse aurait dû commencer par circoncire son fils, la circoncision étant le premier et le plus fondamental des devoirs personnels, son obligation à l'égard de sa famille, et ce n'est qu'ensuite qu'il lui devenait possible de poursuivre sa mission et d'agir pour la délivrance d'Israël.

Les conséquences pratiques de la question sont claires ; elles appartiennent au domaine de l'exemple personnel, aussi bien du point de vue de l'efficacité pratique que du point de vue de sa vérité intrinsèque. Il n'est pas concevable qu'un éducateur, un enseignant, une personne usant de son influence, parle de l'importance de telle ou telle valeur tout en contredisant, par sa conduite et sa personnalité, le contenu même de son discours.

¹²⁵ *Orot Haqodech*, 3, 147.

Commençons par nous corriger nous-mêmes, et en même temps et grâce à cela, nous pourrons avoir une influence bénéfique sur la nation tout entière.

« Le penseur, celui qui se tient campé sur ses positions propres, doit perfectionner son monde intérieur dans toutes ses ramifications et ses détails. Et cet effort est sans limites, et tous les jours de sa vie il est appelé à de nouvelles leçons et au perfectionnement de sa vie intellectuelle et morale... et en même temps, elle s'harmonise bien avec les formes spirituelles et concrètes de la collectivité tout entière. »¹²⁶

¹²⁶ Orot Haqodech, 3, page 120.

Chémoth

= 3 =

L'esprit de Dieu du plus haut des cieux

Cette paracha qui ouvre aussi le livre de Chemoth est celle où nous rencontrons pour la première fois la haute figure de Moïse, notre Maître, celui qui est appelé à être le chef vénéré du peuple d'Israël.

Le récit de son sauvetage et de son entrée dans la Maison de Pharaon est certes extraordinaire ; mais après même qu'il eut grandi nous découvrons chez lui des qualités hors du commun, le courage d'affronter dangers et menaces.

La première confrontation le met aux prises avec l'Égyptien qui moleste l'Hébreu. Moïse tue l'Égyptien et l'enfouit dans le sable. La deuxième le conduit à vouloir séparer deux Hébreux qui se querellent, en conséquence de quoi il se voit contraint de quitter l'Égypte et de se réfugier à Midian. Là encore, il se porte au secours de jeunes bergères – les filles de Jéthro – que les Midianites veulent empêcher d'abreuver le troupeau de leur père.

D'où vient donc, chez Moïse, cette force d'âme qui lui permet de faire face à toutes ces situations problématiques ? Il a paisiblement grandi dans le confort du palais de Pharaon. Ses moindres désirs pouvaient être aussitôt satisfaits. Qui l'a formé à une telle noblesse de caractère unie à un courage peu commun ?

Maïmonide explique¹²⁷ qu'il existe onze degrés de la prophétie, le plus élevé étant celui auquel seul Moïse est parvenu, lui dont la Thora dit qu'Hachem lui parlait Face à face.

« Le premier pas vers la prophétie, écrit-il, c'est quand un

¹²⁷ Guide des égarés, II, 45.

secours divin accompagne l'individu, lequel il meut et encourage à une action vertueuse, grande et d'une haute importance, comme, par exemple, de délivrer une société d'hommes vertueux d'une société de méchants, ou de répandre le bien sur une multitude de gens, de sorte que cet individu trouve en lui-même quelque chose qui le pousse et qui l'invite à agir. C'est là ce qu'on appelle "l'Esprit de Dieu" »

Maïmonide explique encore que ce « genre de force restait inséparable de Moïse, depuis le moment où il avait atteint l'âge d'homme... ». Cela ne diminue évidemment en rien la valeur et le mérite de Moïse. Tout un chacun ne bénéficie pas d'une telle assistance divine et même celui à qui elle s'offre n'en est pas toujours conscient.

Selon Maïmonide, tous les Juges à propos desquels il est écrit que l'Esprit divin l'a « revêtu », ou « pénétré » ou « a reposé sur lui » se situent à ce premier degré de prophétie qui donne à l'homme la force d'agir contre toute probabilité, de mener des actions qui paraissent déraisonnables et impossibles si l'on s'en tient aux conditions qui prévalent normalement dans le monde de la nature ; ces actions peuvent être considérées comme justifiées et même nécessaires, mais leur complexité peut être telle qu'elles en deviennent quasi impossibles à réaliser.

Le rav Tzvi Yéhouda Hacoheh Kook זצ"ל écrit¹²⁸, se basant sur les propos de Maïmonide, que c'est là le miracle survenu au profit du peuple d'Israël le 5 Iyar de l'année 5708, jour de la Déclaration d'Indépendance de l'État d'Israël, déclaration qui en elle-même était illogique, sans aucune chance de réussite, contre d'énormes pressions de l'intérieur et surtout de la part des Nations. Nombreux, très nombreux étaient ceux qui affirmaient que c'était là une action suicidaire, qui détruirait toute chance de survie au minuscule établissement juif en Terre d'Israël. Mais la majorité du peuple, sous

¹²⁸ À propos de la sainteté du Jour de l'Indépendance

la conduite de David Ben Gourion, a pris son courage à deux mains et a déclaré à la face du monde et de ses gouvernements :

« L'État d'Israël est... cette bravoure et cette force d'âme... appartiennent autant aux dirigeants qu'aux combattants des guerres d'Israël, elles sont Une, issues de l'Unique source de Celui qui vient à l'aide d'Israël en vaillance... cet esprit de vaillance est un miracle qui vient du plus haut des cieux. »

en parallèle à ce que Maïmonide en dit comme étant le premier degré de la prophétie !

Puisse cet esprit divin accompagner nos dirigeants d'aujourd'hui et se dévoiler aussi en nous en temps opportun.

Vaéra

= 1 =

Les quatre délivrances

La paracha de Vaéra commence par le récit de la mission assignée par Dieu à Moïse ; il doit transmettre aux Hébreux asservis en Égypte un message circonstancié¹²⁹ :

« Je suis Hachem, et Je vous ferai sortir de dessous les charges de l'Égypte, et Je vous sauverai de leur servitude, et Je vous délivrerai par un bras tendu et de grands jugements et Je vous prendrai pour Moi comme peuple et Je serai pour vous Dieu. »

Le traité Pessa'him du talmud de Jérusalem¹³⁰ rapporte :

« on a demandé : quelle est l'origine des quatre coupes de vin de Pessah ? Rabbi Yo'hanan a enseigné : en relation avec les quatre délivrances, et Je vous ferai sortir, et Je vous sauverai, et Je vous délivrerai, et Je vous prendrai. »

Le rav Baroukh Halévi Epstein, auteur du *Thora Témima*, explique : nous sommes ici en présence de quatre sujets différents ; il s'agit en fait de quatre étapes essentielles dans le processus de la délivrance. En rapport avec chacune d'elles, nous buvons quatre coupes de vin le soir du Séder.

1. Allègement du poids de la servitude
2. Libération de la servitude elle-même
3. La sortie d'Égypte
4. Acquisition du peuple d'Israël par Dieu pour être Son peuple

¹²⁹ Chémoth 6, 6-7.

¹³⁰ Chap. 10, halakha 11.

Or, on le sait, au verset 8 apparaît encore une étape de délivrance : « Je vous amènerai à la Terre... » Pourquoi ne buvons-nous pas une coupe en relation avec une étape d'une telle importance ?

L'auteur du *Thora Témina*¹³¹ (contemporain de la situation d'exil en Europe) répond :

« Étant actuellement en exil, la Terre étant livrée aux mains d'étrangers, il est impossible de lever une coupe à ce propos. »

Extraordinaire !

Selon lui, de notre temps, nous qui vivons le temps de la délivrance sur notre terre rendue à notre souveraineté, nous devrions boire la cinquième coupe pour vivre pleinement en harmonie avec notre époque.

Le traité Pessahim traite à la page 108a de l'obligation d'être accoudé pour boire les coupes de vin. Il rapporte un enseignement de rav Nahman dont il existe deux versions ; l'une expose l'obligation d'être accoudé pour boire, l'autre affirme que ce n'est pas nécessaire.

La guémara explique qu'il n'y a pas divergence entre les deux thèses, la première se rapportant aux deux premières coupes et la deuxième aux deux autres. Mais, s'interroge la guémara, doit on être accoudé pour les deux premières coupes, ou bien est-ce précisément pour les deux autres qu'il faut l'être – et des arguments existent pour chacune de ces thèses :

Les deux *premières* coupes doivent être bues accoudé : « c'est maintenant que commence la liberté, mais pour les dernières coupes il n'est pas nécessaire d'être accoudé car ce qui a été, a été. »

¹³¹ Né en 1860 à Bobroysk en Russie, il était le neveu du rav Naftali Zvi Yéhouda Berlin, le directeur de la célèbre yéchiva de Volozhyn dont il fut lui-même un élève prestigieux ; mort en 1942 à Pinsk dans la tourmente de la Choa. Il a donc été aussi contemporain des débuts du sionisme et de l'établissement pionnier en Eretz Israël (NdT).

Les deux *dernières* coupes doivent être bues accoudé : « c'est maintenant que la liberté s'accomplit, mais lors des premières coupes il n'est pas nécessaire d'être accoudé, puisqu'aussi bien nous étions encore asservis, disant "nous étions esclaves en Égypte" ! »

Quelle est la cause profonde – et la signification – de cette controverse ?

Selon la première thèse, l'essentiel tient à l'étincelle initiale de la délivrance. Bien qu'encore asservis de fait ; lorsque la délivrance s'accomplit, ce n'est « que » la réalisation de ce qui déjà était impliqué de l'impulsion première. Nous adoptons l'attitude de liberté – être accoudé – pour les premières coupes pour souligner que c'est précisément le commencement du processus qui est déterminant.

La deuxième thèse tient que, aussi longtemps que les événements ne se dévoilent pas concrètement dans toute leur ampleur, on ne peut pas encore se sentir libres et en exprimer notre reconnaissance à Dieu, puisque nous sommes en réalité encore asservis. L'accoudement, expression de notre sentiment de pleine liberté, n'est possible vraiment que lorsque la délivrance est pleinement accomplie.

Et tout cela étant dit, qui donc a raison ?

La guémara conclut : « et maintenant qu'il a été dit comme ceci et comme cela, les unes et les autres (coupes) requièrent accoudement ! » Nous devons nous accouder pour boire et les deux premières coupes et les deux dernières car les deux thèses ont toutes deux raison. Il nous faut être capables de pressentir et de reconnaître les prémices de la délivrance, et de nous en réjouir et de manifester notre gratitude à Dieu et notre certitude que l'avenir confirmera l'espérance du présent ; et il nous faut être capables aussi de ne pas nous montrer comme blasés lorsque s'épanouit la délivrance dont nous avons vécu les premiers bourgeolements.

Vaéra

= 2 =

*Afin que tu saches que nul n'est semblable à
Hachem notre Dieu*

Lorsque nous considérons le thème des dix plaies par lesquelles Dieu a frappé les Égyptiens, il apparaît qu'elles visaient deux objectifs principaux :

« ainsi tu sauras que Je suis Hachem »¹³²

afin que Pharaon, les Égyptiens et le monde entier sachent qu'il est un Maître du monde.

« Je distinguerai ce jour-là le pays de Gochen où mon peuple se trouve »¹³³

afin de montrer à tous qu'il existe une différence claire entre Israël et les Nations et qu'Israël est « le fils aîné de Dieu ».

Mais toutefois, avant le commencement des plaies, figure une étape préalable.

La Thora raconte¹³⁴

« Hachem dit à Moïse et à Aharon : lorsque Pharaon vous dira "donnez votre preuve", tu diras à Aharon "prends ton bâton et jette-le devant Pharaon qu'il devienne serpent". Moïse et Aharon se présentèrent devant Pharaon et firent cela... Et les mages d'Égypte firent de même par leurs incantations, ils jetèrent chacun son bâton qui devinrent serpents et le bâton d'Aharon avala leurs bâtons. »

¹³² Chémoth 7, 17.

¹³³ Chémoth 8, 18.

¹³⁴ Chémoth 7, 8-10.

La finalité de cet exercice n'est pas claire ; pourquoi le bâton doit-il devenir précisément serpent ? et si les mages sont parvenus à faire de même, quelle est donc la valeur probante du prodige réalisé par Moïse et Aharon ?

Rachi explique que le mot « prodige » doit s'entendre ici au sens de « preuve », toute la finalité de l'exercice ayant été de démontrer à Pharaon que Moïse et Aharon ne sont pas des magiciens agissant de leur propre chef, mais viennent accomplir une mission dont Dieu les a chargés.

Mais pourquoi ce prodige là en particulier serait-il de nature à prouver qu'ils sont les envoyés de Dieu ?

Le Malbim explique que les Égyptiens adoraient le Nil dont ils disaient qu'il est un grand dieu qui s'est créé lui-même et ils adoraient de même les crocodiles du fleuve considérés eux aussi comme des divinités ; Pharaon qu'ils regardaient aussi comme étant un dieu disait de lui-même qu'il était le grand saurien du Nil et qu'il s'était aussi créé lui-même et que le fleuve était son associé divin. Le prodige a eu pour effet de montrer que les divinités égyptiennes étaient dépourvues de tout pouvoir face aux envoyés de Dieu.

Voici ce que le midrach dit à ce propos : « prend ton bâton et jette-le devant Pharaon ! » Dieu dit : ce méchant s'enorgueillit et se nomme Saurien, ainsi qu'il est dit « le grand saurien vautré en son fleuve » Va et dit lui : vois ce bâton, c'est un morceau de bois sec qui se transforme en serpent vivant ayant esprit et âme et il avale tous les bâtons et il redeviendra ensuite morceau de bois sec. Toi aussi, Je t'ai créé à partir d'une goutte fétide et je t'ai donné la royauté et tu t'enorgueillis en disant : mon fleuve est à moi et c'est moi qui l'ai créé » Vois, je te réduis au vide et à l'informe de l'instant du commencement ! Tu as avalé les bâtons de commandement des tribus d'Israël ? Je vais te les faire rendre par ta propre bouche ! »¹³⁵

¹³⁵ *Yalqout Chimeoni, Vaéra, § 181.*

Ce qui nous permet de comprendre : ce prodige a été comme une avant-première de ce qui allait suivre, comme un message sans ambiguïté adressé à Pharaon et à ses mages quant à la supériorité de Dieu en tant que Maître du monde et de la nullité de Pharaon. À ce stade, Pharaon choisit de ne pas tenir compte de ce message, rendant du même coup possible une manifestation de Dieu plus imposante encore au travers des dix plaies.

De même qu'il nous est clair que les miracles et les prodiges qui ont accompagné les diverses étapes de la sortie d'Égypte ont été l'œuvre de Dieu, de même devons-nous réaliser que c'est Dieu qui de nos jours aussi dirige l'histoire d'Israël et du monde entier, et c'est notre devoir de ne pas l'oublier même – et peut-être surtout – dans des situations qui nous sont incompréhensibles.

Vaéra et Bô

Nature des Dix plaies

Les parachioth Vaéra et Bô relatent les Dix plaies que Dieu a infligées à l'Égypte ; ce fut, sans aucun doute, une succession d'événements remarquables et étonnants. À la simple lecture des versets, on comprend que la finalité des Dix plaies n'a pas été seulement de punir les Égyptiens ou de les contraindre à laisser les Hébreux sortir d'Égypte et qu'il existe un autre objectif, plus vaste. Celui-ci, pourtant, bien que pressenti, ne semble pas apparaître clairement. Quel est-il ?

Nous lisons dans la Haggada de Pessah que rabbi Yéhouda récapitulait les Dix plaies en groupant leurs initiales : *DéTZa'H*, *'ADaCh*, *BéA'HaV* (soit, en hébreu, deux groupe de trois lettres pour les six premières plaies et un groupe de quatre lettres pour les quatre dernières). Il est vraisemblable que l'intention de rabbi Yéhouda était de mettre en évidence par cette répartition la manière dont les plaies s'ordonnent selon leur genre. Là encore, ce que ce genre peut être n'est pas explicité.

Il faut encore souligner le fait que les plaies « distinguaient » entre les Égyptiens qui en étaient frappés et les Hébreux qui étaient épargnés. Ce phénomène, persistant tout au long des plaies, n'a pourtant été relevé par la Thora que pour certaines d'entre elles. Pourquoi ?

Enfin, la dernière des Dix plaies, la plus terrible de toutes : la mort des premiers-nés. Cette plaie ne suit pas les précédentes de manière continue et se trouve accompagnée, du côté des Hébreux, par les rites du sacrifice pascal dont les prescriptions marquent une

interruption dans le récit entre les neuf premières plaies et la dixième. De quoi s'agit-il dans ce sacrifice ?

On s'accorde à affirmer que la finalité des Dix plaies était de faire reconnaître le Nom d'Hachem dans le monde. Don Isaac Abravanel note que trois fois le texte reprend au long des Dix plaies l'idée de la connaissance ou de la reconnaissance de Dieu : « *Par là tu sauras que je suis Hachem* »¹³⁶ ; « *afin que tu saches que je suis Hachem au sein de la terre* »¹³⁷ ; « *pour que tu saches que nul ne m'est comparable sur toute la terre* »¹³⁸.

Rabbi Ephraïm de Lonschitz (*Kéli Yaqar*) explique que les plaies ont en effet été réparties en trois groupes – selon les repères donnés par rabbi Yéhouda, les trois plaies mentionnées ci-dessus étant les premières de chaque groupe – chacun d'entre eux ayant pour objet de mettre en évidence une manifestation différente de Dieu dans le monde.

Les trois premières (*DéTZa'H*) prouvent la présence de Dieu dans le monde :

Le Nil était une divinité égyptienne, c'est pourquoi il fut frappé le premier. Ensuite, les grenouilles en proviennent qui ont sanctifié le Nom divin par leur dévouement : elles se sont sacrifiées, disent nos sages, en pénétrant jusque dans les fours afin que s'accomplisse la parole selon laquelle toute l'Égypte en serait remplie dans les moindres recoins. Enfin, les poux virent les mages de l'Égypte reconnaître « le doigt de Dieu ». Ces plaies ont prouvé la présence de Dieu dans le monde : « Par là tu sauras que je suis Hachem »

Les trois plaies suivantes (*'ADaCh*) enseignent la Providence particulière de Dieu pour chaque personne

La plaie des bêtes sauvages où toutes sortes de bêtes se trouvent anormalement mélangées attaquant l'Égypte s'accompagne de la remarque « *Je distinguerai en ce jour la terre de Gochen...* »

¹³⁶ La plaie du sang, Chémoth 7, 17)

¹³⁷ Les bêtes sauvages, Chémoth 8, 18)

¹³⁸ La grêle, Chémoth 9, 14.

prouvant la Providence particulière dont jouit le peuple d'Israël. De même, lors de la plaie de la peste, le texte porte¹³⁹ : « Hachem distingua entre le bétail d'Israël et le bétail de l'Égypte ». Enfin, la plaie de la vermine a frappé en premier les mages de l'Égypte et ensuite seulement le reste des Égyptiens et les mages ne purent pas disputer avec Moïse et Aharon, la preuve ayant été faite que la plaie les avait visés personnellement et intentionnellement : « afin que tu saches que je suis Hachem au sein de la terre. »

Les quatre dernières plaies *BéA'HaV* prouvent que nul n'est semblable à Dieu.

Pharaon et les Égyptiens croyaient à la puissance du soleil et du Bélier (représenté par le signe astrologique du même nom) comme divinités régnant sur le monde. Dans les quatre dernières plaies, la Thora souligne « *qu'il n'y en eut pas de pareilles* »¹⁴⁰ ; elles assombrirent, chacune à sa manière, l'éclat du soleil, la grêle tombant dru, les sauterelles par leur nombre, les ténèbres de par leur nature même ; la plaie des premiers-nés eut lieu à minuit. « *Pour que tu saches que nul ne M'est comparable sur toute la terre.* »

La spécificité de la plaie des premiers-nés tient à ce qu'elle fut infligée par Dieu Lui-même, ainsi qu'il est dit : « *Je traverserai l'Égypte en cette nuit.* » « *et Hachem frappa tout premier-né dans le pays d'Égypte.* » La présence divine fut alors si forte que les premiers-nés ne purent la supporter et en moururent tandis que les Hébreux en recueillirent la puissance et s'élevèrent grâce à elle en sainteté. Nous reçûmes de Dieu une âme nouvelle et nous devînmes Son peuple, cette âme se diffusant en tout un chacun.

Le sacrifice pascal fut une préparation pour la plaie des premiers-nés et le grand dévoilement qui s'y manifesta. Ce sacrifice a ceci de particulier qu'il s'agit à la fois d'un sacrifice *personnel* auquel chacun doit participer individuellement et un sacrifice *collectif* qui doit être apporté même le chabbat et même lorsque la majorité du

¹³⁹ *Ibid.*, 4.

¹⁴⁰ *Ibid.*, 18, 24 ; 10, 6, 14 ; 11, 6.

peuple est en état d'impureté. Il sert de préparation à la diffusion de l'âme *collective* du peuple d'Israël qui s'enracina *en chaque personne*¹⁴¹.

Pour conclure : les Dix plaies ont eu pour finalité de dévoiler la souveraineté de Dieu sur le monde dans trois dimensions – Sa Présence, Sa Providence particulière, Sa spécificité. La plaie des premiers-nés dévoile une dimension supplémentaire manifestée par la mutation qui fait d'Israël le peuple d'Hachem dans le monde, mutation qui se produit à ce moment là.

¹⁴¹ D'après le rav Bleicher, « Qu'est-ce que le sacrifice de Pessah ? »

Bô

= 1 =

De grandes richesses – pourquoi ?

Israël sort d'Égypte, mais pas les mains vides : les Hébreux reçoivent de grandes richesses de la part des Égyptiens¹⁴² :

« les Enfants d'Israël agirent selon la parole de Moïse et demandèrent aux Égyptiens des objets en argent et des objets en or et des habits. »

L'annonce en avait déjà été faite à Abraham lors de l'alliance « entre les morceaux ». Lorsque Hachem lui a dévoilé l'exil et l'asservissement, Il lui a dit¹⁴³ :

« Sache qu'étrangère sera ta descendance dans un pays qui n'est pas le leur, et ils les asserviront et les opprimeront quatre cents ans... et ensuite ils sortiront avec de grandes richesses ».

De même, dès la première révélation à Moïse au buisson ardent, Hachem lui en fit part¹⁴⁴ :

« J'étendrai ma main et Je frapperai l'Égypte... et Je rendrai gracieux ce peuple aux yeux de l'Égypte, et lorsque vous irez, vous n'irez pas [les mains] vides. Une femme demandera à sa voisine et à l'habitante de sa maison des objets en argent et des objets en or et des habits... ».

Cette requête de la part d'Hachem aux Hébreux, d'avoir à demander des « cadeaux » aux Égyptiens intervient une fois encore dans notre paracha¹⁴⁵ et ce, à un moment des plus surprenants !

¹⁴² Chémot 12, 35.

¹⁴³ Genèse 15, 13-14.

¹⁴⁴ Chémot 3, 20-22.

La question se pose d'elle-même : pourquoi est-ce tellement important, de sortir en emportant d'Égypte de grandes richesses. Tellement important que promesse en avait été déjà faite à Abraham, promesse ensuite répétée à Moïse et réitérée encore au moment où s'annonce la dernière plaie qui terrassera l'Égypte. Ne suffisait-il pas aux Hébreux d'être libérés et de sortir d'Égypte ?

Cette question s'ajoute à l'étonnement que suscite la bénédiction d'Hachem à Abraham lors de Sa première manifestation, lorsqu'Il lui enjoint de quitter pays, lieux de naissance et maison paternelle : « Je te ferai devenir une grande nation, Je te bénirai et J'agrandirai ton nom », ce que Rachi commente en disant : « Je te bénirai – par la richesse ». Est-ce donc là le but du voyage en Eretz-Israel ? Mais ce n'est pas encore tout. Lorsqu'Abraham revient lui-même d'Égypte où l'avait conduit la famine survenue dans le Pays, il en revient chargé de grandes richesses : « il avait menu et gros bétail, ânes et serviteurs et servantes, ânesses et chameaux... » Préfiguration de l'histoire des fils dans la vie des pères ! Pourquoi donc ce thème de la richesse est à ce point important et même essentiel ?

Le rav Abraham Isaac Hachohen Kook explique¹⁴⁶ que pour qu'Israël puisse avoir une influence morale et spirituelle sur les nations, il faut que la nation hébraïque possède des voies d'accès vis-à-vis d'elles. C'est donc une nécessité que d'avoir un système économique puissant et solidement établi dès le commencement de la fondation de la nation. C'est pourquoi Abraham notre Père, père fondateur de la nation hébraïque, devra lui-même être tel, et de même le peuple d'Israël dès le moment de sa sortie d'Égypte devait s'habituer à ces notions.

Voici ce que le rav Kook écrit :

« pour agir sur des peuples nombreux et faut une grandeur d'âme et une aspiration aussi à la richesse et aux possessions par lesquelles des peuples nombreux se

¹⁴⁵ *Ibid.*, 11, 2-3.

¹⁴⁶ *'Eyn Aya*, Bérakhot I, § 114.

rapprochent les uns des autres et apprennent les uns des autres leurs modes de vie. Ainsi, l'amour de l'argent, lequel permet l'honnête acquisition des biens et des richesses, permet aussi l'accès à l'objectif désiré de faire que la lumière divine luise sur le monde grâce à Israël. »

Ce n'est pas un secret que – grâce à Dieu – nous avons vu la situation économique du pays aller ces dernières années en s'améliorant, se développant de jour en jour. Le monde entier s'étonne des réalisations de ce petit pays qui fait progresser le monde entier par ses nombreuses découvertes dans les domaines les plus divers. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'en effet, la réussite économique mène « à l'objectif désiré de faire que la lumière divine luise sur le monde grâce à Israël. »

Bô

= 2 =

*Vous préserverez les matzoth
et le manquement aux mitzvoth*

La Thora ordonne dans cette paracha la consommation de la *matza* à *Pessa'h*. L'une des instructions à ce sujet est formulée de manière curieuse¹⁴⁷ : « vous préserverez les *matzoth* ». Mais que signifie exactement ici cette notion de « préservation » ? De nombreux commentateurs ont expliqué qu'il fallait avoir à l'égard des *mitzvoth* la même attitude que celle qui s'impose dans la confection des *matzoth*. L'attention au temps y est capitale : si on laisse passer la limite critique, la pâte commence à lever, elle fermente et la voilà devenue *'hametz* !

La Malbim dit :

« Préserver, cela signifie mettre des limites et des barrières autour de la mitzva et des garde-fous autour des barrières, pour s'assurer ainsi de ne pas en venir à fermentation. »

De même, Maïmonide¹⁴⁸ statue :

« Étant donné qu'il est écrit « vous préserverez les matzoth », c'est-à-dire surveillez la matza et préservez-la de toute possibilité de fermentation, les Sages ont donc édicté qu'il fallait surveiller la céréale dont on mange à Pessah afin qu'elle ne vienne pas au contact de l'eau après avoir été moissonnée afin qu'elle ne puisse subir la moindre fermentation. »

¹⁴⁷ Chémoth 12, 17.

¹⁴⁸ Règles du *'hametz* et de la *matza*, v, 8-9.

Les Sages ont donc compris le verset comme exigence de multiplier les précautions pour éviter de transgresser l'interdiction du *'hametz* à Pessah. Or, c'est précisément sur ce verset que les Sages ont fondé une exégèse qui est apparemment sans rapport avec le sujet :

« Vous préserverez les matzoth – rabbi Yochaya enseigne : ne lis pas "vous préserverez les matzoth", mais "vous préserverez les mitzvoth" ! de même qu'on ne laisse pas fermenter la matza de même ne laisse-t-on pas fermenter¹⁴⁹ la mitzva, mais dès qu'elle est à ta portée, accomplis-la immédiatement. »

Or, il y a là difficulté car il s'agit apparemment de deux notions opposées. La préparation des *matzoth* suppose en effet de multiplier les entraves qui empêchent la fermentation et ne pas en venir à transgresser l'interdit du *'hametz* à Pessah, alors que l'enseignement de rabbi Yochaya concerne les commandements positifs !

Les Sages ont semble-t-il choisi ce commandement pour en tirer leur enseignement précisément parce qu'il permet de souligner un point particulièrement important. Nous aurions pu croire que ce n'était que lorsqu'il s'agit de se tenir à l'écart du mal que nous devons multiplier les limites, barrières et précautions pour éloigner l'homme de la transgression, mais qu'en ce qui concerne les commandements positifs il n'y aurait rien de plus à faire que de les accomplir. Rabbi Yochaya nous enseigne donc l'autre face de la médaille concernant les précautions dans la pratique des *mitzvoth* : dans le cas des interdits, nous devons nous garder par des limites et des barrières, mais dans le cas des obligations, devons nous montrer diligents, impliqués et pressés. Il faut investir des efforts pour accomplir les obligations pour éviter de les « rater ».

Voici ce qu'écrit à ce sujet rabbi Mochè Hayyim Luzzatto dans son « Sentier de Rectitude »¹⁵⁰ :

¹⁴⁹ Fermentation qui rend le pain acide et fait tourner le vin en vinaigre. (NdT)

¹⁵⁰ Chapitre 6, « Le zèle ».

« Nous voyons souvent de nos propres yeux un homme dont le cœur connaît son devoir, qui est pénétré des vérités susceptibles de le sauver et des ses devoirs envers son Créateur, et qui cependant le néglige ; non par défaut de connaissance de ce devoir, ni pour quelque autre raison, mais parce que l'inertie de la paresse a triomphé de lui, et le voici qui dit : "Je vais manger un peu, ou dormir un peu, ou bien "il m'est trop dur de sortir de chez moi", "j'ai ôté ma tunique, comment la remettrai-je ?" »

De même rabbi Yéhouda Halévi écrit dans le Kouzari¹⁵¹ que le phénomène de la paresse dans l'accomplissement des *mitzvot* est ce qui a été cause du fait que les Juifs ne sont pas revenus en Eretz Israël avec Ezra au temps du retour de l'exil de Babylone et de la construction du deuxième Temple :

« Seule une poignée est revenue, mais la majorité et l'aristocratie sont restés à Babel, consentant à l'exil et à la sujétion pourvu qu'ils n'aient pas à quitter leurs maisons et à abandonner leurs affaires... »

L'une des raisons rappelées par rabbi Yéhouda Halévi fait référence à des versets du Cantique des cantiques qui parlent de l'apathie de cette génération à écouter l'appel au retour au pays d'Israël – À bon entendeur...

¹⁵¹ *Kouzari* 11, 24.

Béchala'h

= 1 =

« *Hachem combattra pour vous* »

Le peuple d'Israël sort d'Égypte et suit la colonne de nuées et la colonne de feu qui le conduisent jusqu'aux rives de la mer Rouge où il campe ; soudain, le peuple voit l'Égypte lancée à sa poursuite, toute la cavalerie des chars de Pharaon et son armée. Que faire ?

Le peuple crie vers Dieu, invective Moïse qui répond¹⁵² :

« N'ayez crainte, calmez-vous et voyez le salut de Dieu qu'Il fera aujourd'hui en votre faveur ; car tel que vous avez vu l'Égypte aujourd'hui, vous ne les verrez jamais plus. Hachem combattra pour vous, et quant à vous, faites silence ! »

Mais on ne peut pas ne pas s'interroger : comment est-il possible qu'une collectivité aussi nombreuse, qui compte pas moins de 600 000 hommes de vingt ans et plus, ne parvienne pas à s'organiser pour créer un groupe de combat d'élite qui puisse s'interposer entre les Égyptiens et le reste du peuple pour se défendre et défendre leur famille ?

Le problème se pose avec d'autant plus de force que peu de temps après, nous le lisons à la fin de la paracha, les Hébreux sortiront en opération de représailles contre Amaleq qui les avait agressés. Moïse se dresse et ordonne à Josué : « choisis nous des hommes et va, guerroye contre Amaleq »¹⁵³. Et Amaleq sera battu à plates coutures !

Pourquoi les Hébreux n'ont-ils donc pas cru devoir se dresser contre l'Égypte et lui faire face ?

¹⁵² Chemoth 14, 13-14.

¹⁵³ Chémoth 17, 9.

Rabbi Abraham ibn Ezra répond à cette question :

« Les Égyptiens étaient les maîtres des Hébreux et cette génération avait été habituée depuis son plus jeune âge à en subir le joug ; les Hébreux avaient donc une attitude de soumission et comment auraient-ils pu affronter ses anciens maîtres, sans compter qu'ils étaient mous et n'étaient pas formés à l'art de la guerre. »

Cela veut dire qu'Israël était incapable – matériellement et moralement – d'affronter militairement l'Égypte parce qu'il lui avait été trop longtemps asservi. Il convient de rappeler que jusqu'à ce moment-là, les Hébreux n'avaient pas eu à s'opposer militairement à leurs anciens maîtres, tous les événements ayant présidé à la sortie d'Égypte ayant été miraculeusement orchestrés par la Providence.

D'ailleurs, même durant toutes les années de la marche au désert, Israël sera comparé à un nourrisson porté par ses parents: « à la manière dont le nourricier porte le nourrisson. »¹⁵⁴ Manger la manne est comme téter le lait de sa mère. Les nuées de gloire protégeaient les Hébreux comme les parents protègent leur enfant dans leurs bras. Israël étant ainsi traité comme un petit bébé, c'est donc Dieu qui combat pour lui contre l'Égypte. Et il lui est même demandé de rester tranquille, c'est-à-dire de ne rien tenter par lui-même¹⁵⁵.

Toutefois, cette situation n'est pas destinée à perdurer. La Providence miraculeuse du désert sous la conduite de Moïse sera remplacée par une Providence plus « naturelle » sous celle de Josué, après l'entrée au Pays. Le peuple d'Israël connaît dans le désert un processus de maturation, passant du stade infantile à l'adolescence et à l'âge adulte, jusqu'à atteindre son autonomie. La génération sortie d'Égypte mourra dans le désert. La génération qui entrera dans le pays n'aura pas connu la soumission de l'asservissement à l'Égypte ;

¹⁵⁴ Nombres 11, 12.

¹⁵⁵ Cf. Daat Miqra

elle conquerra sa Terre par ses propres forces, avec l'aide de Dieu, et ne se reposera pas sur le seul miracle.

Ce processus de maturation commence déjà dans notre paracha, avec la guerre contre Amaleq. Là, Josué, le chef qui représente la conduite des affaires d'Israël selon l'ordre de la nature, s'est vu enjoindre de sélectionner les hommes qui iraient au combat contre Amaleq. Cette bataille aussi a eu son aspect miraculeux, mais ce fut un vrai combat qu'Israël dut mener, sans retenue !

Nous sommes témoins depuis déjà de nombreuses années de notre temps des événements qui constituent comme la germination des prémices des temps messianiques. Israël a secoué le joug de son asservissement aux nations du monde. Nous avons restauré notre indépendance nationale. Ce processus de restauration de l'indépendance politique ne se fait pas en un jour. Il requiert éducation et intégration. Cela ne se fait pas comme en passant, sans qu'on y prenne garde. Nous devons, aujourd'hui encore, continuer à faire le tri afin de retirer l'ivraie de l'exil encore mélangée au grain des récoltes nouvelles, afin de retrouver notre identité hébraïque originelle et authentique¹⁵⁶ :

« Ramène-nous à Toi, Hachem, et nous reviendrons, renouvelle nos jours comme ceux d'antan. »

¹⁵⁶ Ékha 5, 21.

Béchala'h

= 2 =

La manne et l'étude de la Thora

Notre paracha fait état des plaintes adressées à Moïse et à Aharon par les Hébreux dans le désert :

« Les Enfants d'Israël leur dirent : Ah ! que ne sommes nous morts en Égypte de la main de Dieu, quand nous demeurions sur le pot de viande, que nous mangions du pain à satiété, alors que vous nous avez fait sortir dans ce désert pour faire mourir de faim toute cette assemblée ! »

Et Dieu réagit immédiatement¹⁵⁷ :

Dieu dit à Moïse : « Voici, Je vais leur faire pleuvoir du pain du ciel ; le peuple sortira et ramassera sa ration quotidienne, afin que Je l'éprouve, [pour voir] s'il marchera selon Ma Thora ou non. »

Que signifient, dans ce contexte, les mots : « afin que Je l'éprouve, [pour voir] s'il marchera selon Ma Thora ou non » ? Israël a faim et s'en plaint. Cette plainte est justifiée, semble-t-il, puisqu'il n'y a rien à manger dans le désert et que Dieu Lui-même promet d'intervenir en faisant pleuvoir du pain du ciel. Apparemment, le but est de donner à manger au peuple affamé. Quelle place y a-t-il la pour une épreuve ?

De nombreux commentateurs se sont attaqués à cette question. Pour notre part, nous allons examiner ici les propos du *Kéli Yaqar*¹⁵⁸.

« Les empêchements de la pratique et de l'étude de la Thora peuvent être internes et externes.

¹⁵⁷ Chémoth 16, 3-4.

¹⁵⁸ Rabbi Chlomo Ephraïm de Lonschitz, Pologne (1550-1619).

Les causes internes peuvent être les nourritures grossières qui embrument le cerveau et le rendent opaque à toute pensée épurée (c'est-à-dire que les appétits physiques exacerbés aveuglent les yeux de l'esprit et le rendent incapables d'apprécier et de comprendre la lumière de la Thora).

Les causes externes, ce sont les traversées des mers et des fleuves, la poursuite la satisfaction des besoins matériels dont les soucis détournent de s'occuper de la Thora.

Et plus encore, celui qui dispose de beaucoup plus que ce dont il a besoin n'est pas non plus disponible pour s'occuper de la Thora, car la fortune et les possessions et les richesses à satiété ne lui laissent pas à cette fin le répit nécessaire ! »

La manne descendant du ciel, explique alors le *Kéli Yaqar*, mettait à l'abri de ces trois obstacles :

1) La manne était pure et nette de tout déchet. Les sages l'appellent « le pain des seigneurs » dont se nourrissent les anges, à savoir de sa dimension spirituelle ; c'est pourquoi elle était tout entière assimilée par les membres du corps sans qu'aucune partie ne doive en être excrétée. La manne ne comportait donc pas la dimension négative de la nourriture matérielle susceptible de faire chuter l'homme à un niveau inférieur.

2) La manne descendait du ciel à proximité de la demeure de chacun, de sorte qu'il n'y avait pas de grands efforts à fournir pour se procurer la subsistance nécessaire.

3) Il n'était pas possible d'en stocker de grandes quantités, au-delà des besoins immédiats de la consommation quotidienne, et par conséquent il n'y avait pas lieu de courir de ci et de là tout le jour durant pour s'enrichir ou garantir des lendemains incertains.

Pour Israël dans le désert, il n'y avait donc aucun des obstacles qui, dans notre réalité, peuvent empêcher l'homme de s'adonner à la Thora ; Dieu peut donc à juste titre attendre d'Israël de ne pas s'en

détacher ce que le verset formule en disant : « afin que Je l'éprouve, [pour voir] s'il marchera selon Ma Thora ou non. »

Mais ces conditions de subsistance de la génération du désert n'était pas destinée à durer. Dès l'entrée sur la terre d'Israël, le puits de Myriam et la manne disparaissent. À nouveau, il faudra travailler dur pour vivre et pourtant l'obligation de s'adonner à la Thora demeure. Plus de manne merveilleuse et donc l'épreuve de « marcher selon la Thora ou non » n'a plus lieu d'être.

L'épreuve véritable ne consiste-t-elle pas, malgré le temps et les efforts indispensables pour assurer la subsistance, le désir de richesse, le goût des bonnes choses, de rester conscient de l'importance du souci de la Thora. Les appétits physiques, sans le cadre de la Thora ne peuvent que dresser des écrans entre l'homme et la Thora. Il faudra donc rester vigilant pour bénéficier de toutes les jouissances de la vie de manière telle qu'elles fassent de nous un réceptacle à même d'accueillir la Thora.

Par contre, pour ceux qui étudient à la Yéchiva, à l'abri des préoccupations quotidiennes du monde extérieur, de manière tout à fait semblable aux conditions de vie d'Israël dans le désert, rien ne saurait les empêcher de se consacrer tout entiers à la Thora. L'épreuve véritable viendra le jour où ils quitteront la yéchiva, devront mener à bien des études destinées à la vie professionnelle, partager leur temps entre le travail et la famille, en un mot : vivre ; il leur faudra pourtant continuer à préserver la place de la Thora dans leur existence et à aménager les temps réservés à son étude.

Car c'est elle notre vie et la longueur de nos jours et c'est en elle que nous méditerons de jour et de nuit.

Bechala'h

=3=

L'étude de la Thora face aux souffrances

Les Enfants d'Israël arrivent en un lieu nommé Mara (= amertume) immédiatement après la « Déchirure de la mer Rouge ». La Thora¹⁵⁹ nous apprend à ce sujet que « là, Il lui institua loi et jugement ». Nos maîtres, dont l'enseignement est rapporté par Rachi, expliquent : « Il leur a donné à Mara quelques passages de la Thora afin qu'ils s'y occupent, chabbat, la vache rousse et des lois. » C'est-à-dire qu'avant même que les Hébreux aient reçu toute la Thora au Sinai, ils ont reçu un certain nombre de *mitzvot* à Mara.

Juste après, la Thora dit¹⁶⁰ : « Il dit : si écouter, tu écoutes la voix d'Hachem ton Dieu et que tu fais ce qui est droit à Ses yeux, et que tu prêtes l'oreille à Ses *mitzvot* et que tu gardes tous Ses décrets, toute la maladie que J'ai placée en Égypte Je ne la placerai pas sur toi car Je suis Hachem qui te guéris. » Ce qui permet à Rech Laqich de conclure¹⁶¹ : « tout un chacun qui est occupé à la Thora, les souffrances s'écartent de lui. » Il reste à comprendre pourquoi c'est précisément l'étude de la Thora qui aurait le privilège d'éloigner de l'homme les souffrances.

Le rav Kook explique¹⁶² qu'une partie des souffrances qui affectent l'homme ont pour objet de révéler en lui d'immenses forces qui, sans cette épreuve, seraient restées ignorées. On peut constater en effet que de nombreuses institutions d'entraide et de soutien ont été créées à la suite de catastrophes ayant atteint aussi bien des familles que des individus – Dieu nous en préserve ! Ces personnes

¹⁵⁹ Chémoth 15, 25.

¹⁶⁰ *Ibid.*, 26.

¹⁶¹ Bérakhot 5a.

¹⁶² Voir ci-dessous.

ayant fait l'expérience du deuil et des tourments avaient le choix entre deux réactions possibles : s'enfoncer dans leur souffrance et entrer en dépression ou s'élever du dedans du malheur et, pour s'y opposer, bâtir, créer, être utile à autrui ; prendre des initiatives et promouvoir des actions positives – pour soi-même, sa famille, la collectivité, le peuple tout entier.

Par exemple, l'association « Feu vert » qui lutte contre la plaie vive des accidents de la circulation a été créée par Avi Naor, le père de Ran Naor ל"ר qui a été tué – âgé de moins de vingt ans – dans un accident de la circulation pendant son service militaire. Autre exemple : l'association « Zikhron Menahem » a été créée par les parents et les amis de Menahem Arental ל"ר qui a lutté pendant plus de quatorze ans contre le cancer dont il souffrait avant de succomber dans la fleur de l'âge. Beaucoup de centres d'étude de la Thora éparpillés à travers le pays ont connu une poussée considérable après l'expulsion de Gouch Qatif. De même avons-nous eu connaissance de nombreux cas de retour à la Thora et aux *mitzvoth* chez des personnes ayant subi des expériences douloureuses – et chacun de nous peut citer encore d'autres exemples en quantité.

Le rav Kook, commentant un passage du traité Bérakhot¹⁶³ écrit :

« ... car il est des sortes de souffrances qui peuvent aider efficacement à épurer le caractère et à renforcer la force du bien en l'homme. Or, s'il n'est pas possible à quelqu'un d'étudier la Thora, il ne dispose pas de ce qui pourrait renforcer chez lui le côté du bien ; c'est pourquoi Dieu lui infligera ce type de souffrances qui auront le pouvoir d'accroître les forces du bien en lui et de rectifier des traits de son caractère. Mais lorsqu'il a la possibilité d'étudier la Thora, alors il dispose de quoi accroître la force du bien... »

Autrement dit, l'homme peut *a priori* changer, progresser et produire dans le monde des choses utiles à la collectivité et dévoiler

¹⁶³ 'Eyn Aya I, 28.

les forces positives enfouies en lui grâce à l'étude de la Thora ; seul celui qui n'étudierait pas se verrait infliger des souffrances. Cela s'applique, certes, à une étude de Thora de qualité, une étude telle qu'elle transforme celui qui la pratique, ainsi que l'écrit rabbi Moché Hayyim Luzzatto¹⁶⁴ :

« car ces choses là (les dures de la Thora) sont d'une nature telle que celui qui les étudie avec sainteté et pureté, avec l'intention adéquate qui est de réaliser ce qu'Hachem désire, verra croître et se renforcer en lui une haute valeur et une très grande perfection. »

Ceci devrait nous permettre de comprendre aussi un récit étrange rapporté par le Talmud¹⁶⁵ ; il y est question de trois amoraïm, rabbi Hiyya bar Abba, rabbi Yohanan et rabbi Eleazar qui sont tombés malades (pas simultanément) et ont éprouvé de grandes souffrances. Lorsqu'on leur a demandé si les souffrances leur étaient précieuses, ils ont répondu : *« ni elles, ni leur salaire ! »* Et tout lecteur de s'étonner : si des Justes de cette envergure ne sont pas intéressés par le salaire de leurs souffrances, à nous, que nous reste-t-il à dire ? Mais, explique le rav Kook, ces Justes-là souhaitaient s'élever par leur propres moyens, par leur service de Dieu par la Thora et les *mitzvot* et non par une « aide » extérieure venue du ciel. On raconte aussi à propos du Gaon de Vilna qu'il refusait que des secrets lui soient dévoilés d'en haut, car il voulait résoudre par ses propres forces les difficultés qu'il rencontrait dans ses études. C'est ainsi que le rav Kook écrit¹⁶⁶ :

« Car ils n'ont pas dit cela – à Dieu ne plaise – à la manière de ceux que les souffrances irritent ; mais ces souffrances étant des "souffrances d'amour" envoyées à ceux qui se sont acquis des mérites devant Dieu leur permettant de s'élever plus haut que ce à quoi leur nature les préparait. Ces souffrances visent à réduire cette nature rebelle afin qu'épurée,

¹⁶⁴ *Derekh Hachem*, premier portique, chapitre 4, 9.

¹⁶⁵ Bérakhot 5a.

¹⁶⁶ 'Eyn Aya, *ibid.*, 35.

elle n'entrave pas l'accès aux valeurs qu'avant elle ne connaissait pas. Ceci s'entend comme un bon salaire venu de Dieu. Mais les grands Justes, qui servent Dieu en vérité et toute simplicité, ne veulent pas la moindre valeur ni le moindre avantage, si ce n'est le privilège de servir Dieu... et de jouir du prix de leur propre effort de Thora. »

Yithro

= 1 =

Jéthro, prêtre de Midiane... entendit...

Jéthro a eu le mérite qu'une paracha entière de la Thora soit appelée de son nom. Et pas n'importe quelle paracha ! la paracha où Hachem se révèle au mont Sinai et donne la Thora à Israël. Voilà bien quelque chose d'apparemment extraordinaire : comment se fait-il que l'*Événement du Sinai* soit, en quelque sorte, nommé d'après Jéthro, prêtre de Midiane ?

Cet étonnement se rajoute à une autre question qui demande réponse : pourquoi la Thora a-t-elle été donnée dans le désert et non en Eretz-Israël, sur le mont Moriah, terre chérie de Dieu, terre dont il est dit qu'elle est « sous le regard d'Hachem du commencement de l'année et jusqu'au terme de l'année¹⁶⁷ » ?

La solution de cette énigme est liée à la raison pour laquelle Jéthro a décidé de lier sa destinée à celle du peuple d'Israël.

Nos maîtres enseignent¹⁶⁸ :

Jéthro, prêtre de Midiane, entendit... Qu'a-t-il entendu qui l'a décidé à venir se convertir ?

Rabbi Yéhochouă dit : il a entendu l'histoire de la guerre avec Amaleq ; en effet, la Thora relate juste avant, que Josué a affaibli Amaleq et son peuple au fil de l'épée.

Rabbi Éléazar Hamodai dit : il a eu connaissance du Don de la Thora, car lorsque la Thora a été donnée à Israël, la voix divine portait d'une extrémité du monde à l'autre.

Rabbi Éliézer dit : il a entendu le fait de la déchirure de la

¹⁶⁷ Deutéronome xi, 12.

¹⁶⁸ Zéva'him 116a.

mer Rouge et il est venu, ainsi qu'il est dit¹⁶⁹ : « car nous avons entendu qu'Hachem a asséché les eaux de la mer Rouge... »

Selon ces enseignements, trois événements dramatiques ayant affecté l'histoire d'Israël ont particulièrement impressionné Jéthro. Ces événements l'ont profondément marqué et l'ont décidé à agir en conséquence et à venir se convertir.

La guerre contre Amaleq : Amaleq représente le mal absolu et la tâche d'Israël est de l'extirper du monde.

Le Don de la Thora : La Thora apporte au monde la bonne nouvelle d'un sens pour l'histoire, d'une morale, d'une espérance, du salut.

La déchirure de la mer Rouge : c'est la plus grande de toutes les preuves du choix de Dieu en faveur d'Israël qu'Il a clairement et significativement distingué d'avec l'Égypte. Se manifeste ici de manière évidente la Providence divine particulière de Dieu pour Israël.

Ces trois événements ont amené Yithro à comprendre qu'Israël est une nation à part, chargée d'une mission divine particulière, ce qui l'a décidé à se convertir et à se joindre à lui.

La paracha de la Révélation de la Thora est appelée du nom de Yithro afin que l'on ne commette pas l'erreur de croire que la Thora a été donnée pour le seul bénéfice d'Israël. Il est vrai que la Thora oblige spécifiquement Israël qui seul est soumis totalement aux 613 mitzvoth, mais son message est universel et la rédemption qu'elle annonce concerne le monde entier.

C'est ce que nous dit le midrach¹⁷⁰ :

*« Hachem a parlé à Moïse au désert du Sinai... »
Pourquoi dans le désert du Sinai ? C'est là-dessus que les Sages se sont appuyés pour enseigner que trois choses ont*

¹⁶⁹ Josué 2.

¹⁷⁰ Bamidbar Rabba 1.

conditionné le don de la Thora : le feu, l'eau et le désert. Le feu, ainsi qu'il est dit : « le mont Sinai fumait tout entier... » ; l'eau, ainsi qu'il est dit : « le ciel aussi ruisselait de rosée, les nuages épanchaient de l'eau... » ; quant au désert, « Hachem a parlé à Moïse au désert du Sinai... » Et pourquoi a-t-elle été donnée au travers de ces trois choses ? C'est que de même que ces choses sont gratuitement disponibles à tous, de même les paroles de la Thora sont gracieuses, ainsi qu'il est dit : « Oh, tous qui avez soif, approchez de l'eau... »

La Thora a été donnée dans le désert qui n'appartient à personne ou à tout le monde, et la paracha de la Révélation porte le nom de Yithro qui n'était pas d'Israël, tout cela pour nous enseigner que si la Thora a été spécifiquement donnée à Israël, elle n'en est pas moins par essence élixir de vie pour l'humanité entière.

Yithro

= 2 =

« et toutes les paroles ont été dites au singulier »

La paracha de cette semaine contient l'un des passages les plus marquants de la Thora : les Dix commandements. Tous ont été formulés au singulier : « Je suis Hachem ton Dieu... », « tu n'auras pas... », « honore ton père et ta mère... », « tu ne tueras pas... », « tu ne commettras pas d'adultère... » Il y a là de quoi surprendre, d'autant plus que dans tous les passages précédents Hachem s'adresse à tout le peuple d'Israël par l'intermédiaire de Moïse et toujours au pluriel ! et en effet, c'est ainsi qu'il convient de faire lorsqu'on s'adresse à un public nombreux : on le fait au pluriel pour indiquer qu'on parle à l'ensemble des gens présents. Pourquoi donc les Dix commandements, quant à eux, ont-ils été formulés au singulier ?

Nahmanide explique¹⁷¹ :

« et toutes les paroles ont toutes été dites au singulier... pour avertir que chaque personne serait individuellement sanctionnée pour ses transgressions, car Il parle avec chacun et c'est à chacun qu'il ordonne, afin qu'on ne croie pas qu'on va selon la majorité et que le particulier se sauverait avec elle. »

Jusqu'à présent, tous les événements concernaient le peuple d'Israël collectivement ; la sortie d'Égypte et le passage de la mer Rouge ont été des événements fondateurs pour le peuple d'Israël. Mais l'événement du Sinäi indique qu'il existe une relation pour ainsi dire personnelle entre Dieu et chacun des Hébreux en particulier ; chacun d'eux est ainsi personnellement responsable de ses actes.

¹⁷¹ Chémoth 20, 2.

Plus encore, affirme le *Chem MiChmouel*¹⁷² :

« en ce que l'homme constitue un microcosme, les choses ayant portée universelle le touchent comme elles touchent le monde dans son ensemble... lorsque quelqu'un s'éveille à se débarrasser de toutes les nombreuses spéculations élaborées par les hommes et à sortir de l'obscurité de la souillure de ce monde et à s'attacher à la sainteté – c'est de la nature même de la sortie d'Égypte pour servir Hachem sur cette montagne-ci. »

Le processus historique qui traverse le monde en profondeur, le peuple d'Israël y compris, touche de même chaque personne individuellement. Quiconque exerce sur soi-même un certain effort et se débarrasse d'une mauvaise habitude, acquérant ainsi une nouvelle dimension d'être, a suivi de fait l'itinéraire allant de la sortie d'Égypte à la Révélation de la Thora et aboutissant à chacun de nous aujourd'hui. C'est ainsi d'ailleurs que le ressentent et le décrivent de nombreux repentis ayant fait retour à la Thora dont ils ont en quelque sorte reçue la révélation en particulier.

Citons, pour conclure, les propos de rabbi Haim ben Attar, le *Or ha'Hayim ha-Qadoch*, sur le verset 2 du chapitre 20 de Chémoth, qui semble dire tout le contraire de ce que nous avons jusqu'ici énoncé, mais qui, à mon sens, complète harmonieusement le tableau :

« C'est pour cela que la Thora parle ici au singulier – ton Dieu – car la dimension des âmes saintes s'unifie et, à son niveau, la division qui règne dans ce monde éclaté n'a pas cours. »

En ce monde-ci, les hommes sont divisés, séparés les uns des autres. Mais en vérité, les âmes se situent dans une dimension d'unité telle que rien ne les sépare les unes des autres, bien qu'elles soient, en même temps, des âmes individuelles. Au moment de la Révélation, la dimension collective et les dimensions individuelles se sont unies.

¹⁷² Yithro, année 5673, S/« Il semble ». Rabbi Samuel Borenstein de Sokhatchov, 1855-1926, petit-fils du Rabbi de Kotzk, son commentaire sur la Thora occupe une place de choix dans la littérature hassidique contemporaine. (NdT)

Tous se sont fondus dans la dimension collective et pourtant chacun a entendu la parole divine pour sa part et à son niveau propre.

Yithro

= 3 =

Avertissement à l'intention du voyageur

Le Talmud enseigne dans le traité Bérakhot¹⁷³ :

« Le prophète Elie a dit à rav Yéhouda, le frère de rav Sala le 'Hassid : ne te mets pas en colère et tu ne fauteras pas ; ne t'enivres pas et tu ne fauteras pas. Et lorsque tu te mets en route, prends conseil de ton Créateur. »

Le conseil d'Elie était donc de ne pas se mettre en colère parce que celle-ci entraîne la faute et de même de ne pas boire des boissons alcoolisées parce qu'elles conduisent à fauter. Et il lui a aussi recommandé de « prendre conseil de son Créateur » lorsqu'il part en voyage, autrement dit, de réciter la prière du voyage – *téfilat hadèrekh*.

Quel rapport y a-t-il entre ces trois conseils? *A priori*, cela ressemble à une juxtaposition aléatoire d'éléments disparates sans relations entre eux !

Il existe cependant un dénominateur commun entre ces trois situations : elles correspondent toutes les trois à une rupture du cadre ordinaire de la vie quotidienne. Dès lors, le risque est grand de tomber dans la faute parce que les repères habituels – la famille, le cadre social habituel – ont disparu ou du moins sont devenus plus flous.

Le colérique, ainsi que le souligne l'expression habituelle, se met hors de lui. Il a quitté son cadre de pensée habituel. De même, sous l'emprise de la boisson, on ne se maîtrise plus. La raison ne dicte

¹⁷³ Page 29b.

plus la conduite. Que de catastrophes ne se sont-elles pas produites, hélas ! dans ces situations où le contrôle convenable ne s'exerce plus !

Lorsqu'on prend la route, on quitte également l'espace habituel où l'on se meut. Tous les chemins, on le sait bien, sont réputés dangereux ! Il ne s'agit sans doute pas seulement des dangers physiques, matériels, auxquels s'exposent les voyageurs. Le texte du Talmud implique bel et bien les dangers spirituels qui les guettent. Lorsqu'on quitte le milieu familial et social régulier qui constitue l'encadrement usuel du quotidien, on devient facilement la proie de toutes sortes d'épreuves qui sont loin d'être simples. C'est pourquoi le Talmud lance un avertissement à quiconque entreprend un voyage : *« prends conseil de ton Créateur ! »* C'est-à-dire, prépare-toi moralement et spirituellement ; enveloppe-toi de la crainte du Ciel comme d'une armure pour affronter ces situations inhabituelles, littéralement extra ordinaires, afin de te préserver de ces dangers spirituels.

Le Talmud de Jérusalem rapporte une injonction semblable¹⁷⁴ :

« on enseigne, rabbi Lévi a dit : pourquoi récite-t-on chaque jour la profession de foi du Chema' Israël ? parce que les Dix commandements y sont contenus. "Je suis Hachem ton Dieu – Écoute Israël", "tu n'auras pas d'autre dieu – Hachem est Un", "Tu n'invoqueras pas le Nom d'Hachem ton Dieu en vain – tu aimeras Hachem ton Dieu". Celui qui aime le Roi, ne jure pas mensongèrement en invoquant son Nom ! "Rappelle le jour du chabbat – afin que vous vous souveniez et vous accomplirez tous Mes commandements". Rabbi enseigne ! Il s'agit de la mitzva du chabbat qui équivaut à toutes les mitzvoth de la Thora...»

Qu'est-ce qui se cache dans ce midrach ?

La Thora nous prescrit de réciter soir et matin la profession de foi du Chema' Israël et rabbi Lévi nous dit que les Dix

¹⁷⁴ Soucca chapitre 4, halakha 3.

commandements y sont impliqués. Il en résulte que jour après jour, soir et matin, nous nous soumettons au joug de la Thora et des *mitzvot*. Les Dix commandements sont le fondement de l'ensemble des *mitzvot*, que ce soit celles qui régissent les relations entre l'homme et Dieu ou celles qui régissent les relations entre l'homme et son prochain. Toutes les autres *mitzvot* en découlent. Par la profession de foi du Chema' soir et matin, nous nous engageons à suivre la voie de la Thora de sorte que même lorsque nous quittons notre cadre habituel, soit par colère soit par ivresse – à Dieu ne plaise ! – ou tout simplement parce que nous partons en voyage, pour des raisons professionnelles ou autres, nous restons toujours sous la droite guidance de la Thora qui nous invite à la sainteté.

Michpatim

= 1 =

La salle des pierres taillée et l'autel

La salle des pierres taillée était le lieu, dans l'enceinte du temple de Jérusalem, où siégeait le Grand Sanhédrin. La tradition a posé la question de savoir la raison de cette proximité.

La paracha de Yithro s'achève sur les instructions concernant l'érection de l'autel des offrandes et la paracha de Michpatim s'ouvre sur l'énoncé des lois organisant les relations entre les hommes – la vie de la société. Existe-t-il un lien entre ces deux domaines d'apparence disparate ? Il semblerait qu'il soit nécessaire de rechercher un tel lien, puisque la paracha de Michpatim commence par la conjonction de coordination « et » (« et voici les lois... »), ce qui la relie à ce qui précède¹⁷⁵.

Rachi demande¹⁷⁶ :

« Et pourquoi les lois civiles font-elles immédiatement suite à celles relatives à l'autel ? Pour t'enseigner que tu devras installer le Sanhédrin auprès du sanctuaire. »

C'est dire que la juxtaposition des versets est à l'origine d'une règle nouvelle : il faut installer le Sanhédrin dans l'immédiate proximité du sanctuaire. Les Sages d'Israël qui siègent au Sanhédrin doivent être situés à même le Temple, dans la salle dite des pierres taillées¹⁷⁷. Il ne s'agit sans doute pas d'un lien contingent entre le tribunal et l'autel ; il existe entre eux un profond dénominateur

¹⁷⁵ Voir le commentaire de rabbi Hayyim Benattar, *Or ha'Hayyim*.

¹⁷⁶ Chémoth 21, 1.

¹⁷⁷ Cf. Sanhédrin 86b (michna).

commun. À propos de l'interdiction de porter le fer sur les pierres de l'autel¹⁷⁸, Rachi écrit :

« ... l'autel a pour rôle d'instaurer la paix entre Israël et son Père dans les Cieux. Ne doit donc pas y être porté ce qui ampute et détruit. »

De même, explique le Maharal dans son *Gour Aryeh*, le Sanhédrin œuvre pour faire la paix entre l'homme et son prochain. Le Sanhédrin siège donc auprès de l'autel pour nous apprendre qu'il ne suffit d'être préoccupé de mettre de l'ordre dans nos relations avec Dieu, mais qu'il faut aussi veiller à ce que la paix règne aussi bien dans les relations personnelles et privées que dans la vie publique de la collectivité d'Israël.

Ne connaît-on pas l'invective du prophète Isaïe¹⁷⁹ fustigeant les fautes que les hommes commettent les uns envers les autres ?

« Qu'ai-Je à faire de la multitude de vos sacrifices ? dit Hachem. Je suis saturé d'holocaustes de béliers, des graisses de victimes ; le sang des taureaux, des agneaux, des boucs, Je n'en ai point désir. Quand vous venez vous présenter devant Moi, qui vous a demandé de fouler Mes parvis ? »

Lorsque la dévotion à Dieu se paye du mépris des valeurs liant les hommes entre eux, le service divin lui-même cesse d'être agréé par Lui.

Cela nous permet de comprendre pourquoi la Thora a choisi de commencer la série des lois de la paracha de Michpatim précisément par celles concernant l'esclave hébreu. Ces lois contiennent en effet de grands enseignements quant à la manière d'aborder tous les sujets des relations entre les hommes. La pertinence de ce principe

¹⁷⁸ Parachat Yithro, *in fine*, Chémoth 20, 22.

¹⁷⁹ Chapitre 1, versets 11 et 12.

important reste vraie de notre temps, bien que le statut d'esclave hébreu n'existe pas concrètement¹⁸⁰.

Qui est donc « l'esclave hébreu » ? Comment en est-il arrivé là¹⁸¹ ? Il s'agit de quelqu'un qui s'est économiquement ruiné et qui n'est plus en mesure de subvenir à ses besoins ; ou encore d'un voleur qui n'a pas les moyens de s'acquitter des remboursements et amendes qui lui ont été infligés par le tribunal. Dans ces deux cas, cette personne est « vendue » (nous dirions aujourd'hui « placée ») à un patron et bénéficie ainsi d'un stage de resocialisation. Il rétablit sa capacité à vivre convenablement et lorsqu'il est de nouveau à même de tenir seul sur ses jambes, il est libéré. Au lieu qu'un petit voleur soit mis en prison et y apprenne à devenir un grand voleur, la Thora nous apprend comment la société doit traiter ces cas de telle sorte de réparer et reconstruire au lieu de seulement punir les cas d'échecs et de déréliction qui s'y produisent. Et qu'on ne dise pas que pendant ce temps-là cet homme devenait un esclave humilié exécutant des travaux pénibles et méprisables. Que c'était là l'exploitation de sa misère et de sa détresse. Pas du tout ! Lorsqu'on examine d'un peu près les règles qui régissent les obligations du maître à l'égard de son « esclave », on s'aperçoit qu'il n'a pas le droit de lui imposer un quelconque travail que le maître lui-même n'accepterait pas de faire, même contre paiement. Il est interdit de le faire travailler « de force », c'est-à-dire sans limite de temps ni possibilité de se reposer ou de se restaurer. Il est interdit de lui faire faire des travaux inutiles et sans objet (comme creuser un trou et le reboucher ensuite ; transporter des objets lourds d'un endroit à l'autre et les rapporter ensuite au point de départ...). Si l'esclave était marié lorsqu'il est tombé en servitude, le maître doit pourvoir au bien-être de sa femme et de ses enfants (qu'il ne peut pas asservir). Il doit assurer à son esclave nourriture et logement convenables, de même niveau que les siens propres. À supposer que le maître ne dispose que de deux

¹⁸⁰ Encore que la condition salariale et ouvrière n'en soit en réalité pas très éloignée... (NdT)

¹⁸¹ Tout le passage qui suit est fondé sur Maimonide, *Michné Thora*, Lois concernant les esclaves.

logements qui ne sont pas d'égal standing, c'est l'esclave qui doit recevoir le meilleur.

Ce n'est pas pour rien que nos Sages ont dit que celui qui acquérait un esclave s'acquérait un maître !

Et, bien entendu, le maître n'a pas le droit de porter atteinte à l'intégrité physique de l'esclave et, le cas échéant, si cela se produit, il est tenu de le dédommager comme il le ferait d'un homme libre.

La paracha de Michpatim commence donc pas un cours d'éducation : non seulement n'a-t-on pas le droit de porter atteinte à autrui, mais encore faut-il veiller au sort de ceux que le jeu de la vie a défavorisé et qui se retrouvent au bas de l'échelle sociale, ceci afin de les aider à se relever et à reprendre une vie normale et saine.

Michpatim

= 2 =

*De même que les premiers sont du Sinaï,
de même ceux-ci sont du Sinaï*

« Et voici les lois que tu placeras devant eux. »¹⁸²

Rachi enseigne : « l'expression "Et voici" rajoute aux précédentes. De même que celles-là sont du Sinaï, celles-ci aussi sont du Sinaï. » L'objectif de Rachi est de réfuter la thèse qui voudrait que les Dix commandements, dans la grandiose majesté de leur Révélation, soient l'essentiel de la Thora. Faux ! Toutes les lois, jusqu'au plus infime détail, que la Thora égrène tout au long de la paracha de Michpatim sont d'égale dignité avec ce qui a été dit lors de l'événement du Sinaï.

Ce point est si important que Rachi l'a choisi comme introduction à son commentaire sur la paracha. Abravanel s'est lui aussi longuement étendu sur la manière dont chacun des Dix commandements trouve son prolongement et son développement dans la paracha de Michpatim. Pour lui, le principe législatif fondamental est résumé dans les Dix commandements, les nombreux éléments qui en sont les constituants étant détaillés dans la paracha de Michpatim.

Prenons par exemple le commandement : « *tu n'assassineras point.* » Notre paracha énonce : « *qui frappe un homme et qu'il meure* », faisant la différence entre le meurtre par inadvertance et meurtre prémédité. « *Qui frappe son père ou sa mère* » est considéré comme un assassin puisque la peine qu'il encourt est la peine de mort. « *Et si un homme frappe son esclave et qu'il meure sous sa*

¹⁸² Chémoth 21, 1.

main » est aussi une disposition appartenant au domaine du meurtre.

À propos de « *tu ne voleras point* » : tous le domaine des dommages portant atteinte à la propriété du prochain y sont inclus. « *si un homme creuse une fosse et qu'y tombe un bœuf ou un âne* », « *si un homme vole le bœuf de son prochain* », « *si un homme met le feu à un champ ou à une vigne* », etc.

« Évoquer le jour du chabbat pour le sanctifier. » le chabbat appartient au domaine de la *chémita*, qui au terme de la sixième année impose une « jachère » d'un an, analogue aux « *six jours tu feras tes œuvres et au septième jour, tu cesseras* ».

Abravanel prouve encore que l'exposé, dans notre paracha, des détails constitutifs de chacun des Dix commandements se fait dans l'ordre. Le début de la paracha traite des cinq derniers Commandements et elle traite ensuite des cinq premiers.

Il en est bien sûr qui objecteront à Abravanel, faisant valoir que son interprétation n'est pas exclusive, et qu'il existe des *mitzvoth* qui n'entrent pas sous l'un ou l'autre des Dix commandements. Ils affirmeront que la relation qu'il établit relève davantage de l'association d'idées que de la déduction logique. Sans prétendre trancher dans ce débat, on peut dire sans doute que le principe général de son approche et l'idée fondamentale qui la sous-tend sont admis par tous.

C'est en effet un grand principe du judaïsme qu'on ne peut pas reconnaître la valeur d'un principe, reconnaître une valeur morale, sans se soumettre, dans la conduite, aux lois et règles qui en découlent. Une conception contraire est inappropriée et elle ne pourrait d'ailleurs pas se maintenir longtemps dans la réalité. Un ami m'a raconté naguère qu'il avait une fois décidé de cesser totalement de pratiquer les *mitzvoth* ; mais comme il appréciait énormément la notion de chabbat, il avait décidé aussi de ne pas travailler ce jour-là, sans toutefois obéir à toutes les prescriptions y afférentes. Nous nous sommes rencontrés deux ou trois mois plus tard, et je lui ai demandé

s'il continuait de s'abstenir rigoureusement le chabbat de toute activité assimilée au travail. En quelques balbutiements, il a avoué que non.

De même que la vie de couple ne s'épuise pas dans des abstractions théoriques, en idéaux généreux non intégrés dans la vie concrète, mais se construit par quantité de petits détails, de la même manière, notre relation avec le Maître du monde recèle, certes, des valeurs importantes, centrales, mais qu'il faut faire descendre sur terre, dans le monde concret des actes et des conduites sans lesquels ces valeurs finissent par s'évanouir. Au long des jours d'exil nous en avons été témoins : n'ont résisté à l'usure du temps et des tourmentes que ceux qui se sont fermement tenus à tous ces détails apparemment infimes qui, par leur cohérence, ont maintenu intacte l'identité d'Israël.

Michpatim

= 3 =

« *Nous ferons et nous entendrons* »

La fin de la paracha nous ramène à l'événement du Sinaï, où nous entendons le peuple d'Israël déclarer : « nous ferons et nous entendrons »¹⁸³ !

Nos Sages rapportent¹⁸⁴, à ce propos :

« rabbi Eléazar a dit que lorsque les Hébreux ont anticipé le faire sur l'entendre une voix céleste a retenti, disant "qui a révélé à Mes enfants ce secret dont se servent les anges, comme il est dit 'bénissez Hachem, Ses anges, héros de puissance qui accomplissent Sa parole, afin d'entendre la voix de Sa parole' ; d'abord faire et ensuite entendre." » Et Rachi explique : « prêts à faire avant d'avoir entendu, et non à la manière des serviteurs habituels qui écoutent d'abord afin de décider s'ils acceptent de s'y soumettre ou non. »

En quoi le fait d'anticiper le faire sur l'entendre rend la conduite d'Israël comparable à celle des anges ?

Le rav Baroukh Halévi Epstein, auteur du *Thora Témima*, explique : « la nécessité d'entendre avant d'accepter est exclusivement d'ordre humain et ne s'applique pas aux anges ; ceux-ci, êtres spirituels, échappent à la durée chronologique et entendre et accepter sont pour eux simultanés. Israël ayant dit ici "nous ferons" avant "nous entendrons" se sont conduits en ceci à la manière des anges... »

¹⁸³ Chémoth 24, 7.

¹⁸⁴ Chabbat 68a.

Il est possible de pousser le raisonnement encore plus loin : les anges, on le sait, n'ont pas de libre arbitre et exécutent automatiquement les missions qui leur sont confiées. Il s'ensuit qu'il n'y a pas d'écart en ce qui les concerne entre les principes et la réalité. Au moment de la Révélation, Israël s'est trouvé dans une situation similaire d'identification totale avec leur volonté d'accepter le joug de la souveraineté céleste et de la Thora.

Cette idée s'accorde bien avec un autre enseignement des sages qui exprime le caractère unique de l'Événement du Sinai¹⁸⁵ :

« Ils se sont tenus au pied (littéralement= "au-dessous") de la montagne. Rabbi Abdimi bar Hama a dit : cela nous enseigne que le Saint Béni soit-Il a renversé sur eux la montagne comme un baquet et leur a dit : si vous acceptez la Thora, c'est bien. Et sinon, là-bas sera votre tombeau. »

Autrement dit, selon ce midrach, le Saint Béni soit-Il a forcé les Hébreux à recevoir la Thora et la chose n'a pas du tout dépendu de leur bon vouloir. Que veulent donc nous dire les sages ?

La Révélation avait, faut-il dire, une finalité particulière. Le Saint Béni soit-Il a apposé sa marque et son sceau sur le peuple d'Israël en lui imposant la Thora, suite directe du choix qu'Il a fait d'Abraham et d'Israël indépendamment de notre liberté et de notre volonté.

Il ne fait pas de doute que le peuple d'Israël ait ressenti la pression divine exercée sur lui et que l'expérience du fait que son propre vouloir était tout entier de réaliser la volonté divine, sans distance aucune entre la volonté intime et la réalisation concrète ; en conséquence, c'est tout naturellement que s'est formulée la proclamation¹⁸⁶ : *« nous ferons et nous entendrons »*.

S'il en est ainsi, il nous incombe de réduire par un effort constant l'écart entre la volonté intime imprimée en nous de marcher

¹⁸⁵ TB Chabbat 88a.

¹⁸⁶ Chémoth 24, 7.

sur la voie de la Thora et des *mitzvot*, et notre conduite effective, tant dans le domaine des relations entre l'homme et Dieu que dans celui des relations entre l'homme et son prochain.

Térouma

= 1 =

Le Sanctuaire – offrande obligatoire ou volontaire ?

« Parle aux Enfants d'Israël, et ils prendront pour Moi une offrande ; de la part de tout homme que son cœur y portera, vous prendrez Mon offrande.¹⁸⁷ »

Les expressions « ils prendront », « vous prendrez », qui véhiculent la notion de commandement et d'obligation semblent contredire ce que le verset formule en disant « *de la part de tout homme que son cœur y portera* » ; la générosité du cœur suppose en effet que celui qui donne, donne de lui-même, de sa propre initiative. Il n'est pas besoin de lui prendre ce qu'il veut donner. Pourquoi, dans la même phrase, la Thora parle-t-elle de commandement – c'est-à-dire de contrainte et, dans un même souffle, de don procédant de la bonne volonté, c'est-à-dire de l'initiative généreuse du donneur ?

Il est bien évident qu'une telle formulation n'est pas gratuite. Cette offrande était destinée à la construction du Tabernacle. Aussi vraisemblablement que ce paradoxe va nous permettre de mieux comprendre ce que le Tabernacle signifie pour la conscience juive.

Le Talmud¹⁸⁸ rapporte l'enseignement suivant de rabbi 'Hanina : « *Celui qui est soumis à une obligation et la réalise est supérieur à celui qui la réalise sans y être soumis.* » Deux personnes auront donc accompli exactement le même geste de vertu, l'un par obligation et l'autre par bonne volonté autonome et, pour rabbi 'Hanina, le premier est supérieur au deuxième !? Voilà une bien étrange innovation ! Le bon sens ne nous suggère-t-il pas au

¹⁸⁷ Chemoth 25, 2.

¹⁸⁸ Baba Qama 38a.

contraire que la vertu spontanée devrait être jugée meilleure que l'acte accompli sous la contrainte d'un commandement ?

Selon rabbi Hanina, il n'en est rien. L'homme, par nature, est doué d'une tendance à rejeter toute autorité. Celle-ci éveille même chez lui une réaction d'opposition à tout ordre imposé. Celui qui fait de lui-même une bonne action n'a pas à se mesurer avec cette tendance ; il fait ce qu'il fait parce qu'il lui semble que c'est ce qu'il convient de faire. Par contre, celui qui agit par ordre voit tout de suite l'instinct de rébellion s'opposer à la conduite proposée, et il doit faire effort pour accepter de se soumettre à la volonté de celui qui commande. Un tel homme possède donc une valeur supérieure. Toutefois, il est bien évident que l'acte volontaire est aussi méritant puisque sa volonté autonome se confond avec la volonté divine.

L'offrande du sanctuaire que les Hébreux devaient apporter devait posséder deux dimensions : « *vous prendrez mon offrande* », prélèvement sur les biens personnels pour accomplir le commandement par soumission absolue à la volonté divine ; « *que son cœur y portera* », offrande donnée du fond du cœur par pure bonne volonté. De cette manière se trouvent conjuguées les qualités propres aux deux attitudes, l'obéissance et l'enthousiasme.

La conjonction de ces deux dimensions est nécessaire car la manifestation de la Présence divine dans le monde d'en bas ne peut procéder que de leur union : « *ils me feront un sanctuaire et je résiderai au milieu d'eux.* » L'ambiguïté apparente de la formule par laquelle la Thora a formulé son projet : « *de la part de tout homme que son cœur y portera, vous prendrez mon offrande* » exprime donc avec une précision absolue la nature même de la conduite exigée.

Cette offrande est destinée à la construction du sanctuaire, lieu dédié au service d'Hachem. Celui-ci requiert deux vertus en particulier : l'amour et la crainte. Ces vertus apparaissent elles aussi comme s'opposant l'une à l'autre. Mais nos sages nous ont enseigné qu'il est impossible de servir Dieu authentiquement sans que l'amour

et la crainte soient associés l'une à l'autre dans notre effort. La *mitzva* de l'offrande du sanctuaire révèle la présence de cette exigence comme fondation de la possibilité même du service demandé : soumission à la volonté divine en vertu de la crainte et don volontaire en vertu de l'amour.

Rabbi Mochè Hayyim Luzatto écrit¹⁸⁹ :

« L'amour et la crainte approchent l'homme de son Créateur et l'attachent à Lui ; cela s'entend de l'amour et de la crainte authentiques, c'est-à-dire du pur amour de Dieu et non de l'amour de la rétribution, de la crainte révérencielle et non de la crainte du châtement. »

Efforçons-nous aussi de contribuer de notre énergie et de nos biens, par bonne volonté comme par sentiment d'obligation, à toutes les entreprises qui œuvrent à la manifestation de la Présence divine parmi nous.

¹⁸⁹ *Derekh Hachem*, 17^{ème} partie, chapitre 3.

Térouma

= 2 =

« *Ils feront une arche*¹⁹⁰ »

La spécificité unique de chacun dans l'étude de la Thora

La paracha de Térouma traite des instructions concernant la construction du sanctuaire du désert, le *Michkan*, que l'on pourrait traduire par « la Résidence ».

Un examen même superficiel du texte¹⁹¹ de ces instructions fait apparaître une étrange particularité ; d'une manière générale, le texte est formulé à la deuxième personne du singulier : « tu feras » ; « tu feras un propitiatoire en or... », « *tu feras une table en bois de chittim...* », « *tu feras un chandelier d'or...* », « *tu feras l'autel...* » ; et non seulement pour les objets et le « mobilier », mais même pour la construction : « *tu feras les solives...* », « *et tu feras des traverses...* », « *et tu feras un tenture...* », « *et tu feras le parvis...* »

Mais il est un cas – la toute première des instructions, d'ailleurs – qui fait exception ; à propos de l'arche, la Thora parle au pluriel : « *vous ferez une arche en bois de chittim...* »

Quel est la signification de cette différence ?

Le midrach enseigne¹⁹² :

« Pourquoi, pour tous ces objets, il est écrit "tu feras" et pour l'arche "vous ferez" ? Rabbi Yéhouda ben rabbi Chalom a dit : Hachem a dit qu'ils viennent tous s'occuper de l'arche afin qu'ils obtiennent tous la Thora. La Thora dit : tous viendront s'occuper de l'arche, afin que chacun ait sa part dans la Thora. »

¹⁹⁰ L'« arche sainte » destinée à contenir les Tables de la Loi.

¹⁹¹ Chapitres 25, 26 et 27.

¹⁹² Chémoth Rabba 34, 2.

Rabbi Efraïm de Lonschitz, l'auteur du commentaire Kéli Yaqar, explique¹⁹³ que d'après le verset des Proverbes¹⁹⁴ « Elle (la Thora) est l'Arbre de Vie pour ceux qui s'y maintiennent » que le dépôt des Tables de la loi dans une arche en bois contient une allusion aux hommes qui soutiennent ceux qui étudient la Thora, cette générosité leur étant comptée comme s'ils avaient eux-mêmes appris, et ils ont leur part de cette Thora bien qu'ils ne l'aient pas étudiée en fait. C'est pourquoi il est dit, à propos de l'autel : « ils feront » car tous peuvent être associés dans l'entreprise de la Thora.

On peut dire que par sa contribution financière, le donateur exprime l'importance que l'étude de la Thora revêt à ses yeux, et il édifie ainsi dans sa propre personnalité la centralité de l'étude de la Thora dans la vie, devenant réellement associé – à la manière d'Issakhar et de Zévouloun¹⁹⁵ – de l'étude de la Thora au sein du peuple.

Toutefois, du point de vue du sens littéral du midrach, le pluriel de « ils feront une arche » s'explique du fait que chacun a sa propre part dans la Thora, même s'il ne s'adonne pas à plein temps à l'étude et ne peut y consacrer que quelques heures. Plus encore, il est dit qu'« Israël et la Thora ne font qu'un », car la Thora est la description de notre âme et lorsque nous étudions, se dévoile l'intimité profonde de notre personnalité enfouie dans notre âme, parce que la racine de notre âme est aussi la racine de la Thora.

Rabbi Mochè Hayyim Luzzatto a eu à ce sujet des formules tout à fait extraordinaires, disant qu'il s'agit là d'un grand « secret », qui exige de chacun de nous une responsabilité dans l'étude¹⁹⁶ : « car voici, chacun prend certainement sa part dans la Thora, et il s'ensuit que le Sinaï n'est pas achevé tant que tous ne sont pas venus au monde et a révélé sa part ; par conséquent, lorsque quelqu'un est

¹⁹³ Chémoth 25, 10.

¹⁹⁴ III, 18.

¹⁹⁵ Deux tribus frères, la première vouée à l'étude et la seconde au commerce maritime international ; celle-ci fait bénéficier celle-là de ses richesses matérielles, et celle-là, en retour, fait bénéficier celle-ci de ses richesses spirituelles.

¹⁹⁶ *Adir Bamarom*, page 71.

venu au monde et ne s'est pas efforcé d'étudier la Thora de sorte à en dévoiler la part qui était sienne, la Thora reste inachevée ! »

La manifestation de la Thora dans le monde grâce au peuple d'Israël ne peut pas se dévoiler concrètement tant que chacun d'entre nous n'étudie pas et renouvelle ainsi sa part de la Thora, ainsi que nous l'enseigne le Chantre des Psaumes : « *son désir va à la Thora de Dieu, mais c'est dans la Thora qui est sienne qu'il œuvre de jour comme de nuit !* » Elle commence par être Thora de Dieu, mais au fur et à mesure qu'il l'étudie, elle devient sa Thora à lui.

Nous voyons bien que chacun possède sa propre tendance dans l'étude de la Thora, et il faut prendre garde à ne pas la nier pour toutes sortes de raisons secondes et circonstanciées.

Je ne peux terminer cette réflexion sur la paracha sans citer les enseignements du Grand Rav Kook et de mon grand-père, que leur souvenir nous soit bénédiction¹⁹⁷ :

« Or, chacun qui étudie la Thora fait passer de la puissance à l'acte la réalité de sa sagesse en relation avec sa propre identité personnelle ; il est bien évident que la lumière renouvelée produite par le lien entre la Thora et telle identité particulière ne ressemble en rien à celle produite par son lien avec une autre. Et par conséquent, chacun, par son étude, participe à l'accroissement de la Thora. »

Et nous savons effectivement que, « de même que leurs visages sont différents, leurs manières de connaître sont aussi différentes ». Et il y a lieu d'ajouter : « ainsi, la manifestation de la Thora en chacun d'entre nous est spécifique à la personnalité unique de chacun. »

« Chaque âme possède donc une fonction particulière et il nous est interdit d'imposer nos propres pensées à autrui... Il est bien que chacun approfondisse, scrute et comprenne, en fonction de sa propre intelligence et sa propre compréhension, et la multiplicité des facettes fera que chaque personne d'Israël

¹⁹⁷ Orot HaThora, II, 1.

contribuera au trésor de l'esprit du peuple de la manière la plus féconde. »¹⁹⁸

¹⁹⁸ Rav Moshè Botschko, *Hegyoné Moshè* sur la Thora, paracha Yithro.

Térouma

= 3 =

Les chérubins et leur signification

La paracha de *Térouma* traite des travaux de construction du sanctuaire du désert. Parmi ces travaux, figurent les instructions concernant la fabrication des chérubins¹⁹⁹ :

« Les chérubins auront leurs ailes étendues vers le haut, recouvrant le propitiatoire de leurs ailes, et leur visages seront tournés chacun vers son frère... »

Cependant, lorsque la Bible relate la fabrication des chérubins du temple de Salomon, le texte précise²⁰⁰ : *« et leurs visages étaient tournés vers l'édifice. »*

Quelle est la signification de cette différence²⁰¹ ?

Le Talmud²⁰² rapporte deux explications :

« Ici, lorsqu'Israël accomplit la volonté de Dieu ; ici, lorsqu'Israël n'accomplit pas la volonté de Dieu. » Autrement dit, les visages des chérubins se tournaient miraculeusement d'un côté ou de l'autre en fonction de l'état du peuple d'Israël en un temps donné. Rabbi Naftali Tzvi Yéhouda Berlin, auteur du *Ha'ameq Davar*, écrit :

« leurs visages chacun vers son frère, pour montrer l'amour intense, comme le fiancé regarde la fiancée et prend plaisir à sa vue. »

¹⁹⁹ Chémoth 25, 20.

²⁰⁰ I Chroniques 3, 13.

²⁰¹ Il existe d'autres différences entre les chérubins du sanctuaire du désert et ceux du temple de Salomon, mais nous ne nous en occuperons pas ici.

²⁰² Baba Bathra 99a.

« *Leurs visages vers l'édifice, mais de trois-quart* », c'est-à-dire qu'ils sont tournés un peu vers l'édifice et un peu l'un vers l'autre (Rachi).

Rabbi Hayim de Volozhyn, dans son *Nefech Ha'Hayim*²⁰³, discute cette lecture : comment serait-il possible que les chérubins aient été placés a priori au temps de Salomon de telle sorte que leurs visages aient été tournés d'une manière qui n'exprime pas la perfection ? Il explique qu'il existe une différence essentielle entre le temps du désert et celui du roi Salomon. Le temps du désert se caractérisait par le fait qu'il n'y avait aucune nécessité de s'occuper de questions matérielles. Israël se nourrissait de la manne, les vêtements ne s'usaient pas, etc. C'est pourquoi cette génération est appelée « génération de la connaissance ». Ils étaient entièrement disponibles pour l'étude de la Thora, et ils bénéficiaient de la Providence directe de Dieu en la proximité de qui ils vivaient. Cette proximité se manifestait en particulier par le fait que les visages des chérubins étaient tournés l'un vers l'autre. Au temps de Salomon, par contre, la royauté régnait en Israël. Le peuple devait se conduire comme une nation avec toutes ses dimensions matérielles et de ce fait ils n'étaient pas nuit et jour occupés à la Thora. Leur proximité de Dieu n'était pas totale et cet état de fait se traduisait par l'orientation des visages des chérubins.

Il me semble que nous apprenons ici une importante leçon. Le fait qu'à l'époque de Salomon les chérubins étaient d'emblée partie tournés vers l'édifice et partie l'un vers l'autre indique quelle est la voie authentique de la proximité divine. Certes, par l'étude de la Thora il est possible d'atteindre à l'attachement immédiat et sensible à Dieu, mais il semble que telle ne soit pas la voie constante et souhaitable. L'état de « leur visages l'un vers l'autre » n'a eu cours qu'au temps du sanctuaire du désert, période provisoire. Par contre, dans le temple, situation de normalité et de permanence, l'a priori était que les visages étaient tournés un peu de côté. C'est ainsi que Dieu souhaite qu'Israël se conduise dans le monde, agissant dans

²⁰³ 1^{er} Portique, 8.

tous les domaines à la manière d'une nation assurant de façon naturelle tous ses besoins et non au travers d'une Providence miraculeuse. C'est ainsi que les choses doivent être et c'est ainsi que s'exprime l'amour de Dieu pour nous.

De nos jours, la Providence divine n'est pas non plus dévoilée. Nous ne sommes pas témoins de miracles visibles comme au temps de la sortie d'Égypte ou de l'Événement du Sinaï. Mais il nous incombe de reconnaître les miracles cachés qui se produisent jour après jour ; ce dont nous sommes témoins depuis la création de l'État d'Israël et jusqu'à nos jours, et c'est le signe et le témoignage de l'amour intense de Dieu pour Son peuple qu'Il s'est choisi.

Tétzavé

= 1 =

*Ils t'apporteront – à toi et non pour Moi
Je n'ai pas besoin de sa lumière*

Notre paracha débute par le verset suivant :

« Pour toi, tu ordonneras aux enfants d'Israël et ils t'apporteront une huile pure d'olives concassées, pour le luminaire, afin qu'une lumière brille en permanence. »

Ils t'apporteront – pour toi et non pour Moi.

Cependant, pratiquement tous les versets décrivant l'ouvrage de construction du Michkan et du culte qui s'y déploie le rapporte à Dieu, comme par exemple : « Ils *Me* feront un sanctuaire », « Tu y graveras ... Consacré à *Hachem* », « Il sera sur son front en permanence afin qu'ils soient agréés *devant Hachem* », « et tu brûleras en fumée le bélier sur l'autel, holocauste *pour Hachem*, parfum agréable de sacrifice *pour Hachem* » ; de même, de nombreux autres versets laissent entendre que le culte du Temple répond à une nécessité « d'en haut », ce qu'on comprend comme signifiant une nécessité divine.

Le *Thora Témima* explique que dans le cas des lumières du candélabre, la Thora souligne qu'elles répondent à un besoin d'Israël et non à un besoin d'en haut, ainsi que l'exprime la guémara²⁰⁴ :

« Rabbi Chmouel Bar Na'hmani a enseigné "à toi et non pour Moi ; Je n'ai pas besoin de sa lumière" ».

C'est dire que la lumière du candélabre n'est pas destinée à Hachem ; « elle est pour l'honneur et la splendeur de la Maison – et si la Maison resplendit de lumière, c'est à l'honneur d'Israël.²⁰⁵ »

²⁰⁴ Ména'hoth 86b.

Le *Séfer Ha'Hinoukh* a formulé une idée semblable à propos de la *mitzva* de l'encens, dont l'objet est « d'accroître la gloire de la Maison, dont le parfum se répand comme dans les palais des rois ».

Il ressort de cela que la fonction de la lumière du chandelier, du parfum si particulier de l'encens est destinée à accroître l'honneur de la Maison et l'honneur d'Israël ; le Temple étant le lieu central du peuple, lieu par où la Présence divine réside en son sein, il faut qu'il soit aussi ultimement vénérable aux yeux d'Israël et aux yeux des nations.

Mais si nous en croyons le *Livre du Kouzari* de rabbi Yéhouda Halévi, ce ne sont pas seulement ces choses qui ont pour objet la gloire d'Israël ; tout le culte du Temple ne vise pas à satisfaire un hypothétique « besoin d'en haut », mais bien des besoins « vulgaires », ceux d'Israël lui-même. Voici ce qu'il dit²⁰⁶ :

« Tout ce qui constitue le culte sacrificiel : travaux, sacrifices, encens, chants ... n'est appelé : Service du Seigneur, Pain de ton Dieu, etc. que par façon de parler. Ces expressions signifient simplement que Dieu est satisfait du bel ordonnancement de la nation et des prêtres, qu'Il accepte, si l'on peut dire, leur hospitalité, (grâce à ce saint culte, le peuple obtient) qu'Il réside au milieu d'eux pour leur faire honneur. Il est cependant trop saint et trop élevé pour tirer jouissance de leur nourriture et de leur boisson, qui ne sont destinées qu'à eux. »

Il veut dire qu'il est bien évident que Dieu n'a pas besoin ni des sacrifices ni de tout le culte du Temple. Mais grâce à ce culte, la Présence divine peut reposer sur terre et de manière plus évidente dans le Temple et ainsi le peuple et le monde peuvent bénéficier de l'épanchement divin.

²⁰⁵ D'après *Séfer Ha'Hinoukh* sur la *mitzva* du chandelier.

²⁰⁶ Livre II, 26 (Cf. Verdier, *Le Kouzari*, collection « Les Dix Paroles », page 59).

Mais s'il en est ainsi, pourquoi la plupart des textes sont-ils formulés de telle sorte que l'on puisse croire que tout ceci est destiné à Dieu ?

Car enfin, lorsque l'homme se dispose au service de Dieu, que ce soit à l'époque du Temple ou de nos jours par la prière et la pratique des *mitzvot*, il doit percevoir qu'il sert Dieu et non lui-même. Sinon, la signification de ce service se trouverait nanifiée à des dimensions égoïstement utilitaires. Nous devons nous habituer à dépasser les limites restreintes de notre petite bulle privée afin d'œuvrer pour le bien général, visant les objectifs les plus nobles et les plus élevés.

Tétzavé

= 2 =

L'autel des parfums

Les *parachiyoth Térouma* et Tétzavé contiennent les prescriptions concernant la construction du sanctuaire, de son mobilier, de ses vases et des habits des prêtres. Ensuite, elles instruisent Moïse au sujet de l'intronisation des cohanim durant les sept jours de préparatifs (*milouim*). Cette description s'achève par l'assurance donnée par Dieu que sa Présence résidera au sein des enfants d'Israël²⁰⁷. Il semblerait que tout ait déjà été dit quant au sanctuaire quand le texte semble se reprendre et donner tout soudain de nouvelles instructions : construire l'autel des parfums. Pourquoi ces instructions n'ont-elles pas été données avec toutes les autres ? Pourquoi ont-elles été repoussées jusqu'après l'assurance donnée que la Présence divine résiderait en Israël ?

La finalité du sanctuaire est d'assurer la Présence de Dieu au milieu du peuple d'Israël, lui permettant de faire l'expérience directe de la proximité divine. Mais pourtant, le peuple a le sentiment que cette proximité est dangereuse²⁰⁸ : « *quiconque s'en approche meurt !* »

La sainteté du sanctuaire est telle qu'elle met en péril ceux qui s'y aventurent insuffisamment ou mal préparés. Nadav et Avihou, fils d'Aharon sont morts pour cette raison au jour même de l'inauguration. Le grand prêtre qui pénètre dans le Saint des saints au jour de Kippour court le même risque s'il ne s'est pas convenablement préparé. Même une simple pensée inadéquate peut rendre une offrande indigne d'être présentée sur l'autel. De même, la

²⁰⁷ 29, 45-46.

²⁰⁸ Nombres 17, 28.

Thora exige une extrême attention pour tout ce qui touche tant aux détails de la construction du sanctuaire et de son érection que du service rituel qui devait y être effectué. C'est un grand mérite pour Israël que d'avoir le sanctuaire. C'est le lieu de la Résidence divine dans le monde. C'est un lieu d'autant plus délicat et sensible qui exige de grandes précautions et une extrême rigueur.

Après toutes les prescriptions concernant la construction du sanctuaire, la Thora dit²⁰⁹ : « J'y rencontrerai les enfants d'Israël et il (le sanctuaire) sera sanctifié par Mon Honneur. » Rachi cite à ce propos le dire talmudique²¹⁰ : « ne lit pas "par Mon Honneur" mais "par ceux que J'honore" ; il est fait allusion ici à la mort des fils d'Aharon au jour de l'inauguration du Sanctuaire. » Mais Moïse ne comprit l'allusion qu'après leur mort. Nahmanide explique que le fait que les instructions concernant l'autel des parfums soient écrites après l'annonce de la Résidence divine vient signifier à Moïse que les parfums de l'encens ont le pouvoir d'enrayer la colère encourue par Israël. Ainsi, dans la paracha de Qorah, lorsque le fléau commence à frapper, Moïse ordonne à Aharon de se placer avec l'encensoir entre les vivants et les morts et le fléau fut stoppé²¹¹. Le Zohar²¹² dit à propos de l'encens qu'il a pour fonction : « d'apaiser la colère. »

Qu'est-ce qui fait de l'encens « le calmant national » ? Le Zohar explique : l'encens unifie tout le monde à ne faire qu'un. Le mot encens, en hébreu, appartient à la racine *QIR* dont le sens en araméen est « lien », « relation ». L'encens contenait onze ingrédients, l'un d'entre eux étant le galbanum, essence à odeur fétide. Mais toutes les essences ensemble produisent un parfum agréable pour Dieu. Cela signifie que c'est la force de l'unité vraie où nul n'est oublié, pas même les méchants, qui provoque l'adoucissement des rigueurs du jugement.

²⁰⁹ Chémoth 29, 43.

²¹⁰ Zevahim 115b.

²¹¹ Cf. Nombres 17, 8-15 et Chabbat 89a.

²¹² III, 18b.

Que pouvons-nous apprendre de cela pour la vie quotidienne qui est la nôtre ?

Il faut certes être attentif tant dans les grandes que dans les petites choses et s'efforcer de pratiquer les *mitzvot* de la manière la plus exacte possible, comme nous en avons été témoins à propos des détails de la construction du sanctuaire qui rend possible la Présence. Mais il faut prendre garde à ce que cela ne porte en rien atteinte à notre amour pour tous les Juifs et pour chacun d'entre eux sans considération pour son comportement : seule la force de notre union nous garantira une parfaite protection divine.

Ki Tissa*

= 1 =

Sainteté du chabbat, sainteté d'Israël

Dans la paracha de Ki-Tissa nous lisons²¹³ :

« Toutefois Mes chabbats vous observez car c'est un signe entre moi et vous pour vos générations afin que vous sachiez que je suis Hachem qui vous sanctifie »

Plusieurs questions se posent sur ce verset:

La présence du mot *akh* est surprenante, nous aurions pu dire plus simplement *eth chabtotai tichmorou*.

Pourquoi le verset énonce-t-il l'expression *chabtotai* (« Mes chabbats ») au pluriel ?

Le verset met en évidence que le Chabbat est un signe que Dieu sanctifie Israël. Quel lien unit l'observance du chabbat et la sainteté d'Israël ?

Le *Or Ha'hayyim* explique que l'essentiel du verset fait allusion aux cas particuliers où il n'y a pas lieu de respecter le chabbat :

« Le mot akh (« toutefois ») au début du verset vient ici pour exclure et nous apprendre qu'il existe des cas où nous ne devons pas respecter le chabbat, mais bien au contraire nous avons la mitzva de le transgresser lorsque des vies humaines sont en danger.

Le mot chabtotai au pluriel vient quant à lui, élargir cette autorisation à tout ce qui peut s'appeler Chabbat, autrement dit tous les jours où nous devons cesser tout travail, comme

* Cette paracha a été traduite et adaptée par Alexandre Kassel.

²¹³ Chémoth 31, 13.

chabbat lui même, les fêtes et Yom Kippour .Cela nous apprend également qu'il faut parfois transgresser pour une certaine personne malade, plusieurs chabbat s'il le faut, jusqu'à ce qu'il soit tout à fait hors de danger. »

Le *Or Hahayyim* poursuit et explique, que le fait d'autoriser des transgressions du Chabbat dans ces cas là nous éclaire sur le degré de sainteté d'Israël. Si la sainteté du Chabbat est repoussée en faveur de la sauvegarde de la vie d'un membre d'Israël, cela sous-entend que la sainteté du peuple d'Israël est plus grande que celle du Chabbat, puisque la priorité est donnée au plus grand devant le plus petit. C'est pourquoi, le verset conclut : « afin que vous sachiez que je suis Hachem qui vous sanctifie », c'est-à-dire qu'à travers l'autorisation de transgresser le Chabbat en faveur de la sauvegarde des vies, nous comprendrons, que Dieu sanctifie le peuple d'Israël et que la sainteté d'Israël est telle qu'elle dépasse la sainteté du chabbat.

Le niveau d'importance d'Israel nous est relaté explicitement dans le *Eliyahou Raba*²¹⁴ : un homme rencontre le prophète Eliyahou et lui dit : « *Il y a deux choses que j'aime d'un amour total, la Thora et Israël, et je ne sais pas lequel des deux est prioritaire* » Eliyahou lui répondit: « *En général les gens disent que la Thora est prioritaire, mais moi je te dis qu'Israël est prioritaire* ».

Bien entendu, les choses sont bien plus larges et plus profondes, car comment peut-on privilégier l'un à l'autre, Israël et la Thora ne sont t-ils pas une seule et même chose ! En réalité il faut comprendre que la Thora vient décrire, détailler et dévoiler ce qui est enfoui au sein de l'identité d'Israël²¹⁵.

On raconte qu'une fois, un grand rav questionna ses élèves : « *où la Thora se trouve-t-elle ?* » Les élèves répondirent d'un ton naturel qu'elle se trouve dans le *Aron Haqodech* (Armoire sainte) ou sur les étagères de la bibliothèque. Le rav les corrigea : « *La Thora se trouve dans l'âme de chacun d'entre vous, et lorsque vous lisez et*

²¹⁴ Ich Chalom, chapitre 15.

²¹⁵ D'après le rav Chlomo Aviner dans son explication sur le *Kuzari*, tome 1 page 55.

apprenez de tous ces livres, alors vous ne faites que découvrir la Thora qui réside au plus profond de votre âme »

Que nous puissions tous avoir le mérite de dévoiler la Thora qui est gravée profondément en nous.

Ki Tissa

= 2 =

Étude de la Thora et/ou service militaire

« Hachem parla à Moïse pour dire : vois, J'ai appelé par son nom Betzalel fils d'Oury fils de 'Hour de la tribu de Yéhouda... »²¹⁶

Rabbi Chmouel bar Na'hmani dit à ce sujet au nom de rabbi Yo'hanan : Betzalel a été nommé du fait de sa sagesse. Lorsqu'Hachem a dit à Moïse ; va dire à Betzalel de faire un sanctuaire, une arche et des vaisseaux, Moïse a inversé l'ordre des choses et lui a dit : fais une arche, des vaisseaux et un sanctuaire. Betzalel lui dit : Moïse notre maître, l'usage du monde est de construire d'abord la maison et d'y placer les meubles ensuite et toi tu me dis : fais une arche, des vaisseaux et un sanctuaire ? Les vaisseaux que je fais, où les mettrai-je ? Peut-être Hachem t'a-t-il dit : sanctuaire, arche et vaisseaux ? Moïse s'exclama : peut-être étais-tu à l'ombre de Dieu (betzel El) et l'as-tu su !²¹⁷

Quel est donc le véritable enjeu de la discussion entre Moïse et Betzalel ?

Le rav A.I. Hacohen Kook explique²¹⁸ :

« Il existe évidemment une différence entre l'ordre tel qu'il est perçu par le sage d'après les règles de la raison et celui qui résulte de la représentation que l'on se fait d'après les principes de l'esthétique. Chez le premier, tout suit l'ordre convenable en vertu de la sagesse et du bien moral, tandis que pour l'esthète

²¹⁶ Chémoth 31, 2.

²¹⁷ TB Bérakhot 55a.

²¹⁸ 'Eyn Aya, commentaires sur les Aggadoth du Talmud, Bérakhot, II, chapitre 9, §29.

qui suit l'ordre naturel véritable, les choses se disposent selon les critères de la réalité concrète. »

Autrement dit, Moïse est le sage et Betzalel est le « géomètre ». Moïse expose selon les principes de la sagesse et de la moralité, et cela signifie que la priorité est à ce qui possède le plus haut degré de sainteté : l'arche d'abord, qui est l'essentiel, puisqu'y seront placées les Tables du Témoignage, (l'arche elle-même étant aussi ainsi nommée « arche du témoignage », qui donnera son nom au sanctuaire lui-même : « sanctuaire du témoignage »). Ensuite seulement viendra le cadre qui enveloppera cette arche, à savoir les autres vaisseaux et le bâtiment lui-même qui ne sont apparemment que des éléments seconds permettant à la Présence de reposer dans le Saint des saints.

Betzalel, quant à lui, considère les choses du point de vue d'un réalisme concret : il comprend que pour que les lumières descendent dans le monde, il leur faut des réceptacles. La spiritualité la plus éthérée et la plus authentique ne peut trouver place dans la réalité du monde qu'à la condition de posséder une enveloppe extérieure. Il convient donc de construire d'abord le sanctuaire et ensuite l'arche et les autres vaisseaux. Et de fait, Moïse acquiesça à son point de vue. Il faut se souvenir du fait que l'« enveloppe » elle-même est le produit d'un ordre divin explicite, jusque dans les moindres détails. La construction du Tabernacle et des objets du culte relèvent d'une sagesse d'une extrême et divine précision. Il y a obligation de respecter exactement les instructions – le cadre extérieur est lui-même empreint de sainteté.

Et nous en venons ainsi au sujet qui met aujourd'hui en émoi notre petit État : quel doit être le rapport entre l'étude de la Thora et le service militaire ? Par analogie, nous pourrions dire que l'étude de la Thora correspond à l'arche et que le service militaire et autres structures étatiques qui rendent possible l'existence concrète dans le pays sont de l'ordre du Tabernacle.

On comprend aisément que l'un n'est pas possible sans l'autre. Il est difficile de dire où va la priorité ou d'établir une hiérarchie. Le peuple d'Israël ne peut subsister sans l'étude de la Thora et la Thora doit se trouver au cœur. Mais il est tout aussi impossible qu'Israël puisse subsister sans une armée sophistiquée, prête au combat. Et s'il n'y avait l'État et ses structures, la Thora elle-même ne pourrait se maintenir dans le pays – à Dieu ne plaise ! De même que la construction du Tabernacle est elle-même une *mitzva*, le service militaire est lui aussi une *mitzva* de la Thora, comme nos maîtres nous l'ont enseigné (on peut y compter l'obligation qui nous incombe de la conquête du pays, de sa défense, de l'interdiction de non assistance à son prochain...)

Ce pourquoi, « il est bon que tu te tiennes fortement à ceci et que cela non plus tu ne le lâches pas, car celui qui craint Dieu accomplira les deux ! »²¹⁹

²¹⁹ L'Ecclésiaste 7, 18.

Vayaqhel

= 1 =

Vers le sanctuaire

Au début de la paracha, Moïse rappelle les commandements du chabbat avant de transmettre à Israël les instructions concernant l'édification du sanctuaire. Ce rapprochement entre le chabbat et le sanctuaire était déjà apparu dans la paracha Ki Tissa.

De ce rapprochement, nos maîtres apprennent d'une part que malgré l'importance du sanctuaire, l'urgence de sa construction ne repousse pas le chabbat et, d'autre part, la nature des travaux qui y seront interdits: ce sont précisément les travaux nécessaires à cette construction. La guémara dit expressément²²⁰ : « car on enseigné dans une baraïta qu'on n'est passible de sanction que pour un travail qui avait son pareil dans le sanctuaire. »

Or, cela ne va pas de soi ! quel rapport existe-t-il entre les travaux de construction du sanctuaire et les travaux interdits le chabbat ? la juxtaposition de quelques versets est-elle cause de l'interdiction de ces travaux et pas d'autres ?

Le rabbi de Loubavitch, rabbi Menahem Mendel Schneersohn, enseigne²²¹ :

« Le fait même que les trente-neuf travaux s'apprennent de la construction du sanctuaire implique que ces trente-neuf travaux sont liés à la construction du sanctuaire. »

C'est là un principe fondamental dans toutes les relations établies par la Thora orale entre des sujets apparemment étrangers l'un à l'autre, que ce soit au moyen de la parenté sémantique, par

²²⁰ Chabbat 49b.

²²¹ Causeries sur Vayaqhel.

raisonnement *a fortiori*, par déduction ou tout autre méthode exégétique, cela met en évidence un lien profond et essentiel entre les sujets considérés.

Ainsi dans le cas qui nous occupe, explique le Rabbi,

« *La racine des trente-neuf travaux ce sont les travaux de construction du sanctuaire.* »

Examinons cela de plus près. Nous savons que les travaux interdits le chabbat sont ceux qui servent à aménager et à améliorer le monde et non à l'abîmer. Les sages ont formulé cela en disant : c'est une *melékhet ma'hachevet* que la Thora interdit. *Melékhet ma'hachevet*, c'est-à-dire une opération complexe en ce qu'elle implique la mise en œuvre des moyens pour la réalisation d'un projet, ce qui pourrait être rendu par « travail réfléchi ». C'est la raison pour laquelle toutes les opérations qui abîment, détruisent, sont *a priori* exemptes de sanction. Et il existe encore de nombreux principes allant dans le même sens.

Si les travaux du chabbat se déduisent des travaux de ceux nécessaires à la construction du sanctuaire, cela signifie que le travail par excellence, c'est le travail d'édification du sanctuaire. C'est là l'activité principale de l'homme, le travail qui permet à la Présence divine de résider sur terre. Ces travaux sont d'importance capitale, et c'est pour cela qu'ils sont interdits le chabbat.

Mais si nous allons au bout de ce raisonnement, si un travail est sans importance s'il ne sert pas à la construction du sanctuaire, quel est le sens de notre action maintenant en l'absence du Temple ?

Le Rabbi explique :

« *C'est pourquoi le but et la finalité de tous les travaux, même ceux qui sont facultatifs, c'est de réaliser, grâce à eux, une résidence pour Sa Présence, ainsi qu'il est écrit: "en toutes tes voies, connais-Le."* »

Autrement dit, étant donné la relation essentielle et réciproque entre les travaux de construction du sanctuaire et les travaux

interdits le chabbat, travaux positivement prescrits à réaliser les jours ouvrés²²², par notre activité quotidienne visant à construire un foyer conforme au projet de la Thora, nous œuvrons à devenir des hommes, des familles et des demeures qui sanctifient le Nom de Dieu dans le monde, à la manière même dont l'œuvre du sanctuaire réalisé par Israël rend possible à Dieu d'y faire reposer sa Présence.

²²² Rabbi Eliezer a ardemment souligné la valeur du travail (Avoth de Rabbi Nathan, version II, 21): «grand est le travail, car de même qu'Israël s'est vu prescrire le chabbat, de même le travail lui a-t-il été prescrit, ainsi qu'il est dit: six jours tu travailleras et tu réaliseras ton œuvre, et le septième jour, [ce sera] chabbat pour Hachem ton Dieu.»

Vayaqhel

= 2 =

Les vêtements de sainteté et leur signification

La Thora décrit en détail toute l'œuvre de construction du sanctuaire et indique aussi ce qu'il doit en être des vêtements²²³ :

« Les vêtements d'apparat pour servir en la sainteté, les vêtements de sainteté pour Aharon le Cohen et les vêtements de ses fils pour officier... »

L'expression « vêtements d'apparat » demande à être expliquée pour elle-même mais, au-delà de son sens littéral, les Sages en ont tiré un enseignement très spécial²²⁴ :

« Rabbi 'Hama bar 'Hanina a enseigné : que veut dire qu'il soit écrit "les vêtements d'apparat (serad) pour servir en la sainteté" ? N'étaient les vêtements de la prêtrise, il ne serait point resté d'Israël – à Dieu ne plaise – survivant ni rescapé. »

C'est-à-dire qu'ils voient dans le mot *serad* l'évocation de son assonance phonétique *sarid* qui signifie « survivant » ; Rachi explique : « N'étaient les vêtements de la prêtrise, grâce auxquels les offrandes qui font expiation pour Israël sont approchées de l'autel. » Grâce aux vêtements de la prêtrise qui permettent aux cohanim d'effectuer leur service, les offrandes d'expiation sont approchées de l'autel, sans quoi Israël serait – à Dieu ne plaise – en danger de disparition.

Tout ceci est très étrange ! En effet, si le propos du midrach est de dire que le culte rendu dans le Temple apporte l'expiation à Israël et le sauve ainsi des châtements, pourquoi rapporter cet effet aux

²²³ Chémoth 35, 19.

²²⁴ TB Yoma 72a.

vêtements ? Ceux-ci auraient-ils une autre fonction que d'habiller les cohanim ? En ceci, ce n'est qu'indirectement qu'ils participeraient au processus expiatoire. Mais la guémara semble dire précisément le contraire, à savoir que les vêtements joueraient un rôle essentiel !

Un petit détour – ou plutôt un retour en arrière – est ici nécessaire. Le livre de la Genèse relate qu'immédiatement après la faute l'homme et la femme – qui étaient nus – ont pris conscience de leur état²²⁵ : *« et se sont ouverts les yeux de tous les deux et ils surent qu'ils étaient nus, et ils tressèrent des feuilles de figuier et se firent des pagnes. »* Qu'est-ce donc qui avait changé ?

Disons qu'avant la faute, le corps de l'homme ne l'entraînait pas aux désirs et aux fautes qui peuvent en résulter. Après la faute, commence une lutte opposant l'âme et le corps, la première le tirant vers le haut et le second le tirant vers le bas. Cette lutte est l'essence même de l'homme et chaque jour exige de sa part un effort renouvelé pour en surmonter l'épreuve. La Thora est descendue dans le monde pour aider l'homme dans son combat et elle l'instruit sur la manière de réaliser l'équilibre entre les diverses forces qui le sollicitent.

Les vêtements expriment le besoin de couvrir le corps depuis le cou jusqu'en bas de sorte que seul le visage reste à découvert. Pourquoi le visage ? Parce que le visage est le révélateur de l'âme et de l'intimité de l'homme. Le mot visage, en hébreu (*panim*), est inséparable de la notion d'intériorité (*pnim*). Lorsque l'homme ne couvre pas son corps mais le dénude – et ceci est d'autant plus significatif chez les femmes – il exacerbe la dimension physique de son corps et des désirs dont il est le siège. Son intériorité s'en trouve encore plus refoulée et devient plus dure encore à découvrir. Cet état de fait, on le sait, est générateur de bien de désordres dans le fonctionnement de la société. La fonction principale du vêtement réside donc dans sa nature d'obstacle face au mal. Il vise à couvrir le côté animal de l'homme et ce faisant à souligner et exprimer sa dimension spirituelle profonde.

²²⁵ Genèse 3, 7.

Mais chez les cohanim, le vêtement ne se contente plus d'aider l'homme à se tenir à l'écart du mal. Il possède aussi une dimension positive et active visant à faire le bien. Les vêtements mentionnés dans le verset sont indispensables au service du cohen. Chaque pièce de son habillement possède une signification qui lui est propre. C'est pourquoi la guémara dit²²⁶ :

« Pourquoi le passage des offrandes sacrificielles a-t-il été placé aux côtés du passage traitant des vêtements de prêtrise ? c'est pour t'enseigner que de même que celles-là font expiation, de même ceux-ci font expiation... la tunique expie le sang versé... les pantalons expient l'inceste... la tiare expie la grossièreté... la ceinture expie les envies du cœur... le pectoral expie les jugements... le gilet expie l'idolâtrie... le manteau expie la mal disance... et le diadème expie l'effronterie. »

Dans le service du Temple, les vêtements s'élèvent à une dimension de plus haute positivité. Ils sont en eux-mêmes des éléments du service qui y est rendu. Le sanctuaire est le lieu par lequel la Présence divine séjourne au sein d'Israël, ainsi que la Thora l'annonce²²⁷ :

« Ils Me feront un sanctuaire et Je résiderai en eux. »

²²⁶ Zéva'him 88b.

²²⁷ Chémoth 25, 8.

Vayaqhel

= 3 =

Abstinence ou vie de famille ?

La paracha Vayaqhel rapporte²²⁸ que la vasque d'airain et son support ont été faits avec les « miroirs d'attroupement » offerts par les femmes. Que signifie cette curieuse expression ?

Rachi explique qu'il s'agit des miroirs qui servaient aux filles d'Israël à se faire belles pour attirer leurs maris. Leur désir de contribuer à l'édification du sanctuaire les a déterminées à les offrir. Rachi décrit un dialogue « virtuel » entre Dieu et Moïse. Ce dernier voulait refuser d'inclure ces miroirs dans les dons acceptables, parce qu'ils ont pour fonction première d'aiguiser les instincts, ce qui les rendrait méprisables. Dieu lui aurait donc dit :

« au contraire, accepte-les, car ils me sont plus chers que tout ! C'est grâce à ces miroirs que ces femmes ont donné naissance à des troupes nombreuses en Égypte... »

Et de décrire la manière dont les femmes attiraient leurs maris grâce à ces miroirs, concevaient et enfantaient.

Pourtant, ne semblerait-il pas que Moïse ait eu raison ? Comment se pourrait-il que des objets servant le *yetzer hara'*, l'instinct du mal, trouvent place au saint lieu où réside la Présence divine ?

Quelques temps plus tard, Myriam discute avec Aharon²²⁹ au sujet de Moïse qui a délaissé son épouse ; nous sommes pourtant prophètes, nous-aussi, et Dieu nous parle aussi. Nous n'avons pas cessé pour autant d'avoir une vie conjugale et une vie de famille !?

²²⁸ Chapitre 38, verset 8.

²²⁹ Nombres 12, 1-13.

Dieu leur répond qu'il existe une différence essentielle entre eux et Moïse. Sa prophétie est d'un rang inégalé :

« Moïse, mon serviteur... Je lui parle face à face, dans une claire vision et non par énigme... »

La relation de Moïse à Dieu est permanente et non épisodique ou impromptue. Afin d'y être constamment disponible, il a estimé qu'il devait se séparer de son épouse.

Nos sages ont dit que Moïse s'est séparé de Tzipora de son propre chef et que Dieu l'a approuvé²³⁰. Rabbénou Tam²³¹ explique que les propos d'Aharon et de Myriam montrent qu'il n'y avait pas eu d'ordre donné par Dieu à Moïse de se séparer de sa femme et que Moïse l'a décidé seul.

« Et bien que Dieu l'ait approuvé, ils l'ont critiqué parce que s'il ne s'était pas séparé il n'y aurait pas eu lieu pour Dieu de l'approuver. (Et pourquoi l'a-t-Il approuvé ?) C'est parce que l'on conduit l'homme sur le chemin qu'il a décidé de suivre. (Et la preuve qu'il n'était pas d'accord) est donnée par le fait que la même chose n'a pas été demandée à Aharon et à Myriam bien qu'Il parlait aussi avec eux. »

Selon Rabbénou Tam, l'abstinence de Moïse n'était pas nécessaire et peut être même pas souhaitable !

Nous voyons là deux cas où Moïse a considéré que la vie de famille et la relation de l'homme à la femme sont contraires à une sainteté de haut niveau. Selon lui, plus on s'élève en sainteté, et plus il faut s'éloigner des plaisirs conjugaux.

À l'encontre de cette attitude, nos maîtres nous présentent une tout autre approche, telle qu'elle est évoquée par Aharon et Myriam. Nos sages comprennent que cette attitude a pu être appropriée dans le seul cas de Moïse et encore seulement durant une certaine période. Mais il n'est normalement pas souhaitable, même pour les hommes

²³⁰ Chabbat 87a.

²³¹ *Tossfoth ad. loc.*

plus saints (selon les normes les plus strictes de la halakha), de n'avoir pas de vie de famille. Non seulement celle-ci ne comporte rien de répréhensible, mais elle constitue une des dimensions fondamentales de la plénitude de l'être et doit nous accompagner tout au long de notre vie au service de Dieu.

Péqoudé

Du désert aux temps messianiques

Le Tabernacle est construit, les ustensiles ont été fabriqués, mais on ne peut pas encore commencer le service. Il faut d'abord oindre le *Michkan* et ses ustensiles. Voici les termes des versets :

Verset 9 : « *Tu prendras de l'huile d'onction et tu oindras le Tabernacle et tout ce qui s'y trouve, et tu le sanctifieras lui et tous ses ustensiles, et il sera saint.* »

Verset 10 : « *Tu oindras l'autel des sacrifices et tous ses ustensiles, et tu sanctifieras l'autel et il sera saint.* »

Verset 11 : *Tu oindras la cuve et son support et tu la sanctifieras.*

Un des grands traducteurs de la Bible est le grand Tanna Rabbi Yonathan Ben Ouziel ; sa traduction est inspirée par la tradition sinaïtique. Il rajoute des éléments surprenants :

Au verset 9, il ajoute que Moïse doit oindre en plus du tabernacle « *le Roi David ainsi que le messie qui va libérer Israël à la fin des temps* ».

Au verset 10, qu'il doit oindre en plus de l'autel, « *le grand prêtre Aharon, ses enfants et le prophète Elie qui doit réapparaître à la fin de l'exil* ».

Au verset 11, qu'il doit sanctifier « *son serviteur Josué chef du Grand Tribunal qui va conquérir Israël et ancêtre du messie descendant d'Ephraïm qui va vaincre Gog et Magog à la fin des jours* ».

Quel rapport y a-t-il donc entre l'époque du désert et les temps messianiques ?

Yonathan Ben Ouziel nous enseigne ici que l'Histoire du peuple d'Israël avance et progresse au fil des générations à la manière d'un enfant qui se développe progressivement jusqu'à ce qu'il arrive à maturité et devienne un homme. Ce qui influence l'enfant dans sa jeunesse le marque pour toute sa vie. Il en est de même du peuple d'Israël, c'est la sainteté que Moïse a inaugurée qui permet finalement la délivrance en un lent mûrissement qui dure des siècles.

Selon la guémara, ce principe se vérifie également dans notre vie individuelle Elle commente le verset « Et les justes brilleront comme des étoiles pour toujours », en affirmant que les justes dont parle le verset sont les enseignants.

Pourquoi donc le Talmud compare-t-il les enseignants aux étoiles qui brillent ?

J'ai entendu un jour une très belle explication à ce sujet : La lumière des étoiles semblent faibles et sa portée paraît quasi-nulle et pourtant en réalité ces étoiles sont puissantes et leur lumière est presque éternelle. Ainsi en est-il de l'influence de l'éducation sur l'âme de l'éduqué : à l'œil nu elle paraît faible et presque invisible alors qu'en réalité son influence s'étend sur de longues années.

Soyons conscients des responsabilités qui reposent sur nos épaules. Tous, nous sommes des éducateurs : nous éduquons nos enfants, nous influençons notre famille, nos amis et nos voisins. Notre but dans ce monde-ci est de diffuser la parole d'Hachem autour de nous, de semer des graines de Thora et la lumière de sainteté et de pureté. Avec l'aide de Dieu, ces graines donneront de splendides fruits.

VAYIQRA

Vayiqra

= 1 =

Les sacrifices et la prière

La paracha de Vayiqra nous introduit au thème du culte sacrificiel tel qu'il avait cours dans le Sanctuaire. Le Talmud enseigne²³² : « les prières quotidiennes ont été instituées en rapport avec les sacrifices journaliers. » Ce qui signifie que l'office du matin, *cha'harith*, correspond à l'holocauste perpétuel du matin, l'office de l'après-midi, *min'ha*, correspond à l'holocauste perpétuel de l'après-midi et l'office du soir, *'arvith*, correspond à la combustion des membres et des graisses sur l'autel pendant le temps de la nuit²³³.

Certains, croyant se fonder sur cet enseignement, pensent de façon erronée que les prières ont été instituées *à la place* des sacrifices. Comme si, durant toute la période où le Temple existait, le culte des sacrifices aurait rendu les prières inutiles. Mais en vérité il n'en est pas du tout ainsi. Les prières et les sacrifices avaient cours tous deux et se complétaient les uns les autres. Il suffit de lire le commentaire de Rachi sur le passage cité ci-dessus : « ont été instituées en rapport avec les sacrifices journaliers – par les hommes de la Grande Assemblée. » Rabbi Yaaqob bar Chlomo ibn 'Habib, « le rédacteur » du recueil des aggadoth du talmud connu sous le nom de *'Ein Yaaqov*, explique (§75) : « Nous savons que la Grande Assemblée était composée de cent vingt Anciens ; les premiers d'entre eux ont vécu au temps d'Ezra qui était l'un d'entre eux, et le dernier de tous a été le grand-prêtre Simon le Juste. Le service du Temple²³⁴ avait cours encore de son temps, c'est-à-dire le culte sacrificiel, et cependant ils durent instituer des prières journalières correspondant

²³² Bérakhot 26b.

²³³ *Ibid.*

²³⁴ Il s'agit du deuxième Temple qui fut reconstruit par Ezra et Néhémie au retour de l'exil de Babylone.

aux sacrifices perpétuels et aux sacrifices additionnels (des jours de Chabbat et des fêtes). » De plus, les prières possèdent un avantage sur l'offrande des sacrifices²³⁵ : « et ainsi la prière, du fait de sa grande valeur, puisqu'elle suffit sans sacrifice, a-t-elle cours en tout lieu, ce qui n'est pas le cas du sacrifice (qui n'a cours que dans le Temple de Jérusalem). » Autrement dit, le sacrifice comporte des conditions particulières et requiert un lieu spécifique, ce qui n'est pas le cas de la prière et c'est en cela que consiste sa valeur propre.

Chacune des prières quotidiennes a sa spécificité propre ; celle du matin ne ressemble pas à celle de l'après-midi et toutes deux diffèrent de celle du soir.

Celle de l'après-midi se situe au milieu de la journée, en plein cœur de l'activité de l'homme. Lorsqu'il s'y livre, qu'il s'agisse de ses affaires ou de ses études, toutes sortes d'idées étranges et impropres peuvent survenir à sa pensée, et il peut rencontrer toutes sortes de conduites tortueuses. La prière de *min'ha*, en même temps qu'elle interrompt le cours de ses activités vient remettre l'homme sur les rails ; elle lui restitue en quelque sorte la boussole de la foi, de la moralité et de la loi. « Car l'instinct du cœur de l'homme le domine... côtoyant dans les affaires mondaines toutes sortes de gens sans foi ni loi et oublieux de Dieu... et la prière (*min'ha*) lui rend l'objet de sa perte spirituelle lorsqu'il déverse devant Dieu le murmure de son cœur²³⁶. »

La prière du soir, *'arvith*, se particularise par le fait qu'elle se situe au temps de la nuit, au temps où couramment se brisent les barrières de la moralité. C'est le temps où se ruminent les envies inavouables, où les forces de l'impureté risquent de tout submerger sous couvert de l'obscurité propice de la nuit. Face à cela se dresse la prière du soir : « pour élever l'esprit de l'homme afin qu'il ne permette pas à son honneur de se laisser humilier par ces désirs pervers et qu'il ne faute pas contre la Thora et la moralité. » Ainsi

²³⁵ *Ibid.* § 55.

²³⁶ Cette citation et celles qui suivent sont empruntées au commentaire du rav A.I. Hacohen Kook, *'Ein Aya*, Bérakhot 81 §60.

l'homme se remémore l'objectif qui lui est assigné et que ces tendances obscures qui l'en détournent ne sont qu'illusions de jouissances procédant d'un égoïsme absolu.

La spécificité de la prière du matin, *cha'harith*, tient à ce que sa finalité vise « à éveiller les énergies de la personnalité de l'homme, à les ordonner en un ensemble structuré visant la sainteté, afin qu'elles soient capables de concevoir des pensées nobles, en justesse et en droiture, dans la crainte de Dieu et l'amour de Lui. »

Vayiqra

= 2 =

Si seulement il oriente son cœur vers le ciel...

La paracha de Vayiqra présente les différentes catégories d'offrandes apportées au Sanctuaire. À ce sujet, la dernière michna du traité des Oblations précise²³⁷ :

« il est dit à propos de l'offrande d'un animal entièrement brûlé sur l'autel "feu en parfum agréable" et il est dit à propos de l'oiseau entièrement brûlé "feu en parfum agréable" et aussi à propos de l'oblation "feu en parfum agréable", pour t'enseigner que celui qui donne beaucoup et celui qui donne peu se valent également, si seulement il oriente son cœur vers le ciel. »

De même, parmi les règles importantes concernant les offrandes on trouve la notion de *pigoul*²³⁸ et de l'intention invalidante. Le fait de respecter à la lettre toutes les règles formelles des offrandes est insuffisant. Encore faut-il qu'elle s'accompagne de l'intention juste et appropriée. L'acte tout extérieur sans que l'intériorité y participe risque de perdre sa valeur.

Les Sages ont appliqué ce principe appris des offrandes rapport entre le temps consacré à l'étude et celui consacré aux activités de la vie pratique. La guémara énonce²³⁹ :

« Voici une perle dans la bouche des sages de Yavné : je suis créature et mon prochain est créature. Mon travail est en ville et son travail est au champ. Je me lève tôt pour mon

²³⁷ Ména'hoth chapitre 13 michna 11.

²³⁸ Littéralement, ce qui est gâté, avarié. Il s'agit d'une offrande dont a laissé passer le temps approprié à sa présentation. Elle est dès lors comme un fruit trop mûr et déjà pourri. (NdT)

²³⁹ TB Bérakhot 17a.

travail et il se lève tôt pour son travail. De même qu'il n'empiète pas sur mon travail, je n'empiète pas sur son travail. Peut-être diras-tu que j'en fais beaucoup et qu'il en fait peu ? Nous avons appris dans la Michna : celui qui fait beaucoup et celui qui fait peu se valent également, si seulement il oriente son cœur vers le ciel. »

Peut-être quelqu'un consacrera-t-il beaucoup de son temps à l'étude de la Thora mais son intention n'est pas pure et il vise seulement à s'en glorifier. Un tel homme serait-il un grand érudit, un homme simple et bien moins savant mais le peu qu'il a appris il l'a appris *lechem chamayim*, c'est-à-dire de manière totalement dévouée à la volonté divine²⁴⁰, vaut bien mieux que lui. Il ne suffit pas d'apparaître extérieurement comme un sage et d'être savant et érudit. Il faut que l'étude soit vouée à la volonté divine et sans aucune intention égoïste. L'étude de la Thora est elle-même une des manières de servir Dieu et Son service ne peut être digne de ce nom que s'il Lui est entièrement dévoué en toute pureté.

Bien que les Sages ne l'aient pas dit explicitement, les décisionnaires nous ont appris que ce principe s'applique aussi dans l'exercice de la prière. Rabbi Yaaqov ben Acher, l'auteur des *Arba'a Tourim*, écrit²⁴¹ :

« et l'homme doit présenter sa supplique devant Dieu, autant celui qui en fait plus que celui qui en fait moins, si seulement il oriente son cœur vers le ciel en ses supplications, car il vaut mieux un peu avec l'attention et l'intention voulues que beaucoup sans elles. »

Ce qui rappelle l'adage connu : une prière sans intentionnalité est comme un corps sans âme. Quel que soit le scrupule d'exactitude dans la forme, dans les horaires et le respect des règles, la prière dépourvue de l'intention du cœur qui doit y présider n'est en rien différent du sifflement du merle.

²⁴⁰ Voir le commentaire de Rachi dans la guémara.

²⁴¹ Ora'h 'Hayim 1.

Cependant, on trouve dans le cas des offrandes une dimension supplémentaire et plus haute. La guémara énonce²⁴² :

« Rabbi Yéhochou'a ben Lévi dit : viens et vois combien grands sont les humbles devant le Saint béni soit-Il. En effet, au temps où le Temple existe l'homme qui reçoit pour un holocauste le salaire d'un holocauste (et non d'une autre offrande) ; pour une oblation, le salaire d'une oblation. Mais celui qui est humble, la Thora le considère comme s'il les avait apporté toutes les offrandes possibles, puisqu'il est dit : « les immolations pour Dieu, c'est un esprit brisé. » Et non seulement cela, mais la prière de l'humble n'est pas dédaignée, puisqu'il est dit : un cœur brisé et humilié, Dieu ne le méprisera pas. »

En toute chose que l'homme fait, même lorsqu'il voue son acte tout entier au seul service de Dieu, il y reste malgré tout une touche d'intérêt personnel. Celle-ci, parfois, nous empêche d'atteindre le but que nous nous proposons. C'est pourquoi celui qui offre l'holocauste ou l'oblation ne reçoit que le salaire de son offrande, mesure pour mesure. Mais celui qui par son attitude d'humilité prouve que c'est son être même qu'il propose dans son offrande, ne garde rien pour lui-même, il est tout entier voué à Dieu seul, est considéré comme s'il avait présenté toutes offrandes possibles. La pureté de son intention donne à son acte une dimension d'infinitude littéralement démesurée, car telle était son intention même puisqu'offerte au Dieu qu'aucune mesure de temps ni d'espace ne saurait limiter.

La Thora nous a ainsi enseigné deux principes fondamentaux au travers des règles des offrandes. L'importance de l'intention qui accompagne l'acte et le fait qu'il doit être dépourvu de toute considération d'intérêt personnel aussi infime qu'elle soit. Ceci doit nous guider en toutes nos conduites ; nous devons toujours nous efforcer de tout faire avec l'intention la plus pure et nous devons aussi nous efforcer de faire ce que nous faisons au mieux de la finalité

²⁴² TB Sota 5b.

de cette action pour elle-même, sans que s'y mêlent des intentions et des intérêts qui n'y ont que faire. Peut-être même faut-il aller jusqu'à dire : nous devons faire que la réussite de l'action prescrite soit notre seul intérêt véritable.

Vayiqra

= 3 =

Il l'approchera volontairement

La Thora énonce au début de la paracha de Vayiqra²⁴³ :

« si son offrande est un holocauste, ...il l'approchera, volontairement, devant Hachem »

Dans la lecture particulière où le mot *litzono* s'entend comme signifiant « volontairement », le verset semble comporter une contradiction interne. En effet, il est dit d'une part « il l'approchera » qui est un impératif ; et d'autre part il est dit « volontairement » qui est un facultatif. Pour résoudre cette difficulté, le Talmud dit²⁴⁴ :

« Nos maîtres ont enseigné : "il l'approchera", nous apprend qu'on le contraint ; et il est écrit "volontairement" ! Comment concilier ces deux affirmations ? C'est qu'on le contraint jusqu'à ce qu'il dise : "je veux". »

De quel cas s'agit-il ? Lorsque quelqu'un s'est engagé à offrir un holocauste et que par la suite il a changé d'avis, le tribunal l'oblige à remplir son obligation jusqu'à ce qu'il dise : « je veux. »

Nous rencontrons le même principe à propos d'un mari récalcitrant que le tribunal contraint à donner le *guett*, l'acte de divorce, à sa femme :

« celui que la loi contraint à donner le divorce et qui refuse, le tribunal le condamne en tout lieu et en tout temps à la bastonnade jusqu'à ce qu'il dise "je veux" et qu'il écrive l'acte et l'acte est valide²⁴⁵. »

²⁴³ Vayiqra 1, 3.

²⁴⁴ TB Arakhin 21a.

²⁴⁵ Maimonide, Lois du divorce, chapitre II, article 20.

Quelle curieuse idée ! Si on oblige quelqu'un par la force à dire « je veux », il ne semble pas qu'il s'agisse d'un acte de libre volonté ; ce serait plutôt purement et simplement de la contrainte ! Il n'avait finalement pas d'autre choix que d'acquiescer pour échapper à la violence. Si l'offrande sacrificielle et l'octroi du divorce, pour être valides, doivent relever de la libre volonté de l'homme, à quoi sert la contrainte ?

Maïmonide donne à cette objection une réponse dont la profondeur et l'importance rejaillit sur toutes les *mitzvot*. Avant de rapporter ses propos, il faut préciser qu'il distingue fermement entre deux situations : si le tribunal s'est trompé et a contraint quelqu'un à donner le divorce à sa femme indûment, bien qu'il ait finalement dit « je veux », l'acte de divorce est invalide ; en effet il ne s'agissait alors que d'une pure contrainte par la violence et non de l'expression de sa volonté authentique. Mais si le tribunal a agi justement, et que cet homme devait accorder le divorce à sa femme, même si la décision du tribunal a été exécutée par des officiers non-juifs, et que ce sont eux qui l'ont forcé à dire « je veux », l'acte est valide.

Voici donc ce que Maïmonide écrit :

« Pourquoi cet acte de divorce ne serait-il pas nul et non avenue, puisque finalement il a été contraint, que ce soit par des non-Juifs ou par des Juifs ? C'est parce que le terme "contraint" ne s'applique qu'à la situation où on oblige quelqu'un à agir d'une manière qui n'est pas prescrite par la Thora ; par exemple lorsqu'on oblige quelqu'un par la force à vendre ou à donner un bien. Mais lorsque la mauvaise volonté a pris chez lui le dessus, l'empêchant de réaliser une mitzva ou l'amenant à commettre une transgression, et qu'il a été battu jusqu'à ce qu'il ait fait ce qu'il avait obligation de faire, ou qu'il s'est tenu à l'écart de ce qu'il lui était interdit de faire, il ne s'agit pas alors de contrainte. C'est lui-même, au contraire, qui se contraignait par son attitude mauvaise. Par conséquent, celui qui refuse de donner le divorce, puisqu'il veut toutefois faire partie du peuple d'Israël, veut donc réaliser les comman-

dements et s'écarter des interdits, mais sa mauvaise volonté a pris le dessus. Les coups reçus finissent par avoir raison de cette volonté mauvaise et lorsqu'il dit "je veux", c'est volontairement qu'il donne le divorce. »

Tout Juif, par nature, tient à faire partie du peuple d'Israël et à exprimer cette appartenance par la pratique de la Thora et des *mitzvot*. Le refus de donner le divorce, de même que le refus de remplir l'obligation à laquelle on s'était engagé, par exemple à apporter un sacrifice, procèdent tous deux de la domination de la volonté mauvaise, sur la volonté authentique qui veut, quant à elle, accomplir la volonté divine. La finalité de la contrainte exercée par le tribunal est de dévoiler sa nature intime, sa vraie nature.

C'est là un enseignement important du point de vue de l'accomplissement de toutes les *mitzvot*. Il arrive souvent qu'il soit difficile de surmonter les obstacles de toute sorte qui se dressent pour nous empêcher de réaliser comme il faut la volonté divine. Nous devons alors nous rappeler le fait que les empêchements viennent du dehors et qu'il nous faut affermir notre volonté profonde et authentique et alors, il ne fait pas de doute que nous pourrons surmonter ces épreuves, qu'elles relèvent des obligations à l'égard d'autrui ou à l'égard de Dieu.

Tzav

= 1 =

Les sacrifices et le service de Dieu de notre temps

Les *parachiot* que nous lisons en ce moment décrivent le culte des sacrifices (*qorbanoth*), ainsi que les différents types d'offrandes qui avaient cours dans le Sanctuaire du désert et dans le Temple de Jérusalem. La Thora explique tout cela avec un grand luxe de détails, mais le lecteur contemporain a du mal à comprendre ces sujets ; de plus, l'absence d'un Temple qui fonctionnerait de manière positive rend la question tout entière inactuelle et non pertinente.

Il faut savoir, cependant, que ce culte des sacrifices est un service qui englobe tous les domaines de la vie, de la vie de la nation comme de la vie des individus. Si nous y appliquons notre attention, nous découvrirons que nous pouvons trouver des parallèles entre des aspects du culte des sacrifices et notre service de Dieu aujourd'hui ; nous pourrions apprendre ainsi de ces versets des leçons d'une grande pertinence pour notre vie d'aujourd'hui.

Par exemple, la Thora dit au sujet du sacrifice d'expiation (*qorban 'hatat*)²⁴⁶ : « voici la Thora [du sacrifice] de l'expiation. Là où on égorge l'holocauste (*'ola*), on égorge l'expiation. »

Pourquoi ne pas indiquer explicitement l'emplacement de l'abattage de la *'hatat* et le référer à l'emplacement de l'abattage de la *'ola* ? Pour en comprendre toute la portée, nous devons expliciter la différence entre ces deux types d'offrandes. Le sacrifice d'expiation du particulier est apporté pour des transgressions graves qui entraînent, lorsqu'elles sont volontaires, la peine de retranchement (*kareth*) qui est une peine de mort par voies célestes avec des conséquences sévères. La *'ola* (du particulier), quant à elle, est

²⁴⁶ Lévitique 6, 18.

comme une offrande faite par l'homme à Dieu. Les sages ont dit à son sujet qu'elle expie des fautes légères qui ne sont sanctionnées ni par la mort ni par la flagellation, ou encore des velléités de fautes (*hirhouré avéra*).

Le rav Samson Raphaël Hirsch explique : « l'origine de la *'ola* se trouve dans l'absence d'une action visant à réaliser des fins morales, alors que l'origine de la *'hatat* se situe dans le manque d'attachement aux valeurs du bien moral », ce qui a conduit cet homme à commettre des fautes graves. « La cause de ces deux conduites, est la domination de l'influence des forces matérielles sur les sens », de manière sévère ou de manière légère. C'est pourquoi, « seul le sacrifice de soi, du côté de la matière et des sens, peut ici apporter réparation ; c'est lui qui entraînera l'attachement aux valeurs du bien... Le fondement de la *'hatat*, comme le fondement de la *'ola*, est la sanctification des œuvres, et celle-ci a pour racine la sanctification morale des dimensions de la matière et des sens. »

Ainsi, de ce petit « détail », nous pouvons apprendre un principe formidable du service de Dieu : l'homme ne tombe pas brusquement dans la faute, comme un coup de tonnerre dans un ciel sans nuage. Plongé dans une action positive, attaché aux valeurs du bien et de la moralité, il n'a ni le temps ni la possibilité de chuter. Celui qui se concentre sur le bien, agira en bien et progressera. Mais celui qui n'est pas occupé au bien moral, celui qui est seulement préoccupé de son bien personnel, du côté de la matière et des sens, risque tôt ou tard d'aboutir à un lieu négatif, un lieu où lui-même ne souhaite pas arriver – et il n'est pas nécessaire d'en dire plus !

Toutes les *yéchivot* sont maintenant en vacances depuis quelques jours. Certains étudiants craignent une « baisse de tension spirituelle ». L'un des conseils que l'on peut leur donner est de remplir leurs journées d'actions positives de sorte que ne se crée pas un vide où le *yétzer hara'* peut trouver matière à se manifester.

Tzav

= 2 =

« *Ordonne* » appelle à l'empressement

« *Hachem parla à Moïse en ces termes : "Ordonne à Aharon et à ses fils ce qui suit : voici la règle de la 'ola..."* »²⁴⁷

C'est ainsi que s'ouvre notre paracha. « Ordonne », alors que « Dis » aurait suffi, ce qui conduit Rachi à expliquer :

« Ordonne » signifie qu'il y a là un appel à l'empressement, tant pour l'immédiat que pour les générations à venir. Rabbi Chime'on enseigne : la Thora doit davantage insister sur l'empressement là où existe une perte d'argent. »

Pourquoi les cohanim ont-ils particulièrement besoin d'un appel à l'empressement dans le cas du sacrifice de *'ola* ?

Le rav Baroukh Halévi Epstein, auteur du *Thora Témima*, explique : la *'ola* est une offrande perpétuelle que les cohanim devaient effectuer deux fois par jour dès que le commandement en a été donné et non comme les autres offrandes, qui sont quant à elles occasionnelles, telles que les offrandes d'expiation ou de volition. Rabbi Chime'on souligne le fait que contrairement à ces dernières offrandes, dont une part revient au cohen, la *'ola*, entièrement consumée sur l'autel, implique un travail considérable sans gain aucun. D'où l'appel au dévouement.

Un examen plus attentif du sacrifice de *'ola* nous permettra de mettre ce midrach à profit dans notre propre vie.

Le Rav Samson Raphael Hirsch explique dans son commentaire sur la Thora²⁴⁸ que le nom de chaque offrande en indique le motif et

²⁴⁷ Lévitique 2, 98.

²⁴⁸ Lévitique 1, 3.

la finalité. Considérer le nom de l'offrande donne donc la clé de son essence.

« La 'ola, (qui en hébreu signifie "celle qui monte"), dérive, écrit-il, du besoin et de l'aspiration à l'élévation et au progrès... Celui qui offre une 'ola sait qu'il doit et qu'il peut progresser vers le bien divin... il implique une élévation en perfection morale ; c'est un pas de plus dans les vertus morales qui conduisent à la proximité de Dieu. La 'ola, est l'offrande de l'élévation et de la progression. »

Ces propos du rav S.R. Hirsch permettent de comprendre que les sacrifices de 'ola privés ou publics, élèvent aussi bien la personne individuelle que la collectivité vers une meilleure réalisation des valeurs morales.

Relisons maintenant Rachi ; nous y trouverons allusion à trois sujets qui nous aideront à nous élever et à progresser dans notre manière de servir Dieu :

Immédiatement : lorsqu'une *mitzva* se présente à nous, il faut sans tergiverser l'accomplir avec empressement.

Pour les générations : nous avons appris une règle importante, une conduite positive, mais le temps qui passe fait son travail d'érosion et nous oublions. Les sages enseignent que même « pour les générations », après bien des années, nous devons nous efforcer de bien appliquer cette règle et cette conduite, bien que nous ne soyons plus là où nous étions au temps de l'étude.

Là où il existe un manque à gagner : de même que les cohanim ne gagnaient rien à l'offrande de la 'ola, de même devons-nous pratiquer la *mitzva* avec joie, même lorsque nous n'y avons aucun intérêt personnel, et même si cela conduit à devoir renoncer à un gain potentiel.

Citons, pour conclure, ces propos du Ramhal²⁴⁹ :

²⁴⁹ Rabbi Mochè Hayim Luzzatto.

« Considère que la nature de l'homme est très lourde... ce pourquoi il n'apprécie pas l'effort du labeur. Celui qui veut mériter le privilège de servir le Créateur, doit lutter contre sa nature et déployer son zèle dans cette lutte. Car s'il s'abandonne à la loi de sa pesanteur, il est assuré de ne pas réussir.²⁵⁰ »

Puissions-nous réaliser la recommandation du Sage²⁵¹ :

« Sois hardi comme la panthère, léger comme l'aigle, rapide comme le cerf et fort comme le lion pour accomplir la volonté de ton Père qui au ciel. »

²⁵⁰ *Le sentier de rectitude*, chapitre 6, « Du zèle », Points Sagesses, page 63.

²⁵¹ Avoth V, 20.

Chémini

= 1 =

La faute de Nadav et Avihou

Notre paracha traite du jour grand et solennel où fut inauguré le sanctuaire du désert, où pour la première fois la Chékina, la Présence divine s'est manifestée aux yeux de tout Israël, ainsi que le rapporte le verset²⁵² : « la gloire d'Hachem apparut à tout le peuple. » Mais immédiatement après se produit la catastrophe où périront Nadav et Avihou, les fils d'Aharon, pour avoir approché de l'autel des parfums un feu étranger qui ne leur avait pas été demandé. Cet acte a éveillé la colère divine et²⁵³ « un feu sortit de devant Hachem et les dévora, et ils moururent devant Hachem », tout ceci survenant au beau milieu de cet événement historique.

Quel était l'intention de Nadav et d'Avihou ? Et pourquoi leur acte les rendait-il passibles de mort ?

Nos maîtres ont rapporté diverses explications à ce sujet. L'un des midrachim²⁵⁴ dit qu'ils ont enseigné la halakha en présence de Moïse leur maître, faute grave punie de mort. Ils ont dit: c'est à nous que la Thora s'est déjà adressée, disant²⁵⁵ : « les fils d'Aharon présenteront du feu sur l'autel » ; bien que le feu descende du ciel, il nous incombe de présenter aussi un feu d'origine humaine, terrestre.

Mais un autre midrach²⁵⁶ affirme d'autre part que les fils d'Aharon ont sanctifié le Nom ! Moïse dit à Aharon : « tes fils ne sont morts que pour la sanctification du Nom. » Comment est-il possible

²⁵² Lévitique 9, 23.

²⁵³ *Ibid.*, 10, 2.

²⁵⁴ TB Érouvine 63a.

²⁵⁵ Lévitique 1, 7.

²⁵⁶ TB Zéva'him 115b.

que du dedans de la faute commise ils aient pourtant sanctifié Son Nom ?

L'auteur du *Thora Témima* donne de cela une profonde explication : la finalité de l'érection du sanctuaire et de la manifestation de la Présence divine qui s'y produit était d'expié les fautes des enfants d'Israël, comme l'indiquent de nombreux versets. Il s'en est suivi la crainte que certains puissent penser qu'il était loisible de fauter, puisque le sanctuaire est là pour expier les fautes. Il était donc inutile d'être bien scrupuleux dans l'accomplissement des *mitzvoth*... Afin d'empêcher le développement d'une telle attitude, Dieu devait montrer au peuple que la propriété expiatrice du sanctuaire ne portait que sur les fautes involontaires mais non sur celles commises en connaissance de cause. La mort de Nadav et d'Avihou en est la preuve : bien que justes bien-aimés de Dieu, la sainteté du sanctuaire ne les a pas protégés lorsqu'ils ont volontairement commis une faute.

Le *Thora Témima* explique aussi qu'ils n'ont pas seulement enseigné la halakha en présence de Moïse leur maître, mais qu'ils se sont aussi trompés en la matière. Car ce n'est que sur l'autel extérieur qu'il convient d'apporter un feu humain, mais non sur l'autel intérieur. C'est de l'autel extérieur qu'il faut prendre le feu pour l'autel intérieur ; or, ils ont quant à eux apporté leur propre feu d'une autre origine.

Si nous approfondissons cette explication pour comprendre en quoi leur faute a consisté, nous découvrons qu'au jour de l'inauguration du sanctuaire, après un service extrêmement assidu des cohanim et du peuple, c'était le désir de Dieu que le feu de l'autel intérieur ne provienne pas d'une origine humaine, alors que Nadav et Avihou ont voulu pénétrer encore plus avant et se rapprocher davantage de Dieu de par leur propre conduite – c'était là leur erreur.

Nous sommes aussi instruits dans notre vie quotidienne d'avoir à faire le maximum d'efforts dans notre activité matérielle et spirituelle, économique, la recherche d'un conjoint, l'étude de la

Thora, etc. Mais nous devons rester conscients du fait que le résultat final ne dépend pas de nous. Nous ne saurions « forcer la main » de Dieu provoquant un résultat qui ne correspond pas nécessairement à Sa volonté ! Sans réduire en rien nos propres efforts, nous devons pourtant nous en remettre à Dieu afin qu'Il en assure le succès, si telle est Sa volonté et c'est alors que nous bénéficierons de l'aide d'En-haut.

Chémini

= 2 =

Le travail de tri

Une seule fois, dans toute la Thora, Hachem a parlé à Aharon seul : lorsqu'il lui a signifié l'interdiction pour les cohanim d'entrer ivres dans le sanctuaire²⁵⁷.

« Hachem parla à Aharon pour dire : vin et alcool ne bois pas toi et tes fils avec toi quand vous venez au-dedans de la Tente de Rencontre – et vous ne mourrez pas. »

Les cohanim sont interdits de service lorsqu'ils sont ivres et il leur est défendu de présenter les offrandes en cet état.

Un interdit similaire s'applique d'ailleurs à tout Israël puisque, on le sait, les hommes de la Grande Assemblée ont établi la liturgie des prières en correspondance avec celle des offrandes régulières. Il nous est donc défendu de prier ivre. La guémara énonce laconiquement²⁵⁸ :

« Prier étant ivre c'est comme s'adonner à un culte étranger. »

Les commentateurs classiques donnent plusieurs motifs de cette interdiction.

Tout d'abord le *'Etz Yossef*²⁵⁹ qui énonce que celui qui est ivre est incapable d'orienter convenablement la visée de sa prière.

Rabbi Chlomo ben Adreth, dit « le Rachba », commente plus profondément :

²⁵⁷ Lévitique 10, 8-9.

²⁵⁸ Bérakhot 31b.

²⁵⁹ Commentaire sur le *'Eyn Ya'akov*, recueil des aggadoth du Talmud.

« Il est bien connu que l'ivresse brouille les idées, au point de conduire jusqu'à reconnaître le mensonge comme vérité et à proférer des pensées hérétiques... c'est une conduite véritablement idolâtre et celui qui se tient debout en prière alors qu'il est ivre peut en venir à des représentations trompeuses... »

Dans son commentaire sur le rituel des prières, 'Olath Réiya, le rav Kook va plus loin encore²⁶⁰ :

« ... car la raison l'essentielle pour laquelle celui qui est ivre ne doit pas prier tient au fait que la prière est une élévation semblable à une offrande à Dieu. Or lorsque s'y attache quelque chose de mal, cela revient à présenter sur l'autel suprême une chose indigne de la sainteté. »

L'ivrogne, pour ainsi dire, présente une offrande frappée d'un défaut invalidant.

Le dénominateur commun entre ses diverses explications est qu'aussi bien dans le culte des offrandes que dans celui de la prière, l'homme se tient devant son Créateur et il faut qu'il soit totalement lucide et sachant pleinement ce qu'il fait ; sinon, le culte qu'il rend sera nécessairement entaché de défaut.

Cette même lucidité claire et limpide doit nous accompagner non seulement dans la prière mais tout au long du jour. En témoigne la suite des versets de l'adresse à Aharon déjà citée :

« et afin de distinguer entre le saint et le profane, et entre l'impur et le pur et pour enseigner aux Enfants d'Israël toutes les lois qu'Hachem a formulées à leur intention... »

En effet, la fonction des cohanim, outre le service cultuel dans le sanctuaire, consiste à distinguer et à séparer et en conséquence de cette œuvre de distinction d'être à même d'enseigner aux Enfants

²⁶⁰ Volume 1, page 440.

d'Israël. Telle est aussi la bénédiction que Moïse donnera à la tribu de Lévi²⁶¹ :

« Ils enseigneront Tes lois à Jacob et Ta Thora à Israël »

Mais en vérité le rôle d'enseigner à autrui ne revient pas aux seuls cohanim. Chacun d'entre nous doit assumer la charge d'enseigner la Thora. À ses enfants, à ses élèves, à tout son entourage et, en tout premier lieu, à lui-même.

Cette étude et cette clarification font la nature essentielle de l'homme. Elle est la *da'at*, cette capacité de connaissance qu'on appelle l'entendement dont il a été gratifié par le Créateur et qui distingue l'homme de toutes les autres créatures et dont il lui appartient de se servir pour connaître son Créateur et pour agir dans le monde. Nous remercions le Saint béni soit-Il pour cette capacité de connaître dans la première des bénédictions centrales des prières quotidiennes, ce qui nous permet d'en apprécier la valeur et l'importance²⁶². C'est dans cette bénédiction que nous insérons, au sortir du chabbat, la supplique concernant la séparation et la distinction – car sans entendement, il n'y aurait nulle capacité de distinction – et nous considérons la manière dans Il distingue et sépare le chabbat des les jours ouvrables, le saint du profane, la lumière de l'obscurité, Israël d'entre les peuples et entre tous les niveaux d'existence qui font la réalité.

En quoi consiste le « travail de tri » qui incombe à l'homme ?

La première étape est décrite par rabbi Mochè Hayyim Luzzatto dans le 3^{ème} chapitre du Sentier de rectitude qui compare l'homme pécheur à quelqu'un qui marche dans l'obscurité et qui, par la force de l'habitude, ne prête guère attention au fait même qu'il marche dans l'obscurité. Un tel homme a besoin de quelqu'un qui le guide et lui explique l'erreur qu'il commet et qui lui montre le bon chemin, le chemin éclairé.

²⁶¹ Deutéronome 33, 10.

²⁶² C'est aussi la première des bénédictions matinales : « qui a donné au coq l'intelligence de distinguer entre le jour et la nuit ».

Mais en vérité, les choses sont plus complexes. Plus nous progressons dans le service de Dieu, plus nous nous heurtons à des situations compliquées où lumière et obscurité semblent régner de concert. Il est très difficile de distinguer entre vérité et mensonge, ce qui est bien et ce qui ne l'est pas et quel est le chemin que nous devons prendre. Là, l'homme doit mettre à contribution sa capacité d'entendement et séparer la lumière de l'obscurité et établir pour lui-même la distinction entre le bien et le mal.

Nous rencontrons aussi cette idée de tri, par exemple, dans le cadre des travaux interdits le chabbat où il nous est seulement permis de séparer la nourriture d'avec le rebut. Telle est notre fonction sur terre. Séparer, distinguer le bien du mal. Savoir distinguer même dans les situations les plus complexes le chemin qu'il convient de suivre.

Citons, pour terminer, ces propos du rav Kook²⁶³ :

« Lorsqu'on est occupé aux conduites du repentir, il importe de définir au mieux la nature du bien et du mal afin que le remords et la commotion de la volonté provoqués par le passage du positif au négatif s'appliquent seulement au mal et non au bien. Et plus encore faut-il clarifier le bien enfoui dans les profondeurs du mal afin de le renforcer. »

²⁶³ Orot Hatéchouva 9, 5.

Chémini

= 3 =

Les quatre bêtes impures

L'un des sujets majeurs de cette paracha concerne la définition des mammifères dont la consommation est autorisée et de ceux qui sont interdits.

Deux conditions caractérisent les animaux autorisés : être ruminants et avoir un sabot corné et fendu. C'est dire qu'un animal qui ne présenterait que l'une de ces caractéristiques serait évidemment interdit. Or, la Thora précise que le chameau, le lapin et le lièvre, présentés comme ruminants sont interdits parce que n'ayant pas de sabot fendu, de même que le porc dont le sabot est fendu mais qui ne rumine pas. Pourquoi souligner ainsi ce qui semble aller de soi ? Pourquoi aussi illustrer le principe à l'aide de ces animaux-là ? Il est intéressant de signaler que les savants se sont montrés incapables de trouver ne serait-ce qu'un exemple d'un autre animal qui ne présenterait qu'une seule de ces caractéristiques !

Rabbi Yichmaël enseigne²⁶⁴ :

« Celui qui domine le monde sait qu'il n'existe pas de ruminant qui soit impur si ce n'est le chameau²⁶⁵ c'est pourquoi il a été spécialement signalé. »

Voici donc une preuve de plus de la vérité de la Thora et de sa Révélation.

²⁶⁴ TB 'Houline 59a.

²⁶⁵ Rachi précise : et ses compagnons énumérés dans la paracha.

Les Sages ajoutent dans le midrach²⁶⁶ que ces quatre bêtes font allusion aux quatre empires qui s'opposent à Israël au cours de l'histoire :

« le chameau, c'est Babel, le lapin, c'est la Médie, le lièvre, c'est la Grèce et le porc, c'est Edom... »

Le Maharal explique que le nombre quatre s'oppose à l'unité ; quatre, c'est le nombre de la spatialité, des points cardinaux où s'étire le monde. Au cours de l'histoire, nombreux sont les peuples qui se sont opposés à l'idée exprimée par « Tu es Un et Ton Nom est Un et qui est comme Ton peuple Israël nation une sur la Terre ? ». Opposition à l'unité divine et à l'élection d'Israël comme représentant de Dieu dans le monde d'en bas. Les quatre peuples occupant à cet égard une position centrale sont ceux de Babel, de la Médie, de la Grèce et d'Edom.

Ces quatre bêtes sont problématiques du point de vue de leur aptitude à être consommables ; elles possèdent un titre à la pureté, ce qui peut induire en erreur et faire croire qu'elles sont pures malgré tout. Ce n'est que lorsqu'il s'avère que la seconde caractéristique est vraiment absente qu'on se rend compte de leur impureté radicale. Ainsi en est-il de ces civilisations. Rabbi Ephraïm de Lonshtitz explique²⁶⁷ : telle était la manière d'être des empires qui se sont opposés à Israël au long des générations : « ils ont tous été acceptés parce qu'ils se présentaient comme honorables, prétendant vouloir le bien d'Israël, alors qu'ils étaient mauvais de l'intérieur, toutes leurs pensées n'étant que mal tout le jour. » Il a fallu que se dévoile finalement l'hypocrisie de ces empires qui se présentaient comme favorables à Israël alors qu'ils ne cherchaient qu'à le détruire.

Le cas du porc dévoile une dimension supplémentaire²⁶⁸ : « Et le porc, c'est Edom. Et pourquoi s'appelle-t-il ainsi²⁶⁹ ? c'est parce

²⁶⁶ Vayiqra Rabba s/Chémini 13, 5.

²⁶⁷ Kéli Yaqar s/Chemot 11, 4.

²⁶⁸ Vayiqra Rabba s/Chémini 12 *in fine*.

²⁶⁹ En hébreu, *'hazir* (le porc) s'apparente à *léha'hzir*, qui signifie « restituer », « retourner ».

qu'il restitue le diadème à son propriétaire. » Rabbi Baroukh Halévi Epstein explique²⁷⁰ : « cela veut dire que par cette nation sera provoqué la restitution de la couronne à Israël ». Le temps que nous vivons est celui de la fin du règne du quatrième empire, et nous avons le mérite de constater simultanément le rétablissement de la souveraineté d'Israël sur sa Terre tandis que s'achève la suprématie d'Edom.

²⁷⁰ *Thora Témimas*/Chémini 11, 7.

Tazria

= 1 =

Être pur pour pouvoir être saint

La paracha de Chémini traite en sa dernière partie des prescriptions alimentaires ; au début de la paracha de Tazria figure le commandement de la *brith mila*, l'alliance de la circoncision, suivi des prescriptions concernant l'impureté liée à diverses atteintes communément désignées par le terme de « lèpre ».

Existe-t-il un lien entre ces trois sujets ?

Il est dit, à propos des nourritures prohibées²⁷¹ :

« Ne vous avilissez pas ... ne vous souillez point par elles, vous en seriez souillés. »

D'où cet enseignement de l'école de rabbi Yichmaël²⁷² :

« la transgression abêtit le cœur de l'homme, puisqu'il est dit : "vous en seriez souillés" ; ne lit pas "souillés", mais "bouchés" ! »

Ce que Rachi explique en disant : « rend bête – rend imperméable à toute sagesse. » Il ressort des propos de rabbi Yichmaël qu'introduire dans notre corps des aliments interdits nous rends imperméables à la sagesse divine, et notre relation avec Lui s'en trouve obstruée.

C'est aussi ce à quoi est destinée la *mitzva* de la circoncision²⁷³ :

²⁷¹ Lévitique 11, 43.

²⁷² TB Yoma 39a. Enseignement fondé sur un jeu de mots rendu possible par la formulation du verset : vous ne vous souillerez pas (*lo titameou*) et le fait d'être obtus, *timtoum*. D'autant plus que le mot *titameou* est écrit dans la Thora sans le *alef* habituel, rendant l'assonance encore plus immédiate (NdT).

« grâce à la circoncision, le Juif est capable de sainteté » ;

Ce que Rachi exprime à sa façon, d'après le Midrach²⁷⁴ :

« Marche devant Moi avec la mitzva de la circoncision et soit entier, car aussi longtemps que le prépuce est en toi, tu es porteur d'une difformité devant moi. »

Le *Sfath Emeth*²⁷⁵ nous entraîne plus loin :

« parce que, grâce à la circoncision, se dévoile la sainteté intime que Dieu a celée en l'homme... La circoncision révèle ce que le corps dissimule et le secret divin est ainsi dévoilé. » Il ressort de tout cela que par le mérite de la mitzva de la brith mila nous nous ouvrons au flux divin et sanctifions même les parties les plus animales du corps humain.

Ce que nous retrouvons dans le domaine des « plaies lépreuses ». Ce terme est traduit en araméen par Onqélos « plaie obstruante », c'est-à-dire occlusion empêchant toute pénétration de lumière et de d'épanchement de bénédiction divine. La « lèpre » atteint l'homme en conséquence de certaines fautes telles que la médisance²⁷⁶, la grossièreté ou la rapacité ; l'impact moral de ces conduites est tel qu'il se manifeste même par des désordres au niveau physique.

Nous devons savoir et comprendre intimement que Hachem recherche continuellement le bien de ses créatures et épanche sur elles un flux de lumière et de sainteté, sur chacune d'elles, sans interruption ; mais il arrive que l'homme obstrue son corps et son être, se rendant incapable de recevoir ces bienfaits, par exemple en mangeant ce qui est interdit ou en parlant de manière indue, et ainsi

²⁷³ *Nétivoth Chalom*, Lekh Lékhā, dissertation « Je placerai Mon alliance entre Moi et toi ».

²⁷⁴ Genèse 17, 1.

²⁷⁵ Lekh Lékhā, 5652, s/ « dans le midrach, le secret d'Hachem ».

²⁷⁶ Au sens littéral et originel du terme : « dire le mal de... », ce qui est dit étant vrai ; à distinguer de la calomnie, où ce qui est dit est faux. La médisance est un mésusage (utilisation pour le mal) de la capacité de parole qui fait la spécificité de l'homme (NdT).

de suite. À quoi cela ressemble-t-il ? À quelqu'un qui se trouve en plein midi d'été dans une chambre dont les rideaux épais sont tirés, de sorte que malgré le soleil radieux illumine le monde entier, sa lumière n'y pénètre pas. Le rôle de l'homme est de s'efforcer d'ouvrir progressivement les rideaux afin de jouir de la lumière

J'ai entendu cette semaine un cours où le rav a parlé du fait qu'Hachem parle à tous les hommes, mais que le cours effréné de la vie est tel – travail, famille, pression sociale, soucis quotidiens – que l'homme n'entend plus Hachem lui parler. L'inattention et les soucis font que nous sommes le plus souvent imperméables au flux divin. C'est pour cela que les livres de haute morale nous demandent de consacrer chaque jour quelques instants à considérer notre comportement, à regarder au fond de nous-mêmes, à pénétrer dans notre *néchama*, tout cela pour nous rendre à nouveau capables d'entendre la voix d'Hachem qui parle en nous et à nous libérer de tout ce qui nous entrave.

Tazria

= 2 =

L'immersion dans le miqvé

Les passages de la Thora que nous lirons cette semaine traitent de différentes formes d'impureté : écoulements génitaux, menstrues, pollution, lèpre²⁷⁷, accouchement, etc. l'une des étapes de la purification est l'immersion dans des eaux vives, rivière, fontaine ou bassin où ont été recueillies des eaux de pluie – le *miqvé* ou « bain rituel ». De nos jours, en l'absence du Temple et des eaux lustrales (obtenues à partir des cendres d'une vache rousse), cette immersion est de fait le seul moyen de purification dont nous disposons. Il vaut donc la peine de s'y arrêter un peu.

Nous avons déjà eu l'occasion dans le passé de parler de l'impureté, citant les propos de rabbi Yehouda Halévi qui enseigne que le dénominateur commun entre toutes les formes d'impureté est la diminution de l'élan vital. Il en ressort que l'immersion dans les eaux du *miqvé* a pour but de ramener la personne devenue impure à un niveau de vitalité et de pureté optimales.

L'auteur du *Séfer Ha'hinoukh* écrit²⁷⁸ :

« Concernant les eaux qui purifieront toute personne impure, disons, du point de vue du pchat, qu'il s'agit pour l'homme de se considérer après l'immersion comme s'il venait d'être créé à cet instant, comme lorsque le monde entier était eau, avant que l'homme n'y soit... et qu'il se représente que de même qu'il s'est renouvelé physiquement, il doit renouveler ses conduites dans le sens du bien, améliorer ses actes et être

²⁷⁷ Telle est du moins la traduction classique. Toutefois, ce n'est sans doute pas cette maladie que vise le texte de la Thora, même si elle en possède certains traits caractéristiques. Voir aussi la note 48 ci-dessous. (NdT)

²⁷⁸ *Mitzva* 173.

attentif aux voies de Dieu. »

L'auteur du *Réchit 'Hokhma*²⁷⁹ :

« L'immersion dans le miqvé est de même nature que le retour d'un objet au moule où il fut formé, afin d'être purifié et que, sortant du creuset, il soit comme neuf. L'homme aussi, entre dans le miqvé afin que l'âme et les membres meurtris retournent au lieu d'où ils étaient sortis. Ils s'y abritent comme l'enfant au sein de sa mère... Et lorsque l'homme sort du miqvé ses membres et son âme ont été rédimés et il est comme neuf... »

IL y a donc là deux significations différentes, celle du *Séfer Ha'hinoukh* et celle du *Réchit 'Hokhma* ; mais peut-être peut-on dire que les deux explications comportent deux dimensions qui se complètent. D'après le *Séfer Ha'hinoukh* l'immersion agit davantage du côté de l'homme et de sa conscience : il ressent que grâce à l'acte d'immersion dans le *miqvé* il restaure son état de pureté initiale, lorsqu'il était relié à son Créateur, à la manière de l'« initiative d'en bas ». Ainsi que l'écrit Maïmonide²⁸⁰ :

« et la chose dépend de l'intention du cœur, c'est pourquoi les Sages ont dit que celui qui s'est immergé comme sans y penser n'est pas quitte. »

Le *Réchit 'Hokhma*, quant à lui, considère que le *miqvé* agit d'une manière intrinsèque, c'est-à-dire que le simple fait de s'y être immergé purifie l'homme comme de par l'« initiative d'en haut.»

Achevons en citant Rabbi Na'hman de Braslav²⁸¹ :

« il est impossible d'atteindre à quelque degré de sainteté que ce soit sans eau, à l'exemple des cohanim effectuant leur service, et ainsi le matin au lever et aussi avant la prière et l'étude de la Thora il faut s'immerger ou se laver les mains avec

²⁷⁹ Rabbi Elie de Vidas, *Portique de l'Amour*, chapitre 11.

²⁸⁰ Règles du *Miqvé XI*, règle 12.

²⁸¹ *Liqouté Halakhot*, Ora'h 'Hayyim, lavage des mains avant le repas IV, §4.

de l'eau... car les eaux ont été premières avant toute autre création... et grâce à cela on parvient à la foi en la création du monde. »

Métzora

= 1 =

Le septième jour, le huitième jour

Nous apprenons, dans cette paracha, diverses sortes de causes d'impureté pour l'homme. Chacune possède aussi son propre mode de purification. Leur dénominateur commun est qu'une période de sept jours d'attente doit être observée et qu'un sacrifice d'expiation doit être offert au matin du huitième jour.

Il est écrit, à propos du *métzora*²⁸² :

« Au septième jour, il rasera tout son poil... il lavera ses vêtements et il baignera sa chair dans l'eau et sera purifié ; et le huitième jour, il prendra deux agneaux sans défaut... et le cohen fera expiation pour lui et il sera pur. »

À propos du *zav*²⁸³ il est dit :

« Lorsque le zav se purifiera de sa gonorrhée, il comptera sept jours pour sa purification et il lavera ses vêtements et baignera son corps dans de l'eau vive et il sera purifié ; et le huitième jour, il prendra deux tourterelles... et le cohen fera expiation pour lui devant Hachem de sa gonorrhée. »

À propos de la *zava*²⁸⁴ il est dit :

« Lorsqu'elle sera purifiée de son flux elle comptera sept jours et ensuite elle sera pure ; et le huitième jour, elle prendra deux tourterelles... et le cohen fera expiation pour elle devant Hachem du flux de son impureté. »

²⁸² On traduit habituellement par « lèpre » mais les affections cutanées décrites dans la paracha ne relèvent pas de la clinique. Il s'agit de « maladies de la conscience profonde » qui finissent par s'extérioriser.

²⁸³ Homme atteint de gonorrhée.

²⁸⁴ Femme ayant un flux hors de sa période habituelle.

Celui ou celle qui a été impur effectue le septième jour les opérations nécessaires à sa purification, comme s'immerger dans de l'eau vive ; le lendemain, au huitième jour, il ou elle offre un sacrifice afin d'achever le processus de purification.

Quel sens a le fait que les opérations de purification soient effectuées le septième jour mais que le sacrifice d'expiation qui achève le processus ne soit apporté qu'au huitième jour ?

Le Maharal possède une grille de lecture bien élaborée concernant les nombres. Il souligne régulièrement le fait que les nombres mentionnés dans la Thora ne sont pas arbitraires mais ont une signification profonde²⁸⁵.

« Le sept est le chiffre de la nature ; c'est en effet en sept jours que notre monde physique a été façonné. Et c'est pourquoi le métaphysique, littéralement ce qui vient après le physique, relève du chiffre huit. La circoncision est supranaturelle et c'est pourquoi elle a lieu au huitième jour. Toute chose qui relève de la sainteté est séparée de la nature. »

C'est-à-dire que le chiffre six exprime la dimension physique à proprement parler, comme les six faces du cube, le six directions de l'espace – nord, sud, est, ouest, haut et bas. De même, les six jours profanes de la semaine. Le sept, quant à lui, évoque déjà une dimension de sainteté inscrite dans la nature elle-même, mais qui la dépasse, comme le chabbat dans la semaine, l'année de jachère de la *chémita* dans le cycle des sept ans. Il s'agit du niveau de signification qui ajoute une dimension spirituelle au monde naturel. Le chiffre huit désigne le niveau de la sainteté au-delà de la nature, comme la circoncision qui a lieu au huitième jour après la naissance et que le don de la Thora a eu lieu après un cycle de sept fois sept jours et il en est de même des huit jours de Hanoucca.

L'explication du Maharal semble parfaitement convenir à notre sujet aussi.

²⁸⁵ *Ner Mitzva*, page 23.

La personne devenue impure s'est trouvée coupée de la source de ses énergies vitales. Rabbi Juda Halévi a clairement fait valoir dans son *Kouzari* que l'essence de l'impureté était l'irruption d'une tendance au néant et à la mort qui perturbe le vivant. C'est pour cela que le mort, comme tel, est le principe par excellence des sources d'impureté. L'épanchement séminal et les menstrues sont des exemples d'une éventualité de vie qui n'aboutit pas et se perd. Sept jours seront nécessaires pour que se réinstaure un nouveau cycle dans l'ordre de la pureté de la sainteté naturelle. Le sacrifice d'expiation apporté au Temple au huitième jour relève quant à lui de la restauration de la dimension de sainteté propre – exclusivement – à l'identité humaine. Alors seulement se trouve rétablie l'identité première dans sa pureté, avec les prérogatives qui s'y rattachent.

Il faut donc s'arracher au monde de pure nature pour s'élever à un niveau supérieur de sorte à rétablir l'équilibre rompu, et revenir de là au fonctionnement normal en état de pureté.

De manière analogue, rabbi Hayyim de Volozhyn explique dans son *Âme de la vie*²⁸⁶ qu'il existe trois dimensions selon lesquelles se déploie l'activité humaine : la pensée, la parole et l'action. La pensée est la plus élevée de toutes. La parole est supérieure à l'action. Celui qui a fauté en acte, doit le réparer par la parole. Lorsque la faute a été commise au niveau de la parole, elle doit être réparée dans la pensée. C'est par l'étude de la Thora que sera réparée la faute commise dans la parole. Autrement dit, pour réparer une atteinte portée à l'un des niveaux de l'être, il faut faire intervenir le niveau qui le dépasse.

Puissions-nous profiter de l'enseignement de rabbi Israël Salanter : aussi longtemps que la flamme n'est pas éteinte, la possibilité de réparer reste entière.

²⁸⁶ 1^{er} portique, chapitre 18.

Métzora

= 2 =

La lèpre des maisons

« Hachem parla à Moïse et à Aharon pour dire : lorsque vous viendrez au pays de Canaan que Je vous donne en propriété, Je mettrai plaie lépreuse dans la maison du pays de votre propriété. »²⁸⁷

Un examen de ces versets qui introduisent le sujet connu sous le nom de « lèpre des maisons » nous aidera à mieux pénétrer la nature de cette plaie.

1. Qui est le propriétaire ?

La Thora commence par attribuer la propriété du pays à Dieu, qui la transmet à Israël : « pays ... que Je vous donne en propriété » mais aussitôt après, elle en parle comme étant la propriété d'Israël : « pays de votre propriété ». Pourquoi ?

Le sujet s'ouvre sur un verset curieux : « lorsque vous viendrez au pays de Canaan » qu'on ne trouve dans aucun autre contexte lié au thème des plaies lépreuses.

Le *Kéli Yaqar* explique que celui qui conquiert une terre et y bâtit des maisons a tendance à se considérer comme maître de sa réussite et à oublier que c'est Hachem qui lui donne la force de réaliser ces prouesses, que sans Son aide, il ne serait parvenu à rien. Les possessions de l'homme peuvent induire chez lui une mentalité de propriétaire égoïste qui ne fait pas profiter autrui de sa fortune. C'est un tel égoïsme qui induit à son tour « la plaie des maisons »²⁸⁸.

²⁸⁷ Lévitique 14, 33-34.

²⁸⁸ Voir TB *Yoma* 11b.

2. Maladie d'enfermement

Le terme hébreu de *tzara'ath*, « lèpre », est traduit par Onqelos par une expression araméenne qui pourrait être rendue par « maladie d'enfermement ». Elle aurait une caractéristique d'enfermement, de repli sur soi, de calfeutrage étanche qui empêcherait de recevoir tout épanchement spirituel. La lèpre – *tzara'ath* – est une plaie spirituelle provoquée par un défaut spirituel. Celui qui ne considère pas la maison comme un cadeau reçu de Dieu, mais comme sa propriété, qui ramène toutes ses possessions à son mérite propre, finira par ne faire profiter personne de ses biens et risque de devenir égoïste. Ceci entraînera que sa maison deviendra hermétique à toute richesse spirituelle et sera frappée de lèpre.

3. Face à face

Du fait que le texte porte « lorsque vous viendrez au pays de Canaan », nos sages ont déduit que toutes les lois de la lèpre des maisons ne sont pertinentes qu'en Eretz-Israël, ce qui n'est pas le cas de la lèpre corporelle dont les lois sont applicables partout. « Cela vient de la valeur particulière du pays d'Israël, car le sanctuaire est en eux et la gloire divine est dans le sanctuaire »²⁸⁹.

Autrement dit, la Présence divine en Israël fait que le pays est plus « sensible » aux fautes des hommes, et cela se manifeste physiquement dans nos maisons. Cela fonctionne en accord avec le principe spirituel qui veut que Dieu a fait les choses face à face ; toute valeur de sainteté possède un équivalent dans le monde d'impureté, ceci afin de garantir la liberté de l'homme. Il y a des possibilités de manifestations d'impureté à la mesure de l'intensité de la sainteté. Ainsi la plaie lépreuse impure peut survenir dans le vide de sainteté provoqué par une conduite indigne des habitants de la maison.

Nous allons à la rencontre du Jour de l'Indépendance, nous nous réjouissons de l'abondance matérielle et économique que nous découvrons dans notre pays. Cette abondance est l'un des signes de la Délivrance, comme le signalent nos sages dans le traité Sanhédrin.

²⁸⁹ Ibn Ezra.

Mais en même temps, nous ne devons pas oublier que toute cette abondance ne vient pas seulement des efforts déployés par le peuple, mais d'une aide divine extraordinaire ; nous éviterons ainsi de devenir – à Dieu ne plaise – égoïstes et au contraire nous saurons développer nos qualités de générosité et de partage avec autrui.

Métzora

= 3 =

La spécificité unique d'Eretz Israël

La paracha précédente nous a permis de découvrir le thème de l'impureté provoquée par la « lèpre du corps » et celle de la « lèpre du vêtement ». La paracha de cette semaine développe ce thème et l'étend à la « lèpre de la maison ». Ce sujet est présenté par les mots²⁹⁰ :

« Lorsque vous serez entrés dans le pays de Canaan que Je vous donne en propriété, Je placerai une plaie de lèpre dans la maison de la terre de votre propriété. »

Cette formulation, qui établit un lien entre « la terre de votre propriété » et la lèpre des maisons, demande à être expliquée. Rachi dit : « cela annonce que les plaies les atteindront ; en effet, les Amoréens avaient caché des trésors d'or dans les murs de leurs maisons durant les quarante ans où Israël fut au désert. Grâce à la plaie, la maison sera détruite et le trésor découvert. » Mais cela même pose problème ! La lèpre des maisons n'a-t-elle pas d'autre finalité que de mettre en évidence les trésors cachés dans les maisons ?

Le Rabbi de Gour explique dans son *Sfat Emeth*²⁹¹

« qu'il faut apporter à tous les biens la lumière de la sainteté ; de ce point de vue, l'impureté de la lèpre peut atteindre jusqu'aux maisons, et c'est là la bonne nouvelle que même tous ces endroits pourront aussi être rédimés, et c'est vraiment le fait de trésors cachés, car toute chose extrêmement physique contient des étincelles de sainteté à l'extrême. »

²⁹⁰ Lévitique 14, 34.

²⁹¹ Mézora, 5639, *apud* « lorsque vous entrerez... »

Les propos du *Sfat Emeth* se basent sur l'enseignement extraordinaire de Nahmanide qui explique que la manifestation de la lèpre dans le corps, dans le vêtement et dans la maison du Juif sort du cadre naturel habituel et qu'elle relève du miracle, cette manifestation étant propre au seul peuple d'Israël en Eretz Israël, lieu où l'esprit de Dieu qui repose sur Israël peut venir à s'exprimer même dans la dimension physique : le corps, le vêtement, la maison.

« et le vêtement, lorsqu'il y aura en lui une plaie de lèpre : ceci ne relève aucunement de la nature et n'est pas dans le présent du monde. Non plus que la plaie des maisons. Mais lorsqu'Israël est en plénitude avec Dieu, l'esprit de Dieu repose sur lui en permanence afin que le corps, le vêtement et la maison soient de belle apparence ; et lorsqu'il advient à l'un d'eux qu'une faute ait été commise, alors une laideur apparaît dans sa chair ou dans son vêtement ou dans sa maison pour indiquer que Dieu s'est retiré de sur lui... et Il n'agit ainsi qu'en Eretz Israël qui est le patrimoine de Dieu... dans la terre d'élection où le Dieu vénérable réside. »

C'est dire que la sainteté de la terre d'Israël a pour conséquence que le peuple qui y réside peut parvenir à un niveau spirituel tellement élevé que la sainteté s'y reconnaît même dans les manifestations physiques ; et si – à Dieu ne plaise – il advient qu'il y ait faute, cela se perçoit dans le corps, le vêtement ou la maison.

On le sait, la Thora appelle le pays d'Israël « pays où coule le lait et le miel ». Certains se sont demandé comment le miel pouvait être permis à la consommation : ne provient-il pas du corps de l'abeille, insecte impur ? Or, c'est un principe des lois des aliments prohibés que ce qui provient de l'impur est impur. C'est-à-dire que si un animal est interdit à la consommation, tout ce qui en sort est également interdit. Comment est-il donc permis de manger le miel produit par un insecte interdit. Une question analogue peut se poser à propos du lait considéré par les sages comme une mutation du

sang²⁹² et puisque la consommation du sang est interdite, le lait qui en est un avatar ne devrait-il pas l'être aussi ?

J'ai entendu dire au nom du rav Tzvi Yéhouda Kook זצ"ל que telle est la spécificité unique de la terre d'Israël : elle transforme l'interdit en permis. « Pays où coule le lait et le miel », à savoir que même le lait et le miel qui ont pour origine une chose interdite se transforment par le mérite de la terre d'Israël en chose permise. Et il en est de même dans tous les aspects des choses profanes qui, ici, en Eretz Israël, deviennent *mitzva*, comme, par exemple, les affaires politiques, militaires, économiques, etc. À l'étranger, ces occupations sont triviales et vulgaires. En Eretz Israël, parce qu'elles contribuent à son existence et à son développement, elles sont *mitzva* !

Dans le pays d'Israël, lorsque les choses sont en ordre, la faute est intolérable et elle se dévoile au travers des manifestations physiques de la lèpre du corps, du vêtement et de la maison. Nous, donc, qui avons mérité d'y vivre, devons nous rappeler que le surcroît de sainteté entraîne un surcroît de responsabilité, et que quiconque est plus proche de la sainteté doit se garder davantage.

²⁹² Cf. TB Békhorot 6a.

A'haré Moth

Le lien entre la terre et ses habitants

La Thora énumère dans la paracha A'haré Moth²⁹³ les unions sexuelles interdites et, elle revient sur l'interdit à la fin de la paracha Qédochim²⁹⁴, et précise même les sanctions frappant ceux qui le transgressent.

Le lecteur de ces passages constate, que ce soit dans l'une ou l'autre paracha²⁹⁵, que la Thora introduit régulièrement les versets concernés par l'expression : « Je suis Hachem ». Quelle en est la raison ?

Une autre question qui requiert notre attention est liée à la manière dont ces *parachioth* se terminent.

À la fin de la paracha A'haré Moth²⁹⁶ il est écrit :

« ne vous souillez pas par toutes ces choses ... et la terre a été souillée et J'ai demandé compte de sa faute et la terre a vomi ses habitants. »

À la fin de la paracha Qédochim²⁹⁷ :

« et la terre ne vous vomira pas. »

Pourquoi une transgression touchant à la personne de l'homme a-t-elle pour sanction la « vomissure » de la terre ? Il serait plus logique que ce soient des transgressions liées aux commandements

²⁹³ Lévitique chapitre 18.

²⁹⁴ *Ibid.*, chapitre 20.

²⁹⁵ Deux fois dans A'haré Moth et quatre fois dans Qédochim.

²⁹⁶ Lévitique 18, 24-25.

²⁹⁷ Lévitique chapitre 20, 22.

concernant la terre (*chémita*, dîmes, prélèvements, part des pauvres...) qui aient une telle conséquence !

Rabbi Hayyim Ben Attar explique²⁹⁸ :

« On sait que tous les commandements prescrits par Dieu à son peuple saint sont tels que chacun est à même de les réaliser... sauf les commandements liés aux unions interdites qui concernent un domaine où la puissance du désir est telle que l'homme est pratiquement soumis à sa contrainte... »

Autrement dit, les instincts sexuels sont dotés d'une énergie telle que l'homme est presque impuissant à les maîtriser. Rabbi Hayyim Ben Attar poursuit :

« c'est pourquoi la Thora introduit ces préceptes par la formule "parle aux enfants d'Israël et tu leur diras – Je suis Hachem votre Dieu", car vous, enfants d'Israël, du fait que Je suis Hachem votre Dieu, qui concerne la saisie du divin, par la force que cette connaissance procure, vous serez à même de vaincre une énergie naturelle physique. »

Ce n'est que la dimension divine enfouie en nous qui nous permet de maîtriser ces pulsions et c'est pourquoi il fallait en mettre l'énoncé en valeur en introduction au diverses lois des unions interdites.

Pour ce qui est de la sanction où la terre vomit ses habitants, dans la mesure où ils transgressent ces interdits, explique Nahmanide²⁹⁹, la terre d'Israël, différente en cela de toutes les autres, est le lieu d'une Providence divine directe et la Présence divine s'y manifeste en permanence. Dieu a donné la terre d'Israël au peuple d'Israël précisément parce que c'est le lieu privilégié de Sa Présence. Cette terre particulière ne peut supporter les conduites grossières extrêmes, telles que celles des peuples païens qui provoquent quasi « naturellement » que la terre vomisse les coupables.

²⁹⁸ Or Ha'Hayyim, 18, 2.

²⁹⁹ Lévitique 18, 25)

Mais pourquoi est-ce spécifiquement la faute sexuelle qui déclenche cela et non les autres types de faute ? Il semble que ce soit lié à ce que rabbi Hayyim Ben Attar a dit ci-dessus : du fait que ces pulsions sont si puissantes, qu'elles sont celles qui permettent à l'homme de se reproduire, de croître et multiplier, lorsqu'elles se manifestent de manière négative, elles ont aussi éminemment un pouvoir de destruction et portent une grave atteinte à la spiritualité de l'homme et l'éloignent de Dieu au point que la Chékhina qui réside dans le Pays ne peut le supporter ce qui peut – à Dieu ne plaise ! – provoquer le fait que le peuple d'Israël soit exilé de sa terre.

Au cours de la semaine écoulée nous avons eu le privilège de fêter le 62^{ème} anniversaire de l'Indépendance d'Israël. Remercions Dieu sans cesse pour les miracles et les merveilles dont Il nous a gratifiés, et renforçons en même temps notre maîtrise dans les domaines où la discrétion et la pudeur sont de mises afin de river en nous la présence de la Chékhina.

Qédochim

Vous serez saints !

La paracha s'ouvre sur une injonction laconique de la Thora³⁰⁰ :

« *Vous serez saints – car Je suis saint, Moi Hachem votre Dieu.* »

Le sens apparent de cette injonction semble être que la Thora exigerait la sainteté d'Israël en conséquence de la sainteté divine ; en ce sens, le commandement consisterait à exiger de chaque Juif de s'identifier autant qu'il lui serait possible à la sainteté de Dieu. Mais une telle lecture est absolument irrecevable parce qu'elle énonce une absurdité : comment serait-il concevable ne serait-ce que de tenter de ressembler à Dieu !?

Mais si tel n'est pas le sens du commandement, pourquoi la Thora en a-t-elle formulé la raison d'être en disant « car Je suis saint, Moi, Hachem... » ?

Autre commandement fameux de cette même paracha³⁰¹ : « tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Cette *mitzva* concerne explicitement les relations entre l'homme et son prochain. Alors pourquoi le verset s'achève-t-il sur un rappel étrange : « Je suis Hachem » ?

Un examen d'un enseignement du rav Tzvi Yéhouda Kook זצ"ל devrait permettre de répondre à ces deux questions³⁰². Il explique qu'une double signification se rattache aux mots « vous serez saints » :

³⁰⁰ Lévitique 19, 2.

³⁰¹ Lévitique 19, 18.

³⁰² Causerie du rav Tzvi Yéhouda Hachohen Kook sur A'haré Moth-Qédochim.

Un ordre analogue à celui déjà formulé précédemment³⁰³ : « vous vous sanctifierez et vous serez saints », signifiant que l'homme a le devoir de s'efforcer de parvenir à la sainteté, selon l'enseignement des Sages rappelé par Rachi : « Partout où tu trouves une limitation aux débordements des instincts sexuels, là tu trouves la sainteté. »

Une information et une promesse : « vous serez saints », à savoir, vous êtes saints. Dieu énonce ici qu'Il a formé le peuple d'Israël différemment des autres peuples ; nous le rappelons dans la liturgie de la prière « Il nous a choisis d'entre tous les peuples ». Dieu révèle ici que dans la nature de chaque Juif se cache de la sainteté. Tel il fut conçu et tel il demeure de générations en générations. Cette sainteté intrinsèque ne dépend pas d'un effort personnel, c'est une réalité naturelle.

Cet enseignement nous permet de comprendre la justification de l'énoncé « Vous serez saints » par l'énoncé « car Je suis saint » : puisque Je suis saint et que vous M'appartenez, en vous aussi la sainteté est présente.

De même pouvons-nous expliquer maintenant le verset « tu aimeras ton prochain comme toi-même – Je suis Hachem ». Nous avons l'obligation d'aimer chacun en Israël parce qu'il est d'Israël ; il appartient comme tel au peuple de Dieu et il porte en lui la même sainteté et le même projet divin que Dieu a celés dans les âmes d'Israël. Le sens du verset lu ainsi est donc le suivant : parce que Je suis Hachem votre Créateur, et que J'ai insufflé en chacun de vous une âme divine, vous avez obligation d'aimer chacun d'Israël.

Cela rappelle l'enseignement suivant, formulé par le rav Avraham Itzhaq Hacohen Kook³⁰⁴ :

« L'amour éprouvé pour Israël est une conséquence de la reconnaissance de la lumière divine présente en l'Assemblée d'Israël ; lumière qui est une dimension immanente à son

³⁰³ Lévitique 11, 44.

³⁰⁴ *Orot*, « Lumières d'Israël », chapitre 4, §2.

essence et qui jamais ne pourra s'en détacher, quelles que puissent être les tribulations de l'histoire. »

Emor

= 1 =

Notre influence sur la réalité

« Hachem parla à Moïse pour dire : Parle aux Enfants d'Israël et dis-leur les fêtes d'Hachem que vous appellerez appels de sainteté, voici mes fêtes : six jours durant se fera le travail, mais le septième jour est jour de repos... »³⁰⁵

Après cette introduction, la Thora énumère toutes les fêtes.

Bien des commentateurs se demandent pourquoi la Thora commence par parler du chabbat alors qu'elle vient donner les instructions concernant le calendrier des fêtes.

Pour répondre à cette question, examinons d'abord l'une des différences significatives entre le chabbat et les fêtes.

La sainteté du chabbat est fixée de manière permanente. Depuis le temps des six jours du commencement, le septième revient de manière régulière avec son caractère particulier tel qu'Hachem le lui a insufflé sans aucune intervention humaine. Par contre, la date des fêtes dépend de la date à laquelle sera fixé le commencement de chaque mois, responsabilité qui incombe au Grand tribunal de Jérusalem en chaque génération, de par les témoignages de ceux qui ont vu la nouvelle lune³⁰⁶. C'est donc, en fin de compte, Israël qui décide de la fixation du calendrier.

De quelle puissance Israël est donc investi ! C'est Israël qui décide de la date des fêtes. Si, par exemple, le tribunal ayant fixé la date de Pessah, un Juif mange délibérément du *'hametz* ce jour-là, il

³⁰⁵ Lévitique 23, 1-4.

³⁰⁶ De nos jours, nous reconduisons de manière répétitive un cycle de 19 ans issu du calendrier du dernier Sanhédrin avant la destruction du Temple. Les détails techniques sont un peu compliqués et n'ont pas leur place ici. (NdT)

sera passible de la peine de retranchement (*kareth*), c'est-à-dire que la durée de sa vie pourra être réduite de par décision divine. Il s'en suit que l'applicabilité de la sentence divine est soumise au fait que le tribunal humain a décidé que c'était Pessah ! Nos actes – en l'occurrence, par exemple, le témoignage de ceux qui ont vu la nouvelle lune, les délibérations et la décision du tribunal – influent directement et de manière décisive sur la vie de chacun, sur son environnement immédiat et lointain, sur son peuple, le monde entier et même les mondes d'en-haut.

Cela procède du fait qu'Hachem a voulu nous associer de manière totale au projet de la Création, c'est-à-dire à la marche de l'histoire, la progression vers la Délivrance et la rédemption du monde. Le midrach illustre cela d'une manière extraordinaire³⁰⁷ : sur le verset du Cantique des cantiques « ma colombe, ma parfaite »³⁰⁸, en hébreu *yonati tamati*, le midrach nous fait lire *yonati téomati*, qu'il faut traduire par « ma colombe, ma jumelle ». L'assemblée d'Israël, Knesset Israël, se trouve en quelque sorte promue au rang de sœur jumelle du Saint-source-des-bénédictions, car le Maître des mondes lui a donné pouvoir d'agir comme Lui-même sur la réalité tout entière.

Nous pouvons comprendre maintenant pourquoi il est important que la Thora commence par rappeler le principe de la sainteté du chabbat avant de parler de la sainteté des fêtes: cela vient nous rappeler que malgré les formidables pouvoirs du Grand tribunal de Jérusalem, il est une sainteté qui surpasse celle des fêtes ; la sainteté du chabbat qui ne dépend que d'Hachem prime la sainteté des fêtes fixées par les hommes. La différence est si grande que Rachi cite un midrach qui nous enseigne que qui profane les fêtes a comme profané le chabbat et qui observe les fêtes a comme observé le chabbat. C'est dire que la sainteté du chabbat dépasse infiniment la sainteté des fêtes de même que la puissance divine dépasse infiniment celle des conduites humaines. Mais, comme nous

³⁰⁷ Chir Hachirim Rabba 5, 3.

³⁰⁸ Cantique 5, 2.

l'enseigne Rachi, il y a un lien entre les deux saintetés. C'est seulement si l'homme participe à la sanctification du monde qu'il peut saisir la sainteté du chabbat, celle qui vient de Dieu.

Dans la réalité quotidienne, il nous est difficile de nous représenter à quel point chacune de nos actions influe sur tous les niveaux du réel. Si nous parvenons à nous pénétrer de cette idée, si nous comprenons à quel point tous nos actes, nos paroles et même nos pensées agissent sur le monde, il nous sera d'autant plus facile de pratiquer les *mitzvot* et de prendre garde à ne pas commettre de fautes.

Emor

= 2 =

Les Fêtes à la lumière du Chandelier

La paracha de Emor contient un grand nombre de sujets de première importance. L'un d'entre eux est celui de l'énumération des fêtes du calendrier hébraïque, elle-même introduite par le rappel du Chabbat. Les obligations se rapportant à chaque fête y sont décrites de manière détaillée ; puis, sans transition³⁰⁹ :

« Hachem parla à Moïse pour dire : ordonne les Enfants d'Israël et ils prendront vers toi de l'huile d'olive pure pressée pour le luminaire pour faire monter une lumière perpétuellement. »

Suivent les instructions concernant la préparation des pains de proposition et leur disposition sur la table de semaine en semaine.

Les commentateurs (Rachi, Nahmanide...) s'interrogent : les instructions concernant le chandelier ont déjà été données dans le livre de Chémoth. Pourquoi les répéter ? Rabbi Hayyim ben Attar, le *Or Ha'hayyim Haqadoch*, ajoute aussi : pourquoi les répéter *ici*, juxtaposées aux sections traitant des temps forts du calendrier ? Et dès la question posée, la réponse ne fait pas de doute : c'est parce que, dit-il, il y a un dénominateur commun entre les fêtes et le chandelier, qui sont tous deux des commandements indexés au chiffre sept :

La fête de Pessah et la fête de Souccoth durent sept jours.

Roch Hachana et Yom Kippour ont lieu au septième mois (le mois de Tichri, compté à partir du mois de Nissan, mois de la sortie d'Égypte).

³⁰⁹ Lévitique 24, 1.

Dans le décompte du *'omer* nous comptons sept fois sept semaines pour aboutir à la fête de Chavouoth, « Fête des Semaines ».

Le chabbat est le jour de sainteté où culminent les sept jours de la semaine.

« C'est pourquoi Il leur juxtapose le commandement du chandelier à sept branches, ainsi que la table des pains de proposition où seront déposés les "deux ensembles de six" etc., et la table sur laquelle on les dispose constitue la secrète dimension qui récapitule les six niveaux de valeur et elle est elle-même celle qui les complète à sept. »

Cette explication est certes extraordinaire, mais on sent bien que le *Or Ha'hayyim* nous cache en quelques sortes plus qu'il n'en dévoile. En effet, il semble tenir pour acquis que nous savons le sens que recèle ce chiffre sept – et lui-même n'en dit rien.

Toutefois, il n'en reste pas là. Il donne encore une autre réponse à la question soulevée ci-dessous :

Dans le traité de Chabbat³¹⁰, la guémara explique (et les Tossafistes développent encore ce thème.) que la nature du Chandelier et son but n'est pas d'être un appareil d'éclairage, puisqu'aussi bien le Saint béni soit-Il n'a pas besoin de sa lumière. Il a pour objet de montrer aux Enfants d'Israël et au monde entier que la Présence divine habite d'abord le Tabernacle du désert puis le Sanctuaire de Jérusalem. Le passage du Chandelier suit de près celui de la fête de Souccoath, la dernière des fêtes, qui a aussi pour objet, au travers du thème des nuées de Gloire qui enveloppaient Israël et le guidaient dans le désert, éclairant sa route et le protégeant des agressions extérieures. Les nuées de Gloire et le Chandelier prouvent tous deux que la Présence divine repose sur Israël.

Le deuxième commentaire du *Or Ha'hayyim* explique, dans une large mesure, le sens du premier : le Chandelier révèle que la Présence repose dans le Tabernacle ; de même les nuées de Gloire. Et

³¹⁰ 22b.

peut-être toutes les fêtes, et le Chabbat, sont autant de points de la lumière, du sens, de la Présence divine qui réside en nous tout au long de l'année. Chaque fête possède son influence propre, mais le dénominateur commun à toutes est l'intense valeur que le Saint béni soit-Il nous dispense et la dimension du temps où nous vivons, par quoi la vie de nature qui est nôtre se trouve sanctifiée.

Behar

Salaire de la pratique des mitzvoth et de leurs détails

La Paracha de Behar commence par traiter de la *mitzva* de la *Chémïta*, et précise que cette *mitzva* a été donnée au mont Sinaï.

La question du midrach reprise par Rachi dans son commentaire est bien connue : « *que vient faire la chémïta au mont Sinaï !?* » Pourquoi la Thora souligne-t-elle précisément à propos de la *mitzva* de la *chémïta* qu'elle a été donnée à Moïse au mon Sinaï ? Les *mitzvoth* ne sont-elles pas toutes dans le même cas ?

Et la réponse :

« c'est pour t'enseigner que de même que la mitzva de la chémïta a été donnée au Sinaï avec ses principes généraux et tous ses détails d'application, de même toutes les mitzvoth ont été données au Sinaï avec leurs principes généraux et tous leurs détails d'application. »

Toutefois, une question non résolue reste posée : pourquoi est-ce précisément la *mitzva* de la *chémïta* qui a été choisie entre toutes pour nous enseigner ce principe ?

Il semble que la réponse tienne à l'assurance particulière donnée à propos de la *chémïta*. La Thora pose elle-même la question qui préoccupe tout agriculteur confronté à l'interdiction de travailler la terre l'année de *chémïta* et l'année du jubilé³¹¹ : « et si vous dites : que mangerons-nous la septième année, puisque nous ne sèmerons ni ne rentrerons notre récolte ? » Hachem donne donc une garantie particulière et sans équivoque³¹² : « J'ordonnerai Ma bénédiction en

³¹¹ Verset 20.

³¹² Versets 21-22.

votre faveur la sixième année et la récolte produira pour trois années et vous sèmerez la huitième année et vous mangerez de l'ancienne récolte jusqu'à la neuvième année ; jusqu'à la venue de sa récolte, vous mangerez de l'ancien. » Nous trouvons encore une autre assurance donnée précédemment³¹³ : « Vous ferez Mes décrets et mes lois vous les garderez et les réaliserez et vous demeurerez en sûreté sur la terre. Et la terre donnera son fruit et vous mangerez à satiété, et vous y demeurerez en sûreté. »

La *mitzva* de la *chémita* comporte un élément exclusif : Dieu nous demande une chose qui apparaît totalement illogique. Ne pas travailler la terre une année entière et parfois même deux années consécutives (pour la thèse selon laquelle l'année jubilaire suit l'année de *chémita*), bien que la source principale de subsistance de l'homme soit le produit de ses champs !? Il nous est demandé de cesser toute activité agricole et de faire confiance à Hachem, qu'il nous enverra Sa bénédiction qui viendra forcément et que nous pourrons constater. Celui qui est scrupuleux dans la pratique détaillée de la *chémita* méritera de voir la bénédiction.

On peut dire que l'intention du midrach disant que la *mitzva* de la *chémita* a été donnée, principes généraux et détails d'application, au Sinai, est de nous enseigner un principe valable pour toutes les *mitzvot* : bien que n'y soit pas formulée une garantie explicite de rémunération et de la possibilité d'en faire l'expérience, elles aussi – toutes les *mitzvot* – sont porteuses de la bénédiction et de l'influx divin. « Leur détails et précisions sont du Sinai » exactement comme la *mitzva* de la *chémita*.

Et plus profondément, la pratique des *mitzvot* est la garantie de la préservation de l'équilibre harmonieux de notre monde. Elle permet à la bénédiction divine de reposer sur l'œuvre de nos mains. Efforçons nous de pratiquer les *mitzvot* jusque dans le détail et ainsi le merveilleux équilibre spirituel de la Création sera préservé et s'amplifiera davantage encore !

³¹³ Versets 18-19.

Bé'houqotai

Si, dans Mes lois, vous marchez...

Nous savons par tradition reçue de nos Sages que par le mérite de l'observance de la Thora et de l'application des commandements, chaque Juif bénéficie de la résurrection des morts et du monde à venir. Cette foi est enracinée dans le cœur de chaque Juif croyant, et celui qui la renie s'exclut de la Collectivité d'Israël³¹⁴.

Pourtant, bien que ces principes soient parmi les fondements de la foi, force nous est de constater qu'ils ne sont pas explicitement mentionnés dans la Thora. Au début de cette paracha, la Thora fait savoir la récompense de ceux qui l'observent, disant :

« Si dans Mes lois vous marchez et Mes commandements vous gardez et les réalisez... »

On s'attendrait à ce que la Thora dévoile que la rétribution des justes est réservée au monde à venir, auquel ils aspireront éperdument, mais elle ne fait état d'aucune rétribution spirituelle !

Quelle rétribution promet la Thora ? L'aisance économique en ce monde : « Je donnerai vos pluies en leur temps... vous mangerez votre pain à satiété » ; la sécurité totale : « vous habiterez en sécurité dans votre pays... Je donnerai la paix dans le pays... », et la promesse de la présence divine : « Je Me tournerai vers vous... J'établirai Ma demeure au milieu de vous... Je marcherai parmi vous ». Le monde à venir destiné à chacun n'est pas mentionné – et cela fait problème !

³¹⁴ Traité Sanhédrin, chap. 11, michna 1 (« *Pereq 'Heleq* »).

Pour le comprendre, je voudrais citer un enseignement fréquemment énoncé par mon grand-père et maître³¹⁵ :

« L'objectif du Juif solitaire en exil est le monde à venir ; celui du peuple d'Israël sur sa terre est le monde actuel. ».

Pour pénétrer plus avant le sens de cet enseignement, il faut distinguer entre la mission individuelle de chacun et celle du peuple d'Israël en tant que nation.

Le rôle du peuple d'Israël dans le monde est d'être « un royaume de prêtres et un peuple saint »³¹⁶. Il doit amener à la manifestation du Nom de Dieu dans le monde. Cette visée sera atteinte par des conduites exemplaires dans tous les domaines de la vie concrète en ce monde : société, économie, culture, technologie, etc., tout étant fondé sur les principes de la Thora et guidé par elle dans la pratique. Une telle réussite amènerait tous les peuples de la terre à voir que le Nom de Dieu est invoqué sur nous, et ils en viendront à Le révéler et à Le servir.

Certes, chaque personne individuelle est tenue de s'attacher à Dieu et d'accomplir avec ferveur tous les commandements qui lui incombent, mais elle n'agit pas pour elle seule, mais en tant qu'elle est liée à la Collectivité d'Israël. Plus encore, un Juif qui s'exclut de la collectivité et accomplit les *mitzvot* « pour lui-seul », est considéré, comme l'écrit Maïmonide³¹⁷, comme un vrai mécréant :

« Celui qui se sépare des voies de la communauté, même s'il n'a pas commis de fautes... n'a pas de part au monde à venir. »

Lorsque la Thora mentionne le sujet du « salaire des commandements », elle ne vise pas les comportements individuels ; son discours concerne précisément la nation d'Israël dans son ensemble.

³¹⁵ Cet enseignement de rav Moshè Botschko מ"שכ"ס est développé dans son ouvrage *Hegyoné Moshè*, page 345.

³¹⁶ Chemoth 19, 6.

³¹⁷ Règles de la Téchouva, 3, 11

La situation parfaite et idéale pour le peuple juif est dans la prospérité et la réussite en ce monde-ci, quand la nation entière se trouve sur sa terre, avec une puissance politique, économique et morale, et peut de la sorte orienter le monde vers le chemin de la droiture et le rédimer sous la souveraineté de Dieu.

Bien entendu, le salaire de l'individu lui est aussi assuré³¹⁸ :

« Celui pour qui tu œuvres est digne de foi ; Il te paiera le salaire de ton action »

mais la Parole de la Thora vise l'ensemble de la nation et son rôle dans le monde.

Pour compléter cette idée, rapportons les propos du rav Kook³¹⁹ :

« Pour réaliser cette aspiration (c'est-à-dire invoquer par son Nom l'idée divine) il faut justement que ce peuple possède un État politiquement et socialement, et un siège de souveraineté nationale au sommet de la civilisation humaine – peuple sage et intelligent et grande nation. »

En ces jours où nous célébrons les 60 ans de notre État bien-aimé, efforçons nous tous d'ajouter, chacun selon ses talents et ses compétences, un étage de plus à l'édification de notre Délivrance.

³¹⁸ Avoth II, 14.

³¹⁹ *Orot*, « Le mouvement des idées en Israël », 2. Cf. aussi Deutéronome 4, 6.

BAMIDBAR

Bamidbar

= 1 =

*Le dénombrement, pourquoi ? **

Hachem donne à Moïse, au début du livre des Nombres, l'ordre d'effectuer un dénombrement :

« Faites le relevé de toute l'assemblée des Enfants d'Israël, selon leurs familles et leurs maisons paternelles... »

Or, ce dénombrement ne concerne pas le peuple tout entier, hommes, femmes et enfants, mais seulement les hommes de vingt ans et plus.

À quel besoin ce dénombrement répond-il ? Pourquoi est-il réservé aux seuls hommes et pourquoi seulement à ceux de vingt ans et plus ?

Le Rachbam³²⁰ répond³²¹ :

« C'est parce qu'ils doivent venir maintenant en Eretz Israël et que ceux de vingt ans sont aptes au service militaire – en effet, au vingtième jour du deuxième mois la nuée s'est levée, ainsi qu'il est écrit dans la paracha de Béha'alotékha, et il y est écrit : " nous partons pour le Lieu, etc. " c'est pour cela que le Saint béni soit-Il a ordonné de les dénombrer. »

En d'autres termes : le dénombrement constitue une partie des préparatifs en vue de l'entrée en Eretz Israël, ce qui rend nécessaire de vérifier le nombre des soldats. La preuve en est le discours tenu par Moïse à son beau-père Jéthro au vingt du mois d'Iyar (vingt jour après les instructions concernant le dénombrement), discours au

* D'après une leçon du rav Hanan Porath.

³²⁰ Rabbi Chmouel ben Méir de Ramerupt, l'un des petits-fils de Rachi et continuateur de son œuvre.

³²¹ Verset 2.

cours duquel il l'informe du départ imminent vers Eretz Israël. Cela signifie que pour le Rachbam, le peuple d'Israël est désormais occupé aux préparatifs de la reconquête d'Eretz Israël, préparatifs dont une part importante consiste à savoir combien de personnes sont susceptibles de prendre part aux combats et comment organiser l'ordre de marche des tribus rassemblées chacune autour de son étendard et de ses bannières.

Ce qui signifie aussi que le peuple d'Israël se voit signifié d'avoir à ne pas s'en remettre aux miracles. Bien que la sortie d'Égypte et la marche au désert aient été essentiellement de nature miraculeuse, la conquête du pays sera quant à elle de nature humaine et ne reposera pas fondamentalement sur des miracles surnaturels. Les préparatifs nécessaires relèvent de l'organisation concrète d'une campagne militaire et celle-ci ne peut être entreprise sans un décompte précis des effectifs. De même, Nahmanide écrit³²² : *« Moïse et les princes des tribus devaient connaître le nombre des soldats et le nombre de chaque tribu et la mission qui lui sera assigné dans les plaines de Moab dans la campagne militaire, car la Thora ne s'en remet pas au miracle qui fera qu'un seul en poursuivra mille. »* Pour la conquête d'Eretz Israël, le peuple d'Israël ne doit pas compter sur les miracles. Il doit opérer un renversement de sa manière de penser et comprendre que pour conquérir son pays, il devra bâtir une puissance militaire et combattre et, avec l'aide de Dieu, venir à bout de l'ennemi.

Ce changement de mode de pensée n'est pas sans danger : une armée puissante et bien organisée ne nous fera-t-elle pas oublier Dieu ? La Thora dit en effet³²³ : *« tu diras en ton cœur, ma force et la puissance de ma main m'ont valu ce triomphe ! et tu devras rappeler Hachem ton Dieu, qui est Celui qui te donne la force de triompher. »*

Un bon équilibre est-il possible ?

³²² Verset 45.

³²³ Deutéronome 8, 17-18.

Rabbénou Nissim³²⁴, dit « le Rann », énonce dans la dixième de ses Dissertations : Il ne faut pas croire que ce verset signifierait que ce n'est pas notre effort qui a été couronné de succès, mais que nous le devons à Dieu seul. Au contraire, il est bel et bien vrai que c'est la force de l'homme, ses qualités et ses aptitudes qui lui valent les succès qu'il remporte. Mais il doit tout autant reconnaître que cette force qui lui permet d'agir et de réussir lui vient de Dieu :

« vézakharta ett Hachem Eloqékha ki hou hanotène lekha koa'h la'assot 'hayil *ne veut pas dire "tu te souviendras d'Hachem ton Dieu parce que c'est Lui qui te donne la force de triompher"*. vézakharta *n'est pas un acte de mémoire mais de parole. Il faudrait traduire : "tu affirmeras haut et clair que c'est Hachem ton Dieu qui te donne la force de triompher !"* »

Le peuple doit conquérir sa terre, y établir une société souveraine avec les institutions politiques que cela suppose, en asseoir l'économie, plantant et bâtissant, développant industrie et commerce. Et bien que ce soit à lui que reviennent l'initiative et la responsabilité, il doit savoir en toute conscience que c'est son Dieu qui donne à Son peuple les moyens de la réussite.

Tout ceci est d'ailleurs vrai dans le domaine privé tout autant que dans le domaine public. Certains croient que l'humilité consiste à se déconsidérer, à se montrer comme ne valant rien, comme si déjà nous n'étions qu'une proie de la vermine, en sursis provisoire, nuls et non avenus devant Sa Grandiose Majesté. Cette attitude est erronée et dangereuse. Elle risque d'amener l'homme à une paralysie totale, le rendant incapable de la moindre initiative, de la moindre action : « *que puis-je, moi qui ne suis rien !?* » Or, nos maîtres, déjà dans le Talmud, ne cessent de nous exhorter à être conscients de nos capacités et de nos ambitions, l'humilité consistant à reconnaître que bien que nous ayons investi dans l'action le meilleur de nos efforts, c'est pourtant à Lui que nous devons le succès.

³²⁴ Talmudiste et décisionnaire, constituant avec le Rif, rabbi Isaac Elfassi, et le Roch, rabbénou Acher, père de l'auteur des *Arba'a Tourim*, le fondement incontournable de toute étude talmudique un peu sérieuse.

Le rav A.I. Kook écrit à propos de l'humilité³²⁵ :

« Me voici » exprime à la fois l'humilité et le zèle, car celui qui est humble est plein de zèle.

³²⁵ *Moussar Avikha*, « Humilité » 1.

Bamidbar

= 2 =

Le dénombrement des Enfants d'Israël

Le sujet principal de la paracha de Bamidbar est le dénombrement des Enfants d'Israël. La question la plus courante porte sur le fait que la Thora s'étend sur le décompte jusque dans les moindres détails. Qu'une grande minutie soit nécessaire peut se comprendre. Que la Thora doive en rendre compte d'une manière si détaillée est surprenant.

Rabbi Chmouel ben Méir – le *Rachbam*, petit fils de Rachi – explique avec l'extrême souci de littéralité qui le caractérise : le dénombrement était nécessaire dans le cadre des préparatifs à la conquête d'Eretz Israël : « étant donné que désormais il doivent se rendre en Eretz Israël, et que ceux de vingt ans sont aptes au service armé. »

Pour le Midrach Lévitique Rabba (cité par Nahmanide), le dénombrement était nécessaire pour la louange des Enfants d'Israël. Le terme utilisé par la Thora pour ordonner le dénombrement, *séou*, est fortement connoté par les notions d'élévation et de noblesse. Et Rachi dit lui-même : « à cause de Son affection pour eux, Il les compte... »

Rabbi Efraïm de Lonschitz, dans son commentaire *Kéli Yaqar*, explique que le dénombrement nous enseigne une dimension absolument fondamentale de la foi d'Israël : la Providence individuelle. La Thora compte individuellement chacun des membres du peuple d'Israël pour nous rappeler que la valeur propre de la nation d'Israël et sa tâche dans le monde n'éclipsent pas la valeur individuelle de chacun et la Providence qui veille sur lui

personnellement. C'est pourquoi la Thora tient à nous faire savoir que chacun est compté pour lui-même.

À l'inverse de l'approche du Rachbam, rabbi Chmouel de Sokhatchov, donne dans son *Chem MiChmouel* une explication inspirée du Zohar : le dénombrement avait pour objet de préparer le peuple d'Israël aux longues années d'errance dans le désert.

Il y a, dans le désert, des nuisances nombreuses, physiques et spirituelles, et c'est pourquoi :

« on sait que ce qui est plus que tout nécessaire à la victoire dans les combats est la fermeté du cœur... on comprendra donc que dans les combats spirituels aussi, le point névralgique dont tout dépend est la constance et la fermeté du cœur ; ne pas céder à cause de tous les obstacles et toutes les difficultés, de connaître sa propre importance et de se considérer comme celui sur qui compte le monde entier... et c'est pourquoi, avant que les Enfants d'Israël ne pénètrent dans le désert pour y mener le dur combat de la spiritualité, la Thora a ordonné de les dénombrer, car toute chose nombrée est importante et ne peut être négligée ni dédaignée... et le nom de toute chose est ce par quoi elle subsiste. »

Autrement dit, lorsque chacun est compté individuellement, cette attitude positive à son égard renforce l'énergie de chacun. De même qu'à la guerre chaque combattant a son rôle bien défini et que chacun de ces rôles est vital à la victoire, de même en est-il dans le domaine spirituel. Chacun d'entre nous a la force et l'obligation d'investir tous les efforts possibles afin de ressortir renforcé de chaque épreuve. La clé de la réussite, selon le *Chem MiChmouel*, est dans les préparatifs et dans la claire conscience du défi à relever et de son enjeu.

C'est aussi une grande leçon de vie. Avant de pénétrer dans chacun des « déserts » que nous devons traverser, face à toute situation nouvelle pour nous, un nouvel emploi ou une nouvelle école, les débuts du mariage, l'arrivée d'un nouveau-né, la retraite,

l'entrée dans le primaire, le commencement de l'étude en yéchiva ou l'enrôlement dans l'armée, il nous faut savoir que partout et à chaque fois ce sera un nouveau défi avec chaque fois l'avenir pour enjeu.

Si nous nous y préparons convenablement, si nous avons conscience des difficultés, si nous savons identifier les défis physiques ou spirituels, alors, avec l'aide de Dieu, nous réussirons à tenir bon, viendrons à bout de la mission et ressortirons de l'épreuve grandis et renforcés.

Bamidbar

= 3 =

Naissance individuelle et collective

« ... et ceux-ci sont les engendremens d'Aharon et de Moïse... et ceux-ci les noms des fils d'Aharon... »³²⁶

Or, les noms des fils de Moïse n'ont pas été mentionnés et cependant il est dit : « engendremens d'Aharon et de Moïse. » Rachi explique³²⁷ :

« ils sont appelés "engendremens de Moïse" parce qu'il leur a enseigné la Thora. Cela t'apprend que celui qui enseigne la Thora au fils de son proche, est considéré par l'Écriture comme s'il l'avait lui-même engendré. »

Cela nous apprend que l'homme a « deux naissances », l'une physique et l'autre spirituelle. Il doit sa naissance physique à ses parents qui ont fait venir son corps en ce monde, et sa naissance spirituelle à son maître qui lui enseigne la Thora. Rabbi Baroukh Halévi Epstein précise dans son commentaire *Thora Témina* la raison pour laquelle le maître et l'élève sont appelés « père et fils » :

« car celui qui donne jour à une dimension de sagesse en est appelé "le père" car c'est lui qui l'engendre (et il apporte pour preuve les versets de Genèse 4, 20-21 : il fut "le père" de tous ceux qui demeurent dans les tentes et font paître les troupeaux... il fut "le père" de tous ceux qui jouent de la lyre et de la trompe...) Et il va de soi que celui qui reçoit de lui la connaissance de cette science ou de cette sagesse est pour lui comme son fils. »

³²⁶ Nombres 3, 1.

³²⁷ D'après Sanhédrin 19b.

Le traité Sanhédrin³²⁸ rapporte cette leçon avec une petite différence de vocabulaire :

« *Rech Laqich enseigne : quiconque enseigne la Thora au fils de son proche est considéré par l'Écriture comme s'il l'avait fait, ainsi qu'il est dit³²⁹ "les personnes qu'ils avaient faites à 'Haran".* »

Il nous faut comprendre la différence entre « donner naissance » et « faire ». Le *Thora Témima* explique³³⁰ que « faire » signifie à la fois « renouvellement et remise en ordre », comme on dit de la belle captive qu'elle « se fera les ongles ». Celui qui apprend la Thora, c'est comme s'il devenait à chaque fois créature nouvelle. Il y a là ajout d'une dimension de profondeur à notre sujet : l'étude de la Thora est une naissance spirituelle qui corrige l'homme et l'améliore.

Lors du don de la Thora au Sinai, le peuple d'Israël tout entier a fait l'expérience d'une « naissance » nouvelle. C'est ce que vise à dire le midrach lorsqu'il raconte que lors de l'événement du Sinai les âmes des Hébreux se sont envolées et qu'il a fallu qu'elles leur soient rendues. En recevant la Thora, le peuple d'Israël a acquis une nouvelle dimension d'être et tous sont devenus comme créatures nouvelles.

Cette naissance spirituelle du peuple d'Israël lui advient après sa naissance physique lors de la sortie d'Égypte. Ainsi que le Maharal l'a longuement développé dans *Guévourot Hachem*³³¹, à propos du verset³³² : « pour se prendre un peuple du sein d'un autre peuple » et ainsi que le midrach le formule³³³ : « c'est ainsi que le Saint béni soit-Il a fait sortir Israël d'Égypte comme le petit dans le ventre de la mère, et le berger y plonge la main pour l'en retirer. »

³²⁸ Page 99b.

³²⁹ Genèse 12, 5.

³³⁰ *Loc. cit.*

³³¹ Chapitre 3.

³³² Deutéronome 3, 34.

³³³ Midrach Tehilim, psaume 107.

L'histoire d'Israël illustre bien cette image, par de nombreux processus qui s'y sont produits et qui sont comme des naissances, et de même en est-il dans l'histoire individuelle :

La première naissance d'Israël s'est produite lors de la sortie d'Égypte, ce qui correspond à la naissance de l'homme.

La deuxième naissance d'Israël s'est produite lors du don de la Thora et dans l'histoire individuelle cela correspond à l'initiation de chacun aux enseignements de la Thora.

La troisième naissance d'Israël s'est produite lors de son entrée en Eretz Israël, où la dimension nationale passe de la puissance à l'acte ; en effet, l'obligation de peupler Eretz Israël et d'y résider s'applique en tout premier à la collectivité, au peuple entier, en ce qu'elle signifie tout d'abord assurer la souveraineté d'Israël sur sa terre. Ceci ne peut être réalisé en exil et naît, pour ainsi dire, dans le pays d'Israël. C'est ainsi que pour qui monte en Eretz Israël, son arrivée dans le pays est comme une renaissance ; c'est en ce sens que notre maître le rav Abraham Isaac Hacoen Kook écrit³³⁴ :

« dès que l'homme arrive en Eretz Israël son âme particulière s'évanouit à cause de la grande lumière de l'âme collective qui pénètre en lui. »

La quatrième naissance de la personne individuelle se produit le jour de son mariage. Le Zohar décrit le célibataire comme « la moitié d'un corps », c'est-à-dire qu'il est comme une moitié d'homme et ce n'est qu'à son mariage qu'il devient un être entier et qu'il peut servir Dieu pleinement. On peut dire que le parallèle de cette naissance dans le domaine collectif correspond à la construction du Temple, lieu de la relation la plus entière entre le peuple d'Israël et son Dieu, ainsi que le formule la Michna à la fin du traité Taanit³³⁵ :

« Au jour de son mariage », c'est le don de la Thora et « au jour de la joie de son cœur », c'est la construction du

³³⁴ *Orot*, page 166.

³³⁵ TB Ta'anit 26b.

Temple. »

Pussions-nous obtenir de voir la construction du Temple de nos jours et de parvenir à la plénitude individuelle et collective.

Nasso

= 1 =

Sur les traces du nazir

L'un des sujets dont traite la paracha de Nasso est celui du *nazir*³³⁶. La Thora décrit ainsi son statut³³⁷ :

« et voici la loi du nazir, au jour où s'achèveront les jours de son naziréat, il l'apportera à la porte de la Tente d'Assignment. »

Ce verset n'est certes pas clair ! Que doit-il donc apporter ? Ou quelqu'un doit-il l'amener lui ? Ne vient-il pas de lui-même ? C'est en ces termes que le midrach *Sifré*, cité par Rachi, s'exprime³³⁸ :

« Serait-ce donc que d'autres l'amèneraient ? N'est-ce pas qu'il vient de lui-même !? C'est ici l'un des trois cas où rabbi Yichmael interprétait la préposition eth (introduisant normalement le complément d'objet direct). »

Que nous apprend ce midrach ?

Nous avons déjà eu l'occasion de remarquer dans le passé l'ambiguïté qui s'attache au cas du *nazir*. Sa conduite est présentée d'une part comme positive, mais il doit d'autre part offrir un sacrifice d'expiation au terme de son naziréat, pour s'être abstenu de vin. En effet, la Thora ne requiert pas de l'homme une abstinence de la vie matérielle.

Les Sages ont expliqué cette ambiguïté par le fait que la paracha du *nazir* fait suite à celle de la *sota*³³⁹ :

³³⁶ La traduction classique de ce terme est « abstème », c'est-à-dire celui qui a fait un vœu d'abstention, notamment de vin. Nous conserverons quant à nous le mot hébreu dans sa transcription française. (NdT)

³³⁷ Nombres 6, 13.

³³⁸ *Sifré* Nasso §32.

« c'est pour t'enseigner que quiconque est témoin de la déchéance de la sota doit faire vœu de s'abstenir de vin car c'est lui qui mène à l'adultère. »³⁴⁰

Autrement dit, il est préférable que celui qui a fait l'expérience d'un désordre moral dans son entourage et qui en a peut-être été influencé, adopte une conduite à l'extrême opposé, au moins pour un certain temps. Il pourra revenir ensuite à l'équilibre souhaitable. Ceci est assez proche de l'ascèse préconisée par Maïmonide dans ces Huit Chapitres.

Rabbi Méïr Simha Hacoheh de Dvinsk donne dans son *Mechekh Hokhma* une explication magnifique :

« La clé permettant à l'homme de déterminer où s'achève son intégrité et sa valeur, de sorte que ses forces instinctuelles ne lui fassent pas perdre la tête, et que le désir n'induisse pas la raison en erreur, consiste à se considérer soi-même à la manière dont on juge les autres... c'est pour cela que le verset parle ici à la troisième personne, disant qu'il se mène au Temple comme s'il y menait un tiers. »

Après, donc, une période d'ascèse où ce *nazir* s'est détaché de toutes sortes de désirs et de choses superflues susceptibles de le faire chuter moralement, il fait repentance et se transforme au point que, venant au Temple, il s'y mène comme s'il s'agissait d'un autre, d'un être tout neuf !

Cela est évidemment vrai de chacun de nous. Le niveau le plus élevé de la repentance est celle qui s'effectue par amour, qui a la prérogative de transmuier les fautes conscientes et volontaires en mérites, au point que tout se passe comme s'il y avait là maintenant un homme neuf.

³³⁹ Il s'agit de la femme soupçonnée d'adultère parce que son comportement rend son mari jaloux. Elle sera soumise à une ordalie pour établir son innocence. Le sens littéral du mot pourrait être traduit par « déviante ».

³⁴⁰ Cité par Rachi sur Nombres 6, 2.

Voilà ce que le rav Kook écrit à ce sujet³⁴¹ :

« Mais étant donné qu'il est déjà descendu dans les profondeurs de tout mal, lorsque maintenant il remonte et qu'il s'est forgé un cœur neuf pour servir Hachem, il a déjà agi et beaucoup rédimé en ce jour-là, et le jour s'est en quelque sorte déjà purifié en ce qui le concerne, mais l'homme lui-même n'est pas encore purifié tant que, par un surcroît d'effort, il ne s'est pas élevé dans la crainte d'Hachem et qu'il ne désire pas la proximité divine avec un élan plus vigoureux qu'avant la faute ; alors il atteindra un niveau bien supérieur à celui où il se trouvait auparavant. Il s'ensuit que la pureté lui revient du point de vue de l'homme aussi. »

À quoi cela peut-il être comparé ? À quelqu'un qui à force d'une mauvaise hygiène alimentaire arrive chez le dentiste avec des caries plein la bouche. Le dentiste lui explique les dangers d'une consommation exagérée de sucreries et notre homme se trouve maintenant en présence de l'alternative suivante : ou bien il diminue sa consommation de douceurs et l'état de ses dents s'améliorera ; ou bien il fera usage de cette faute qui l'a mené dans l'état où il est et en tirera les conséquences pour changer complètement sa manière de se nourrir. De ce point de vue, il sera devenu un être nouveau. Tel est aussi le processus du repentir. Quelqu'un qui s'est habitué à des conduites immorales et souhaite amender son comportement se trouve aussi face aux termes d'une alternative : la première consiste, regrettant le passé, à prendre des engagements pour l'avenir et à se contenter de cela. La deuxième est bien plus significative : suite à la déchéance spirituelle dont il a pris conscience, il décide de couper complètement les ponts avec la faute et, se servant de la situation où il se trouve comme d'un tremplin, il s'élève dorénavant de niveau en niveau, se transformant complètement jusqu'à devenir un être refait à neuf, encore plus proche de Dieu qu'il ne l'avait jamais été.

³⁴¹ "Eyn, Bérakhot, chapitre 1, § 3.

Nasso

= 2 =

Le nazir et la société

L'un des sujets de notre paracha concerne le *nazir*. La Thora décrit le cas d'une personne désirant parvenir à un plus haut degré de sainteté et d'élévation ; il veut « *faire vœu de se vouer comme nazir, voulant s'abstenir en l'honneur d'Hachem.* »³⁴²

La Thora déclare que cet homme devra se priver de raisins et de vin ; il devra veiller à ne pas se rendre impur et ne pas couper ses cheveux. Au terme de sa période d'abstinence, il devra offrir plusieurs sacrifices, dont un sacrifice d'expiation.

Pourquoi le *nazir* doit-il offrir un sacrifice d'expiation ? Est-il considéré comme ayant commis une faute ? Pourtant, il s'est au contraire dépassé et a agi avec retenue !?

Rabbi Eléazar Haqapar (que Rachi cite ici dans son commentaire) explique³⁴³ : le *nazir* doit expier le fait de s'être privé de vin. Mon grand-père et maître, le rav Moshè Botschko זצ"ל, en a tiré la preuve que la Thora ne nous réclame pas de nous abstenir des plaisirs de la vie matérielle, mais au contraire de rechercher l'harmonie entre la vie du corps et celle de l'esprit, grâce aux directives de la Thora.

Il nous faut toutefois approfondir cette question : s'il est interdit à l'homme de se mortifier et de se priver des choses matérielles permises, quelle est la place du *nazir* dans cette perspective ? Et aussi, pourquoi la Thora exige-t-elle de lui précisément les trois privations énumérées ci-dessus ?

³⁴² Nombres 6, 2.

³⁴³ TB Nazir 19a.

La clé de l'énigme ne se trouverait-elle pas dans le commentaire de Rachi au début de ce passage³⁴⁴ ?

« Pourquoi l'affaire du nazir est-elle juxtaposée à celle de la sota ? c'est pour t'enseigner que quiconque est témoin de la déchéance de la sota doit faire vœu de s'abstenir de vin car c'est lui qui mène à l'adultère. »

« celui qui est témoin de la déchéance de la *sota* » peut s'expliquer ainsi : celui qui vit dans un milieu où la vie de famille n'est pas fondée sur la pureté et la confiance – c'est un euphémisme ! – et où les cadres normaux de la vie de couple sont comme inexistantes, « doit se priver de vin », c'est-à-dire s'écarter au maximum de tout ce qui peut être de nature à le faire lui-même trébucher. Cela se rapproche des propos de Maïmonide concernant la conduite morale, à savoir que dans la plupart des cas il n'est pas de mise de se comporter avec exagération, la voie moyenne étant la plus juste. Mais là où s'est dévoilé un dérèglement par penchant exagéré d'un côté, il faut y remédier en commençant par une conduite exagérée de l'autre côté et, par un mouvement de balancier, retrouver finalement la position d'équilibre harmonieux.

Celui qui se trouve dans une société corrompue doit, selon la Thora, s'écarter de trois choses :

Ne pas boire de vin. Le vin est par excellence la boisson qui accompagne les repas de fête et de réjouissance. Il abaisse les barrières entre ceux qui trinquent ensemble et les rapproche les uns des autres. Ce n'est pas sans raison que la Thora nous retient de boire en compagnie de ceux qui pourraient nous entraîner à l'assimilation et à la perte d'identité. Cette abstention aidera à résister aux influences néfastes de la société ambiante.

Ne pas se rendre impur au contact des morts. La mort est aussi un phénomène qui rapproche les hommes de leur famille et de leurs proches. Plus l'événement est pénible et plus ceux qui

³⁴⁴ Nombres 6, 2.

en sont victimes resserrent leurs liens. Celui qui veut s'éloigner de la société doit se tenir à l'écart de telles situations.

Laisser pousser les cheveux de manière sauvage. Les cheveux en broussaille, non coiffés, sont un signe manifeste de la volonté de se mettre à l'écart de la société. Il signifie : je me mets en vacance de la société des hommes pour me renforcer par la solitude.

La conduite de l'individu peut, en l'occurrence, nous livrer un enseignement concernant celle de la collectivité. Il est possible qu'une certaine société se sente spirituellement « menacée » par d'autres et décide de ce fait de s'en séparer et même de couper tout lien avec elles. On ne peut pas considérer cette attitude comme négative ; mais en fait, la validité de la conduite du *nazir* tient au fait qu'elle est, d'une part, limitée dans le temps à une période assez brève. Et d'autre part, c'est *a posteriori* qu'elle paraît justifiée, lorsque la déviance de la *sota* a été constatée et confirmée. Il ne s'agit pas – loin de là – de la conduite normale voulue par la Thora. Plus encore, la Thora stipule qu'au terme de sa période d'abstinence, le *nazir* devra retrouver sa place dans la société, après avoir renforcé ses convictions spirituelles. Peut-être est-ce même une obligation et un devoir ; même un groupe qui de met à part doit se souvenir du fait qu'il ne peut s'agir que d'une conduite *a posteriori* et que l'objectif principal est d'être impliqué dans le tissu social pour y faire rayonner la lumière de la Thora.

Beha'alotekha

= 1 =

La deuxième Pâque

Notre paracha comporte une *mitzva* prescrivant de fêter Pessa'h exactement une année après la sortie d'Égypte. Mais voilà qu'un certain nombre de personnes se trouvaient être impures à ce moment-là, ce qui les a empêchées d'apporter l'agneau pascal. Ces personnes ont adressé une réclamation à Moïse³⁴⁵ : « pourquoi sommes-nous privés du privilège d'apporter l'offrande à Hachem en son temps ? »

Moïse, sur instruction divine, donne droit à leur requête et leur permet de pratiquer la *mitzva* de la Pâque à une autre date : dorénavant, quiconque n'aura pu apporter le sacrifice pascal pour avoir été impur, pourra apporter « la deuxième Pâque » – Pessa'h chéni – le 14 Iyar.

Cette halakha est très surprenante : n'y a-t-il pas un principe général de la Thora affirmant que si quelqu'un a été empêché de pratiquer une *mitzva* par force majeure, il en est tenu quitte ! Dans le cas présent aussi, quelqu'un qui s'est trouvé involontairement impur est empêché par la Thora elle-même d'apporter l'offrande et on ne saurait lui en faire grief. Pourquoi la Thora a-t-elle jugé nécessaire de fixer une date de remplacement pour la pratique de cette *mitzva* ? Est-ce que quelqu'un qui n'a pas pu faire Souccoth se verra proposer de construire une Soucca et d'y habiter un mois plus tard ?

Si nous examinons de près ce que signifie la fête de Pessa'h, nous comprendrons qu'elle est unique en son genre et sa spécificité la distingue de tous les autres commandements positifs.

³⁴⁵ Nombres 9, 7.

Mentionnons d'abord le lien étroit qui unit Pessa'h à la circoncision. Les incirconcis n'ont pas le droit de participer au sacrifice pascal, bien qu'ils soient tenus de respecter tous les autres commandements. Deuxièmement, celui qui n'accomplit pas la *mitzva* du sacrifice pascal est passible de retranchement (*kareth*). Cette sanction du retranchement ne s'applique qu'à deux *mitzvot* positives : le sacrifice pascal et la circoncision. De plus, le midrach nous enseigne qu'Israël a mérité de sortir d'Égypte grâce à la pratique de deux commandements impliquant du sang : le sacrifice pascal et la circoncision.

La nuit de la sortie d'Égypte est un des événements fondateurs de la nation d'Israël. En cette nuit, Hachem est venu en personne prendre Israël pour Lui comme peuple : « se prendre une nation du sein d'une nation ». C'est alors qu'apparaît l'âme collective d'Israël et les Hébreux sont devenus les individualités d'une entité nationale, les parties d'un tout qui les transcende.

Ainsi, nous pouvons comprendre que la circoncision et la Pâque ont une même nature, celle d'être le « billet d'entrée » dans la collectivité d'Israël. La circoncision est le signe d'alliance sainte taillée dans notre chair, qui lie chacun de nous à Dieu. Le sacrifice pascal est l'implication individuelle de chacun dans la collectivité d'Israël à l'indice national. Les lois du sacrifice pascal comportent de nombreuses règles visant la notion d'unité : on le grille entier, il est interdit d'en briser les os, il est interdit de le faire sortir de la maison, on le mange en groupe constitué, etc.

Nous pouvons comprendre à présent pourquoi ces hommes qui n'avaient pu pratiquer la Pâque en ont été si profondément troublés. Ils ont eu le sentiment d'être « laissés pour compte », au dehors ; de ne pas être authentiquement reliés à leur peuple et à leur Dieu. *Pessa'h chéni* permet à tous de confirmer ce lien fondamental de l'identité d'Israël.

Beha'alotekha

= 2 =

Ils partirent de la montagne d'Hachem

La paracha de Beha'alotekha contient deux signes sortant de l'ordinaire, littéralement uniques dans toute la Thora : deux versets – ceux que nous récitons respectivement lors de la sortie du séfer Thora de l'arche sainte et de sa rentrée³⁴⁶ – sont encadrés par deux *noun* inversés (נ), formant comme des crochets. Les commentateurs ont longuement traité de la signification de ces signes ; la guémara elle-même³⁴⁷ en discute et propose deux explications :

« Ces deux versets encadrés par deux noun inversés constituent un livre de Thora pour lui-même, tel que les livres de la Genèse ou des Nombres. La Thora serait ainsi composée non de cinq livres, mais de sept : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres du début du livre jusqu'au verset 34 du chapitre 10, les versets 35 et 36, les Nombres du verset 1 du chapitre 11 jusqu'à la fin du livre, et enfin le Deutéronome.

Ces versets ne seraient pas ici à leur place. Ils ont été écrits ici « pour séparer entre la première sanction et la seconde sanction », c'est-à-dire pour séparer entre ce qui est relaté à partir du verset³⁴⁸ "ils partirent de la montagne d'Hachem" (ce qui veut dire qu'ils s'éloignèrent d'Hachem) et ce qui est relaté au début du chapitre 11 : "le peuple affecta de se plaindre..." (se plaindre pour se plaindre, sans raison). »

Pourquoi « partir de la montagne d'Hachem » est-il considéré comme une sanction ? Il le fallait bien, pour aller en Eretz Israël ! Ils ne pouvaient quand même pas rester éternellement au pied du

³⁴⁶ Nombres 10, 35-36.

³⁴⁷ TB Chabbat 115b.

³⁴⁸ Nombres 10, 33.

Sinaï!? Rabbénou Béhayé ben Acher, le principal disciple de Nahmanide, explique : nulle part ailleurs le mont Sinaï n'est appelé « montagne d'Hachem ». Partout ailleurs, il est désigné par les expressions « la montagne d'Elohim », ou « le mont Horeb ». Cette formule inhabituelle vient attirer notre attention sur l'état d'esprit particulier qui anime le peuple à ce moment là. Le midrach Tanhouma le dit crûment³⁴⁹ :

« Ils partirent de la montagne d'Hachem, ils s'éloignèrent d'Hachem à la manière dont un enfant fuit l'école pour s'affranchir des enseignements de la Thora. »

Et déjà Nahmanide l'avait lui-même souligné³⁵⁰ :

« leur intention était de partir de là-bas parce que c'est la montagne d'Hachem et qu'ils craignaient, s'ils y restaient davantage, que des mitzvoth supplémentaires leur seraient encore imposées. »

Les deux explications de la guémara peuvent être combinées, ce qui fait apparaître une conclusion importante.

Quelles sont les trois parties du livre des Nombres? La première décrit l'organisation du campement d'Israël et son ordre de marche, préparatifs à la mise en campagne pour l'entrée en Eretz Israël avec l'éventualité militaire qui en découle. Là, nulle plainte ni récrimination. Tout se déroule sans heurts ni incidents. La deuxième partie décrit les déplacements de l'Arche d'alliance. La troisième partie commence immédiatement par des récriminations, fautes et châtiments. Récriminations contre la manne, réclamation de viande, récriminations pour l'eau, faute des explorateurs, la mauvaise querelle de Qora'h et de sa clique, etc.

Tout se passe comme si l'effondrement spirituel décrit ici, qui conduit à cet enchaînement de fautes, a été provoqué par le fait d'être partis de la montagne d'Hachem, de s'être éloignés d'Hachem à la

³⁴⁹ Voir Tossafot sur Chabbat 116a qui citent le midrach Yelamdénou.

³⁵⁰ Verset 35.

manière dont un enfant fuit l'école... Lors moment décisif du don de la Thora, les Enfants d'Israël ont dit « *nous ferons et nous entendrons* »³⁵¹, mais, pour vivre une vie où s'assument le joug de la Thora et le joug des *mitzvoth*, il faut s'adonner à l'étude de la Thora et constamment rafraîchir la volonté de le faire. Le peuple d'Israël a été dégoûté de l'étude de la Thora et, selon l'image percutante du midrach, s'est enfui de l'école ! C'est cela, semble-t-il, qui a provoqué ces effondrements spirituels successifs.

À nous d'en tirer une conséquence importante pour notre propre vie. Quelqu'un décide de se renforcer dans le service divin sur un point particulier, assume le joug de la Thora et des *mitzvoth* ; c'est bien, mais cette décision doit impérativement s'accompagner d'étude, d'approfondissement, d'intériorisation et d'identification afin de parvenir à réaliser cela dans sa vie quotidienne et que son importante décision ne se dissolve pas, exactement comme cela est arrivé aux Hébreux dans le désert : dès lors qu'ils ont fui la montagne d'Hachem et l'étude de la Thora, plaintes et sanctions se sont enchaînées.

Puissions-nous nous renforcer par la fixation de temps pour l'étude de la Thora, en qualité et en quantité, et fixer ainsi en notre être le joug des *mitzvoth* et leur réalisation effective.

³⁵¹ Chémoth 24, 7.

Béha'alotekha

= 3 =

« *Eldad et Médad prophétisent dans le camp* »

Les plaintes perpétuelles dont Moïse est assailli dans le désert le mènent à se tourner vers Hachem et Lui dire³⁵² :

« *Je ne pourrai pas, moi seul, porter tout ce peuple, car il est trop lourd pour moi.* »

Ce à quoi Hachem lui répond :

« *Rassemble pour Moi soixante-dix hommes d'entre les Anciens d'Israël que tu sais qu'ils sont les Anciens du peuple et ses gardiens ; tu les prendras vers la Tente d'Assignment et ils s'y tiendront avec toi...* »

Le récit relate alors la manière dont sont élus les soixante-dix Anciens sur qui reposera l'Esprit de prophétie et qui participeront avec Moïse à la direction du peuple. Mais voici que l'Esprit rejaillit sur deux des pressentis, Eldad et Médad, restés dans le camp en dehors de la Tente d'Assignment.

Rabbi Hayyim ben Attar, auteur du célèbre commentaire *Or Ha'Hayyim* pose question sur question sur ce passage :

Pourquoi Eldad et Médad étaient-ils restés à l'écart ?

Pourquoi leurs noms nous ont-ils été transmis ?

Pourquoi le texte dit-il expressément que « l'Esprit se posa sur eux » ? S'ils sont au nombre des soixante-dix Anciens, le verset a déjà dit à leur sujet que « ce fut alors que se posait sur eux l'Esprit ».

³⁵² Nombres 11, 14.

Dans le *Sifré*, midrach des maîtres de la Michna, ceux-ci discutent à propos d'Eldad et de Médad : étaient-ils au nombre des soixante-dix mais ont refusé, par humilité, de se joindre aux autres ? Au contraire, n'avaient-ils pas été écartés d'emblée ? En effet, Moïse avait choisi six Anciens par tribu. Ils étaient donc soixante-douze en tout. Soixante-douze bulletins furent placés dans une urne, soixante-dix portant la mention « Ancien » et deux bulletins blancs. Eldad et de Médad ont tous tiré les bulletins blancs.

Le *Or Ha'Hayyim* explique : pour ceux qui affirment qu'ils sont restés à l'écart par humilité, on comprend bien pourquoi la Thora a donné leur nom. C'est parce qu'elle veut nous faire savoir qu'ils étaient connus du peuple comme personnages vertueux, considérés comme des justes. Aucun bruit suspect ne courait à leur propos et c'est pourquoi d'ailleurs l'Esprit divin se posa sur eux bien qu'ils fussent restés dans le camp au lieu de se joindre à leurs collègues dans la Tente d'Assignation. Plus encore, des autres Anciens il est dit : « ils prophétisèrent et cessèrent³⁵³ » alors que pour Eldad et Médad le texte dit seulement : « l'Esprit se posa sur eux », sans plus, pour nous laisser entendre que la prophétie ne les a pas quittés.

Nous en apprenons qu'Eldad et Médad étaient plus que tous dignes de recevoir le don de prophétie, mais que leur extrême humilité ne leur a pas permis d'évaluer leur propre niveau spirituel à sa juste valeur ; or, ce sont justement ces mêmes vertus qui leur ont valu d'obtenir une dignité prophétique d'autant plus significative.

À la fin de la paracha, nous retrouvons ce lien particulier entre l'humilité et la valeur prophétique. Il est dit de Moïse³⁵⁴ : « or, l'homme Moïse était humble grandement, plus que tout être humain sur la face de la terre. » C'est grâce à cela, semble-t-il, qu'il a eu le mérite d'être celui dont il est dit³⁵⁵ : « bouche à bouche Je parle en lui, visiblement et non par énigmes, et l'image d'Hachem il contempera. » Il s'agit là d'une prophétie supérieure à celle de tout

³⁵³ Tel est du moins le sens proposé par l'un des commentateurs.

³⁵⁴ Nombres 12, 3.

³⁵⁵ *Ibid.*, verset 8.

autre prophète, non seulement une différence de degré, mais une différence de nature.

La prophétie nous semble chose étrangère, réservée à des êtres exceptionnels. Or, à Josué qui s'était ému de ce qui lui paraissait une incongruité³⁵⁶ : « *Eldad et Médad prophétisent dans le campement !* » s'exclamant³⁵⁷ : « *monseigneur Moïse, arrête-les !* », Moïse répond :³⁵⁸ « *Puisse tout le peuple d'Hachem être des prophètes !* » Le livre de Samuel fait état à plusieurs reprises de l'existence de « fils de prophètes », c'est-à-dire, explique Maïmonide³⁵⁹, ceux qui demandent à être initiés à la prophétie. En effet, cette dimension de prophétie est précisément ce qui singularise Israël, ainsi que le formule rabbi Juda Halévi dans le *Kouzar*³⁶⁰ en réponse au roi des Khazars qui lui demandait de lui indiquer les divers niveaux d'être des créatures. Il y a, dit-il, la matière inerte qu'on appelle en hébreu « l'être silencieux », le végétal qu'on appelle en hébreu « ce qui bruisse », le vivant, le parlant et, enfin, le cinquième niveau dont Moïse est en Israël le représentant achevé, Moïse qui « en plus de ses nombreuses autres qualités a connu le secret de ce qui fut et de ce qui sera ». Or, Moïse est équivalent à lui seul à tout Israël, ce qui signifie que chacun (chaque un) d'Israël possède – ne serait-ce qu'en puissance – la faculté prophétique. Cela dépend bien sûr de bien des facteurs, tels la génération, le lieu, l'époque, le niveau spirituel de l'homme... mais il est important de savoir que nous avons ce potentiel en nous et que viendra un temps où il deviendra aspiration concrète !

³⁵⁶ Nombres 11, 27.

³⁵⁷ *Ibid.*, verset 28.

³⁵⁸ *Ibid.*, verset 29.

³⁵⁹ Lois des fondements de la Thora, chapitre 7.

³⁶⁰ Livre I, 41.

Chla'h lekha

= 1 =

La faute des Explorateurs

La paracha de cette semaine, parachat *Chla'h Lékhā*, relate la faute des Explorateurs qui ont médié du pays d'Israël, conduisant le peuple à manifester du dédain pour la terre délectable et à déclarer qu'il préférerait faire volte face et retourner en Égypte.

Le lecteur ne peut que rester stupéfait : qu'est-il arrivé à ces Explorateurs dont la Thora a dit qu'ils étaient « tous personnages considérables, d'entre les chefs des enfants d'Israël »³⁶¹ ? Rachi souligne d'ailleurs qu'au moment de leur départ en mission c'était des gens de bien, purs de toute faute³⁶². Comment en sont-ils arrivés à une telle hostilité à l'égard d'Eretz-Israël ?

Pour comprendre « l'affaire des Explorateurs », nous devons avoir présente à l'esprit l'envergure extraordinaire de la « génération du désert ». Ces hommes ont eu le privilège d'assister en personne à la Révélation au pied du mont Sinaï. Ils ont « vu les voix » et entendu de la Bouche divine³⁶³ : « *Je suis Hachem ton Dieu qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte... ; tu n'auras pas de dieux étrangers devant Ma Face...* » La tradition appelle cette génération « la génération de la Connaissance ». Elle a eu le privilège de connaître Hachem au niveau le plus haut et de continuer à étudier la Thora de la bouche de Moïse notre maître – et maître des prophètes ! Cette génération a bénéficié dans sa marche au désert des soins miraculeux de la Providence : des nuées de gloire l'entourent de toute part et la protègent ; une colonne de nuées la guide le jour et une colonne de feu la nuit ; elle reçoit pour nourriture la manne céleste ; elle s'abreuve au puits miraculeux

³⁶¹ Nombres 13, 3.

³⁶² Rachi *loc. cit.*

³⁶³ Chémoth 20, 2-3.

de Myriam qui la suit dans ses déplacements. La Thora va jusqu'à témoigner de ce que les vêtements ne s'usaient pas ! En d'autres termes, Israël était alors à l'abri de tout souci matériel, disponible à l'étude de la Thora et aux seules préoccupations spirituelles.

Mais telle n'est pas la vocation d'Israël en ce monde. Sa destinée est d'être « royaume de prêtres et peuple saint », combinaison qui dénote une vie de plénitude de l'ordre de ce monde concret, sanctifiée par l'attachement à Dieu. Pour atteindre à ce niveau, il faut prendre possession de la terre, couronner un roi et établir des cadres politiques et économiques pour la gestion du pays. En d'autres termes, pour réaliser sa vocation terrestre, Israël doit affronter sans détour les problèmes concrets du monde matériel ; il ne peut pas se contenter d'une vie éthérée et théorique.

Les Explorateurs étaient soucieux de la mutation qui se préparait dans la vie nationale. Soit qu'il leur convenait de se complaire dans une existence de spiritualité abstraite, soit qu'ils appréhendaient la rencontre avec le monde matériel et concret et les risques qu'elle implique – à Dieu ne plaise – de perdre pied et de chuter du haut de leur grandeur. Ils ont donc décidé de rester à l'abri des nuées de gloire dans le désert et de ne pas pénétrer dans le pays où ils auraient à vivre une vie « bassement » terrestre. Les Explorateurs ont convaincu le peuple d'Israël en ayant recours à des méthodes sophistiquées de désinformation. Ils lui ont présenté les fruits du pays d'Israël, impressionnants par leur taille, visant à désigner ainsi la puissance matérielle exacerbée de la *terre*. Cette terre se révèle être donc – littéralement – *terrestre*. Pour y vivre, il faudrait renoncer à nos conquêtes spirituelles et célestes. Les Explorateurs ont choisi délibérément de passer sous silence les vertus propres d'Eretz-Israël, qui permettent précisément d'élever et de sublimer la vie matérielle grâce au projet divin, la Présence divine y résidant en permanence. C'est ainsi qu'il pouvait être donné à Israël de sanctifier le Nom divin dans le monde d'en bas et de réaliser la

finalité en vue de la quelle le monde a été créé – et la sienne propre³⁶⁴.

Il semble que telle soit l'intention des propos de nos Sages dans le midrach ; sur le verset³⁶⁵ : « réjouis-toi beaucoup, fille de Sion... voici que ton roi vient à toi ». Ils expliquent³⁶⁶ :

« celui qui est appelé roi et qui est destiné à régner sur les premières et les dernières générations. Le Saint béni soit-Il en appelle aux justes de toutes les générations et leur dit : Ô justes sur qui le monde repose, bien que les paroles de la Thora me soient chères, vous n'avez pas bien agi en vous préparant pour Ma Thora et en négligeant de vous préparer pour Ma royauté. » C'est très exactement l'erreur des Explorateurs qui ont préféré se lover à l'ombre de la Thora divine, mais en la séparant de Sa souveraineté, renonçant à agir pour la réalisation du projet de cette même Thora qui est de transfigurer ce monde par sa lumière.

Nous avons, quant à nous, la possibilité et le devoir de redresser les torts des Explorateurs. Le rav Chlomo Teichtel – Dieu venge son sang – a écrit dans son livre *Em Habanim Semékha*³⁶⁷ :

« Si nous voulons réparer [la faute des Explorateurs], nous devons faire maintenant ce qu'ils ont négligé de leur temps : agir pour éveiller amour et désir dans les cœurs d'Israël partout où ils se trouvent en faveur de la terre délectable de nos pères, et qu'un feu ardent les anime pour qu'ils viennent conquérir la sainte terre et qu'ils la désirent plus que toute chose désirable au monde. Cela seul sera la réparation efficace du terrible dommage provoqué par leur faute. »

³⁶⁴ Pour plus de détails à ce sujet, voir rav Chlomo Aviner, *Tal Hermon* sur notre paracha.

³⁶⁵ Zacharie 9, 9.

³⁶⁶ *Psiqta Rabbati* chapitre 35.

³⁶⁷ Chap. 3

Chla'h lekha

= 2 =

Le recueillement sur les tombes des Pères et la conquête de la Terre

La paracha relate l'épisode connu sous le nom de « la faute des explorateurs » qui ont médit du pays d'Israël. La Thora décrit le début de leur périple en disant³⁶⁸ :

« ils sont montés vers le Sud (vers le Néguev) et il arriva jusqu'à Hébron ; là se trouvaient A'himan, Chéchai et Talmaï enfants du géant. »

La question classique posée par les commentateurs concerne le passage du pluriel (« ils sont montés vers le Sud ») au singulier (« et il arriva à Hébron ») dans un même verset sans aucune interruption dans l'intervalle.

Rachi rapporte les propos de Rava dans le traité de Sota³⁶⁹ :

« cela nous apprend que Caleb s'est séparé du dessein des Explorateurs et qu'il est allé se recueillir sur le tombeau des Patriarches. Il leur a dit : Mes Pères, demandez pour moi miséricorde afin que je sois sauvé du dessein des Explorateurs. »

C'est-à-dire que Caleb seul est allé à Hébron ; cette partie du verset ne concerne que lui, ce pourquoi elle est au singulier. Rabbi Samson Raphaël Hirsch développe ce point et donne une dimension de sens renouvelée aux termes de cette guémara. Il commence par une objection de poids : les « enfants du géant » se trouvaient à

³⁶⁸ Nombres 13, 22.

³⁶⁹ Page 34b.

Hébron et les Explorateurs en ont été fortement impressionnés³⁷⁰, et ils ont même exploité négativement leur expérience pour accentuer le mal qu'ils ont dit du Pays. C'est donc que tous les explorateurs ont été à Hébron et pas seulement Caleb !? Le rav Hirsch explique : jusque là, les Explorateurs étaient unis. Ils sont arrivés ensemble à Hébron et, sous l'influence positive de Caleb ils avaient l'intention de conserver une attitude positive à l'égard du pays d'Israël. Le texte dit au singulier : « il arriva jusqu'à Hébron » parce qu'ils étaient unis comme un seul homme dans le même projet. Mais lorsqu'ils ont vu là-bas les descendants des géants, leurs sentiments ont commencé à changer. Désormais, leur attitude négative à l'égard du Pays n'a cessé de croître et de se renforcer. Mais Caleb lui-même est resté constant et déterminé. Les géants n'ont eu aucun effet sur lui et il a prié sur les tombes des Patriarches afin d'être préservé du complot des Explorateurs.

Toutefois, il nous faut encore comprendre comment le recueillement sur une tombe est de nature à renforcer la foi ? Mon grand-père, rav Moshè Botschko זצ"ל explique³⁷¹ que lorsque quelqu'un quitte ce monde, son corps et son âme se séparent, celle-ci s'élevant vers les hauteurs. Plus l'homme était vertueux, *tzadiq*, de son vivant et plus son âme jouit d'une plus grande proximité divine.

« Lorsque les membres de sa famille viennent se recueillir sur sa tombe, ils bénéficient eux aussi en quoi que ce soit de cette proximité grâce à l'âme du défunt. Alors souffle sur eux un esprit venu des hauteurs de cette âme, comme si un vent frais d'espérance et de bonne volonté les pénètre, pour les aider à s'élever et à amender leur conduite. »

Et certes, pour conquérir Eretz Israël il ne suffit pas d'une armée puissante. Au contraire, cela les Explorateurs eux-mêmes l'avaient compris, et sans doute y avait-il du vrai dans leur propos, le peuple d'Israël, à peine sorti d'un esclavage et d'une oppression de si

³⁷⁰ Nombres 13, 33.

³⁷¹ *Nétivoth Mochè*, parachat 'Hayé Sarah.

longues années, ne peut objectivement pas se mesurer aux géants et aux villes fortifiées. Sauf qu'ils n'ont pas pris en considération le soutien venu d'en haut. Cette aide dont Dieu gratifie ceux qui marchent dans Ses voies et écoutent Ses commandements. Puisqu'Il a garanti au peuple d'Israël la possession d'Eretz Israël, ils auraient dû savoir que le peuple d'Israël avec l'aide d'en haut surmonterait tout obstacle. Cette capacité de puiser des forces renouvelées de confiance en Dieu et en la réalisation de Ses promesses, Caleb l'a obtenue en se recueillant sur les tombeaux des Patriarches, à Hébron.

Ces choses sont tout aussi vraies de notre temps. Notre séjour en Eretz Israël s'accompagne de miracles quotidiennement renouvelés, visibles à l'œil nu. Lorsque nous analysons nos chances de conserver notre terre et d'y vivre, nous devons bien nous garder de ne considérer que les aspects prétendument « objectifs » tels que les données démographiques et militaires. L'histoire a déjà prouvé qu'Israël peut vaincre militairement même lorsque toutes les probabilités sont contre lui. Ce fut le cas lors de la guerre d'Indépendance et de la guerre des Six jours. Dans notre combat pour Eretz Israël, nous devons rester fidèles à la démarche de Caleb. C'est lui qui a déclaré haut et fort³⁷² :

« Montons, et prenons possession de notre héritage, car nous en avons la force ! »

³⁷² Nombres 13, 30.

Chla'h Lékhā

= 3 =

La faute des explorateurs et les tzitzith

La paracha de Chla'h Lékhā débute par l'« Affaire des Explorateurs » et s'achève sur le commandement des *tzitzith*. Existe-t-il un lien entre ces deux sujets ?

La fonction des *tzitzith* est de rappeler à l'homme ses obligations envers Dieu, Créateur du monde ; ainsi l'homme s'abstiendra de commettre les fautes auxquelles l'invitent les désirs de son cœur. C'est ce que dit la Thora³⁷³ :

« vous ne vous égarerez pas à la traîne de vos cœurs et à la traîne de vos yeux qui vous entraînent à l'infidélité »,

nous enseignant, comme le dit Rachi, que

« l'œil voit, le cœur désire et le corps commet la faute. »

Quel est donc ce regard interdit qui fait trébucher l'homme ?

Le regard qui entraîne à la faute est celui, pourrait-on dire, qui considère la réalité superficielle. Regard qui ne va pas au-delà de l'apparence et ne cherche pas à comprendre la signification de ce qu'il voit. Celui qui, par exemple, laisse son regard s'attarder sur les femmes, se satisfait de leurs attraits physiques. Il ne s'intéresse nullement au fait que ces femmes ont une âme, une personnalité qui leur est propre, des sentiments... Celui qui ne préserve pas ses yeux demeure sa vie entière en contemplation de la surface extérieure d'une réalité qui lui échappe.

³⁷³ Nombres 15, 39.

C'est à cet égard que le fil d'azur des *tzitzith* vient élever le regard³⁷⁴ :

« l'azur rappelle la mer, la mer rappelle de firmament et le firmament rappelle le Trône de la Gloire. »

L'azur vient rappeler à l'homme qu'il est un Créateur qui veille sur le monde ; la réalité de notre monde s'étage en couches de plus en plus profondes et il ne faut pas permettre au regard de s'égarer dans une manière de regarder superficielle et sans intérêt.

Ce fut aussi la nature de la faute des explorateurs. Ils ont médité de la terre qu'ils avaient explorée, traduit-on. Mais le terme utilisé ici pour dire « explorer » est celui-là même dont la Thora use pour l'égarement des yeux. Exploration superficielle où le regard s'égare. En quoi les explorateurs ont-ils fauté, s'ils se sont contentés de relater ce que leurs yeux, effectivement, ont vu : des fruits immenses, des habitants gigantesques ! Mais les explorateurs ont assorti leur rapport de leur interprétation personnelle. À leurs yeux, le peuple d'Israël n'aurait pas le pouvoir de se mesurer à une telle menace. C'est comme la prise de vue qui sous tel angle sophistiqué déforme la réalité représentée sans pourtant y toucher. Le compte-rendu journalistique biaisé par le fait qu'on ne communique sciemment que les faits susceptibles de soutenir la thèse défendue.

L'erreur des explorateurs est due à la superficialité du regard porté sur le réel. Ces élus du peuple auraient dû – auraient pu, s'ils l'avaient voulu – voir la réalité profonde. Ils l'ont méconnue par ce qu'elle ne les intéressait pas. À la lumière de la garantie explicite reçue de Dieu, ils n'auraient pu ignorer qu'Israël avait tous les moyens de se mesurer à ces « menaces ». Israël, peuple de Dieu sorti d'Égypte et ayant reçu la Thora, avait le pouvoir de prendre possession de la terre reçue en héritage, *« la terre d'Israël toujours sous le regard des yeux de Dieu, depuis le commencement du temps et jusqu'à son aboutissement. »*³⁷⁵

³⁷⁴ TB Sota 17a.

³⁷⁵ D'après Deutéronome 11, 12.

Les explorateurs ont préféré voir la réalité extérieure plutôt que la vérité intérieure. Tout dépend en effet de la manière de regarder !

Tel est le lien entre la faute des explorateurs et la mitzva des *tzitzith*. Comment regarder le monde : superficiellement ou en profondeur ?

La *mitzva* concernant l'installation dans le pays d'Israël, *mitzva* que les explorateurs ont sabotée, et celle des *tzitzith* sont toutes deux à la mesure de tous les commandements de la Thora. Eretz Israël à hauteur de la collectivité et les *tzitzith* pour chacun en particulier nous invitent tous ensemble et individuellement à la profondeur de la vie authentique.

Qora'h

= 1 =

Qora'h et le libre arbitre

Notre paracha fait état des troubles provoqués par Qora'h dans la société hébraïque.

Au début de la paracha, lorsque la Thora nous présente le personnage de Qora'h, elle nous donne sa généalogie : « *Qora'h fils de Yitzhar fils de Qehat fils de Lévi.* » Et se pose la question de savoir pourquoi la Thora a jugé nécessaire de mentionner les noms de ses pères ? Sa conduite néfaste n'est-elle pas une disgrâce pour eux !? Le Talmud rapporte la manière dont Réch Laqich interprète ce verset³⁷⁶ :

« Qora'h (dont la racine du nom évoque la calvitie) – parce que sa conduite a creusé un fossé en Israël ; fils de Yitzhar (dont le nom évoque le midi par assonance) – parce que sa conduite a fait bouillir le monde entier contre lui comme la chaleur du plein midi ; fils de Qehat (dont le nom évoque l'agacement des dents) – parce qu'il a fait grincer les dents de ces parents ; fils de Lévi (dont le nom signifie "l'accompagnateur") – parce qu'il est devenu compagnon de la Géhenne. »

Ce qui fait apparaître clairement que son opprobre rejaillit sur ses ancêtres et ses parents !

Rabbi Hayyim ben Attar, le *Or Ha'Hayyim Haqadoch*, explique que cette généalogie peut être lue autrement et qu'on peut en voir les étapes d'engendrement comme des embranchements : la sainteté s'est transmise d'Abraham à Isaac et à Jacob. De Jacob, elle s'est

³⁷⁶ TB Sanhédrin 109b.

subdivisée en douze branches qui sont les douze tribus. La branche de Lévi a donné à son tour trois embranchements : Gerchon, Qéhat et Mérari. La branche de Qéhat a eu quatre rameau : Amram, Yitzhar, Hevron et Ouziel et Yitzhar a eu Qora'h. Avant la faute, la branche de Qora'h et son origine étaient pures et sa généalogie pouvait être évoquée positivement : fils de Yitzhar – qui éclairait le monde comme le soleil de midi ; fils de Qéhat – qui faisait grincer les dents de tous ceux qui voyaient sa grandeur et sa valeur. Fils de Lévi – qui s'est attaché au Saint béni soit-Il depuis le jour de sa naissance. Lecture en tous points à l'opposé de celle de Réch Laqich ! La conduite de Qora'h a provoqué le dépérissement de la branche de Lévi jusqu'à lui.

En effet, notre conduite influe sur nos aïeux en bien ou en... moins bien. Il n'est pas de notre propos de développer ici ce qui pourrait passer pour une lecture « mystique » (ceux qui souhaitent en savoir plus peuvent se reporter au commentaire du *Or Ha'Hayyim*). Toutefois, nous apprenons de là une chose formidable : Qora'h pouvait continuer la lignée de ses pères et y ajouter un rejeton de valeur. Mais il a choisi de mal faire et sa conduite a été à ce point néfaste qu'elle exprime ses conséquences même à rebours dans les noms de ses pères.

Qora'h était libre : il maîtrisait totalement la destinée qu'il allait se choisir.

Nous trouvons dans le midrach Tanhouma³⁷⁷ une idée similaire : on y lit que sur le bâton de Moïse étaient gravées les initiales des Dix plaies telles que nous les énonçons dans la Haggada de Pessah, *DeTZaKH-ADaCH-BeA'HaB*. Moïse regardait le bâton et voyait quelle plaie devait s'abattre sur Pharaon. Le rav Freiman³⁷⁸ explique à ce sujet : le sens dans lequel chacune de ces initiales finirait par se déployer dépendait des Égyptiens. S'ils choisissaient de bien faire plutôt que de s'acharner contre Israël et d'empêcher sa

³⁷⁷ Tazria 8.

³⁷⁸ L'un des maîtres de la Yéchiva Hékhhal Elyahou qui enseigne aussi au Makhon Méir.

délivrance, la lettre qui est à l'initiale de « sang » pouvait s'avérer être celle-là même qui annonce santé ou sainteté.

Chacun, et chaque société, peut s'autodéterminer et choisir librement entre le bien et le mal sans qu'aucune force puisse contraindre dans un sens ou dans l'autre. Beaucoup s'interrogent : Pourquoi y a-t-il tant de mal dans le monde ? L'une des réponses consiste à dire que si le mal n'était qu'une éventualité théorique, si les guerres les plus cruelles, les génocides, les tortures et les malversations les plus diverses n'étaient que virtualités hypothétiques, il n'y aurait pas place pour récompenser la vertu de ceux qui, individuellement ou collectivement, font le choix du bien contre le mal. De même que Qora'h pouvait choisir d'être fils de Yitzhar qui éclaire le monde comme le soleil de midi plutôt que fils de Yitzhar qui fait bouillir le monde entier contre lui comme la chaleur du plein midi.

Beaucoup s'insurgent, surtout parmi les plus jeunes, contre le fait qu'il soit si difficile de suivre de nos jours la voie de la Thora. Les tentations et les séductions qui nous entourent sont si prenantes, si omniprésentes, qu'il est devenu « impossible » de leur échapper ! La permissivité de la société ambiante a quasiment supprimé la notion même d'« interdit », rendant légitime tout ou presque encore considéré il n'y a guère comme perversité ou immoralité. Mais au contraire, l'envergure de notre génération est telle qu'il lui est donné de se mesurer aux problèmes les plus graves afin de les résoudre, et ce non par habitude nonchalante confrontée à des insignifiances quotidiennes mais par des actes de volonté qui requièrent une vigilance et une détermination toujours en alerte. L'humanité de l'homme se manifeste au niveau de sa liberté qui le distingue de l'animal. Et plus l'homme est homme et plus les problèmes qui se posent à lui sont plus aigus et plus il réalise, concrétise, en s'y confrontant, les virtualités d'humanité qui sont en lui et c'est là sa récompense.

Citons, pour conclure, l'enseignement de rabbi Mochè Hayyim Luzzatto dans son ouvrage *Daat Tévousnoth*³⁷⁹ concernant « l'utilité du mal » :

« l'essentiel de l'épreuve que provoque le fait que le Seigneur voile Sa Face (c'est-à-dire que le mal soit réellement possible) consiste à vérifier si les hommes se maintiendront dans leur foi... et c'est un grand avantage procédant de l'occultation de la perfection suprême. Il a laissé place au pouvoir du mal d'obscurcir la face du monde au titre d'une telle épreuve. Rends-toi compte dès lors à quel point seront précieux à Ses yeux les justes qui auront surmonté une telle épreuve et quel salaire leur sera versé à l'avenir pour prix de leurs services. »

³⁷⁹ Éd. Friedlander §124 page 105.

Qora'h

= 2 =

Qora'h et la mauvaise querelle

La paracha commence par la contestation fomentée par Qora'h et sa clique contre Moïse. Examinons quelques-uns des points soulevés dans le texte ; il s'agira de s'efforcer d'en apprendre les leçons et de les appliquer dans notre façon de vivre.

Moïse, ayant entendu les réclamations des contestataires et leur ayant répondu, se tourne vers Dieu et déclare³⁸⁰ : « je n'ai pas même pris l'âne d'un seul d'entre eux » que Rachi commente disant que même dans une situation où il lui aurait été permis d'en réquisitionner un, il ne l'a jamais fait.

Le traité des Pères³⁸¹ enseigne la différence entre la querelle de bon aloi, dire « au Nom du Ciel » et son contraire :

« quelle est la querelle qui est au Nom du Ciel ? c'est la querelle de Hillel et de Chamaï. Et celle qui n'est pas au Nom du Ciel ? c'est la querelle de Qora'h et de toute sa clique. »

La question classique est bien connue : il y a toujours de parties opposées dans une querelle, ce qu'énonce le début de la michna : Hillel contre Chamaï. Mais dans la contrepartie ce n'est plus le cas ; on n'y trouve que Qora'h et sa coalition. N'aurait-il pas fallu dire plutôt : Qora'h et Moïse ?

Rabbi Elimèlekh de Lizensk, dans son ouvrage *Noam Elimèlekh* cité dans l'édition Qéhati, dit à ce sujet que la michna nous donne la méthode permettant de distinguer à coup sûr entre la querelle au Nom du Ciel et celle qui ne l'est pas : lorsque l'une des

³⁸⁰ Nombres 17, 15.

³⁸¹ Chapitre 5, michna 17.

parties est divisée en elle-même et que les coalisés se disputent entre eux sur toutes sortes de sujets et ne se retrouvent unis que dans le seul et unique but de cette querelle, cela signifie qu'elle n'est pas de bon aloi – au Nom du Ciel. Parmi les deux cent cinquante partisans de Qora'h, pas un qui ne désirât la fonction de grand prêtre et ils se contestaient en permanence les uns les autres ! Mais pour s'opposer à Moïse, les voici unis comme parlant d'une même voix ; c'est donc la preuve que leur querelle n'était pas au Nom du Ciel.

Les deux points que nous venons d'évoquer, d'une part le fait que jamais Moïse n'a usé de biens appartenant à la collectivité et, d'autre part, la mauvaise querelle de Qora'h et de sa clique, nous enseignent la profondeur de l'abîme insondable qui sépare Moïse notre maître de Qora'h. Moïse était humble à ce point qu'il ne voulait nullement diriger ce peuple et qu'il a pratiquement fallu qu'Hachem l'y contraigne. Et pourtant, tout au long de son mandat, non seulement Moïse n'a jamais usé de ses prérogatives à son profit personnel mais au contraire il a fait appel à ses propres ressources au profit du public. Face à lui, Qora'h n'est motivé que par son seul intérêt personnel : la soif des honneurs et du pouvoir et nullement le bien public – comme nos sages l'ont expliqué.

Le Talmud décrit³⁸² comment il est possible d'identifier les « nuisances invisibles » : on prend de la cendre tamisée, on l'épale autour du lit et on y trouvera au matin des traces de pattes de coq. Le rav Kook³⁸³ explique ce dire qu'il ne faut évidemment pas prendre au pied de la lettre et dont il faut comprendre l'enseignement :

« Le fondement des forces négatives agissant en ce monde est la division et tout ce qui empêche l'unité. La division conduit à la recherche de la jouissance... La cendre est le modèle de la division. Avant d'être brûlée, il y avait là une chose entière, d'une pièce ; réduite en cendre, elle se disperse. La cendre est de plus le comble de la division, car ses éléments ne pourront

³⁸² TB Bérakhot 6a.

³⁸³ 'Eyn Aya I, 46.

jamais plus s'unir. Le coq représente le comble de l'égoïsme et de la recherche de la jouissance. Il ne connaît que lui-même et ses désirs qu'il lui faut satisfaire séance tenante. "Que les disciples de sages ne soient pas dans la promiscuité de leurs femmes à la manière des coqs !" dit la guémara³⁸⁴. C'est-à-dire en permanence, pour le seul plaisir des sens, sans encadrement ni contrôle. Les traces de coqs dans la cendre, c'est le signe de forces mauvaises et nuisibles. »

Ainsi Qora'h : il veut être le chef mais seulement pour son profit, pour les honneurs et pour y parvenir il ne recule devant aucun moyen propre à fomenter la querelle et la division !

Puisse nos dirigeants – c'est notre prière – suivre l'exemple de Moïse notre maître, car l'épreuve est loin d'être facile. Et nous-mêmes, chacun dans la fonction sociale ou familiale qui lui incombe, efforçons-nous d'œuvrer à la réalisation de la tâche qui est en jeu, en collaboration et unité, pas pour des intérêts mesquins et personnels, mais « au Nom du Ciel » !

³⁸⁴ TB Bérakhot 22a.

Qora'h

= 3 =

« *Moïse entendit et tomba sur sa face* »

Moïse fait l'objet d'une agression violente. Qora'h a rassemblé autour de lui un grand nombre de notables et met en question le leadership de Moïse et d'Aaron³⁸⁵ :

« ils leur dirent c'en est trop pour vous ! Toute la communauté, tous sont saints, et Hachem est au milieu d'eux ; pourquoi donc vous élèveriez-vous au-dessus de l'assemblée ? »

Comment Moïse réagit-il en entendant ces propos ? « Moïse entendit et il tomba sur sa face »³⁸⁶. Ce n'est qu'ensuite qu'il répond à Qora'h et aux siens. Que signifie donc « il tomba sur sa face » ?

Les commentateurs ont proposé plusieurs explications.

Rachi : Moïse est tombé sur sa face car il a été atterré par cette nouvelle révolte.. S'agissant de la quatrième faute dans le désert (après le veau d'or, les frondeurs et les explorateurs), Moïse ne sait plus comment il pourra encore protéger le peuple devant la punition divine qui ne saurait tarder.

Rav Saadia Gaon : Moïse tombe sur sa face afin que la Présence divine repose sur lui pour pouvoir entendre ce qu'Hachem lui dicterait comme conduite à prendre.

'Hizqouni : Il est tombé sur sa face de honte et aussi pour prier Hachem.

Or Ha'hayyim : afin de montrer son extrême humilité et se faire égal à la poussière de la terre et comme un serviteur qui se prosterne devant la puissance – soit une attitude

³⁸⁵ Nombres 16, 3.

³⁸⁶ *Ibid.*, verset 4.

d'humilité et de soumission à l'égard de l'assemblée de Qora'h.

De quelque manière qu'on choisisse d'interpréter l'attitude de Moïse, on peut voir que sa réaction n'est pas la réaction habituelle en pareille circonstance. Tout un chacun se serait immédiatement mis en colère. Nous nous serions attendu de la part de Moïse à une répartie immédiate aux prétentions de l'assemblée de Qora'h se dressant contre lui.

Mais pas Moïse. Moïse entend et, sans plus attendre, il se jette sur sa face. Il fait halte. Il considère et comprend ce qui se passe, il prie et demande l'inspiration prophétique, la Présence divine ; il est soucieux de l'avenir d'Israël, se préoccupe de son retour devant Hachem et prend une attitude d'humilité et de soumission. Ce n'est qu'alors que Moïse se redresse et répond à l'assemblée de Qora'h les paroles dictées par Dieu.

Nous avons à en apprendre un principe important pour notre propre comportement : ne jamais réagir immédiatement lorsque nous avons été froissé ou irrité. Une telle réaction n'est jamais mesurée et sera la plupart du temps inadaptée. Il nous faut marquer un temps d'arrêt, nous calmer, considérer le comment et le pourquoi ; il nous faut nous souvenir de ce que le vis-à-vis qui s'oppose à nous est aussi créature du même Dieu unique et porteur comme nous du dessein de Dieu. Il nous faut demander à Dieu de nous guider et, alors seulement, nous pourrons réagir. Ce n'est qu'à cette condition que notre réaction sera juste et mesurée.

Ce principe s'applique à toutes les situations de relation, qu'il s'agisse de relation de travail entre employeur et employé, au sein du couple, entre voisins et même entre parents et enfants.

Rabbi Mochè Hayyim Luzzatto cite dans son *Sentier de rectitude* la sentence des Sages³⁸⁷ : « Il suspend la terre sur le néant [*belima*]³⁸⁸ – le monde ne subsiste que par le mérite de celui qui freine [*bolem*] sa bouche au temps de la dispute ». Il explique qu'il

³⁸⁷ Houline 89a.

³⁸⁸ Job 26, 7.

s'agit d'une situation où l'on s'est déjà excité et qu'on parvient à se maîtriser et à freiner sa langue. Et d'ajouter que même dans une situation de *mitzva*, telle que l'éducation des enfants ou des élèves, la colère qui leur est présentée doit être « la colère du visage et non celle du cœur », c'est-à-dire qu'il faut donner l'apparence de la colère pour être écouté, mais rester calme intérieurement.

Il est bien sûr facile de lire ces choses dans un traité de morale, d'en faire le sujet d'un article et même de les prononcer à haute voix, mais autre chose est d'agir en conséquence ; cela demande bien des efforts de courage et de volonté.

Puissions-nous être en cela aussi les disciples de Moïse notre maître et savoir, lorsqu'on nous agresse, « tomber sur nos faces » et attendre quelques instants.

'Houqat

= 1 =

Impureté et pureté

Au début de la paracha de 'Houqat, Moche Rabénou reçoit les instructions concernant la vache rousse. Elle devra être brûlée et ses cendres serviront à préparer « l'eau lustrale » pour purifier ceux qui auront contracté l'impureté de la mort.

La notion d'impureté, au sens où la Thora l'entend, ne fait pas partie des évidences intellectuelles de l'homme « moderne », et nous devons donc faire effort pour tenter de la comprendre.

Il existe diverses sortes d'impuretés, telles que l'impureté de *nida* (impureté menstruelle), l'impureté de la charogne, celle des émissions de sperme, la lèpre³⁸⁹, le mort – et d'autres encore. Pourquoi les éléments de cette liste hétéroclite sont-ils dits « impurs » et pourquoi, entre tous, l'impureté de la mort est-elle désignée comme la plus grave, nécessitant pour sa purification l'aspersion avec l'eau lustrale.

Il est coutume de dire³⁹⁰ que l'impureté est liée au fait que la vitalité s'est retirée, laissant, là où régnait la vie, vide, vacuité, mort. En voici quelques exemples :

Nida : Le sang menstruel provient des parois de l'utérus lorsque l'ovule qu'elles devaient accueillir n'a pas été fécondé. Un potentiel de vie s'est trouvé anéanti. Cela est vrai aussi en ce qui concerne l'émission de sperme.

La charogne : un être vivant dont la vie s'est retirée rend impur.

³⁸⁹ Qui n'a rien à voir avec la maladie infectieuse qui sévit encore aujourd'hui

³⁹⁰ Voir Kouzari, II, 60-62.

La lèpre : des cellules et des membres qui se dessèchent et perdent leur vitalité.

On comprend aisément que l'impureté de la mort soit perçue comme la plus grave, puisque l'âme humaine – le couronnement de la Création – exprime la dimension de vie la plus haute et la plus authentique ; lorsqu'elle quitte le corps, elle laisse derrière elle un vide considérable. Sans la *néchama*, le corps n'est plus qu'un écrin vide et sans valeur. S'il était jusqu'à présent l'instrument au travers duquel l'âme s'exprimait, il est devenu inutile, amas de chairs et d'os voués à la pourriture. Le cadavre est ainsi la cause première des causes d'impureté, car la mutation qui s'est opérée en lui dans le passage de la plénitude de vie au vide de la mort est la plus absolue.

Pour se purifier de l'impureté de la mort, se libérer de cet état de néantisation et de morbidité, la Thora nous ordonne la rencontre avec la vie matérielle à son apogée : la vache rousse exprime la puissance de la vie ; elle est forte et saine, fournit à l'homme lait et viande, son nom même est synonyme de vitalité³⁹¹. Le rouge est la couleur de la force et de l'énergie vitale. La Thora exige d'ailleurs que la vache soit parfaitement rousse (sans un poil blanc ou noir), sans défaut et qu'elle n'ait pas porté le joug, manifestation d'une perfection impeccable³⁹².

« Vous qui êtes attachés à Hachem votre Dieu, vous êtes tous vivants aujourd'hui » dit le verset³⁹³. La Thora nous commande de nous attacher au Dieu Vivant, de vivre donc selon les normes dispensatrices de vie pleine et authentique. S'il arrive qu'au détour de l'existence nous rencontrions le contraire de la vie – l'impureté – il faut donc que nous nous en purifiions pour pouvoir restaurer l'authenticité que la mort a remise en question. La vie authentique,

³⁹¹ En hébreu, *para* (« la vache ») est homonyme de *para* (« la féconde »).

³⁹² D'après une causerie du rav Tzvi Yéhouda Kook זצ"ל sur la *paracha* de 'Houqat. Tous les sujets liés à la pureté et à l'impureté – et en particulier celui de la vache rousse – sont liés aux arcanes de la Thora et nous n'avons d'autre ambition ici que de les rendre un tant soit peu accessibles à la pensée.

³⁹³ Deutéronome 4, 4.

c'est la vie d'attachement au Créateur source de bénédiction, vie de sainteté et de pureté, afin de pouvoir être le véhicule de la Présence divine et pouvoir pénétrer dans la Maison de sainteté, lieu de manifestation de la Présence divine et du Service de Dieu.

Aujourd'hui, en l'absence du Temple, alors que les lois de pureté et d'impureté semblent privées de signification, nous devons au contraire aspirer de toutes nos forces à la pureté et à la sainteté au service d'Hachem.

'Houqat

= 2 =

Vous ne m'avez pas fait confiance pour me sanctifier

Notre paracha relate l'une des plus graves récriminations d'Israël au désert, l'épisode des « eaux de la contestation », et ses conséquences dramatiques.

Myriam est morte et le puits miraculeux qui accompagnait Israël par son mérite a disparu. Une contestation véhémement et agressive s'élève contre Moïse. Pourtant, Dieu y fait droit et commande à Moïse de parler au rocher afin d'en faire sortir – miraculeusement – de l'eau. Moïse frappe le rocher au lieu de lui parler, et le rocher donne son eau pour tout le peuple, mais Moïse et Aharon sont sanctionnés et ils ne pourront pas entrer en Eretz-Israël. Voici les termes du verset³⁹⁴ :

« Hachem dit à Moïse et à Aharon : puisque vous ne m'avez pas fait confiance afin de me sanctifier aux yeux des enfants d'Israël, vous ne mènerez donc pas cette assemblée au pays que je leur ai donné. »

Pourquoi Moïse et Aharon seront-ils ainsi châtiés ? Quel rapport y a-t-il entre la conduite qui leur est reprochée et le fait d'entrer en Eretz-Israël ? Certes, Ils n'ont pas agi exactement selon l'ordre divin, et ils n'ont donc pas sanctifié le Nom d'Hachem comme il leur avait été prescrit ; mais pourquoi la conséquence devrait-elle être qu'ils n'entrent pas en Eretz-Israël ?

Mais en vérité une question préalable doit être posée : si l'objet du miracle était de faire sortir de l'eau du rocher pour étancher la soif du peuple, pourquoi Dieu leur a-t-il ordonné de sanctifier à cette

³⁹⁴ Nombres 20, 12.

occasion le Nom divin ? Il semble y avoir là l'exploitation de la nécessité d'un miracle pour le profit supplémentaire de la sanctification du Nom !

C'est qu'en réalité, lorsque Dieu déverse sur nous ses bienfaits, il nous appartient d'en prendre conscience et de le sanctifier en reconnaissant le fait qu'il s'agit d'un fait d'origine divine et cette obligation s'applique singulièrement au pays d'Israël.

Plus tard, lorsqu'Israël aura conquis le pays avec l'aide divine, il établira un État, construira des villes, plantera arbres et plantes et sera comblé de bénédictions de la part de Dieu. Le rôle du peuple n'est pas seulement de jouir des bienfaits matériels mais de réaliser grâce à eux la mission de royaume de prêtres et de nation sainte, sanctifiant le Nom en toutes ses conduites. Dieu a voulu, encore dans le désert, préparer le peuple à sa fonction ; l'eau ainsi octroyée devait s'accompagner de la sanctification du Nom et en l'absence d'une telle sanctification³⁹⁵ : « *vous ne mènerez donc pas cette assemblée au pays que je leur ai donné !* » car le flux des bénédictions, l'eau du désert et la conquête de la terre d'Israël ont pour finalité la manifestation du Nom d'Hachem dans le monde.

De nos jours aussi, par la grâce de Dieu, nous avons eu la chance de pouvoir établir un État des plus développés du monde, possédant une solide économie, une étonnante abondance matérielle et bien d'autres qualités. Serait-il possible que ce serait ce pourquoi nous avons prié et espéré deux mille années durant de revenir à Sion ? Pour engloutir pizzas et chawarma au centre commercial le plus clinquant après avoir garé la nouvelle Mazda 6 au parking ?

Nous devons aspirer à ce que tous les rouages de l'État, publics et privés, œuvrent afin de montrer à tous, nous-mêmes y compris, qu'il est un Maître du monde qui préside à ses destinées et qu'il nous a confié le projet d'achever par nos efforts le monde qu'Il a créé.

³⁹⁵ Nombres 20, 12.

'Houqat

= 3 =

« *Alors Israël chanta ce cantique... »*
Pourquoi ?

Nous lisons dans cette paracha que les Enfants d'Israël chantèrent un chant dans le désert³⁹⁶ :

*« Alors Israël chanta ce cantique : jaillis, ô, source !
Acclamez-la ! »*

Quel est l'objet de ce cantique ? Pourquoi fut-il chanté là et pas ailleurs ?

Les commentateurs s'accordent à dire qu'il s'agit d'un cantique d'action de grâces pour de nombreux miracles dont Israël a bénéficié dans le désert : le puits de Myriam qui a accompagné le peuple d'Israël durant toute la période de la marche au désert pour disparaître à la mort de la prophétesse ; et maintenant, il est réapparu³⁹⁷.

« Les victimes amoréennes tombées dans le torrent d'Arnon dont le sang s'est mêlé aux eaux du puits... et le puits faisait jaillir le sang des morts et Israël est témoin de ces représailles, de la manière dont le Saint béni soit-Il guerroya pour eux et décima ses ennemis ; or, eux-mêmes n'en ont pas conscience tant que le puits ne l'a pas dévoilé. Mais alors, aussitôt, ils entonnent le chant »³⁹⁸.

« Peut-être ce chant a-t-il pour objet la Thora qui est appelée "source d'eau vive !" "Source (puits)", parce que c'est un des surnoms de la Présence divine supérieure, et "eau vive"

³⁹⁶ Nombres 21, 17-20.

³⁹⁷ *Kéli Yaqar* de rabbi Ephraïm de Lonschitz.

³⁹⁸ Rabbénou Béhayé ben Acher de Saragosse.

parce que la Thora est appelée "eau" »³⁹⁹.

D'après ces explications, Israël rend grâce dans ce cantique pour deux sortes de miracles : miracles matériels (le puits, la victoire militaire) et spirituels (la Thora). Le dénominateur commun de tous les commentaires est que le cantique concerne les miracles dont Israël a déjà bénéficié depuis longtemps, sans que jusqu'alors Israël n'exprime sa gratitude ni ne chante. Ce n'est que grâce à un dévoilement nouveau que le peuple a pris la mesure exceptionnelle de ces miracles ce qui l'a conduit à chanter. Jusque-là, il était comme inconscient, comme « le bénéficiaire du miracle ne l'identifie pas »⁴⁰⁰.

C'est ainsi que la Guémara⁴⁰¹ raconte le cas de deux personnes qui devaient partir faire du commerce et voilà qu'une épine dans le pied empêche l'un d'entre eux de partir. Le voilà qui jure et maudit sa malchance. Le temps passe et lui parvient la nouvelle que le bateau qu'il devait prendre coulé corps et biens et le voilà maintenant qui rend grâce et remercie ! C'est à de tels sujets qu'il est dit⁴⁰² :

« je Te rends grâce, Hachem, d'avoir fait éclater sur moi ta colère ! Que s'apaise Ta colère, et Tu me consoles. »

Ce pourquoi rabbi Eliézer dit : que signifie le verset « qui fait seul des merveilles » ? même son bénéficiaire n'a pas conscience du miracle ! Au moment où les événements se produisent, Dieu seul sait que c'est un miracle et ceux qui en bénéficient ne comprennent pas et n'identifient pas l'immensité du bienfait et sa nature miraculeuse et même, parfois, ils croient que ce qui s'est produit est à leur détriment.

Puissions-nous, certes, bénéficier de miracles ; mais surtout que nous sachions les reconnaître et rendre grâce à Dieu de Ses bienfaits.

³⁹⁹ *Or Ha'Hayyim* de rabbi Hayyim Benattar.

⁴⁰⁰ Voir TB Nida 31a.

⁴⁰¹ *Ibid.*

⁴⁰² Isaïe 12, 1.

Balaq

= 1 =

Que tes tentes sont belles, ô Jacob, tes demeures, Israël !

La paracha nous donne à lire les « bénédictions » de Bile'am le scélérat, dont le propos était certes de maudire et qui s'est retrouvé bénissant !

« Bile'am leva les yeux et vit Israël campant selon ses tribus et l'esprit d'Eloqim fut sur lui... Que tes tentes sont belle, ô Jacob, tes demeures, Israël ! »⁴⁰³

Nos sages enseignent dans le traité Baba Bathra⁴⁰⁴ :

« Qu'a-t-il vu ? Il a vu que les portes de leurs tentes n'étaient pas orientées les unes vis-à-vis des autres. Il a dit : ceux-ci méritent que la Présence divine repose sur eux ! »

Le Talmud cite ceci comme source de la règle énoncée dans la michna, selon laquelle, dans un ensemble de résidences donnant sur une cour commune, il est interdit d'avoir des portes ou des fenêtres se faisant face les unes aux autres. La raison en est qu'il est nécessaire, par décence, de préserver la vie privée de chacun⁴⁰⁵. Autrement dit, ce qui fait que la Présence divine peut reposer sur Israël, c'est le fait qu'Israël s'impose des limites dictées par sa propre conscience pour éviter toute conduite indue ; et Bile'am lui-même s'en est rendu compte et s'est trouvé contraint de bénir au lieu de maudire.

Mais comment comprendre, toutefois, qu'une barrière supplémentaire opposée à l'éventualité d'une faute est rendu Israël digne d'une telle bénédiction de la part de Bile'am !? Il n'y a là,

⁴⁰³ Nombres 24, 2-5.

⁴⁰⁴ Page 60a.

⁴⁰⁵ Rachbam s/la michna *ad loc.*

pourtant, aucune conduite active, positive, digne d'être louée et magnifiée ; il ne s'agit en fait que d'une attitude passive !

Le rav Avraham Yitzhaq Hacoen Kook זצ"ל écrit dans son petit ouvrage sur les valeurs morales intitulé *Moussar Avikha*⁴⁰⁶ :

« Les barrières de la Thora ne sont pas dues au risque de faute qu'il faudrait contrecarrer. Mais de même que la faute est mauvaise en elle-même, de même toutes les choses qui y sont liées par relation de cause à effet sont mauvaises en elles-mêmes et il y a lieu de s'en écarter beaucoup. »

C'est-à-dire que la barrière n'est pas une espèce de garde-fou que nos sages nous auraient imposé afin que ne chutent pas ceux qui se disent : « à moi, cela ne m'arrivera pas ! »

Ces choses que la barrière vient endiguer sont elles-mêmes mauvaises et le respect de la barrière ajoute une dimension à l'identité profonde de l'être qui le rend réfractaire à cette conduite problématique.

Par exemple, quelqu'un qui roule à une vitesse excessive mais n'a pas eu d'accident et – Dieu merci – n'a tué ni blessé quiconque, n'en développe pas moins dans sa manière d'être comme un mépris de la vie d'autrui et par là de l'image de Dieu dont autrui est porteur. Et l'on peut étendre ce raisonnement à tous les domaines.

C'est la raison pour laquelle Bile'am a été frappé à ce point par la disposition des tentes ; il a compris que cette disposition reflétait une dimension propre de la conscience hébraïque dont la pudeur était un constituant fondamental, ce qui garantissait qu'Israël ne saurait être sujet à la débauche.

*

À l'issue de ce chabbat commence la période des Trois Semaines, les « jours d'entre les malheurs » ; nous jeûnerons dimanche le jeûne du 17 Tamouz, jour où se sont produits cinq

⁴⁰⁶ Chapitre 1, §5, page 27 (Mossad Harav Kook, Jérusalem 1973).

événements catastrophiques de l'histoire d'Israël – l'un d'eux ayant été la faute du Veau d'or.

Les commentateurs sont partagés quant à la nature de la faute des Enfants d'Israël dans l'affaire du Veau d'or.

Certains ont dit que l'intention des Hébreux dans cette faute était de « rendre permis tout ce qui est interdit », puisqu'aussi bien il est écrit : « ils se levèrent pour s'amuser ». La Thora avait interdit les relations entre proches parents, mais ils ont cherché à contourner ces interdits. Le culte du Veau d'or aurait été destiné à permettre dans son cadre ce qui était autrement prohibé. Il s'agit du mouvement exactement contraire à celui des « barrières » – transgression des interdits les plus graves touchant à l'essence même de la Thora, faute pour l'expiation de laquelle nous jeûnons jusqu'à ce jour.

*

Pour conclure, nous avons le devoir de ne considérer à la légère aucune des barrières établies par nos Sages. En les respectant, nous élevons dans notre être profond les dimensions des valeurs correspondantes auxquelles la Thora veut nous amener.

Balaq

= 2 =

Sur la trace des bénédictions de Bile'am

Notre paracha traite des bénédictions que Bile'am s'est vu « contraint » de donner à Israël – il pensait maudire et s'est trouvé bénir !

Si quelqu'un s'interroge sur l'importance de cette paracha où un goy a béni les Juifs par mégarde, il ne pourra qu'être surpris de lire le passage suivant du traité talmudique Bérakhot⁴⁰⁷ :

« Rabbi Abahou ben Zoutrati enseigne que rabbi Yéhouda bar Zévida enseigne : Ils (les Sages) voulaient intégrer la paracha de Balaq dans la liturgie de la Qriat Chema' et pourquoi ne l'ont-ils pas fait ? Pour ne pas fatiguer le public. »

La guémara explique que l'essentiel de l'importance de la paracha de Balaq ne tient pas au fait qu'y est mentionnée la sortie d'Égypte (« *Dieu les fait sortir d'Égypte...* »), celle-ci figurant aussi dans d'autres textes, mais parce qu'il y est écrit⁴⁰⁸ : « *il a plié, s'est couché comme un lion et comme une lionne – qui le relèvera ?* » Les commentateurs font valoir que se trouve là une allusion au thème des moments où s'effectue la *Qriat Chema'* : « *en te couchant et en te levant* » (le midrach Tanhouma 14 se réfère quant à lui au verset précédent « *voici un peuple qui se lève comme une lionne, se dresse comme un lion.* »)

Les propos de la guémara soulèvent plusieurs questions :

⁴⁰⁷ Page 12b.

⁴⁰⁸ Nombres 24, 9.

Pourquoi aurait-on pu croire qu'il fallait lire toute cette paracha ? Que signifie toute la paracha ? Et si elle est vraiment aussi importante, pourquoi ne la dit-on pas de fait ?

Il semble bien que le prétexte du verset « *il a plié, s'est couché comme un lion et comme une lionne – qui le relèvera ?* » tel que proposé par la guémara par rapport à la *Qriat Chema'* n'est qu'allusif, mais ce n'est pas le sens simple du texte.

Les bénédictions de Bile'am se réfèrent à l'ensemble de la nation d'Israël, comme par exemple l'amour particulier de Dieu pour Israël depuis les temps du commencement⁴⁰⁹ : « *car depuis le sommet des rocs escarpés je le vois et depuis les collines je le contemple* » ; « *Hachem son Dieu est avec lui et la sonnerie de trompette royale y retentit* »⁴¹⁰. La spécificité unique d'Israël à la différence des peuples, ainsi qu'il est écrit : « *voici c'est un peuple qui campe solitaire et qui n'est pas compté au nombre des nations.* » La Providence particulière de Dieu qui veille sur Israël, ainsi qu'il est écrit : « *Point de sorcier en Jacob, et pas d'enchanteur en Israël.* » L'idée force selon laquelle s'il y a faute en Israël, elle est contingente, alors que le bien y est de nature foncière, ainsi qu'il est écrit⁴¹¹ : « *que tes tentes sont belles, Jacob, tes demeures ô Israël !* » Et aussi, bien sûr, la souveraineté royale d'Israël appelée à l'élévation universelle⁴¹² : « *Son roi est exalté au-dessus d'Agag et suprême royauté.* » Il semble donc bien clair que le verset « *il a plié, s'est couché comme un lion et comme une lionne – qui le relèvera ?* » doive lui aussi avoir une dimension de même hauteur et qui touche à la conquête de la Terre.

Cela rend compte aussi du désir qu'avaient nos Sages de voir chaque Juif lire ces passages soir et matin tous les jours de sa vie adulte, afin que nous nous pénétrions tous de la nature exceptionnelle de notre peuple et des promesses divines concernant la souveraineté d'Israël quand finiraient les temps d'exil.

⁴⁰⁹ Nombre 23, 9.

⁴¹⁰ *Ibid.*, verset 21.

⁴¹¹ *Ibid.*, 24, 5.

⁴¹² *Ibid.*, verset 7.

Alors, pourquoi se sont-ils abstenus de l'imposer ?

Nos Sages ont eu soin de nous enseigner ces mêmes principes et ces idéaux au travers de bien des *halakhoth* et des détails qui émaillent la vie quotidienne, comme dans la bénédiction après le repas qui contient une référence centrale à la construction de Jérusalem, dans la prière, la lecture chabbatique de la Thora ainsi que des passages prophétiques (les haftaroth) qui y font suite, mais aussi dans les jeûnes et deuils qui rappellent sans relâche notre espérance de voir Jérusalem rétablie dans sa splendeur...

Ils ont préféré ne pas l'inclure au moment où nous sommes occupés, lors de la *Qriat Chema'*, à prendre sur nous la souveraineté divine. Ils ont voulu qu'à ce moment-là nous nous concentrons sur notre implication individuelle et personnelle dans l'établissement de la Souveraineté divine et l'accomplissement de Sa volonté : les dimensions les plus universelles de réalisation des idéaux les plus sublimes commencent par la manière dont nous les assumons, chacun de nous, dans sa vie intime et privée. C'est dans notre constance, jour après jour, notre persévérance obstinée dans chaque détail où se joue notre amour pour Dieu et notre révérence pour Lui et l'accomplissement de Ses commandements.

N'est-ce pas ce qu'écrit le rav Kook, notre maître, dans sa lettre n° 555 :

« La part de la ségoula, de la valeur intrinsèque innée en chacun de nous et qui lui vient des Pères d'Israël, est infiniment plus grande et plus sainte que celle qui dépend du libre choix de chacun ; mais voilà, une loi particulière s'exerce en l'occurrence, selon laquelle cette ségoula ne peut se dévoiler de notre temps que dans la mesure où la volonté libre sous-tend et soutient son dévoilement. C'est pourquoi tout dépend de la majorité des actes, de la sainteté de la fidélité et de l'étude de la Thora... »

Balaq

= 3 =

Bonnes et mauvaises intentions

Un scandale éclate à la fin de la paracha : Zimri ben Salou, prince d'une tribu d'Israël, profanant le Nom de Dieu, fornique avec une femme étrangère au vu et au su du peuple tout entier !

Nos sages⁴¹³ comparent la débauche de Zimri à celle de Tamar, la bru de Yéhouda ; ils affirment que malgré la similitude objective entre les deux cas, ils diffèrent du tout au tout par l'intention qui animait les protagonistes. Les conséquences respectives le montrent bien : des dizaines de milliers de morts suite à la provocation de Zimri, émergence de la lignée messianique en Israël issue de Yéhouda et de Tamar.

Dans le même passage⁴¹⁴, la guémara se réfère à un verset à première vue difficile à comprendre : « car droites sont les voies d'Hachem, les justes y marcheront et les pécheurs y trébucheront. » Est-il possible que deux personnes fassent la même chose et que l'une soit considérée comme un Juste et l'autre comme un vaurien ?

La guémara explique que le verset parle de situations comme celle de Loth et de ses filles après la destruction de Sodome⁴¹⁵. De Loth, dont les intentions étaient pécheresses, le verset dit « les pécheurs y trébucheront ». De ses filles dont les intentions étaient pures – croyant le monde détruit, elles se vouent à le repeupler – le verset dit « les justes y marcheront ». Et la guémara s'étonne : d'où te vient que Loth avait des intentions pécheresses ? Peut-être partageait-il les vues de ses filles ?

⁴¹³ TB Nazir 23b.

⁴¹⁴ *Ibid.*, 23a.

⁴¹⁵ Voir Genèse 19.

Rabbi Yohanan intervient ici et prouve, à partir d'un verset apparemment anodin, ce qu'est le véritable caractère de Loth et il en conclut que Loth n'avait que débauche en tête : Rabbi Yohanan met en parallèle les mots du verset⁴¹⁶ « Loth leva les yeux et il vit toute la contrée du Jourdain tout entière fertile » avec d'autres versets montrant le lien entre faute et désir. « Loth leva les yeux » correspond à « l'épouse de [Putiphar] son maître leva les yeux [sur Joseph qu'elle voulut séduire] » ; « il vit » correspond à « Shekhem ben Hamor la vit » [il vit Dina, la fille de Jacob et il la viola], etc. Les propos de rabbi Yohanan sont des plus étonnants : ce verset semble très innocent et sans trace de faute, aussi infime soit-elle.

Mais c'est que rabbi Yohanan évalue la conduite de Loth en fonction des motifs qui l'animent : pourquoi a-t-il choisi cette contrée ? Parce qu'elle est tout entière fertile. Ce qui l'a mené à se séparer d'Abraham, n'était que l'appât du gain. Que les gens du lieu soient connus comme immoraux et pervers ne compte pas : Loth n'ayant suivi que ses instincts matériels, les conséquences ont été à l'avenant.

Rabbi Yohanan nous enseigne qu'à chaque carrefour de l'existence où nous devons choisir la voie à suivre, notre décision doit être pesée en fonction de critères significatifs : Thora, *mitzvot*, l'intérêt du peuple d'Israël, ce qu'Hachem attend de moi ? Alors ma décision pourra – avec l'aide de Dieu – avoir des résultats positifs.

« Tamar et Zimri se sont tous deux méconduits. D'elle sont issus des rois et des prophètes et lui a provoqué des myriades de morts. »

Puissions-nous peser les décisions importantes de notre vie – et les moins importantes aussi – en fonction de critères de valeur en harmonie avec la Thora et les *mitzvot* et qu'ainsi il y ait dans le monde plus de bénédiction.

⁴¹⁶ Genèse 13, 10.

Pin'has

= 1 =

« Entre ceux-là la terre sera partagée »

La paracha de cette semaine comporte la description de la manière dont la terre d'Israël sera partagée entre les tribus : par tirage au sort !

« C'est entre ceux-là que la terre sera partagée en héritage, au nombre des noms. Au grand tu agrandiras son héritage et au moindre tu amoindreras son héritage ... Toutefois, c'est au sort qu'on partagera la terre, au nom des tribus de leurs pères ils hériteront. Selon le sort son héritage sera partagé au grand et au moindre. »⁴¹⁷

Les Sages⁴¹⁸ nous ont enseigné de quelle manière s'effectuerait le tirage au sort et Rachi en rend compte dans son commentaire sur le verset 56 :

« le tirage au sort s'effectuait selon l'esprit de sainteté ... Eleazar le grand-prêtre était revêtu des Ourim et Toumim et disait d'après l'esprit de sainteté si telle tribu monte – tel domaine monte avec, etc. »

C'est donc en fait sous inspiration prophétique que le partage devait s'effectuer. Quelle est donc la signification du tirage au sort ?

Rabbi Samson Raphaël Hirsch explique :

« il en ressort que la terre devait être partagée de sorte que chaque tribu, et au sein de chaque tribu chaque famille, et dans chaque famille chaque personne recevrait son héritage qui lui revenait spécifiquement ... cela constitue

⁴¹⁷ Nombres 26, 53-56.

⁴¹⁸ TB Baba Bathra 122a.

l'accomplissement du caractère fondamental du peuple d'Israël, diversité des tribus et des familles, tout en préservant l'unité spirituelle et morale... chaque tribu, chaque branche chaque maison avait sa spécificité et cette spécificité devait trouver le lieu qui lui convenait et où elle se développerait sur le terrain commun de la Thora. »

Il en résulte quelque chose de vraiment extraordinaire : chaque tribu et chaque famille possède son propre lieu géographique et ce n'est qu'en ce lieu que pourra se dévoiler le potentiel qui est sien en fonction de ses caractéristiques propres ! une telle répartition merveilleuse ne peut se faire par les chefs du peuple mais uniquement par Dieu, seigneur de la terre et connaissant les secrets de tout vivant.

De nos jours, la répartition du pays entre les tribus n'a pas cours, et nous sommes incapables de savoir à quelle famille convient quelle partie du pays. Mais nous savons pourtant que le peuple d'Israël – et c'est vrai aussi de chaque membre du peuple – ne peut se développer pleinement qu'en Eretz-Israël.

Rabbi Yéhouda Halévi a bien décrit cela dans son Kouzari⁴¹⁹ :

« Vous dites de votre montagne que la vigne y réussit bien. Mais si on n'y plantait pas de ceps et si on ne la cultivait pas comme il faut, elle ne produirait pas de raisin. »

C'est dire que pour qu'y pousse la vigne, il ne suffit pas de choisir un terrain propice ; il faut encore la graine du fruit, le travail de l'homme et en fin de compte le sol fertile. La graine, c'est le peuple d'Israël ; le sol fertile, c'est la terre d'Israël ; et le travail de la vigne, c'est la pratique de la Thora et des *mitzvoth*. Pour que le peuple d'Israël parvienne à la productivité maximum, il doit être implanté en Eretz-Israël et y pratiquer la Thora et les *mitzvoth*. Rabbi Yéhouda Halévi souligne aussi :

« à la différence de la vigne qui peut produire ses fruits en

⁴¹⁹ Livre 2, 12.

un autre lieu (et pas seulement sur la montagne) le peuple d'Israël ne peut s'attacher au projet divin qu'en cette seule terre! »

Quiconque obtient d'habiter sur cette terre doit apprécier la faveur dont il est l'objet ; et que ceux qui n'y sont pas encore parvenus s'efforcent de méditer l'enseignement du Kouzari.

Pin'has

= 2 =

*« Vois la terre »
et le sens de cette vision*

« Hachem dit à Moïse : monte sur ce mont des Avarim et vois la terre que J'ai donnée aux Enfants d'Israël ; tu la verras et tu t'adjointras à ton peuple. »⁴²⁰

Deux fois dans ce verset le texte mentionne le fait de « voir la terre ». Et la raison pour laquelle Moïse doit voir la terre où il ne doit pas entrer n'est d'ailleurs pas du tout claire.

Rabbi Hayyim Benattar, l'auteur du *Or Ha'Hayyim*, explique d'après le midrach Sifré :

« Hachem lui a montré d'un regard miraculeux ce que l'œil est incapable de voir naturellement à la lumière du soleil, si ce n'est – comme on le sait – grâce à la lumière cachée. »

Et le Sifré :

« Rabbi Aqiba a enseigné – la Thora nous informe que Dieu a montré à Moïse toutes les demeures d'Eretz Israël comme une table dressée... Rabbi Eliézer enseigne – Il a donné aux yeux de Moïse la force de voir d'une extrémité du monde à l'autre. »

C'est-à-dire que cette vision n'est pas une manière habituelle de voir, mais une manière miraculeuse et spirituelle.

Nos Sages nous parlent d'une telle manière de voir également dans le cas du Premier Homme, dont il est dit⁴²¹ :

⁴²⁰ Nombres 27, 12.

⁴²¹ TB Haguiga 12a.

« Rabbi Eleazar a enseigné – la lumière que le Saint béni soit-Il a créée au premier jour, l'homme voyait grâce à elle d'une extrémité du monde à l'autre. Le Saint béni soit-Il ayant considéré la génération du Déluge et la génération de la Tour de Babel et ayant vu que leur conduite était dévoyée, a pris la décision de leur cacher cette lumière. »

C'est donc que l'Homme Premier avait aussi la capacité de voir se dérouler à ses yeux toute l'histoire humaine.

On peut dire, d'après cela, que la vision offerte ici à Moïse de la terre d'Israël, vision profonde et intérieure, contenait aussi la vision de l'histoire humaine depuis son commencement et jusqu'à son aboutissement, histoire au centre de laquelle se tient le peuple d'Israël, qui mène cette histoire à l'amendement du monde au travers de son séjour sur la terre d'Israël. C'est ce qu'écrit le Zohar⁴²² :

« Elohim dit – qu'il y ait lumière et il y eut lumière. Et cette lumière que le Saint béni soit-Il a créée au commencement, qui est la lumière de l'œil, et qui est la lumière que le Saint béni soit-Il a montrée à l'Homme Premier et grâce à laquelle il voyait d'une extrémité du monde à l'autre, et c'est la lumière que le Saint béni soit-Il a montrée à David et dont il dit la louange⁴²³ : « combien grande est Ta bonté, que Tu as mise en réserve pour le bénéfice de ceux qui Te craignent, etc. » et c'est la lumière que le Saint béni soit-Il a montrée à Moïse et grâce à laquelle il a pu voir de Gilead jusqu'à Dan... »

Et voici ce qu'écrit à ce propos le rav Kook⁴²⁴ :

« Israël est le miroir universel du monde tout entier. Et aussi longtemps qu'il y a au monde un peuple qui n'est pas parvenu à passer totalement de la puissance à l'acte, avec tout ce dont il est capable, la lumière que recueille Israël est ternie. »

⁴²² Béréchit 31b.

⁴²³ Psaume 31.

⁴²⁴ *Orot*, « Lumières de la guerre », 4.

Il existe en effet un lien étroit d'âme à âme entre Israël et les nations et le niveau où parviennent les nations influe sur le peuple d'Israël. C'est pourquoi, lorsque Moïse a contemplé la terre d'Israël, il a pu y voir l'histoire universelle de l'humanité qui s'y trouve impliquée.

C'est aussi ce qu'écrit rabbi Nahman de Braslav⁴²⁵ :

« chacun d'Israël doit toujours contempler la dimension intellectuelle de toute chose et se relier à l'intellect et la sagesse présents en toute chose, afin que l'intellect présent en toute chose éclaire pour lui la voie du rapprochement d'Hachem au travers de cette chose, car l'intellect est une grande lumière qui illumine toute ses voies. ».

Nous aussi, nous devons examiner d'un regard intérieur tout ce qui se fait pour le peuple d'Israël sur sa terre et nous devons comprendre comment chaque événement particulier affectant notre génération se relie au fil de l'histoire universelle depuis le passé le plus ancien et tend vers l'amendement du monde.

⁴²⁵ *Liqouté Moharan* 141, §1.

Pin'has

= 3 =

Apprendre à vivre : la leçon de Moïse notre maître

« Et Moïse parla à Hachem pour dire : veuille Hachem, Dieu des esprits de toute chair, établir un chef sur l'assemblée »⁴²⁶.

Moïse apprenant que sa mort est prochaine, se tourne immédiatement vers Hachem afin de le prier de lui trouver un remplaçant digne de diriger le peuple d'Israël. Le verset qui introduit cette prière n'est pas sans problème. En effet, dans la formule à laquelle nous sommes habitués : « Hachem parla à Moïse pour dire », l'expression « pour dire » est expliquée par nos sages comme signifiant « pour que Moïse aille dire aux Hébreux, et rende compte à Hachem de leur réaction ». Mais à quoi peut s'appliquer le « pour dire » quand la parole est adressée par Moïse à Hachem ? N'est-ce pas là une expression superflue et même déplacée ? Hachem serait-il supposé « faire suivre » les propos de Moïse à une autre instance ?

Une question analogue se pose à propos d'une autre prière de Moïse⁴²⁷ : « *j'ai supplié Hachem en ce temps-là, pour dire* ». Là, Moïse cherche à obtenir d'Hachem la permission d'entrer en Eretz-Israël. Et une autre fois encore, priant pour la guérison de sa sœur Myriam⁴²⁸, « *Moïse s'exclama vers Hachem pour dire* ». Ce « pour dire » semble superflu dans ces deux versets aussi.

Rachi explique le verset du Deutéronome comme étant « l'un des trois cas où Moïse a dit à Hachem : je ne te lâcherai pas tant que Tu ne m'aies dit si Tu accédais à ma demande ou non », les

⁴²⁶ Nombres 27, 15-16.

⁴²⁷ Deutéronome 2, 23.

⁴²⁸ Nombres 12, 13.

commentateurs de Rachi indiquant qu'il s'agit précisément des trois versets que nous avons cités. Moïse y prie Hachem et lui demande avec insistance de lui dire s'il exauce sa prière ; tel est le sens du « pour dire » dans ces versets⁴²⁹.

Ces trois prières de Moïse représentent trois domaines de la vie humaine. D'une part, le domaine personnel : Moïse a finalement accepté le fait de n'être pas le chef approprié à faire entrer Israël sur sa terre. Mais il reste qu'il désire de tout son cœur pouvoir y entrer comme simple homme du rang, à titre privé. Telle est en effet l'importance, la valeur d'Eretz Israël. Quiconque y réside s'y attache à la Présence divine ; c'est un lieu dont la Thora dit que « les yeux d'Hachem toujours y sont fixés... »⁴³⁰.

D'autre part, le domaine familial : Moïse intercède auprès d'Hachem pour la guérison de sa sœur Myriam.

Le domaine national, enfin : Moïse ne laisse pas Hachem en paix tant qu'il n'est pas assuré qu'il existe un chef digne de lui succéder. Rachi lui-même souligne le dévouement de Moïse pour son peuple⁴³¹ :

« c'est pour faire connaître la louange des justes : lorsqu'ils s'apprêtent à quitter le monde, ils laissent de côté leurs préoccupations personnelles pour se soucier des besoins de la collectivité. »

L'attitude de Moïse dans sa prière doit nous servir de leçon : nous devons tendre de toutes nos forces – tant dans nos prières que dans nos actes – à réaliser du mieux que nous pouvons notre service personnel d'Hachem, nos devoirs envers notre famille et nos proches et le dévouement sans faille qui nous incombe pour le bien de tout Israël.

⁴²⁹ Voir Mizrahi et *Sifté 'Hakhamin* sur Deutéronome 3, 23.

⁴³⁰ Deutéronome 11, 12.

⁴³¹ Nombres 27, 15.

Matoth

= 1 =

La force de la parole

Les Tossafistes⁴³², se fondant sur la *Pessiqta*, enseignent – et cet enseignement a force de loi – qu’aux trois chabbatoth précédant Ticha beAv on lit des Haftaroith spéciales, dites Haftaroith de vindicte ; de ce fait, nous lirons ce chabbath le premier chapitre de Jérémie qui décrit son intronisation à la prophétie, Hachem l’invitant à aller mettre Israël en garde contre la catastrophe de la destruction de la Maison qui se prépare.

Bien que cette Haftara ait été fixée selon les critères de calendrier évoqués ci-dessus, elle n’en a pas moins un certain lien thématique avec notre paracha. Celle-ci débute par le pouvoir juridique octroyé aux chefs des tribus de délier – sous certaines conditions – les membres de leur tribu de vœux prononcés inconsidérément. Les vœux apparaissent ainsi comme extrêmement graves et on a du mal a priori à comprendre pourquoi !? Quelqu’un a dit quelques mots, se proposant de faire ou de ne pas faire quelque chose et voilà qu’il serait prisonnier de sa parole, qu’un tribunal spécial devrait se réunir pour le libérer en quelque sorte d’une obligation autrement contraignante et dont le non-respect entraînerait des conséquences gravissimes !

Ainsi la Thora, après avoir traité du cas des chefs de tribus, parle de celui du père à l’égard de sa fille, du mari à l’égard de son épouse et des hommes qui devront chercher un juge compétent pour les délier de ces vœux jugés trop pesants ! de quoi s’agit-il donc ?

⁴³² S/Méguila 31b.

Reprenons la manière dont la Thora formule les règles concernant les vœux⁴³³ :

« Un homme, lorsqu'il aura voué un vœu à Dieu ou qu'il aura juré un serment d'interdire une interdiction sur sa personne, il ne profanera pas sa parole, selon tout ce qui sera sorti de sa bouche, il fera. »

C'est clair : un engagement est un engagement et il faut s'y tenir. Que signifie « *il ne profanera pas sa parole* » ? La question se pose à cause de la tournure particulière du verbe en hébreu : *lo ya'hel dévaro*. Tel qu'énoncé, *ya'hel* pourrait se relier à une racine qui signifie « commencer ». Rachi explique donc qu'il faut l'entendre comme *lo ye'halel* ; il ne fera pas de sa parole – considérée *a priori* comme reliée à la sainteté – une chose profane, vidée de sa signification. Comme le dit un des commentateurs classiques de Rachi, le *Sifté 'Hakhamim*, nous n'attachons pas d'importance aux choses profanes pour nous garder de les rendre impures et nous avons donc tendance à les dédaigner. Dans son commentaire sur le Talmud⁴³⁴, Rachi précise encore : *lo ya'hel* – il ne fera pas de sa parole une chose nulle et non avenue.

Il s'ensuit que lorsqu'un homme a dit quelque chose, cela possède une dimension concrète ! Qu'est-ce à dire ?

Rabbi Hayyim de Volozhyn, consacre un chapitre entier de son livre *L'Âme de la vie*⁴³⁵, à la formidable puissance de la parole. Il y rapporte les propos du prophète Amos⁴³⁶ : « Car voici Celui qui forme les montagnes et crée le vent, et relate à l'homme ce qu'a été son discours. » Et rabbi Hayyim explique :

« Le prophète interpelle l'homme, qui du fait de sa situation dans le monde inférieur, ne perçoit pas d'une manière

⁴³³ Nombres 30, 3.

⁴³⁴ TB Taanith 7b.

⁴³⁵ Premier portique, chapitre 13. Éd. Verdier (Trad. Benjamin Gross), « le retentissement de la PAROLE », pages 41 à 45.

⁴³⁶ 4, 13.

sensible la confirmation dans l'être ou l'anéantissement que sa parole provoque dans les mondes supérieurs. L'homme pourrait, qu'à Dieu ne plaise, s'imaginer et se dire que sa parole et son discours ordinaires sont dénués de toute importance et ne tirent pas à conséquence quant à leur action sur les mondes. Qu'il sache donc que toute parole, toute conversation, même futile, tout ce que ses lèvres énoncent, rien de cela ne se perd, rien n'est vain. »

C'est dire que chacune de nos paroles, même lorsque nous ne sommes pas capables d'en mesurer l'influence, agit de façon formidable sur la réalité concrète, matérielle et spirituelle. C'est pour cela qu'un vœu possède une telle force : la parole issue de notre bouche génère quelque chose de réel.

La puissance des mots mène parfois nos Sages à formuler leur dire de manière voilée, par antiphrase, lorsqu'ils doivent énoncer des paroles chargées d'un sens négatif, de mise en garde contre un danger, un risque de châtement que certaines conduites pourraient entraîner. Plutôt que de désigner Israël lui-même dans ces formules, ils les rapportent « aux ennemis d'Israël ». Une preuve encore de la puissance reconnue au langage peut être trouvée dans cette michna des Pirqé Avoth⁴³⁷ :

« Prends garde à leur braise (des Sages) pour ne pas t'y brûler... car (même) leur murmure est murmure ardent⁴³⁸... »

Les paroles des Sages doivent être prises au sérieux et rien de ce qu'ils disent n'est « innocent » et ceux qui « s'y frottent » inconsidérément s'y brûlent !

Peut-être est-ce là le lien entre la paracha et la haftara spéciale que nous lisons dans Jérémie ; Dieu s'adresse à lui et lui annonce⁴³⁹ :

« voici, J'ai placé Mes paroles dans ta bouche, vois, Je t'ai donné mission en ce jour sur les peuples et sur les royaumes,

⁴³⁷ II, 10.

⁴³⁸ Littéralement : « de séraphin », qui est un ange de feu.

⁴³⁹ Jérémie 1, 9-10.

pour arracher et démolir, détruire et renverser, construire et planter... »

Est-ce Jérémie lui-même qui aura ce pouvoir ? Il est évident que le texte veut dire que cette parole prophétique énonce ce qu'il adviendra – ou, pour le dire autrement – que la dimension prophétique de ce discours en provoquera l'avènement. « En effet, explique le Malbim⁴⁴⁰, la main de Dieu désigne la force agissante à la réalisation des choses, à leur existence, leur accomplissement ou leur modification ; lorsque la prophétie viendra, Il lui adjoindra cette puissance agissante qui fera que la parole prophétique sera accompagnée d'un « messenger » qui œuvrera pour déraciner et planter, détruire et rebâtir. C'est cela que signifie : « vois, j'ai placé Mes paroles dans ta bouche. » – et avec ces paroles, cette force même.

⁴⁴⁰ Rabbi Méir Leibush ben Yehiel Michal Weiser, grand-rabbin en Roumanie au XIXème siècle, l'un des plus grands commentateurs de la Bible de l'époque contemporaine.

Matoth

= 2 =

La leçon de la paracha pour notre temps

Les tribus de Gad et de Réouven s'adressent à Moïse pour lui demander de pouvoir rester sur la rive orientale du Jourdain⁴⁴¹ :

« Ils dirent : "Si nous avons trouvé faveur à tes yeux, que ce pays soit donné en propriété à tes serviteurs; ne nous fais point passer le Jourdain." »

Entendant cela, Moïse s'inquiète⁴⁴² : *« Quoi !? Vos frères iraient au combat, et vous resteriez ici !? »*

Les gens de Gad et de Réouven précisent qu'ils ne cherchent pas à éviter de partir au combat. Ils participeront avec leurs frères d'Israël aux campagnes de conquête du Pays et marcheront même en avant-garde. Et de dire⁴⁴³ :

« Nous voulons construire ici des parcs à brebis pour notre bétail, et des villes pour nos familles. »

Moïse fait droit à leur demande sous condition qu'ils participent effectivement à la guerre, et conclut⁴⁴⁴ :

« Construisez donc des villes pour vos familles et des parcs pour vos brebis... »

D'où nous apprenons deux principes :

D'abord un principe moral important : les gens de Gad et de Réouven ont fait précéder les possessions, *« parcs à brebis pour*

⁴⁴¹ Nombres 32, 5.

⁴⁴² *Ibid.*, verset 6.

⁴⁴³ *Ibid.*, verset 16.

⁴⁴⁴ *Ibid.*, verset 24.

notre bétail », sur les personnes, « *des villes pour nos familles* ». Dans sa réponse, Moïse remet de l'ordre dans les priorités :

« Construisez donc (d'abord) des villes pour vos familles et (ensuite seulement) des parcs pour vos brebis... »

Ce qui nous apprend à ne pas faire l'essentiel du secondaire et reléguer l'essentiel au second plan. Nul besoin de s'étendre là-dessus car les choses sont simples et claires – encore qu'il arrive que les questions professionnelles quotidiennes soient si préoccupantes qu'on en oublie qu'elles n'ont lieu d'être que pour le bien de nos familles.

Ensuite, l'interdiction de se détacher de la nation d'Israël, déjà en temps de paix et à plus forte raison en temps de guerre. « *Quoi !? Vos frères iraient au combat, et vous resteriez ici !* »⁴⁴⁵ Cela est vrai de tous temps et en tous lieux, et plus encore de notre temps où la question a cessé d'être purement théorique puisque, grâce à Dieu, nous sommes revenus au pays de notre sainteté afin de l'habiter en toutes ses parties.

Aujourd'hui aussi, participer aux guerres d'Israël est une *mitzva déoraita*, c'est-à-dire une *mitzva* imposée par la Thora elle-même, comme nous le dit la deuxième paracha de cette semaine : « vous prendrez possession d'héritage de la Terre et vous vous y installerez. » D'où Nahmanide déduit⁴⁴⁶ que la *mitzva* de conquête d'Eretz Israël est une des 613 *mitzvot* de la Thora, qu'il définit ainsi dans la suite de ses propos :

« nous n'avons pas le droit de l'abandonner pas aux mains d'autres d'entre les nations ni de la laisser inhabitée et désolée ».

Ce qui implique donc principalement la souveraineté politique d'Israël sur sa terre, laquelle suppose une armée forte qui en assure la pérennité. Quiconque accomplit ses obligations militaires au sein de

⁴⁴⁵ Nombres 32, 6.

⁴⁴⁶ Notes critiques sur le *Séfer Hamitzvot* de Maïmonide, 4.

Tsahal, en temps de paix comme en temps de guerre, a le mérite à chaque instant de la *mitzva* de la Thora de la conquête de la terre.

Quel bonheur de vivre à une époque dont nos pères avaient rêvé durant des millénaires, dans une génération où Israël retrouve sa terre et y rétablit sa souveraineté protégée par sa propre armée.

Masse'é

La reconquête du pays

Notre paracha est comblée de thèmes concernant Eretz-Israël : l'obligation de libérer le pays de ses occupants étrangers et d'en extirper l'idolâtrie, celle d'attribuer par tirage au sort le patrimoine de chaque tribu, la description détaillée des frontières du pays, les noms des princes qui participeront à l'attribution des patrimoines, la mise à part des villes des Lévites et des villes-refuge.

La Thora énonce⁴⁴⁷ : « *vous libérerez le pays et vous vous y installerez.* » Le commentaire de Rachi laisse entendre que l'éviction des habitants étrangers n'est en fait qu'une recommandation de bon conseil, car sans elle « *vous ne pourrez pas vous y maintenir* ». Nahmanide (sur le verset) enseigne toutefois qu'il s'agit d'un *commandement positif* : « *Il leur ordonne de s'installer dans le pays et d'en hériter⁴⁴⁸ car elle leur a été donnée et ils ne dédaigneront pas le divin patrimoine.* » Et dans ses annotations critiques du *Livre des commandements* de Maimonide, à propos de la quatrième *mitzva*, il écrit : « car nous avons reçu l'ordre d'hériter du pays que Dieu – béni soit-Il et exalté – a donné à nos Pères, Abraham, Isaac et Jacob », et il a été suivi par la grande majorité des décisionnaires.

Nahmanide explique que ce commandement inclut la conquête du pays et d'avoir à s'y établir, « de ne pas l'abandonner aux mains d'autres peuples ou à la désolation. » Le peuple d'Israël doit être souverain sur sa terre et non sous la tutelle d'étrangers ; il doit être établi sur sa terre et veiller à son développement. Cette *mitzva*

⁴⁴⁷ Nombres 33, 53.

⁴⁴⁸ Le verbe traduit par « hériter » est en hébreu de la même racine qu'« évincer ». En effet, conceptuellement, par la prise de possession d'un héritage, le legs est « retiré » des mains du précédent détenteur pour passer entre celles de l'héritier.

concerne Israël en tant que collectivité, mais elle comporte une obligation pour tout un chacun d'habiter dans le pays d'Israël et de n'en pas sortir à l'étranger. Ce commandement a cours pour toutes les générations, y compris en temps d'exil.

Il est intéressant de noter qu'après le commandement d'hériter de la terre, la détermination de ses frontières et la désignation nominale des préposés au partage, la Thora ordonne à Israël trois choses : la mise à part des villes des Lévités, la mise à part des villes-refuge et les lois concernant le meurtrier par inadvertance ou avec préméditation.

Il semble que la Thora veuille nous enseigner par là l'ordre des priorités immédiates qui s'imposent à nous aussitôt que le pays aura été conquis ; celles-ci comportent deux impératifs : l'éducation par la Thora et l'amendement de la société.

La mise à part des villes des Lévités signifie l'établissement de villes d'où la Thora rayonnera en Israël, selon la bénédiction de la tribu de Lévi⁴⁴⁹ : « ils enseigneront Tes lois à Jacob et Ta Thora à Israël ». Et le Hizqouni⁴⁵⁰ explique : « parce qu'ils sont disponibles, n'ayant pas de préoccupations économiques qui puissent les détourner des leçons de la Thora. »

La mise à part des villes-refuge et les lois concernant les meurtriers représentent une application pratique de la manière dont la Thora envisage l'amendement de la société hébraïque. Traitement rigoureux et sans concession du criminel ayant agi avec préméditation, mais préoccupation éducative à l'égard du meurtrier par inadvertance qui sera temporairement assigné à résidence dans une ville peuplée d'éducateurs émérites de la tribu de Lévi.

Après que le peuple d'Israël entrant sur sa terre aura veillé à ce que la Thora devienne l'apanage de tous dans l'ordre des relations entre l'homme et Dieu et à l'amendement de la société dans l'ordre

⁴⁴⁹ Deutéronome 33, 10.

⁴⁵⁰ Rabbi 'Hizqia bar Manoa'h, qui a vécu dans le nord de la France vers 1240.

des relations entre l'homme et son prochain, se réalisera pour lui la promesse du verset :

« vous y veillerez et vous la réaliserez car elle est votre sagesse et votre intelligence aux yeux des peuple qui entendront toutes ces lois et diront⁴⁵¹ : elle n'est autre qu'un peuple sage et intelligent, cette grande nation. »

⁴⁵¹ Deutéronome 4, 6.

DEVARIM

Dévarim

= 1 =

« *Voici les paroles que Moïse a adressées à tout Israël* »

Le Livre du Deutéronome s'ouvre sur les versets suivants :

« Voici les paroles que Moïse adressa à tout Israël en deçà du Jourdain, dans le désert, dans la plaine en face de Souf, entre Paran et Tofel, Labân, Hatzéroth et Di-Zahav... Et ce fut en la quarantième année, au onzième mois, au premier jour du mois, que Moïse a parlé aux enfants d'Israël... »

Rachi, suivant en cela le Midrach, explique que Moïse a prononcé ces paroles au-delà du Jourdain, proche de sa mort, peu avant l'entrée d'Israël sur sa terre. L'énumération des noms de lieux, « *dans le désert, dans la plaine en face de Souf, etc.* » constitue, dit-il, une admonestation voilée, s'agissant de tous les endroits où les Hébreux ont fauté, provoquant la colère divine. Par exemple : *Di Zahav* (littéralement « de l'or en suffisance ») fait allusion au veau d'or qui eu pour cause l'abondance d'or qu'ils possédaient.

D'où la question : est-ce vraiment tout ce que Moïse a trouvé à leur dire en préambule à son discours, juste avant leur entrée au pays, juste avant sa mort ? N'eut-il pas été plus approprié de leur donner des paroles de soutien et d'encouragement face aux défis qui les attendaient ?

Pour répondre à cette question, examinons le commentaire de Rachi sur le verset 8 ci-après : « *allez, prenez possession du pays... – Nul ne s'y oppose et vous n'aurez pas à livrer bataille. S'ils n'avaient pas envoyé d'explorateurs, ils n'auraient pas eu besoin d'armes.* »⁴⁵²

⁴⁵² D'après *Sifré ad loc.*

Le Midrach nous dévoile que n'eut été la faute des Explorateurs, nous aurions conquis le pays sans combat. Le rav Kook tient dans *Orot* des propos similaires⁴⁵³ :

« N'eut été la faute du veau d'or, les peuplades occupant Eretz Israël auraient pactisé et reconnu la légitimité du peuple d'Israël, car le Nom divin évoqué sur Israël aurait éveillé chez eux la crainte révérencielle et aucune forme de guerre n'aurait eu lieu. C'est par voie de paix que l'influence se serait propagée... »

On sait que la Providence accompagnant Israël au désert avait un caractère miraculeux, sous la direction de Moïse. Cette forme de Providence se manifestait entre autres par le fait que la réaction divine à chaque faute était immédiate, sans tergiversation. En entrant en Eretz Israël, les Hébreux vont passer de cette Providence miraculeuse sous la conduite de Moïse à une Providence par voie de nature sous la conduite de Josué. Il importe donc au premier chef à Moïse de souligner maintenant que ce sont leurs fautes qui ont eu pour conséquence d'être restés quarante ans dans le désert. Et que c'est elles aussi qui font qu'à présent il faudra combattre durement pour conquérir le pays. Entrant dans le pays, il faudra qu'Israël se souvienne de l'influence des fautes sur leur relation à Dieu, et sur leur avenir qui en sera négativement affecté. Certes, en Israël, la sanction des fautes ne sera plus immédiate, mais il faut précisément bien saisir que la Providence divine agit en fonction de leur propre conduite, comme le *Sifré* et le rav Kook l'ont exprimé.

Ainsi en fut-il au temps de la génération qui fut la première à entrer dans le pays et ainsi en fut-il à chaque génération. Et de notre temps à nous aussi, dans notre État d'Israël bien sûr, mais plus généralement dans toute la diaspora du peuple d'Israël dans le monde, la Providence divine dépend de notre conduite. Nous devons, chacun d'entre nous, nous efforcer de *vivre* cette idée et grâce à cela

⁴⁵³ « La guerre », §4.

nous bénéficierons de la part de Dieu d'une protection totale contre tous nos ennemis dont le seul désir est de nous détruire.

Dévarim

= 2 =

La résurrection des morts dans la Thora

Le livre du Deutéronome s'ouvre sur le discours prononcé par Moïse avant l'entrée d'Israël sur sa Terre.

Parlant de la terre d'Israël, Moïse mentionne les Patriarches, disant au verset 8 : « Vois, j'ai mis la Terre devant vous, venez, prenez en possession d'héritage la terre que Dieu a jurée à Abraham, à Isaac et à Jacob de la leur donner et à leur postérité après eux. » Ce qui pose apparemment problème ; le texte n'aurait-il pas dû porter « de vous donner », Moïse s'adressant ici aux Enfants d'Israël, postérité des Patriarches !? Que signifie « de leur donner » ? Et nos Sages, rapportés par Rachi, de dire⁴⁵⁴ :

« Ce n'est pas "de vous donner" qui est écrit ici, mais "de leur donner". Nous apprenons de là que le principe de la résurrection des morts est enseigné par la Thora ! »

Est-ce vraiment d'une précision sur un détail de formulation de cette sorte que nos Sages ont appris le principe de la résurrection des morts ? Le prophète Ézéchiël n'en parle-t-il pas explicitement ? Ne dit-il pas⁴⁵⁵ :

« Voici ce que Hachem Elohim dit à ces ossements : "Voici que Je fais venir en vous un souffle et vous vivrez, et Je vous recouvrirai de nerfs et Je vous envelopperai de chair et Je vous revêtirai d'une peau et Je mettrai en vous un souffle et vous vivrez et vous saurez que Je suis Hachem. »

⁴⁵⁴ TB Sanhédrin 90a.

⁴⁵⁵ Au chapitre 37, versets 5 et 6.

Mais il faut savoir, en vérité, que la prophétie d'Ézéchiël – la vision des ossements desséchés – ne concerne pas la résurrection des morts telle que les articles de foi de Maimonide nous en prescrivent la conviction. Elle concerne la résurrection nationale d'Israël, qui s'y réveille du long sommeil de l'exil. En exil, la dimension nationale d'Israël avait totalement disparu. Le Gaon de Vilna a écrit à ce propos que « *l'exil est le cimetière du peuple juif* ». Chaque Juif, individuellement, peut certes pratiquer en exil les commandements personnels, mais il manque la dimension politique de la souveraineté hébraïque sur la Terre d'Israël qui lie en un tout cohérent ces *mitzvoth* « dépareillées » et rassemble de même les individus isolés en un peuple vivant. Le « Retour à Sion » et le rétablissement de l'État constituent la réalisation concrète de la vision de la résurrection des morts décrite dans ce chapitre. C'est d'ailleurs bel et bien le sens littéral du texte : « Or donc, prophétise et dis leur : Voici ce qu'a dit Hachem Elohim – voici que J'ouvre vos tombeaux et Je vous ferai monter de vos tombeaux, Mon peuple, et Je vous amènerai sur le sol d'Israël... »

Il en ressort que la résurrection des morts au sens de la destinée personnelle de chacun ne figure pas explicitement dans la Bible. On comprend donc que les Sages aient cherché des allusions à ce sujet dans les versets de la Thora. Mais comment comprendre précisément qu'un principe aussi fondamental de la foi juive ne soit pas formulé de manière claire et sans ambiguïté, mais seulement de manière allusive ?

Le rav Abraham Yitzhaq Hacohen Kook explique⁴⁵⁶ que l'état idéal du peuple d'Israël est tel que le Saint béni soit-Il réside parmi nous en ce monde, le peuple d'Israël étant souverain sur sa Terre, et en son centre le Temple. Cet état de choses, la Thora le décrit à de nombreuses reprises, comme par exemple lorsqu'elle dit⁴⁵⁷ :

« *Si vous marchez selon Mes règles et que vous observez*

⁴⁵⁶ Voir *Orot*, « Le mouvement des idées en Israël », §5, page 111.

⁴⁵⁷ Lévitique 26, 3 à 12.

mes lois... la terre donnera sa provende et l'arbre du champ donnera son fruit... vous séjournerez paisiblement sur votre terre... et Je me promènerai parmi vous et Je vous serai Dieu. »

Étant donné qu'il s'agit là de l'état idéal, la Thora n'a pas besoin de décrire le monde qui vient et la résurrection des morts, car l'essentiel du projet de la Création est la révélation du Saint béni soit-Il auprès des êtres d'en bas et la restauration du monde sous la souveraine royauté divine. Ce n'est que lorsque le peuple d'Israël perd cet idéal, parti en exil, devenant un assemblage d'individus particuliers au lieu d'être la collectivité une qui fait son essence, alors seulement surgit le besoin de se référer au salaire personnel de chacun ; c'est pourquoi les Sages ont trouvé nécessaire de mettre en évidence les allusions à la résurrection des morts et au monde à venir qui émaillent le texte biblique.

Un point mérite qu'on s'y attarde : l'allusion à la résurrection personnelle figure dans notre texte précisément dans le verset du serment fait à Abraham, à Isaac et à Jacob concernant l'héritage de la terre. Peut-être les Sages ont-ils voulu désigner ainsi le lien entre la renaissance individuelle et la renaissance nationale.

Dévarim

= 3 =

Les Ma'apilim

Les explorateurs ont commis leur forfait. Les Enfants d'Israël ont entendu le verdict sans appel : cette génération n'entrera pas dans le pays d'Israël. Or, voici que se lève une poignée d'irréductibles qui refusent de se soumettre et qui tentent de forcer la main du destin. Ils essaient de partir immédiatement à l'assaut de la terre devenue interdite.

« Vous avez pris la parole et vous m'avez déclaré : nous avons fauté contre Hachem. Nous allons monter et nous allons combattre ainsi que l'avait ordonné Hachem notre Dieu. Vous avez ceint chacun son arme et vous vous êtes apprêtés à partir à l'assaut de la montagne. Or, Hachem me dit : dis-leur "ne montez pas et ne cherchez pas à combattre car Je ne suis pas avec vous et ainsi vous ne serez pas mis en déroute par vos ennemis..." »⁴⁵⁸

Moïse poursuit son récit et décrit la manière dont ces hommes ont refusé d'écouter les mises en garde et sont malgré tout partis à l'assaut de la montagne et ils ont, hélas ! tous été tués par les Amoréens.

En quoi la faute de ces hommes que la tradition appelle « les *Ma'apilim*⁴⁵⁹ » a-t-elle été si grave que tous ceux qui s'en sont rendus coupables sont morts ?

⁴⁵⁸ Deutéronome 1, 41-42.

⁴⁵⁹ Terme qui évoque une audace proche de la témérité pour affronter une adversité dont on cherche à briser la fatalité. (NdT)

Rabbi Naftali Tzvi Yéhouda Berlin, dernier directeur de la prestigieuse yéchiva de Volozhyn, auteur du commentaire *Ha'ameq Davar* sur la Thora, explique⁴⁶⁰ :

« Tout ceci a constitué une grave remontrance pour Israël, pour enseigner que de même qu'il est interdit de se rebeller contre la parole de Dieu en faisant fi de Sa volonté, de même est-il interdit de se dresser contre Sa volonté pour accomplir ce qui semblerait être un acte de dévouement destiné à honorer Son Nom et Le magnifier... ainsi il en coûta aux Ma'apilim qui ont voulu monter à tout prix pour accomplir ce qui avait été Sa volonté bien qu'ils avaient été avertis de ne pas le faire. »

Même si nous sommes prêts au don de soi ultime pour la sanctification de Son Nom, nous devons nous assurer que telle est véritablement Sa volonté. Il n'y a pas de mérite au sacrifice inutile. Les *Ma'apilim* ont commis l'erreur de croire que Dieu agréerait leur acte bien qu'Il leur disait de ne pas le commettre et que le temps n'était plus – ou pas encore – à la conquête du pays parce qu'ils l'avaient auparavant rejeté.

Le Malbim et rabbi Samson Raphaël Hirsch expliquent que la volonté des *Ma'apilim* de conquérir le pays était possiblement positive et qu'elle constituait en quelque sorte une réparation et un repentir de la conduite pécheresse induite par les Explorateurs, mais leur faute a été de croire qu'ils parviendraient à leurs fins par eux-mêmes, sans aide divine. Or, ceci n'est pas dans le domaine du possible : le peuple de Dieu ne peut combattre et conquérir la terre qu'avec l'aide de Dieu.

Voici ce qu'écrit le Malbim⁴⁶¹ :

« Or, en cela encore ils restaient encore dans leur erreur de croire que cette guerre serait une guerre naturelle... alors Hachem leur a fait savoir que par la voie de la guerre il leur

⁴⁶⁰ *Ha'ameq Davar* s/Deutéronome 1, 44.

⁴⁶¹ Malbim s/Deutéronome 1, 41.

était impossible de vaincre, à moins qu'Hachem soit avec eux alors ils pourront vaincre miraculeusement, ainsi que l'annonce la Thora : "Écoute Israël, tu vas traverser le Jourdain pour venir conquérir... et tu sauras aujourd'hui qu'Hachem ton Dieu traverse devant toi..." »

C'est ainsi que le rav Hirsch explique le sens immédiat des mots⁴⁶² : « *et vous vous êtes apprêtés à partir à l'assaut de la montagne.* »

« Vous avez ceint chacun son arme et vous avez cru que c'était suffisant... Vous aviez renoncé à conquérir le pays alors que vous bénéficiiez de l'aide de Dieu, et vous croyiez à présent pouvoir le faire sans Son aide !? »

Or, il se trouve que certains ont voulu prétendre que de notre temps le sionisme commettait la faute des Maapilim ; que lui aussi cherchait à conquérir la terre par la force sans « aval » céleste. Ils croient même pouvoir asseoir leur thèse sur le passage talmudique bien connu du traité de Kétouboth⁴⁶³ qui faut état de trois serments que Dieu a fait prêter à Israël, l'un d'entre eux étant de ne pas « monter à l'assaut de la muraille ».

En vérité, cette thèse a déjà été réfutée de bien des manières. L'une des réfutations consiste à dire que s'agissant d'un passage midrachique et non juridique, il n'a été retenu comme contraignant ni par Maimonide ni par le *Choul'han 'Aroukh*. Une autre consiste à dire que le terme de « serments » exprime en vérité une décision de Dieu concernant le déroulement de l'histoire – et il en a effectivement été ainsi durant des centaines d'années – mais qu'il n'y a là aucun interdit. Tout autrement, dans le cas des Maapilim, il y a eu une mise en garde explicite et une interdiction spécifique valable en son temps : ne montez pas ! Mais quelques années plus tard, la génération suivante a reçu l'ordre de marche de partir à la conquête du pays. Cette conquête est un commandement positif de la Thora

⁴⁶² Deutéronome 1, 41.

⁴⁶³ Page 111a.

dont la validité est permanente pour toutes les générations et le peuple d'Israël tout entier est soumis à cette obligation⁴⁶⁴ : « *vous prendrez possession de la terre en héritage et vous y résiderez.* » Nahmanide l'a clairement expliqué. Et l'histoire elle-même a montré que la muraille qui séparait Israël de sa terre est comme tombée d'elle-même. En termes traditionnels, « *le temps de pertinence de la décision divine s'est achevé* ».

Mais il faut encore se rendre compte du fait que le dévouement héroïque des *Ma'apilim*, bien qu'inopportun, n'a pas été vain. En effet, les filles de Tzélofhad ont eu droit à une part spéciale dans l'héritage de la terre qui n'avait pas été énoncé d'emblée : elles ont hérité de leur père comme des fils. Dans le plaidoyer qu'elles ont exposé devant Moïse, elles ont dit : « notre père est mort dans le désert... et c'est de sa propre faute qu'il est mort. » Les rabbins se sont interrogés : quelle a été la faute de Tzélofhad ? Rabbi Yéhouda ben Beteira a enseigné qu'il a fait partie des *Maapilim*⁴⁶⁵. Les filles de Tzélofhad, ayant compris que la conquête de la terre et son héritage ne pouvait se faire qu'en conformité à la volonté divine – sur l'ordre de Dieu – ont peut-être réparé ainsi la faute de leur père, et c'est sur l'ordre de Dieu qu'elles ont reçu en héritage la part de leur père.

⁴⁶⁴ Deutéronome 11, 31.

⁴⁶⁵ TB Chabbat 96b.

Vaët'hanan

= 1 =

Le chabbat et la sortie d'Égypte

La paracha revient sur le récit du don de la Thora au mont Sinaï et sur les Dix Commandements déjà énoncés dans la paracha de Yithro dans le Livre de Chemoth.

La comparaison entre les deux textes fait apparaître un certain nombre de différences dans plusieurs des commandements. L'examen de ces différences et de leur signification devrait nous permettre de découvrir de nouvelles dimensions de signification de chacun de ces commandements. L'une de ces différences marquantes apparaît dans le commandement concernant le chabbat.

Dans la paracha de Yithro, le commandement de rappeler le chabbat contient le motif suivant⁴⁶⁶ :

« car six jours durant Hachem a fait les cieux et la terre... et Il a cessé d'agir au septième jour, c'est pourquoi Il a béni, Hachem, le jour du chabbat, et qu'Il l'a sanctifié. »

Dans notre paracha, le motif est tout différent⁴⁶⁷ :

« tu rappelleras que tu as été esclave au pays d'Égypte et qu'Hachem t'a fait sortir de là-bas d'une main forte et d'un bras tendu, c'est pourquoi Il t'a ordonné, Hachem ton Dieu, de faire le jour du chabbat. »

Il ressort de la juxtaposition des deux passages que le chabbat comporte deux dimensions distinctes. Nahmanide résume cela dans son commentaire sur ce verset :

⁴⁶⁶ Chémoth 20, 11.

⁴⁶⁷ Dévarim 5, 15.

« Deux raisons d'être du chabbat : d'une part, fonder et faire savoir le fait que le monde a été créé par un Dieu Créateur et, d'autre part, de rappeler aussi la grâce immense qu'Hachem nous a faite, que nous sommes ces serviteurs qu'Il s'est acquis à son service. »

Ce qui conduit Nahmanide à poser immédiatement la question suivante : que la foi dans la création du monde soit fondée dans le chabbat se comprend aisément ; de même que le Créateur a cessé d'agir dans Son monde au septième jour, de même devons nous le faire pour en témoigner. Mais quel rapport entre le chabbat et la sortie d'Égypte ? Et de poursuivre en disant qu'en vérité l'essentiel du chabbat concerne la création du monde ; le rappel de la sortie d'Égypte a pour objet de renforcer la conscience de la finalité de cette création sous la Providence agissante de Dieu. Il écrit :

« S'il survenait quelque doute en ton cœur quant au chabbat qui indique la création du monde, la volonté intentionnelle et la puissance (de Dieu), réfères-toi à ce que tes yeux ont vu lors de la sortie d'Égypte qui te sers à la fois de preuve et de rappel. »

Autrement dit, s'il t'est difficile de réaliser le fait que Dieu a créé le monde, et qu'Il en dirige l'histoire, rappelle les miracles et les merveilles dont le peuple d'Israël a été l'objet lors de sa sortie d'Égypte et la Révélation manifeste par laquelle Il s'est dévoilé à nous ; ta foi et ta compréhension concernant la création du monde s'en trouveront renforcées.

De fait, les Dix commandements dans l'ensemble sont introduits par l'identification de Dieu comme Celui qui a fait sortir Israël d'Égypte, de la maison des esclaves. C'est le fondement de notre foi. Nous étions en Égypte. Nous avons fait l'expérience de la sortie d'Égypte, alors que de la création du monde nous ne pouvons avoir par définition aucune connaissance directe ni expérience. C'est en effet cela même que répond le Sage juif au roi des Khazars qui l'interroge sur le Dieu auquel il croit :

« Je crois en le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, qui a fait sortir d'Égypte les Enfants d'Israël avec des signes et des miracles, qui les a sustentés dans le désert, qui leur a donné le pays de Canaan... » ⁴⁶⁸

Et ce, contrairement aux théologiens chrétien et musulman qui avaient répondu qu'ils croyaient au Dieu créateur du monde !

Mais s'il en est ainsi, se pose du même coup la question inverse : pourquoi alors cette dimension de preuve ne se trouve-t-elle que dans notre paracha, et non dans les « Premières Tables », dans les Dix commandements de la paracha de Yithro !?

Il existe un principe exégétique selon lequel, lorsqu'il existe des différences entre des textes parallèles, le contexte du sujet concerné éclaire ces différences. Les Dix commandements qui sont l'objet de notre étude actuelle se trouvent dans la paracha de Vaët'hanan, dans le livre du Deutéronome. Les circonstances globales dans lesquelles cette répétition s'effectue devraient donc nous guider dans notre quête d'une réponse.

Le livre du Deutéronome dans son ensemble est le livre des préparatifs à l'entrée en Eretz Israël. Nous savons que l'un des dangers qui guettent Israël entrant sur sa terre est le fait qu'il y sera autonome et indépendant, qu'il n'y sera pas inféodé à une puissance étrangère. Indépendance politique et économique, abondance, tout ceci évoque le spectre de l'autosatisfaction béate dont menace le verset⁴⁶⁹ :

« Peut-être mangeras-tu et seras-tu rassasié, construiras-tu de belles maisons où tu t'installeras, ton gros et ton menu bétail prospéreront, l'argent et l'or t'abonderont et tous tes biens se multiplieront, peut-être ton cœur s'enorgueillira-t-il, et oublieras-tu Hachem, ton Dieu, qui te fait sortir du pays d'Égypte, de la maison des esclaves... »

⁴⁶⁸ Kouzari, Livre premier, §11. Ed. Verdier, collection « les Dix Paroles », trad. Charles Touati, page 9.

⁴⁶⁹ Deutéronome 8, 12-14

C'est pourquoi, dans les Dix commandements *figurant dans le livre du Deutéronome*, la Thora souligne le fait que le chabbat concerne aussi la sortie d'Égypte. Que Hachem nous a faits sortir de la servitude à la liberté, mais pas une liberté anarchique et sans foi ni loi ! Liberté qui nous met au service de Dieu. Ainsi que l'écrit rabbi Hayyim ben Attar, le *Or ha'Hayyim haQadoch*⁴⁷⁰ :

« car le jour du chabbat comporte aussi une note de rappel pour l'homme de rappeler la sortie d'Égypte ; lorsqu'il chôme sans asservissement, il perçoit qu'Hachem délivre Son peuple de tous ses oppresseurs, ce qui le mène à accepter les décisions de son libérateur. »

*« car c'est à Mon service que sont voués les Enfants d'Israël »*⁴⁷¹,

que nos maîtres lisent ainsi⁴⁷² :

« Ils sont à Mon service, et non au service de serviteurs de serviteurs. »

⁴⁷⁰ Deutéronome 5, 14.

⁴⁷¹ Lévitique 25, 55.

⁴⁷² TB Baba Metzia 10a.

Vaët'hanan

= 2 =

Don de soi

Il est un verset qui se trouve sur toute lèvre juive, même celle qui ne se compte pas au nombre des pratiquants⁴⁷³ : « Écoute, Israël, Hachem notre Dieu, Hachem est Un. »

La halakha prescrit à chaque Juif de réciter quotidiennement la profession de foi du « *Chema Israël* », soir et matin, profession de foi dont le contenu est l'affirmation de l'Unité de Dieu et l'acceptation sur soi de Sa souveraineté. Nous nous devons de prolonger le *daleth* qui termine le mot *e'had* (Un, en hébreu), avec l'intention, ce faisant, de faire don de sa personne pour la sanctification du Nom.

La notion de « don de soi » revient encore dans le verset suivant : « *Tu aimeras Hachem ton Dieu de tout ton cœur et de tout ton être...* ». Rabbi Aqiba a expliqué : « même au prix de ton être » et il a lui-même tenu cet engagement. Ce qui signifie que notre amour pour Dieu et la reconnaissance de Sa souveraineté doivent atteindre une plénitude telle que nous soyons prêts, le cas échéant, à donner notre vie pour elles.

On pourrait croire que « le cas échéant » se rapporterait à des situations exceptionnelles : celle du soldat qui participe aux guerres d'Israël ou, à l'extrême opposé, du Juif en butte aux persécutions qui ont été le lot de tant de générations par le passé. En est-il vraiment ainsi ?

Le Talmud, dans le traité 'Haguiga⁴⁷⁴, cite le verset⁴⁷⁵ : « ...et vous verrez (à l'avenir, la différence existant) entre le juste et le

⁴⁷³ Deutéronome 6, 4.

⁴⁷⁴ Page 9b.

⁴⁷⁵ Malachie 3, 18.

méchamment, entre le serviteur de Dieu et celui qui ne l'aura pas servi » et s'interroge sur la redondance qu'il contient, ce qui conduit Hillel à préciser : le serviteur de Dieu et celui qui ne l'aura pas servi sont tous deux des justes parfaits ; mais il y a toutefois des degrés dans le service de Dieu et celui qui a repassé cent fois son étude ne peut se comparer à celui qui l'a repassée cent une fois, ce dernier servit Dieu à un niveau par rapport auquel le premier est comme s'il ne l'avait pas servi.

« Cent fois » représente une perfection de l'étude et un effort louable à son service. Cela étant, « cent une fois », avec l'effort supplémentaire, en quelques sortes surhumain, qu'il implique, qui prouve jusqu'où peut atteindre l'abnégation au service de Dieu. On pourrait comparer cela à la marche épuisante d'un soldat qui voit enfin la ligne d'arrivée et, lorsqu'il l'atteint, prêt de s'écrouler de fatigue, s'entend dire par ses supérieurs qu'en fait la ligne d'arrivée a été déplacée et qu'elle se trouve encore à deux kilomètres. Et le voici qui, sans sourciller, se remet en marche. Ainsi celui qui s'est fixé, par exemple, deux heures d'étude et qui, le terme venu, continue d'étudier, montrant à quel point la chose est importante pour lui. De même, lorsque quelqu'un demande à un ami de lui rendre un service à un moment qui ne lui convient guère, et que celui-ci surmonte son désagrément et lui apporte son aide de bonne grâce, prouvant qu'il est prêt à se dépasser pour le bien d'autrui.

Ce qui nous apprend que nous pouvons au jour le jour nous trouver confrontés à des situations qui nous demandent d'aller au-delà de l'habitude, que ce soit dans les relations à Dieu ou dans nos rapports à autrui, repoussant ce que nous croyions être les limites de nos forces, et nous rendant meilleurs que nous n'étions. Faire le bon choix, avec dévouement et persévérance nous permettra, avec l'aide de Dieu, de parvenir au niveau du don de soi dans notre vie de tous les jours.

Vaët'hanan

= 3 =

Prière individuelle et prière en commun

Moïse décrit dans cette paracha la spécificité du peuple d'Israël⁴⁷⁶ :

« Quel grand peuple a-t-il des dieux proches de lui comme Hachem notre Dieu chaque fois que nous l'invoquons ? »

Le peuple d'Israël est unique en cela Hachem est proche de lui en tout temps où il L'invoque. C'est sur la foi de ce verset que Menaché, le roi scélérat, s'est mis en colère contre le prophète Isaïe et a cherché à le faire mettre à mort, l'accusant d'être un prophète de mensonge, parce qu'Isaïe a dit⁴⁷⁷ : *« recherchez Hachem lorsqu'Il est présent, invoquez-Le lorsqu'Il est proche »*, ce qui laisse entendre qu'Hachem n'est proche de nous qu'en des moments particuliers et pas en tous temps, ce qui contredirait l'enseignement de Moïse notre maître !

Le Talmud⁴⁷⁸ résout la difficulté en expliquant : « là pour l'individu, là pour la communauté. » C'est dire que la prière de la collectivité est toujours exaucée, et peut annuler un décret, alors que la prière individuelle n'a qu'une influence plus limitée, et n'est efficace qu'en des périodes propices, comme les Dix jours de pénitence où Hachem est proche – « le roi est à la campagne ».

Essayons de comprendre en quoi que ce soit la différence entre la prière individuelle et la prière dite en commun.

⁴⁷⁶ Deutéronome 4, 7.

⁴⁷⁷ Isaïe 55, 6.

⁴⁷⁸ TB Yébamot 49b.

Nos maîtres ont enseigné que tout rite de sainteté requiert la présence d'un minimum de dix personnes, le *minyane*. Ils se fondent pour cela sur une double analogie sémantique⁴⁷⁹ :

« *Rabbi Hiyya enseigne : le texte dit "au-dedans au-dedans" – Il est écrit ici : "Je serai sanctifié au-dedans des Enfants d'Israël" et il est écrit là-bas : "séparez-vous du dedans de l'assemblée" ; d'autre part, le texte dit "assemblée assemblée" – car il est écrit là-bas "jusqu'à quand [sévira] cette assemblée mauvaise". De même que là-bas ils étaient dix, de même dix ici. »*

Prêtez attention : le terrible verset « *jusqu'à quand [sévira] cette assemblée mauvaise* » qui a trait aux dix explorateurs malveillants qui ont médité du pays d'Israël, est le verset sur la base duquel nous apprenons que la Présence divine repose sur chaque rassemblement de dix personnes d'Israël ! Nos Sages n'auraient-ils pas pu trouver un verset un peu plus « flatteur » que celui-là ? Il est évident que le choix ne s'est pas fait par hasard !

Nos maîtres ont voulu nous enseigner que la prière dite en commun découle du fait que la communauté est l'expression de l'ensemble d'Israël. Or, l'ensemble, comme en témoigne un verset du Cantique des cantiques, est sans défaut⁴⁸⁰ : « *tu es toute belle, Ma bien-aimée, point de défaut en toi !* » En la nature profonde de la collectivité d'Israël en son ensemble, il n'y a aucune place pour la faute. L'âme de la collectivité d'Israël est tout entière pure. Lorsqu'une assemblée d'Israël se réunit pour un sujet de sainteté, même si certains de ceux qui la constituent sont critiquables pour leur conduite, il y a dévoilement de Présence divine. Même si neuf d'entre les Grands d'Israël se réunissent pour prier, ils ne pourront pas dire le *qaddich* ou la *qédoucha*, si un dixième Juif ne les rejoint pas. Et serait-il même un *racha'*. En effet, dès lors qu'ils sont dix, ils cessent d'être un groupement d'individus pour devenir une

⁴⁷⁹ TB Méguila 23b.

⁴⁸⁰ Cantique des cantiques 4, 7.

« assemblée » et dans l'assemblée s'exprime la sainteté de la collectivité d'Israël. C'est pourquoi la valeur de la prière en commun est plus grande et elle est infiniment plus exaucée que la prière individuelle où le particulier se tient devant Dieu avec tous ses défauts.

Terminons par une citation de la lettre 555 du rav Abraham Isaac Hachohen Kook, où il souligne avec insistance la spécificité de la Nation d'Israël, qu'il prouve en se fondant sur cette paracha. Et voici en quels termes il la définit :

« La spécificité, la ségoula, c'est-à-dire la nature propre de la sainteté qui est en l'âme d'Israël, héritée des Pères, ainsi qu'il est écrit⁴⁸¹ : "ce n'est pas par ton mérite... mais c'est seulement en tes Pères qu'Hachem a eu désir de les aimer et Il a fait choix de leur descendance après eux", "et vous serez pour Moi uniques (ségoula) d'entre tous les peuples"⁴⁸² ; et la ségoula est une force intérieure sainte qui repose dans la nature de l'identité personnelle par la volonté d'Hachem, comme la nature de toute chose dans la réalité, qui ne peut être altérée en aucune façon ! »

⁴⁸¹ Deutéronome 9, 5 à 10, 15.

⁴⁸² Chémoth 19, 5.

'Ekev

= 1 =

« *Tu mangeras et tu te rassasieras et tu béniras* »

La paracha décrit l'abondance matérielle promise par Dieu lors de l'entrée en Eretz-Israël. Après avoir chanté la louange du Pays, la Thora déclare⁴⁸³ : « *Tu mangeras et tu te rassasieras et tu béniras...* » ; c'est de là que nous apprenons l'obligation de la « bénédiction après le repas⁴⁸⁴ ».

Le *birqat hamazone*, nous le savons bien, est une longue bénédiction que certains considèrent comme fastidieuse, au point de s'abstenir de pain pour échapper à cette obligation. On a même inventé pour cela des petits pains dits *mézonoth*⁴⁸⁵ accompagnant de véritables repas.

Les Sages ont défini la liturgie du *birqat hamazone* imposé par la Thora. Elle comporte quatre bénédictions distinctes :

Rabbi Nahman a enseigné⁴⁸⁶ :

« *Moïse a institué la bénédiction pour la nourriture lorsque la manne est descendue du ciel ; Josué a institué la bénédiction pour la Terre lorsqu'ils sont entrés en Eretz-*

⁴⁸³ Deutéronome 8, 10.

⁴⁸⁴ Le pain est considéré comme de ce point de vue comme constituant l'essentiel du repas et c'est sa présence qui conditionne la liturgie du *birqat hamazone*.

⁴⁸⁵ N'est pas considéré comme pain une pâte pétrie sans eau ou presque, où l'essentiel du liant est à base d'œufs, de jus de fruit, de vin ou d'huile. C'est ce qu'on appellerait une brioche ou un gâteau et sa bénédiction est *boré miné mézonoth* et non *hamotzi le'hem minn haaretz*. De même, la bénédiction après les *mézonoth* est bien plus courte que le *birqat hamazone*. Toutefois, les choses ne sont pas si simples et si on a mangé une grande quantité de *mézonot* et qu'il ne s'agit plus d'une simple collation mais d'un vrai repas (*qviat séouda*), le *birqat hamazone* peut s'imposer.

⁴⁸⁶ TB Bérakhot 35b.

Israël ; David et Salomon ont institué la bénédiction pour la grande et sainte Maison. La bénédiction pour Celui qui est bon et qui fait le bien a été instituée à Yavné eu égard aux victimes de Bétar : "Celui qui est bon" parce que leurs cadavres ne se sont pas décomposés, et "qui fait le bien" parce qu'ils ont finalement pu être enterrés. »

Nous voyons bien que le sujet de chaque bénédiction est différent et chacune vient remercier Dieu pour un bienfait spécifique. Pourquoi les Sages ont-ils institués ces actions de grâce en particulier après le repas ?

Il semblerait qu'ils veuillent nous sensibiliser au fait que même les actes les plus triviaux et les plus simples du quotidien doivent être reliés aux idéaux les plus sublimes et les plus hauts. Le pain, qui constitue l'élément fondamental de notre alimentation peut abaisser l'homme ou l'élever. Si l'homme mange en glouton effréné il tombe au niveau de l'animal mais il est aussi en son pouvoir de donner au fait de manger une signification noble et sublime.

Dans son commentaire du *birkat hamazone* le rav A.I. Kook explique le sens de chaque bénédiction⁴⁸⁷ :

La bénédiction pour la nourriture concerne la reconnaissance du fait que Dieu est la source de la nourriture quotidienne de toute créature.

La bénédiction de la Terre est la dimension nationale physique, du peuple d'Israël dans le pays d'Israël.

La bénédiction de Jérusalem instituée par David est la dimension nationale spirituelle du peuple d'Israël et Salomon l'a complétée en l'élevant à la dimension universelle du peuple d'Israël dans la grande et sainte Maison, dont la mission ultime est de réaliser la vision⁴⁸⁸ : « *afin que sachent tous les peuples de la terre que c'est Hachem qui est le Dieu et qu'il n'en est point d'autre.* »

⁴⁸⁷ Sidour *Olath Reiya*.

⁴⁸⁸ I Rois, 8, 60.

La bénédiction du bon qui fait le bien a été instituée pour instiller en Israël l'espérance en la Délivrance même dans les périodes les plus dures de l'exil ; elle exprime le fait que bien que la dimension nationale soit absente en exil, elle persiste en puissance au cœur de la nation et c'est ce que signifie le fait que « *les victimes de Bétar ne se sont pas décomposées* ». Le fait qu'ils aient pu être enterrés exprime la notion de la résurrection nationale (en parallèle avec celle de la résurrection des morts) : viendra le temps où la nation reprendra son rang pour proclamer le Nom de Dieu dans le monde.

Pour conclure, nous voyons que la bénédiction après le repas contient tous les éléments fondamentaux du Service de Dieu, depuis la gratitude la plus élémentaire de tout un chacun pour l'abondance dont Dieu le gratifie, en passant par la dimension nationale, physique et spirituelle, de la nation d'Israël et jusqu'à la finalité universelle de peuple de prêtres et nation sainte pour invoquer le Nom de Dieu.

Efforçons-nous tous de bien comprendre l'immense profondeur de signification du *birqat hamazone* et réjouissons-nous de chaque occasion qui nous est donnée de le réciter et de relier notre nourriture matérielle aux dimensions les plus hautes menant à l'Infini.

'Ekev 2

= 2 =

« *Et tu moissonneras ta récolte* »

Notre paracha nous dit⁴⁸⁹ : « *tu moissonneras ta récolte* », ce qui fait dire au 'Hatam Sofer⁴⁹⁰ que le travail de la terre – et tous les travaux d'aménagement du monde, en Eretz Israël – constituent une part intégrale du commandement positif de la Thora de *Yichouv Haaretz*, c'est-à-dire l'ensemble des activités destinées à rendre Eretz Israël habitable et d'y habiter.

Pourquoi le « travail » est-il si important ?

Au premier niveau, le travail constitue une nécessité afin de pourvoir aux besoins matériels de toute famille, ce à quoi tout homme s'engage dans la *kétouba* : « je t'honorerai et subviendrai à tes besoins... » Le *Choul'han 'Aroukh*⁴⁹¹ décrit ainsi l'ordre du jour quotidien : la prière du matin avec le *minyane*, suivie de l'étude au *beith hamidrach*, le petit déjeuner, puis vaquer à ses occupations. Le Talmud⁴⁹² spécifie : « de même qu'il est de l'obligation du père de marier son fils, de même doit-il lui enseigner un métier... »

Au deuxième niveau, le travail fait partie de l'accomplissement de soi. La Michna enseigne⁴⁹³ : « l'étude de la Thora est efficace lorsqu'elle s'accompagne de l'activité professionnelle, l'effort des deux écartant la faute ; lorsque la Thora n'est pas accompagnée de travail, elle finit par s'annuler et entraîne la faute. » Il me semble que l'intention de la michna vise le fait que l'homme a été créé avec de nombreuses facultés de créativité et de

⁴⁸⁹ Deutéronome 11, 14.

⁴⁹⁰ Rav Mochè Sofer, *Responsa*, Soucca 36.

⁴⁹¹ *Ora'h 'Hayyim* 156.

⁴⁹² TB Qiddouchine 30b.

⁴⁹³ Avot II, 2.

réalisation et que s'il s'en détourne et ne les exploite pas, il finira par être triste et déprimé, incomplet et, comme on le sait bien, la tristesse et l'imperfection éloignent de Dieu !

Le troisième niveau est constitué par l'obligation de développer et de perfectionner le monde. Dieu a créé le monde à l'état brut afin que l'homme le mène à son accomplissement. C'est ainsi que les sages ont dit : « *six jours durant, tu travailleras* », c'est un commandement positif ! Le *Séfer Hamaor* écrit au nom du *Lev Avot*⁴⁹⁴ : « *sur trois choses le monde repose – sur la Thora, sur le travail et sur la bienfaisance* » ; il s'agit du travail à proprement parler, comme le labour, les semailles et la moisson car, par le travail, l'homme devient l'associé de Dieu dans l'Œuvre du Commencement, ainsi qu'il est écrit⁴⁹⁵ : « *Que Dieu avait créé en vue du faire* » – afin que par son faire, l'homme contribue à l'habitabilité du monde.

Ces trois niveaux sont vrais partout dans le monde, mais il en est un quatrième qui est exclusif à Eretz Israël : celui dont parle le *'Hatam Sofer* que nous avons cité ci-dessus. Du verset « tu moissonneras ta récolte », rabbi Yichmael apprend l'obligation du travail de la terre⁴⁹⁶ et le *'Hatam Sofer* écrit que « cela concerne spécifiquement Eretz Israël, car ce n'est qu'en Eretz Israël que toute activité civilisatrice est en soi une *mitzva* pour Israël et nul ne peut s'en dispenser. De même que celui qui étudie la Thora ne peut se croire quitte de la *mitzva* des *téfiline*, de même ne pourra-t-il pas prétendre qu'il est dispensé des différents travaux qui transforment le monde pour le rendre habitable. »

L'importance du travail en Eretz Israël procède du fait que l'État d'Israël est différent par nature des autres états. La finalité de l'État d'Israël est d'être le Siège de Dieu dans le monde⁴⁹⁷, d'être lumière pour les nations, par le fait que tous les systèmes de l'État

⁴⁹⁴ Avot I, 2, cité par Qéhati *ad loc.*

⁴⁹⁵ Genèse 2, 3.

⁴⁹⁶ TB Bérakhot 35b.

⁴⁹⁷ Rav Kook, *Orot*, p. 160.

fonctionnent selon la voie de la Thora, ce qui mènera toutes les nations à vouloir nous ressembler et reconnaître le Nom divin.

Pour conclure :

Il existe quatre aspects du travail :

L'obligation de pouvoir à ses besoins et à ceux de sa famille.

L'équilibre psychique et moral de l'homme.

Le développement et le perfectionnement du monde.

Toutes les activités effectuées en Eretz Israël font partie intégrante du commandement de rendre la terre habitable, et lorsqu'elles sont fondées sur la Thora, ces activités promeuvent le rôle universel d'Israël.

Reéh

= 1 =

*« Vois, Je mets devant vous aujourd'hui,
bénédiction et malédiction »*

La phrase de titre est celle par laquelle s'ouvre la paracha de cette semaine. Et elle poursuit⁴⁹⁸ : « la bénédiction, afin que vous prêtiez l'oreille aux *mitzvot* d'Hachem... et la malédiction si vous ne prêtez pas l'oreille aux *mitzvot* d'Hachem... »

Ce titre est apparemment trop long ! N'aurait-il pas été plus simple de dire directement « Je mets devant vous... la bénédiction, afin que vous écoutiez... et la malédiction si... » Pourquoi cette incise « bénédiction et malédiction » pour répéter ensuite « la bénédiction... la malédiction si... »

Une autre question se pose : le parallélisme entre bénédiction et malédiction n'est qu'apparent. En effet, le texte ne dit pas du tout « la bénédiction si vous écoutez et la malédiction si vous n'écoutez pas » comme on en a trop souvent l'impression. Que signifie donc exactement ce *achèr tichmé'ou*, que – suivant Rachi – nous avons traduit par « afin que vous écoutiez »

Voici ce que nous lisons dans le midrach Tanhouma sur notre paracha (§3) :

*« à l'exemple d'un vieillard assis à la croisée des chemins,
deux voies devant lui. La première pleine de ronces à son début
et plane et dégagée à la fin ; la deuxième plane et dégagée au
début et pleine de ronces à la fin. Et lui est assis là et met en
garde les passants et leur dit : bien que vous voyiez celle-ci
pleine de ronces, c'est elle qu'il faut choisir, car ensuite elle est*

⁴⁹⁸ Deutéronome 11, 27.

plane! Tous ceux doués d'entendement l'écoutaient et commençaient par peiner un peu pour ensuite marcher à l'aise et arriver en paix. Mais ceux qui ne l'écoutaient pas allaient de l'avant et finalement échouaient. »

Rabbi Hayyim ben Attar explique : la bénédiction et la malédiction se trouvent toutes deux sur le chemin du juste comme du méchant. Celui qui marche sur la voie de la vérité rencontrera bien sûr obstacles et difficultés auxquelles il devra faire face, qu'il devra combattre et surmonter. Mais en fin de compte il jouira de la bénédiction, non seulement dans « le monde futur », mais aussi en ce monde. La vie de Thora et de l'observance des *mitzvoth* est une vie ayant un sens, donnant à ceux qui s'y prêtent bonheur et contentement, malgré toutes les difficultés et les restrictions de jouissances mondaines. À l'inverse, celui qui choisit le chemin qui n'est pas le bon, a l'impression de « profiter de la vie », de jouir de ce qui semble être, pour lui, bénédiction, mais à long terme il s'avérera qu'il aura mené une existence vide et privée de signification – maudite.

C'est pour cela qu'il est dit : « vois, Je mets devant vous aujourd'hui bénédiction et malédiction », car les deux voies contiennent l'une et l'autre. Le point important est de déterminer ce qui est essentiel et ce qui est secondaire et quelle bénédiction est la vraie.

Si néanmoins nous avançons plus avant dans la compréhension des choses, nous nous rendons compte du fait que même les difficultés et les obstacles sur le chemin de la vérité sont eux-mêmes porteurs de bénédiction. La difficulté, par l'effort que nous faisons pour la surmonter, nous élève à un niveau supérieur. Nous goûtons alors à l'intense satisfaction des valeurs ainsi obtenues. C'est ainsi que le rav Samson Raphaël Hirsch écrit :

« La "bénédiction", c'est un état de développement sans frein, de bien-être avancé, alors que la "malédiction" n'est pas seulement le parallèle négatif de la bénédiction ; elle ne

constitue pas seulement le manque de progression et de succès. La malédiction est le contraire absolu de la bénédiction, consistant en une vacuité privée de sens. Le choix entre ces deux options est "placé devant nous" par la Thora de Dieu ; c'est de nous que la chose dépend : attirerons-nous sur nous-mêmes bénédiction ou malédiction. »

C'est à partir de cette même approche que le rav Hirsch résout la deuxième question. « Pour la bénédiction le texte dit "afin que vous écoutiez" parce que le fait même d'observer la Thora divine est en soi déjà bénédiction. Celle-ci n'en est pas seulement la conséquence, mais commence déjà à se réaliser dès lors qu'on a commencé à écouter ce que la *mitzva* demande. »

Notre disposition à entendre la voix de Dieu, notre volonté de Lui être fidèles, portent en elles une formidable bénédiction, avant même que nous n'ayons commencé à pratiquer concrètement la *mitzva*, et ce – à court et à long terme !

Reéh

= 2 =

Le prélèvement de la dîme

La Thora, à la fin de la paracha, nous demande de dépasser l'égoïsme naturel de l'homme, qui préfère conserver toute sa fortune pour lui-même, et elle nous impose toute une série de commandements consistant à donner au prochain : le prélèvement des dîmes, la remise des dettes lors de l'année sabbatique, l'aumône aux pauvres, la mise en garde contre le refus de prêter au nécessiteux, l'obligation de libéralités à l'égard du serviteur qui s'affranchit...

À propos de la dîme, la Thora s'exprime de manière curieuse⁴⁹⁹ :

« Prélever tu prélèveras la dîme de tout produit de ta récolte... et tu la mangeras devant Hachem ton Dieu... »

Nos maîtres ont enseigné⁵⁰⁰ :

« Prélever tu prélèveras la dîme de tout produit de ta récolte – afin d'y inclure le produit des intérêts et de toute activité commerciale ainsi que tous les bénéfiques qui sont soumis à la dîme. »

Rabbi Baroukh Halévi Epstein, l'auteur du *Thora Témima*, explique que nous apprenons du fait que le texte porte « tout produit de ta récolte » que tous les gains réalisés comme fruits de l'activité de l'homme sont inclus dans cette expression.

Nos maîtres⁵⁰¹ ont aussi perçu dans ce verset le secret de l'enrichissement. Pourquoi, ici, la répétition du verbe 'asser té'asser

⁴⁹⁹ Deutéronome 14, 22-23.

⁵⁰⁰ Cf. Tossafot s/Taanit 9a, *apud* « prélever », d'après le *Sifré*.

⁵⁰¹ TB Ta'anit 9a.

traduit par « prélever tu prélèveras la dîme⁵⁰² » ? Jouant sur le fait qu'en hébreu le même caractère sert à dénoter le son « s » et le son « ch », nos maîtres lisent « prélève la dîme (*'asser*) afin de t'enrichir (*tit'acher*). Et le Talmud d'ajouter que bien qu'il soit interdit, d'ordinaire, de mettre Dieu à l'épreuve en matière de sanction – positive ou négative – des commandements, le nombre et la complexité des « paramètres » entrant en jeu dans une telle évaluation dépassant les possibilités d'en poser correctement l'équation, ce pourquoi il est écrit⁵⁰³ : « n'éprouvez pas Hachem ! », néanmoins, il est permis de le faire dans ce domaine ; en effet, le prophète Malachie le dit explicitement⁵⁰⁴ :

« Apportez toutes les dîmes dans le lieu du dépôt, pour qu'il y ait des provisions dans Ma Maison, et jugez-Moi en cela, dit Hachem-Çebaot, si Je n'ouvre pas en votre faveur les canaux du ciel, Si je ne répands pas sur vous la bénédiction au-delà de toute mesure. »

Ce qui implique qu'il soit *a priori* permis de donner la dîme afin de s'enrichir.

À preuve de ce principe, *Thora Temima* cite la guémara de Kétoubot 66b : « *le sel de la fortune est d'en retrancher.* » Ce que Rachi explique en disant que celui qui veut « saler » sa fortune, c'est-à-dire la conserver, doit en retrancher en permanence pour en distribuer aux pauvres, et cette diminution est la garantie même de sa conservation.

Il existe en quelque sorte un principe spirituel à l'œuvre dans la réalité du monde : si je possède 10 000 shekels et que j'en donne 1 000 au titre de la dîme, il me reste arithmétiquement 9 000

⁵⁰² Il ne s'agit jamais d'un simple « effet de style biblique ». On déduit généralement d'une telle insistance le fait qu'on ne peut se dédouaner en ayant fait une fois ce que le texte prescrit, mais qu'il faut le refaire autant de fois que nécessaire, ou encore qu'il s'agit d'un impératif catégorique. La dîme ayant été prélevée, l'action a été entièrement effectuée ; à quoi sert, ici la répétition ? (NdT)

⁵⁰³ Deutéronome 6, 16.

⁵⁰⁴ Malachie 3, 10.

shekels. Les Sages le disent qu'en réalité je n'ai rien perdu ; non seulement parce que moralement parlant j'ai soutenu des pauvres et des nécessiteux, mais aussi concrètement, de telle ou telle manière, je m'enrichirai de ce fait et j'aurais alors plus que ce que je possédais au départ. Comment est-ce possible ? Comment comprendre cela ?

Les Qabbalistes expliquent que l'homme doit prendre conscience du fait que son rôle est d'agir à la manière d'un conduit par lequel transite le flux de bénédiction destiné à autrui. Nous ne vivons pas que pour nous-mêmes, mais aussi pour autrui et pour Dieu. Celui qui remplit son rôle continuera de recevoir afin de pouvoir continuer à donner. Mais s'il ferme le robinet, s'il cesse de donner aux autres et garde tout pour lui, il n'y a plus de place dans le réservoir pour le renouvellement du flux. Ainsi, celui qui donne à autrui ne perd jamais, alors que celui qui conserve pour lui seul perd toujours, puisqu'il ne peut plus recevoir davantage !!!

Reéh

= 3 =

« *Car tu es un peuple saint pour Hachem ton Dieu* »

Cette déclaration : « Car tu es un peuple saint pour Hachem ton Dieu » revient deux fois dans notre paracha :

a. « Vous êtes des fils pour Hachem votre Dieu ; vous ne vous entaillerez pas et vous ne vous ferez pas de tonsure entre les yeux à cause d'un mort, car tu es un peuple saint pour Hachem ton Dieu, et c'est de toi qu'Hachem a fait choix pour lui être un peuple d'élection d'entre tous les peuples qui sont sur la face de la terre »⁵⁰⁵.

b. « Tu ne mangeras aucune immondice... Mais ceci, vous n'en mangerez pas ... le chameau et le lièvre ... et le porc ... vous ne mangerez aucune charogne ... car tu es un peuple saint pour Hachem ton Dieu, tu ne cuiras pas le petit dans le lait de sa mère »⁵⁰⁶.

L'idée exprimée ici est simple. : Hachem nous ayant choisis d'entre tous les peuples et ayant imprimé en nous la sainteté, nous sommes tenus de traduire cette sainteté en acte.

Il reste toutefois à comprendre pourquoi la Thora a choisi de formuler cette justification seulement à propos de ces deux préceptes en particulier ? Y a-t-il entre eux un dénominateur commun, bien qu'ils soient à première vue bien différents l'un de l'autre ?

Ces deux préceptes soulignent semble-t-il de manière significative la différence qui distingue Israël des Nations et expriment précisément la voie que nous devons suivre avec la Thora

⁵⁰⁵ Deutéronome 14, 1-2.

⁵⁰⁶ *Ibid.*, 3-21.

pour guide : l'un définit notre rapport à la vie et l'autre notre relation avec la mort.

Le rapport à la vie : on sait que la Thora ne demande pas à l'homme de se séparer de la matière. Il doit au contraire s'en servir pour l'élever et parvenir grâce à elle à une vie spirituelle authentique. Il n'y a rien de plus matériel que la nourriture nécessaire à la subsistance de l'homme. Elle l'accompagne chaque jour tout au long de sa vie. C'est pourquoi la Thora a choisi de conclure le passage sur les aliments défendus, passage qui donne la liste des animaux prohibés, l'interdiction de la charogne et du mélange de la viande avec le lait, par la formule : « car tu es un peuple saint pour Hachem ton Dieu » pour nous enseigner que c'est précisément par l'observance des préceptes liés à la nourriture que nous exprimons la sainteté qui réside en nous.

La relation avec la mort : la Thora nous prescrit de ne pas trop nous lamenter pour le mort. Elle nous interdit certains comportements qui expriment une douleur exagérée. Que veut-elle nous enseigner par là ? Dans son commentaire sur le verset, rabbi Ovadia Sforno aiguise cette question :

a. « Vous ne vous entaillerez pas » : il n'est pas convenable de manifester une douleur et un souci extrêmes pour le proche décédé lorsque lui survit un proche plus digne que lui et doué d'une bonne espérance. C'est pourquoi, pour vous qui êtes des fils d'Hachem qui est votre père qui subsiste à jamais, il n'est pas convenable que vous preniez un deuil extrême pour quelque mort que ce soit.

Autrement dit, même lorsqu'un proche parent disparaît, la vie ne s'arrête pas. Elle se poursuit pleine d'espérance car notre existence en ce monde comme fils d'Hachem possède un sens et une aspiration infinis.

b. « vous ne vous ferez pas de tonsure entre les yeux à cause d'un mort » : Il n'y a pas lieu non plus de regretter le dommage que la mort cause au défunt, « car tu es

un peuple saint », promis à la vie du monde qui vient dont un seul instant de bonheur vaut mieux que toute la vie de ce monde.

Ce qui veut dire que la mort n'est pas une fin et une néantisation absolue. L'âme d'abord s'attache à Dieu après la mort et quand sera venu le temps, les morts reviendront à la vie.

L'expression « *car tu es un peuple saint pour Hachem ton Dieu* » nous explique donc comment, d'une part, il nous appartient de vivre et, d'autre part, quelle place faire à la mort.

Puissions-nous intérioriser ce message de la Thora et vivre en peuple saint, face à la mort et face aux défis de la vie.

Choftim

= 1 =

« Tu ne t'écarteras ... ni à droite ni à gauche »

La paracha traite de l'organisation de la société hébraïque selon la Thora et des quatre institutions fondamentales qui la structurent, le roi, le juge, le cohen et le prophète, dont les initiales – en hébreu, bien sûr ! – forment le mot *Michkan*, sanctuaire de la Présence divine.

L'un des passages de la paracha parle du cas où un tribunal régional ne parviendrait pas à trancher un cas difficile. Il faudra alors porter l'affaire devant le Sanhédrin⁵⁰⁷ :

« Si tu es impuissant à te prononcer sur un cas judiciaire ... tu iras trouver les Cohanim, les Lévites, et le juge qui siègera à cette époque, tu les consulteras, et ils t'enseigneront sur le jugement à prononcer... tu ne t'écarteras de ce qu'ils t'auront dit ni à droite ni à gauche. »

L'instruction « tu ne t'écarteras de ce qu'ils t'auront dit ni à droite ni à gauche » conduit les commentateurs (Rachi, Nahmanide, etc.) à rapporter les propos du *Sifré*⁵⁰⁸ :

« même s'ils te disent de la droite que c'est la gauche et de la gauche que c'est la droite. »

Cela ressemble fort à un ordre de soumission totale et aveugle aux dires des Sages. Nahmanide écrit d'ailleurs⁵⁰⁹ :

« même si tu penses en ton cœur qu'ils se trompent et que cela te paraît aussi évident que la conscience que tu as de ta

⁵⁰⁷ Deutéronome 17, 8-11.

⁵⁰⁸ *Sifré* Choftim §11.

⁵⁰⁹ Nahmanide *ad loc.*

droite et de ta gauche, tu dois agir conformément à leur sentence. Ne dis pas : comment mangerais-je cette graisse interdite ('hèlev) ?, comment exécuterais-je cet innocent ? Dis-toi : c'est cela que le Seigneur qui m'a commandé ses commandements m'a ordonné, de faire ce que m'enseigneront ceux qui se tiennent devant Lui... »

Ce qui ne laisse pas d'être suprêmement étonnant : n'exige-t-on pas de nous un minimum d'esprit critique ? Pouvons-nous nous en remettre aussi complètement de notre responsabilité à nos maîtres ?

Or, ce verset donne lieu aussi à une tout autre lecture, peut-être un peu moins connue mais d'une autorité tout aussi souveraine : le Talmud de Jérusalem dans le traité Horayot au tout début. Et ce qu'il dit est tout bonnement le contraire⁵¹⁰ :

« peut-être que s'il te disent de la droite que c'est la gauche et de la gauche que c'est la droite, tu dois quand même les écouter ? Le texte à dit : de droite, ni de gauche ! ce n'est que s'ils te disent de la droite que c'est la droite et de la gauche que c'est la gauche !

Nous voici dans de beaux draps ! comment concilier des positions aussi diamétralement opposées de deux sources talmudiques également légitimes ?

L'auteur du *Thora Témima* explique qu'il faut s'attacher à la précision du vocabulaire du *Sifré* :

« même s'ils paraissent à tes yeux avoir dit de la droite que c'est la gauche... "à tes yeux", ce qui signifie qu'il y a litige ; diverses positions existent, et "à tes yeux", à cause de ton ignorance ou parce que tu es personnellement impliqué dans l'affaire, la décision penche davantage dans tel sens mais eux ont tranché dans l'autre. Dans un tel cas, tu dois accepter leur décision. Mais dans le cas où certains rabbins diraient le contraire de ce qui est vrai, comme s'ils permettaient les

⁵¹⁰ TJ Horayot 2, 2.

graisses interdites ou interdisaient les choses permises, ils est alors interdit de leur obéir – et c'est là la position du Talmud de Jérusalem. »

Citons, à l'appui de cet enseignement, la première michna du traité Horayot :

« Le Tribunal a ordonné et l'un de ses membres sait que le Tribunal s'est trompé, ou bien un élève digne d'être habilité à dire la loi, et voici qu'il a agi conformément à leur arrêt – il est coupable (passible d'un sacrifice d'expiation) puisqu'il savait que le Tribunal était dans l'erreur. Si donc tu sais de science sûre qu'ils se sont trompés, il t'est interdit de t'effacer devant leur autorité. »

Ce sujet est extrêmement complexe et la décision peut tenir parfois à l'épaisseur d'un cheveu. Certes, il faut suivre la plupart du temps les instructions des maîtres, en particulier lorsque nous ne sommes pas versés dans le sujet en question ; mais simultanément, nous ne pouvons pas rejeter toute responsabilité ; nous devons aussi garder les yeux ouverts et exercer le jugement droit de la rectitude intellectuelle et morale.

Choftim

= 2 =

*« il écrira à son usage une copie de cette loi,
dans un livre »*

Un des sujets de notre paracha traite de la fonction royale. La Thora y indique les droits et les devoirs incombant aux rois d'Israël. L'une des *mitzvot* prescrites dans ce cadre est celle de l'écriture d'un *séfer Thora*⁵¹¹ : « il écrira à son usage une copie de cette loi, dans un livre ». Rachi, rapportant l'enseignement des Sages, précise : Le roi devra avoir deux exemplaires de la Thora, l'un qui sera déposé dans la salle du trésor, l'autre qui rentre et sort avec lui. Quel besoin le roi a-t-il d'avoir deux Livres de la Thora. Ne lui suffirait-il pas d'en avoir un seul qu'il prendrait avec lui chaque fois qu'il sort de son palais et qui y résiderait lorsque lui-même s'y trouve ? Et pourquoi la Thora a-t-elle de plus usé d'une expression plutôt ambiguë (« une copie de ce Livre... ») au lieu de dire explicitement : « deux livres » ?

Le roi est le chef du peuple et il consacre à cette tâche tout son temps et toute son énergie. Pour guider le peuple, le roi doit être relié en permanence à la Thora, qui lui enseignera la parole de Dieu et lui montrera la voie à suivre. Néanmoins, le roi est aussi un homme ayant une vie privée, une femme et des enfants et il doit vivre – comme tout un chacun – conformément aux exigences de la Thora. Cette Thora « personnelle », le roi doit l'avoir chez lui, même lorsqu'il est loin du regard public⁵¹².

La Thora a semble-t-il précisément utilisé l'expression « une copie de ce Livre » qui laisse entendre qu'il s'agit d'un Livre pour nous enseigner que le roi doit harmoniser ses deux livres comme s'ils

⁵¹¹ Deutéronome 17, 18.

⁵¹² Cf. *Les Lumières de Rachi* sur Choftim de mon père, rav S.D. Botschko.

étaient un ; sa conduite publique et sa conduite privée doivent être exemplaires de droiture. Il ne peut être un brave homme de père et de mari et un politique corrompu – ou le contraire. C'est déjà ce qu'Hachem avait ordonné à Abraham, le père de la nation⁵¹³ : « marche devant Moi et sois intègre ! », ce que Rabbénou Béhayé explique en disant :

« sache que le mot intègre désigne celui dont le dedans et le dehors sont à l'unisson, dont la bouche et le cœur se valent. »

Mon grand-père a magnifiquement formulé ceci en expliquant ce qu'est la véritable perfection⁵¹⁴ :

« ... que sa parole ne contredise pas ses pensées, Que ses actions ne contredisent pas son intériorité et son esprit, mais qu'il soit au contraire entier en toutes ses intentions. L'homme tout entier – en son corps et son âme, son esprit et ses intentions, ses actes et ses œuvres – toutes ses facultés, lorsqu'elles s'unissent sans que rien les divise, alors seulement il parvient à la perfection authentique. Celui qui est parvenu à ce stade où son esprit est à l'unisson de ses actes, ses actes n'ayant tous d'autre source que son intériorité, sa pensée la plus intime et ses sentiments intimes produisant eux-mêmes ses actes lesquels ne sont en rien le fruit d'automatismes induits par l'habitude, ni le résultat d'une contrainte de pure discipline, dont les paroles ne sont pas des bulles nées sur les livres mais expriment sa pensée et ses intentions – c'est cela, l'homme parfait ! »

Métaphoriquement, chacun d'entre nous est comme un roi régnant sur son petit monde, sa communauté, ses élèves, sa maisonnée, sur soi-même à tout le moins. Chacun de nous doit donc avoir aussi « deux Livres de la Thora », c'est-à-dire que sa Thora externe et sa Thora intime s'accordent sans contradiction.

⁵¹³ Genèse 17, 1.

⁵¹⁴ *Hegyoné Moshè* sur le Talmud, 2^{ème} partie, 437.

Ki Tétzé

= 1 =

La sanctification du Nom est supérieure à sa profanation

L'une des *mitzvot* énoncées dans la paracha est l'interdiction de laisser le corps d'un supplicié pendu sur un arbre à la fin du jour⁵¹⁵ :

« S'il se trouve qu'un homme ait commis une faute sanctionnée par la peine de mort et qu'il ait été exécuté et que tu l'aieras suspendu sur un arbre. Tu ne laisseras pas son cadavre sur l'arbre mais enterrer tu l'enterreras ce même jour, car c'est une malédiction de Dieu⁵¹⁶ qu'un pendu... »

L'expression « malédiction de Dieu » est problématique et il nous faut recourir au commentaire de Rachi pour l'explicitier. Rachi cite le cas de deux frères jumeaux qui se ressemblent donc beaucoup. L'un devient roi et l'autre devient chef d'une bande de brigands. Le criminel est arrêté, jugé, condamné et exécuté et tous les passants croient voir le roi pendu au gibet. C'est-à-dire que l'homme ayant été créé « à l'image de Dieu » il est interdit de traiter son corps avec mépris, même s'il a fauté de la pire manière : ce serait effectivement une profanation de Son Nom !

Or voici que le livre de Samuel⁵¹⁷ rapporte un cas où on n'a pas agi conformément à cet ordre, les corps des suppliciés ayant été laissés suspendus aux murailles. Le roi David a accepté de livrer aux Gabaonites sept des descendants du roi Saül pour qu'ils en tirent vengeance, Saül ayant lui-même fait périr des Gabaonites. Sept mois durant, les corps sont restés honteusement exposés à la vue de tous.

⁵¹⁵ Deutéronome 21, 22-23.

⁵¹⁶ En hébreu : *Qilelath Eloqim*.

⁵¹⁷ II Samuel 21, 1 à 14. Pour la compréhension de ce qui suit, il est souhaitable de lire d'abord ce passage biblique (NdT).

Durant tout ce temps, Ritzpa fille de Ayya, mère de deux des suppliciés, veilla les corps, les protégeant des oiseaux le jour et des bêtes sauvages la nuit. Rabbi Hocha'aya dit à ce sujet⁵¹⁸ : « la sanctification du Nom est plus grande que la profanation du Nom ! » Autrement dit, l'exposition de ces corps, malgré la profanation du Nom qu'elle comportait, a été nécessaire et positive, car il en est résulté une sanctification du Nom plus grande encore. La guémara explique : les passants demandaient quelle avait été la faute de ces gens pour n'avoir pas mérité d'être enterrés. Et on leur répondait que c'était pour avoir porté la main sur des convertis. Les Gabaonites s'étaient en effet convertis pour rejoindre Israël, par ruse, au temps de Josué. Saül, par excès de zèle pieux, avait voulu le leur faire payer. Les passants disaient alors : « si le Saint béni soit-Il a eu égard au sang de ceux-ci (les Gabaonites), qui ne s'étaient pas sincèrement convertis, et a exigé que ce sang indûment versé soit vengé, combien plus doit-il en être ainsi du sang des convertis authentiques ! » Et le Talmud de conclure que de ce fait beaucoup se convertirent et rejoignirent Israël en ce temps là.

Nous apprenons ainsi qu'il existe des situations où profanation et sanctification sont présents ensemble et même qu'il est licite de profaner le Nom afin d'en venir par là à une sanctification du Nom.

Le rav Tzvi Yéhouda Kook avait coutume de dire que nous devons appliquer cet enseignement à ce qui se passe de notre temps, le temps du réveil du peuple d'Israël reprenant vie sur sa terre. On le sait bien, certains refusent d'y reconnaître la main de Dieu. Ils se plaignent sans cesse des aspects négatifs qui accompagnent ce renouveau, des imperfections et des défauts de l'État. Le rav Tzvi Yéhouda disait quant à lui que le relèvement du peuple d'Israël sur sa terre, dans l'État d'Israël, constituait une importante sanctification du Nom ; nous assistons en effet au retour du peuple d'Israël sur sa terre, le rassemblement des exils, l'armée d'Israël, un épanouissement sans pareil du monde de la Thora, une économie florissante, etc. Tout cela n'est-il pas une formidable sanctification

⁵¹⁸ TJ Qiddouchîn, chapitre 4, 1.

du Nom ? Il ne fait aucun doute que la sanctification du Nom qui se manifeste ainsi est infiniment supérieure à la profanation qu'entraînent les imperfections de l'État et de ses rouages qui sont en porte à faux avec les aspirations de la Thora.

Citons, pour conclure, les versets de la *haftara* que nous avons le privilège de vivre au jour le jour⁵¹⁹ :

« Élargis l'emplacement de ta tente, et que soient déployées les tentures de ta demeure. Ne fais pas d'économies ! Allonge tes tendeurs et fixe solidement tes chevilles ! Car tu déborderas à droite et à gauche et ta semence héritera des nations et les villes désolées seront peuplées... Un bref instant Je t'ai délaissée, mais avec une tendresse immense Je vais te recueillir... »

⁵¹⁹ Isaïe 54, 2-7.

Ki Tetzé

= 2 =

« *Justice sociale* »

Notre paracha contient de nombreuses *mitzvot* portant sur les sujets les plus divers. Dans la plupart des cas, la Thora ne mentionne pas la rétribution de la pratique des *mitzvot* ; pourtant, dans notre paracha, la Thora garantit à deux reprises la longévité de celui qui pratique la *mitzva* dont elle parle :

À propos du « nid de l'oiseau », la *mitzva* interdit de prendre les œufs ou les oisillons en présence de la mère et demande de chasser d'abord la mère, « ainsi tu seras heureux et tu prolongeras tes jours »⁵²⁰.

À propos des poids et mesures, la Thora interdit au commerçant de tricher sur les poids et mesure et de voler ainsi ses clients et elle n'interdit pas seulement de se servir d'instruments truqués mais même d'en posséder. Et cette honnêteté en affaires aura pour conséquence afin que « *se prolongent tes jours sur la terre qu'Hachem ton Dieu te donne* »⁵²¹.

Ces deux *mitzvot* rejoignent ainsi celle évoquée en Chemoth 22, 11 concernant le respect des parents, qui porte, elle aussi, une indication analogue : « afin que tes jours se prolongent sur la terre qu'Hachem ton Dieu te donne. »

Quel est le dénominateur commun de ces trois commandements au sujet des quels la Thora promet la longévité ?

⁵²⁰ Deutéronome 22, 7.

⁵²¹ Deutéronome 25, 15.

En ce qui concerne le « nid de l'oiseau », Nahmanide explique⁵²² :

« il s'agit, ici aussi, d'un commandement qui tire son sens du principe général "tu ne l'abattras pas lui et son petit le même jour"⁵²³. Il s'agit en effet de nous éviter d'avoir un cœur cruel et sans pitié. »

Autrement dit, ce commandement nous éduque à la pitié envers les créatures de Dieu.

L'exactitude des poids et mesures exprime l'exigence d'une absolue honnêteté en affaires.

Le commandement du respect des parents nous éduque à la gratitude, à la reconnaissance et au respect de nos origines.

Ce sont donc précisément les commandements qui prescrivent droiture, valeurs de bonté et respect d'autrui et des parents qui garantissent longévité.

Pourtant, la question bien connue, que nos sages ont aussi posée, continue à tarauder l'esprit : n'avons-nous pas témoignage d'innombrables cas où des Juifs ont pratiqué avec minutie ces commandements et, contrairement à la longévité promise, ont péri dans la fleur de l'âge !? Le Talmud⁵²⁴ n'évoque-t-il pas le cas de cet enfant qui grimpe sur un arbre sur ordre de son père pour chasser la mère et prendre les œufs, effectuant simultanément deux commandements promettant longévité, et qui tombe de l'arbre et se tue ?

Réponses et explications ont été données, mais elles ne résolvent pourtant pas complètement le problème :

Certains expliquent que la longévité est promise non pour ce monde mais pour le monde à venir, où le bonheur éternel attend celui qui aura pratiqué ces mitzvot. Il n'en reste pas

⁵²² Nahmanide s/Deutéronome 22, 6.

⁵²³ Lévitique 22, 28.

⁵²⁴ TB Qiddouchîne 39b.

moins que le verset ne peut être détourné de sons sens simple et immédiat, et il est écrit « sur la terre » !

La récompense, disent d'autres, concerne l'ensemble de la nation. Lorsque ses membres se conduisent conformément à ces principes de droiture et de bien, alors elle verra sa présence se prolonger sur sa terre de nombreuses années, dans l'abondance et la bénédiction. Toutefois, les versets semblent bien promettre la longévité à chaque personne individuellement et en ce monde !

Pour nous rapprocher d'une solution possible à ces difficultés, disons tout d'abord que nous n'avons absolument aucune part aux calculs de la Providence. Nous ignorons tout de la manière dont elle pèse ses décisions et il est parfaitement possible de pratiquer les *mitzvoth* avec soin et ferveur et d'être cueilli par Dieu dans la fleur de l'âge sans que nous sachions comment la rétribution méritée sera octroyée.

Mais la longévité promise ne concernerait-elle que la durée matérielle du temps ? Ne peut-on envisager qu'il faille en comprendre le sens en qualité plutôt qu'en quantité ? Des « jours longs » ne signifie-t-il pas des jours ou aucun instant du temps n'est perdu, des jours authentiquement pleins de sens ? Les jours de qui honore pleinement ses parents, se conduit droitement en affaires, dont la compassion s'étend aussi aux bêtes, par le simple fait de vivre au quotidien ces valeurs en plénitude, sont d'emblée « longs », c'est-à-dire pleins et entiers⁵²⁵. Un verset dit à propos d'Abraham⁵²⁶ : « *or, Abraham était vieux, progressant en jours* ». Les commentateurs expliquent : chacun des jours d'Abraham notre père était plein, par le mérite des valeurs, du contenu de signification, qu'il y mettait en œuvre. Ce qui en est aussi la véritable rétribution en ce monde.

⁵²⁵ Explication de mon père le Rav S.D. Botschko.

⁵²⁶ Genèse 24, 1.

Ki Tétzé

= 3 =

La sainteté du campement

La fin de la paracha rappelle la guerre avec Amaleq qui s'est produite immédiatement après la sortie d'Égypte, avant le Don de la Thora. La Thora décrit la conduite d'Amaleq par les mots⁵²⁷ : « Rappelle ce que t'a fait Amaleq ... qui t'a surpris en chemin et s'est jeté sur tous tes traînards... ». L'expression « qui t'a surpris » ne parvient pas à traduire les termes du verset – *acher qarékha baderekh* – expression déjà difficile en hébreu. Rachi en donne trois explications fondées sur les diverses connotations du verbe *qarékha* traduit ci-dessus par « t'a surpris ».

Dans sa deuxième explication, Rachi rattache ce verbe au substantif *qéri* qui désigne fondamentalement un accident, au sens littéral du terme, à savoir une chose qui survient de manière aussi soudaine que malencontreuse, telle en l'occurrence qu'une pollution nocturne : « pollution et impureté, car il les souillait par des pratiques homosexuelles. »

Mon père, le rav S.D. Botschko, a souligné le caractère surprenant de ce commentaire⁵²⁸ ; rien, dans la description que la Thora donne de l'événement dans la paracha de Béchala'h, ne semble correspondre à ce dont parle Rachi ici. D'où Rachi tire-t-il son accusation ?

Mon père s'interroge encore : comment Amaleq a-t-il pu porter atteinte à Israël, qui bénéficiait dans le désert d'une protection miraculeuse, sous la direction de Moïse, serviteur d'Hachem. Accompagné de la colonne de feu et de la colonne de nuées,

⁵²⁷ Deutéronome 25, 17-18.

⁵²⁸ Voir Les Lumières de Rachi, *Ki Tétzé*, page 170.

mangeant la manne, le pain du ciel, buvant l'eau du puits de Myriam. Comment Amaleq a-t-il pu renverser ce rempart divin ? C'est qu'il avait compris que pour pouvoir vaincre Israël physiquement, il lui fallait d'abord l'affaiblir spirituellement et moralement. C'est pourquoi il s'est d'abord approché d'eux pour les rendre impurs et les faire fauter sexuellement et ce n'est qu'après qu'il leur a livré bataille. La spécificité d'Israël se manifeste dans le domaine de la sainteté et plus particulièrement dans les conduites liées à la sexualité⁵²⁹.

Effectivement, la question de la « sainteté du campement » – plus particulièrement encore en temps de guerre – apparaît dans notre paracha encore deux fois, au début et au milieu de la paracha.

Elle commence par le sujet de la belle captive, que le combattant d'Israël a le droit d'épouser sous certaines conditions. On connaît le commentaire de Rachi à ce sujet⁵³⁰ selon lequel la Thora n'a parlé que par rapport à l'instinct du mal ; et Nahmanide⁵³¹ a précisé qu'on sait bien que les troupes engagées dans leurs guerres se conduisent comme des brutes, mangeant n'importe quoi, pillant et violant ; même le plus honnête homme devient dans ces conditions pareil aux autres. La Thora, connaissant la nature humaine dans toutes ses manifestations, propose la solution halakhique répondant à ces circonstances en autorisant la belle captive.

Au milieu de la paracha⁵³², la Thora met Israël en garde : « lorsque tu partiras en campagne contre tes ennemis, tu te garderas de tout mal ; s'il se trouve en ta compagnie un homme qui ne soit pas pur des suites d'un incident nocturne, il sortira à l'extérieur du camp... Tu marqueras un lieu à l'extérieur du camp où tu pourras te soulager... » Autrement dit, c'est en dehors du camp que doivent se trouver résolus les problèmes liés aux souillures plus ou moins inévitables qui accompagnent la vie physique de l'homme. « car

⁵²⁹ *Ibid.*, page 171 sq.

⁵³⁰ Deutéronome 21, 11.

⁵³¹ Nahmanide *loc. cit.*

⁵³² Chapitre 23, verset 10.

Hachem ton Dieu marche dans ton camp, pour te sauver et te livrer tes ennemis, c'est pourquoi ton campement sera saint. »

Le principe de la sainteté du camp d'Israël traverse notre paracha du début à la fin. Et la Thora souligne que la garantie de la victoire repose dans le respect de la sainteté du camp.

De notre temps, nous sommes dans un état de guerre perpétuel avec des ennemis qui cherchent à nous détruire. Il s'ensuit que les lois de la sainteté du camp s'appliquent à nous en permanence. Cette responsabilité n'incombe pas seulement aux soldats du front, mais au peuple tout entier. Nous sommes tous responsables les uns des autres, ne formant qu'un seul corps. Si nous nous efforçons de veiller à la sainteté de notre camp et à tout ce qui en relève, nous sommes assurés qu'Hachem nous soutiendra et qu'Il vaincra nos ennemis.

Ki Tavo

= 1 =

L'apprentissage de la liberté

« Tu as glorifié aujourd'hui Hachem, afin qu'Il soit ton Dieu, de marcher dans ses voies... Et Hachem t'a glorifié en te conviant à être Son peuple privilégié... »⁵³³

Le verbe ici traduit par « glorifier » a donné lieu à de nombreuses interprétations de la part des commentateurs.

Le Malbim en mentionne deux : d'une part, il s'agirait d'exalter et de magnifier et, d'autre part, de séparer, prélever et mettre à part (cf. Rachi). Le Malbim, quant à lui, l'entend comme ayant le sens de consécration comme dans une relation de mariage, manifestant l'alliance particulière unissant Israël à Dieu à l'initiative de Celui-ci.

Mais pourquoi ce lien doit-il être renforcé ? L'alliance a déjà depuis longtemps été contractée, avant même l'Événement du Sinaï. Depuis lors Israël est le peuple que Dieu s'est spécifiquement attaché d'entre tous les peuples. Israël a accepté la gageure du service divin ; pourquoi Hachem considère indispensable de renouveler en quelque sorte le lien de l'alliance pour le rendre plus solide, avant l'entrée en Eretz-Israël ?

Le Malbim apporte trois réponses à cette question :

Moïse est sur le point de mourir avant l'entrée d'Israël sur sa terre. Israël n'aura plus de prophète de l'envergure de Moïse. Il faut donc renforcer l'alliance du vivant de Moïse.

L'alliance du Sinaï concernait la vie dans le désert, sous une direction miraculeuse. Il faut maintenant contracter une alliance

⁵³³ Deutéronome 26, 17.

avant l'entrée dans le Pays où l'existence se déroule selon les processus et lois naturels.

Les générations à venir auraient pu arguer que l'alliance contractée au Sinaï ne concernait que ceux qui avaient vécu l'esclavage d'Égypte et la délivrance miraculeuse accompagnée de signes et de prodiges. Ils étaient contraints d'écouter la parole divine afin de survivre. Mais nous, nous vivons sur notre terre, nous savons comment le monde libre fonctionne. Nous ne sommes plus tenus aux termes de cette alliance. C'est pour cela qu'Hachem contracte une alliance nouvelle afin qu'Israël accepte la Thora et les commandements sans les sons et la foudre qui caractérisèrent l'Événement du Sinaï.

En reliant les unes aux autres toutes ces explications, la raison pour laquelle Israël doit renouveler et renforcer en cette circonstance les termes de l'alliance devient très claire. Il lui faut comprendre qui il est et quelle est sa tâche dans l'histoire de ce monde et il pourra ainsi agir en conséquence en entrant dans son pays.

Si pourtant nous examinons de plus près les explications du Malbim, nous y trouvons une définition qui propose un important renouvellement de sens : le temps du séjour dans le désert était pour Israël une période pendant laquelle la Thora lui était imposée. Les Hébreux n'étaient pas libres de vouloir ou de ne pas vouloir se soumettre à la souveraineté divine. La situation comportait un certain nombre de facteurs puissants qui, combinés, contraignaient Israël à « servir » Dieu. Point d'échappatoire et point de liberté !

En présence d'un chef de la trempe, d'un Moïse, dont la stature spirituelle est humainement indépassable, qui parle avec Dieu Face à face chaque fois qu'il le désire, il est impossible de ne pas l'écouter.

Lorsque toutes les conditions de l'existence sont assurées par des miracles permanents, la manne, le puits de Myriam, les vêtements qui ne s'usent pas, les nuées de gloire qui aplanissent le chemin et repoussent obstacles et ennemis, il est impossible de ne pas être spirituellement surélevé au-dessus de soi-même.

Cette génération ne pouvait pas se montrer ingrate face à l'événement de la Sortie d'Égypte affirmé des le premier des Dix commandements⁵³⁴ : « *Je suis Hachem ton Dieu qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte.* » Ceux qui ont souffert de l'oppression égyptienne et en ont été délivrés par une puissance suprême,⁵³⁵ « *par une main forte et un bras tendu* », qui ont vu leurs ennemis mortellement frappés sous leurs yeux, comment pourraient-ils contester l'autorité de Celui qui les a comblés de ces bienfaits miraculeux ?

Maintenant, au moment de l'entrée en Eretz-Israël, Israël se trouve devant une situation radicalement nouvelle : tous ces dons miraculeux sont sur le point de disparaître. Cette génération n'est pas celle qui est sortie d'Égypte. Moïse n'entrera pas dans le Pays. Et en Eretz-Israël, le monde fonctionne conformément aux lois de la nature...

Le Saint béni soit-Il a amené Israël au point où il redevient susceptible de pouvoir choisir librement sa destinée. Il n'est plus contraint d'accepter la Thora à la manière d'un *diktat*. Le service de Dieu est devenu une conduite librement consentie et donc plus authentique. Il faut donc maintenant renouveler le contrat d'alliance pour que le peuple d'Israël reçoive ce renfort de prise de conscience de soi et de sa spécificité. Qu'il comprenne mieux ce que signifie la souveraineté de Dieu sur le monde.

Il en va de même dans l'éducation des enfants. Le choix du bien doit être libre et volontaire et non le résultat d'une contrainte. Le libre arbitre distingue l'homme d'entre tous les êtres vivants et l'homme préfère se savoir libre et pouvoir choisir, plutôt que d'avoir à se soumettre à une volonté autre que la sienne.

Les parents doivent éviter autant que faire se peut de contraindre l'enfant, en particulier dans les conduites religieuses, parce que par nature l'homme se rebelle face à la contrainte et qu'il a soif de liberté. Un enfant qui fait des choses parce qu'il y est contraint

⁵³⁴ Chémoth 20, 2.

⁵³⁵ Deutéronome 26, 8.

se rebellera et refusera de les faire lorsqu'il aura grandi pour se prouver à soi-même et prouver aux autres qu'il possède le libre arbitre et qu'il n'agit pas seulement parce qu'il y est obligé. Par contre, si on permet à l'enfant de choisir et de faire ce qui est bien par son libre choix, il fera de même à l'avenir, parce que c'est sa volonté et non la volonté d'un autre.

Par exemple, si un enfant prie parce qu'on l'a obligé à le faire, il est à craindre qu'il ne prie pas à l'avenir, non parce qu'il renie la prière, mais parce qu'il affirme sa liberté par le fait qu'il ne prie pas. Mais si les parents donnent à l'enfant le choix de prier ou non, il n'éprouve plus le besoin de se révolter et de ne pas prier pour prouver quoi que ce soit à qui que ce soit.

Il est bien évident, certes, que l'éducation des enfants est un sujet complexe, et l'éducation à la pratique des *mitzvot* en est un domaine particulièrement délicat ; impossible de fixer des règles immuables et absolues qui seraient les seules vraies et les seules bonnes. Il faut, avec chaque enfant, moduler la conduite en fonction de son caractère et de son tempérament. Toutefois, la question du libre arbitre doit toujours être présente et il faut aspirer à ce que l'enfant en soit imprégné, parce que les résultats sont hautement satisfaisants.

Ki Tavo

= 2 =

Servez Dieu dans la joie

La paracha Ki Tavo décrit de manière crue les malédictions qui risquent de frapper Israël s'il venait à manquer à sa vocation. Au milieu de l'énumération, la Thora explicite les causes de ces malédictions⁵³⁶ :

« toutes ces malédictions te surviendront ... parce que tu n'auras pas écouté la voix d'Hachem ton Dieu de sorte à observer ses lois et ses principes ... et elles seront en toi en signe et en preuve ... parce que tu n'auras pas servi Hachem ton Dieu dans la joie et le bonheur du cœur en toute abondance. »

Serait-ce à dire que d'avoir servi Dieu fidèlement, mais pas dans la joie aurait pour conséquence ces terribles châtements ?

Le rav Kook écrit dans *Méorot Hamitzvoth*⁵³⁷ :

« L'homme n'éprouve de la satisfaction et de la joie dans ses actes que lorsqu'il se représente clairement leur finalité. Sa joie sera d'autant plus grande qu'il saura mieux tout le bien appelé à germer de ses actes. »

Ce qui signifie que mieux l'on comprend la formidable signification du service de Dieu, et plus on se trouve empli d'une joie totale. Mais lorsqu'on considère les *mitzvoth* comme une charge pesante dont il faut s'acquitter, par exemple à cause de la pression sociale ou familiale, sans qu'on n'en éprouve aucunement la valeur pour sa vie propre, aucune joie ne s'ensuivra. Mais que l'on scrute, qu'on apprenne et comprenne, alors on pourra parvenir à une entière

⁵³⁶ Deutéronome 28, 45-47.

⁵³⁷ *Otzroth HaReiya*, « Méoroth Hamitzvoth », chapitre 1.

identification avec la vie selon la Thora et les *mitzvoth* et elles deviendront partie intégrante de soi.

C'est ainsi que le *Maguid Michné* commente les Lois du Loulav de Maïmonide⁵³⁸ :

« Il n'est pas convenable d'accomplir les commandements en tant qu'ils lui sont imposés et comme s'il était contraint de les réaliser. Il y a obligation de les accomplir et de s'en réjouir ; il s'agit de faire le bien parce que c'est le bien et de préférer la vérité parce qu'elle est vérité. Alors leur poids nous sera léger et nous saurons que c'est à cette fin que nous avons été créés, pour servir notre Créateur. Et d'agir en vue de ce pourquoi nous avons été créés nous emplira de joie et d'allégresse. En effet, la joie procurée par d'autres plaisirs dépend de choses vaines et sans consistance, tandis que la joie de la pratique des mitzvoth et de l'étude de la Thora et de la sagesse, cela c'est la joie authentique. »

Servir Dieu sans joie, c'est comme acheter des cadeaux et des fleurs à son épouse, l'aider dans ses tâches et être en toute chose à ses côtés, tout en pensant – horreur ! – à une autre femme... Tout ce qu'on aura fait pour elle s'avèrerait nul et non avvenu. Ainsi en va-t-il du service de Dieu. Isaïe nous le dit dès le début de sa prophétie⁵³⁹ : *« que me chaut l'abondance de vos sacrifices ? »* puisque ce que Dieu désire, c'est le cœur !

Le Ramhal (Rabbi Mochè Hayim Luzzatto) explique dans le *Chemin de rectitude*⁵⁴⁰ qu'il y a trois dimensions de l'amour de Dieu, l'une d'elles étant la joie :

« la joie est un principe fondamental du service... Les Sages ont enseigné que la Présence divine ne se manifeste que du dedans de la joie de la mitzva... car c'est là la joie authentique, à savoir que le cœur de l'homme s'égayé du

⁵³⁸ Chapitre 8, règle 15.

⁵³⁹ Isaïe 1, 11.

⁵⁴⁰ Chapitre 11, §10.

bonheur de pouvoir servir un maître tel qu'il n'en est point de pareil et être occupé à Sa Thora et à Ses préceptes. »

Ainsi que nous l'avons expliqué ci-dessus, la joie procède de la compréhension et de l'approfondissement, de l'intériorisation et de l'identification. Et le Ramhal poursuit :

« Salomon a écrit : attire-moi. Nous courrons à ta suite ! le roi m'a menée en ses appartements, nous nous délecterons et nous réjouirons de toi – car plus l'homme obtient de pénétrer plus avant dans les demeures de la connaissance de la grandeur divine et plus sa joie va grandissant et son cœur jubilera en son sein. »

Puissions-nous servir Dieu dans la joie et obtenir ainsi au bénéfice de tout Israël les bénédictions annoncées par la Thora !

Nitzavim

= 1 =

Téchouva collective

La Thora consacre une partie importante de notre paracha à la *téchouva*⁵⁴¹ :

« ... que tu retournes à Hachem, ton Dieu, et que tu obéisses à sa voix en tout ce que je te recommande aujourd'hui... de tout cœur et de toute ton âme, Hachem, ton Dieu, te prenant en pitié, mettra un terme à ton exil, et Il te rassemblera du sein des peuples parmi lesquels Il t'aura dispersé. Tes proscrits, fussent-ils à l'extrémité des cieux, Hachem, ton Dieu, te rappellerait de là, et là même Il irait te reprendre. Et Il te ramènera, Hachem, ton Dieu, dans le pays qu'auront possédé tes pères, et tu le posséderas à ton tour ; et Il te rendra florissant et nombreux, plus que tes pères. »

Cette traduction, exacte quant au sens général, et soucieuse d'une formulation stylistiquement agréable à l'oreille française, illustre néanmoins les limites d'une telle approche : les questions que pose le texte hébreu original y sont incompréhensibles. En effet, le « retour » d'Israël à son Dieu y apparaît clairement ; mais la suite du texte français fait disparaître le « retour » d'Hachem Lui-même : « *Hachem, ton Dieu, te prenant en pitié, mettra un terme à ton exil* » est censé traduire un verset qui dirait « Et Hachem, ton Dieu, te ramènera... » Mais le verbe hébreu traduit par « te ramènera » signifie littéralement « reviendra ». C'est dire que le texte nous fait

⁵⁴¹ Deutéronome 30, 2-5. Dans cette traduction issue de la Bible du rabbinat français, nous remplaçons – comme partout ailleurs dans le livre – l'expression conventionnelle « l'Éternel » par *Hachem*, « Le Nom », qui est la manière traditionnelle d'exprimer le Tétragramme quand on ne le prononce pas dans sa forme liturgique. (Cette note et toutes celle qui suivent sont du traducteur.)

savoir qu'en conséquence du retour d'Israël à Dieu, interviendra en quelque sorte un retour de Dieu qui, ramenant Israël de son exil, reviendra avec lui.

Une autre question se pose encore : au verset 2, le retour d'Israël est décrit comme un mouvement mettant en jeu tout l'être : « de tout ton cœur et de toute ton âme. » Il s'agit donc d'un retour entier ! et pourtant, quelques versets plus loin (v. 6) le texte semble dire qu'il y manquait néanmoins quelque chose encore : « et Hachem ton Dieu circonciera ton cœur et le cœur de ta postérité... » N'avaient-ils donc pas fait *téchouva* ?

Le rav Yéhouda Alqalâï⁵⁴² a bien renouvelé l'explication⁵⁴³ de ces versets. Il montre que la Thora ne parle pas ici du repentir individuel de chacun par rapport à ses fautes, mais du mouvement collectif du retour du peuple tout entier à son Dieu ; la première étape de ce retour est le retour d'Israël à sa terre. Donnons-lui la parole :

« Sache bien que le sens premier du mot téchouva désigne le fait de retourner à l'endroit d'où on était parti, comme dans le verset⁵⁴⁴ : "puis il revenait à Rama, car là était sa maison." Nos maîtres appliquent métaphoriquement ce terme à celui qui, faisant repentir de sa faute, revient à son intégrité première... Et le sens premier du retour collectif consiste pour nous à retourner au pays dont nous sommes partis, car c'est notre demeure de vie. »

⁵⁴² Rabbin séfaraide de Serbie, 1798-1878, célèbre précurseur du sionisme. Né à Sarajevo en Bosnie, il monte en Israël à l'âge de onze ans. Il y reçoit très jeune l'ordination rabbinique et, à l'âge de vingt-huit ans, il est envoyé en Serbie où il servira dans la ville de Zemlin. Il voyagera en France, en Angleterre et en Allemagne pour propager l'idée du retour à Sion, publiant plusieurs livres dans cet esprit. Il retourne en Eretz Israël en 1874 et s'établit d'abord à Jaffa puis à Jérusalem où il s'éteint en 1878. Signalons que le grand-père de Théodore Herzl était préposé à la sonnerie du Chofar dans la synagogue du rav Alqalâï, un des exemples de la manière dont la « petite histoire » rejoint la « grande ».

⁵⁴³ Cf. son article « Une ouverture comme le chas d'une aiguille ».

⁵⁴⁴ I Samuel 7, 17.

Dans la Bible, le terme de *téchouva* désigne donc le mouvement concret par lequel on revient physiquement au lieu dont on était parti. C'est en un sens métaphorique que les Sages ont appliqué ce terme au mouvement moral et spirituel par lequel celui qui a fauté revient à son authenticité initiale. Mais il est bien évident que ce n'est pas en ce sens que le verset parle ici du retour d'Israël à son Dieu.

Reprenons donc ces versets pour en donner la lecture exacte du point de vue du sens littéral :

« *Tu retourneras à Hachem, ton Dieu* » : le désir s'éveillera en toi de retourner au pays d'Israël qui est le domaine d'Hachem. « *selon tout ce que je t'ordonne aujourd'hui* » : de retourner réellement en Israël, « *toi et tes fils de tout ton cœur et de toute ton âme* ». Alors, lorsque tu auras entrepris de revenir de ta propre initiative (ce que les Sages appellent « l'éveil d'en bas »), en contrepartie « *Hachem ton Dieu ramènera ton retour et te sera miséricordieux, et Il reviendra et te rassemblera d'entre tous les peuples où Hachem ton Dieu t'avait dispersé* », c'est-à-dire qu'Il soutiendra le retour du peuple d'Israël à Sion. Lorsque cette étape du retour collectif aura été accomplie, viendra celle de l'abandon de la faute et de l'amour d'Hachem : « *et Hachem circonscira ton cœur... pour aimer Hachem ton Dieu.* » Enfin, viendra l'étape d'une pratique renouvelée des commandements de la Thora : « *quant à toi, tu reviendras et tu entendras la voix d'Hachem et tu réaliseras toutes Ses mitzvoth que je t'ordonne aujourd'hui.* »

Le rav Alqalâï distingue entre *téchouva* individuelle et *téchouva* collective :

« *La téchouva individuelle, celle qui conduit le fauteur à faire retour de sa faute, conformément aux règles fixées par les Anciens, telles qu'elles ont été formulées dans l'ouvrage du Roqéah⁵⁴⁵, dans le Réchith Hokhma⁵⁴⁶, dans les Devoirs des*

⁵⁴⁵ Rabbi Eléazar de Worms, 1165-1240, l'un des grands maîtres du piétisme achkénaze médiéval, auteur du *Séfer HaRoqéah*, l'un des livres classiques de ce mouvement. Il eut beaucoup à souffrir des violences qui frappaient régulièrement

cœurs⁵⁴⁷ et d'autres semblables. Cette forme de téchouva a précédé le monde... Elle est appelée téchouva individuelle – ou privée – parce qu'elle concerne personnellement tout un chacun en fonction de la faute qu'il a commise. Le poids de sa téchouva est à l'harmonique de la gravité de sa faute.

Mais la téchouva collective, à savoir que tout Israël revienne à Hachem notre Dieu, à la terre patrimoine de nos pères, car celui qui fixe sa résidence en dehors du pays est comme athée, et Israël hors de son pays est idolâtre en toute pureté, comme il est écrit⁵⁴⁸ : "et vous y servirez des dieux œuvres de mains d'homme, en bois et en pierre" puisque, explique Rachi, vous êtes soumis au service de ceux qui les servent, c'est comme si vous les serviez vous-mêmes. »

Nous avons le privilège de vivre en un temps où ses versets du retour d'Israël se réalisent sous nos yeux et nous voyons comment Israël retrouve le sol de sa patrie. Prions et agissons pour le retour de tout le peuple d'Israël à sa terre ; renforçons-nous aussi à la rencontre des étapes à venir : l'amour d'Hachem et la préservation des mitzvot, le travail de chacun de nous sur lui-même pour réduire ses défauts et épanouir ses qualités.

les Juifs et sa femme et ses trois filles y perdirent la vie. Il décrit aussi dans ses ouvrages les exactions commises par les Croisés contre les communautés juives qu'ils détruisaient sur leur passage.

⁵⁴⁶ Ouvrage qabbaliste et moraliste rédigé au 16^{ème} siècle sous l'inspiration de rabbi Mochè Cordovéro par l'un de ses disciples, rabbi Elie de Vidas.

⁵⁴⁷ Ouvrage de haute philosophie morale écrit en arabe en 1080 par rabbi Bahya Ibn Paqûda de Saragosse. La version classique traditionnelle est le fruit de la traduction en hébreu effectuée par rabbi Yéhouda Ibn Tibbon. Le Gaon de Vilna préconisait de lire le livre du *Kouzari* de rabbi Yéhouda Halévi à la place du premier portique. Le livre a été traduit en français par André Chouraki. Réédition Bibliophane, 2002.

⁵⁴⁸ Deutéronome 4, 28.

Nitzavim

= 2 =

La téchouva et l'étude de la Thora.

Le thème de la *téchouva* occupe une place centrale dans notre paracha ; mais il semble néanmoins que de nombreuses redites se trouvent dans les versets qui en parlent, redites qui ne semblent pas nécessaires au sens du texte et paraissent de ce fait superflues.

Le verset 2 du chapitre 30 porte : « et tu reviendras à Hachem ton Dieu et tu écouteras sa voix » et plus loin, verset 6 : « et Hachem ton Dieu circonciera ton cœur » et au verset 8 : « et toi, tu reviendras et tu écouteras la voix d'Hachem ».

Rabbi Hayyim Ben Attar, l'auteur du *Or Ha'Hayyim* demande : après que le texte a dit « *tu reviendras à Hachem ton Dieu* », qui est l'expression accomplie de la *téchouva*, à quoi sert d'ajouter : « *et Hachem ton Dieu circonciera ton cœur* » ? Et encore, après la circoncision du cœur, qui est un très haut niveau, quelle *téchouva* est encore nécessaire qu'il faille écrire : « *et toi, tu reviendras et tu écouteras la voix d'Hachem* » ?

Le *Or Ha'Hayyim* explique que la pratique des *mitzvot* comporte trois dimensions : 1) l'étude de la Thora, 2) l'observance des commandements négatifs ; 3) la pratique des commandements positifs. Le processus de la *téchouva* implique que le repentir porte sur chacune de ces trois dimensions.

Le commencement de la *téchouva* est lié à un accroissement de l'étude de la Thora. C'est là-dessus que porte le premier verset cité ci-dessus : « et tu reviendras à Hachem ton Dieu et tu écouteras sa voix ». Le verset suivant, celui qui traite de la circoncision du cœur, a pour objet l'observance des commandements négatifs, puisqu'aussi bien, la transgression procède de l'incirconcision du cœur, c'est-à-

dire du fait que l'acquiescement à la volonté divine, la part divine en nous, est comme recouverte, occultée par des pensées, des paroles et des actes négatifs, mauvais. Le dernier verset, dernière étape de la *téchouva*, est le renforcement dans la pratique des *mitzvot* positives : « *et toi, tu reviendras et tu écouteras la voix d'Hachem et tu réaliseras tous Ses commandements.* »

Il nous faut maintenant comprendre pourquoi l'étude de la Thora est un stade obligatoire du processus de la *téchouva*. En effet, ne pas transgresser et pratiquer mieux, devraient être les éléments suffisants d'une vraie *téchouva* ?

Le Rav Abraham Isaac Hacoen Kook זצ"ל explique dans *Orot Hatéchouva* (chapitre 1) que l'une des dimensions de la *téchouva* est celle qu'il appelle la *téchouva emounith*, c'est-à-dire une *téchouva* qui porte sur ce que le français traduit généralement par « foi » :

« c'est celle qui vit dans le monde depuis le lieu où la tradition et la Loi prennent leur source... La Thora garantit le pardon à ceux qui reviennent... les textes des prophètes sont emplis de dires sublimes à propos de la téchouva... »

Et le rav Freund explique :

« ce n'est pas par ces sens que l'homme s'éveille au changement, mais par la réflexion portant sur la science précise de la rétribution (récompense et châtiment) présente dans la Thora. La Thora d'Israël et ses prophètes ont enseigné au long des générations les conséquences et les influences de la faute ainsi que la grandeur de la réparation opérée par la téchouva. Et lorsque l'homme prend conscience de tout cela, il change son mode de vie. »

Ou, pour le dire simplement, pour savoir quelle est la voie convenable, ce qui est bien et ce qui ne l'est pas, et tout ce qui se rapporte à la récompense et au châtiment, il n'y a pas d'autre moyen que l'étude de la Thora, qui conduit aussi aux voies de la *téchouva*.

Il y encore un autre aspect de l'étude de la Thora en relation avec la valeur de la *téchouva*. Pour pouvoir progresser vraiment dans un domaine quelconque, nous devons le comprendre parfaitement, le pénétrer en profondeur et en saisir l'importance. Il est très difficile d'être scrupuleux dans les moindres détails lorsque manque la compréhension de leur signification et de la gravité des conséquences qui peuvent résulter de leur violation ou de leur omission. Agir par pure obéissance peut rendre les choses très difficiles. Mieux nous comprendrons, mieux nous intérioriserons, plus nous nous identifierons avec une conduite de *mitzva*, et mieux nous pourrons à long terme nous élever en elle. Et le rav Kook écrit encore⁵⁴⁹ :

« si le monde avait été capable d'œuvrer au dévoilement de la Thora de manière telle que l'âme puisse reconnaître dans chaque enseignement particulier, les grands principes spirituels, la téchouva se réaliserait et avec elle, l'achèvement du monde. »

⁵⁴⁹ *Orot Hatéchouva* IV, 10. La version française de ce dernier passage est extraite de la traduction de ce chapitre effectuée par le rav Yéhouda Léon Askénazi (Manitou) en collaboration avec Ruth Reichelberg, זכרונם לברכה, publiée dans la revue « Koumi » et reprise dans le recueil *Téchouva*, Département d'éducation par la Thora, OSM, Jérusalem, 5753/1993, pp. 13-18.

Vayélekh

« Et maintenant, écrivez pour vous ce chant »

Au chapitre 31, verset 19 du Deutéronome (à la fin de la paracha de Vayélekh), nous lisons :

« Et maintenant, écrivez pour vous ce chant et enseigne-le aux Enfants d'Israël, met-le en leur bouche. »

Quel chant ?

Pour certains (dont Rachi) il s'agit de la paracha de Haazinou, rédigée dans un style lyrique, et qui suit immédiatement ce verset. Pour d'autres, il s'agit de la Thora tout entière et ce verset nous enjoint de la mettre par écrit en son entier, y compris ce chant, car on ne découpe pas la Thora paragraphe par paragraphe⁵⁵⁰.

En tout état de cause, le chant de Haazinou a, dans un cas comme dans l'autre, une importance particulière. Selon la première lecture, il doit être écrit séparément et enseigné aux Enfants d'Israël ; selon la deuxième, elle est comme l'épicentre de la Thora, qui est tout entière désignée à travers elle !

L'auteur du *Nétivot Chalom*, rabbi Chalom Noah Berezovsky de Slonim, s'étonne : pourquoi ce chant est-il si important, si fondamental ? Et d'ailleurs, pourquoi ce texte est-il appelé « chant » ? Un chant n'est-il pas l'expression de la joie, comme le cantique de la mer Rouge ? Or, Haazinou est au contraire chargé de menaces ; y sont décrites les tribulations auxquelles Israël se trouvera confronté au long des générations de ses exils, dont le verset 22 donne le ton :

« car un feu s'est allumé dans ma colère, qui consumera jusqu'au plus bas du Chéol ; il dévorera la terre et sa récolte et

⁵⁵⁰ Maimonide, lois du Séfer Thora, 7, 1.

embrasera les fondations des monts. »

Et Nahmanide⁵⁵¹ d'expliquer : « et voici que ce chant, qui témoigne à notre égard comme un témoin véridique et fiable, expose explicitement tout ce qui nous surviendra... » Pour commencer, le texte fait état de toutes les grâces et des miracles dont Dieu nous a gratifiés pour nous faire sortir d'Égypte et pour nous amener à la terre délicieuse⁵⁵² :

« il l'a trouvé dans une terre désertique, une solitude hurlante et dévastée, il l'a entouré, veillé... comme l'aigle éveille son nid, plane sur ses aiglons... »

Puis sont rappelées les fautes d'Israël au temps du Premier Temple qui ont mené au bannissement et à l'occultation de la Face du Saint béni soit-Il. Enfin, le chant annonce ce qui se produira dans l'après des jours d'exil⁵⁵³ :

« Félicitez Son peuple, ô nations... Il exercera sa vindicte sur ses oppresseurs, et Il restaurera Sa terre et Son peuple ».

Ce chant met donc en évidence la Providence de Dieu dans le monde, et en particulier Sa Providence à l'égard d'Israël, en tout temps, aux jours heureux et aux jours moins heureux. Ce qui est bien l'objectif de la Thora : dévoiler la Présence agissante de Dieu dans le monde.

Les propos de Nahmanide éclairent aussi l'importance que la Thora donne à ces versets, au point de les appeler « chant », car l'histoire d'Israël dans le monde est le cantique même de la Création, où se manifeste la Providence divine. C'est ce qu'écrit le rabbi de Slonim :

« l'essence de ce chant est de garantir la permanence du lien unissant Dieu à Israël et d'en témoigner. »

⁵⁵¹ S/Deutéronome 32, 40.

⁵⁵² Versets 10-11.

⁵⁵³ Verset 43.

Ce n'est pas par hasard que cette paracha est toujours lue dans les parages de Roch Hachana, le jour du Jugement, le jour où nous sacrons Dieu Roi du monde, ainsi que nous le déclarons dans la liturgie de ce jour :

« Règne glorieusement sur le monde tout entier, et que ton honneur s'exalte au-dessus de toute la terre. »

Haazinou

La bénédiction de la Thora

« Lorsque j'invoquerai le Nom d'Hachem, rendez hommage à notre Dieu »⁵⁵⁴

Les Sages du Talmud enseignent⁵⁵⁵ que c'est de ce verset que nous apprenons l'obligation de prononcer la bénédiction de la Thora avant de l'étudier ; le Talmud de Jérusalem⁵⁵⁶ laisse entendre qu'il y aurait aussi obligation de dire une bénédiction après l'étude.

Bien qu'en fait nous ne disions pas de bénédiction après l'étude de la Thora, nous en trouvons pourtant une après la « montée » lors de la lecture publique. L'appelé prononce une bénédiction avant la lecture (« *qui a fait choix de nous...* ») et une autre après la lecture (« *qui nous a donné...* »). La raison pour laquelle l'appelé prononce une bénédiction après la lecture publique tient au fait que

« la lecture dans le Séfer Thora a une durée limitée, car le fait de la lecture a été institué par Moïse afin qu'on lise le Chabbat à Minha et le lundi et le jeudi et le Chabbat... et lors des fêtes... ; il s'ensuit que toutes ces lectures possèdent un temps fixe et une mesure fixe et une bénédiction après la lecture est dès lors pertinente. »⁵⁵⁷

Il nous faut donc comprendre pourquoi nous ne disons pas de bénédiction chaque fois que nous terminons l'étude. Par exemple, quelqu'un qui étudie régulièrement une demi-heure matin et soir devrait prononcer une bénédiction avant et après son étude du matin

⁵⁵⁴ Deutéronome 32, 3.

⁵⁵⁵ TB Bérakhot 21a.

⁵⁵⁶ TJ Bérakhot chap. 7 halakha 1.

⁵⁵⁷ Rabbi Baroukh Halévi Epstein, *Thora Témina ad loc.*

et de même le soir, puisqu'il y a une longue interruption entre les deux sessions et qu'entre temps il a vaqué à ses affaires, fait ses courses, a mangé et bu, etc. C'est bien là la position du Talmud de Jérusalem !

À cela, l'auteur du *Thora Témina* répond⁵⁵⁸ :

« l'obligation d'étudier la Thora est permanente, puisqu'il est dit⁵⁵⁹ : "tu y méditeras jour et nuit". Par conséquent il est impossible d'achever et d'interrompre l'étude puisque l'homme est soumis à l'obligation de poursuivre l'étude tous les jours de sa vie. Il n'est donc pas possible de dire une bénédiction à la fin de l'étude. On prononce chaque matin une bénédiction pour l'étude de la Thora qui sera effectuée au cours de la journée. »

Il y a là malgré tout une certaine difficulté, du moins en apparence. En effet, même si l'étude de la Thora est une obligation constante, lorsqu'on est occupé à d'autres tâches on n'est pas en mesure d'étudier et il y a nécessairement là un important détournement d'attention. Plus encore : nous commettons malheureusement aussi des transgressions durant le jour. Disons-nous que nous poursuivons l'étude même au cours de telles transgressions ?

Et peut-être les choses sont plus profondes encore.

L'homme a bien d'autres occupations que l'étude de la Thora. Ses affaires, ses problèmes, sa famille, d'autres *mitzvot*, etc. est-il vraiment possible d'étudier la Thora sans cesse, jour et nuit, vingt-quatre heures par jour ? Ce commandement, en réalité, a été donné à Josué afin de le renforcer dans l'effort de conquête du Pays et il est bien évident que lorsqu'il combattait même lui n'était pas occupé à approfondir un point de doctrine !

Dans son commentaire sur le verset « tu y méditeras jour et nuit » Rachi note : « Tu y méditeras – tu en feras l'objet de tes

⁵⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁵⁹ Josué 1, 8.

pensées. Partout où il est question de *hegyone* dans la Thora, cela vise les pensées du cœur, ainsi qu'il est écrit : « *les pensées de mon cœur*⁵⁶⁰. » Autrement dit, l'exigence de méditer la Thora concerne la vie intérieure, les pensées les plus intimes du cœur.

En se fondant sur cette prémisse, on peut dire que le sens de ce commandement est que l'étude soit gravée en notre cœur en permanence. Dès lors que nous avons dit la bénédiction de la Thora le matin, lors que nous nous réveillons comme créatures nouvelles chaque jour, et que nous prenons à nouveau l'engagement de l'étude, même si celle-ci ne dure que quelques minutes, cette étude et cette Thora nous accompagneront le jour durant, comme si la Thora nous enveloppait. Elle est la lumière qui éclaire notre vie. Ainsi, l'étude et l'aspiration de notre cœur seront ininterrompues bien que nous soyons occupés à d'autres tâches !

*« Car elles sont notre vie et la longueur de nos jours et en elles nous méditerons jour et nuit. »*⁵⁶¹

⁵⁶⁰ Voir *Métzoudoth* sur Psaumes 19, 15.

⁵⁶¹ Rituel des prières quotidiennes, 'Arvit, bénédiction précédent la profession de foi du Chema'.

Vezoth Habérakha

« ...que Moïse accomplit aux yeux de tout Israël »⁵⁶²

À la fin de notre paracha, qui achève le cycle des lectures de la Thora, nous lisons au sujet de la mort de Moïse notre maître : « Or, Moïse était âgé de cent vingt ans à sa mort... » La Thora décrit ici brièvement la gigantesque personnalité de Moïse et déclare⁵⁶³ :

« il ne s'est plus levé de prophète en Israël comme Moïse que Hachem ait connu face à face, pour tous les signes et les prodiges qu'Hachem l'avait envoyé accomplir au pays d'Égypte pour Pharaon et pour tous ses serviteurs et tout son pays, et pour cette main puissante et toutes ces imposantes merveilles que Moïse accomplit aux yeux de tout Israël. »

Rachi commente ces derniers mots de la Thora :

« aux yeux de tout Israël – Parce que son cœur l'a poussé à briser les tables à leurs yeux, comme il est écrit : "...Je les ai brisées à vos yeux"⁵⁶⁴, et le Saint béni soit-Il a approuvé son geste, comme il est écrit⁵⁶⁵ : "...les premières tables que tu as brisées (achèr chibarta)", c'est-à-dire : que tu as bien fait (yichar kohakha) de briser ! »⁵⁶⁶.

Est-ce vraiment là tout ce que Rachi trouve à dire pour son dernier mot sur la Thora ? Le rappel du fait que Moïse a brisé les premières tables !? C'est cela « toutes les imposantes merveilles que

⁵⁶² Deutéronome 34, 12.

⁵⁶³ *Ibid.*, 34, 7.

⁵⁶⁴ *Supra* 9, 17.

⁵⁶⁵ Chemoth 34, 1.

⁵⁶⁶ Chabbath 87b.

Moïse accomplit aux yeux de tout Israël ? » Et que signifie aussi que Dieu l'en félicite ?

Pour comprendre cela, nous devons comprendre d'abord la différence de nature entre les deuxièmes tables et les premières que Moïse a brisées. Celles-ci étaient entièrement l'œuvre de Dieu, tant pour le support matériel que pour l'écriture⁵⁶⁷ : « *et les tables étaient l'œuvre de Dieu, et l'écriture, écriture de Dieu* » ; les deuxièmes tables ont été taillées dans le roc par Moïse sur l'ordre de Dieu qui y écrivit ce qui était écrit sur les premières tables⁵⁶⁸ :

« en ce temps-là, Hachem me dit taille deux tables de pierre comme les premières... et j'ai taillé deux tables de pierre comme les premières, et je suis monté sur la montagne et les deux tables dans ma main, et Il écrivit sur les tables comme l'Écriture première. »

Les premières tables étaient situées à un très haut niveau et les enfants d'Israël n'étaient pas alors à un niveau approprié pour les recevoir. Ils ne pouvaient recevoir des tables entièrement divines, sans qu'une participation humaine y ait contribué. C'est pour cela que Moïse a été contraint de les briser et que Dieu l'a approuvé. Cela signifie qu'il y a une Thora qui ne convient pas aux hommes de ce monde et il y a une Thora des deuxièmes tables à réalisation desquelles l'homme est associé et c'est elle qui convient à Israël vivant en ce monde.

Rachi, dans les derniers mots de son commentaire sur la Thora, a voulu nous enseigner que bien que Moïse ait été le plus grand des prophètes, que Dieu l'ait connu face à face, qu'il ait accompli des prodiges, etc., sa grandeur a été d'être un chef et un guide proche des hommes dont il avait la charge dont il comprenait les capacités et les besoins avec finesse et en profondeur. Il leur fallait une Thora certes venue du ciel, mais dont le support terrestre avait été préparé de main humaine.

⁵⁶⁷ Chemoth 32, 16.

⁵⁶⁸ Deutéronome 10, 1-4.

Tout ceci semble avoir été écrit au sujet de la remarquable personnalité de mon grand-père, rabbi Moshè Botschko מוֹשֶׁה בּוֹטְשְׁקוֹ, qui a légué à sa famille et à ses élèves une Thora infinie mais à mesure humaine, une Thora qui établit l'harmonie entre le corps et l'âme, une Thora qui nous apporte le bonheur.

« *Et l'homme Moïse était humble, grandement.* » Mon grand-père מוֹשֶׁה a demandé qu'on ne lui consacre pas d'élégie, ni oralement, ni par écrit. Nous nous soumettons à sa volonté : nous serons ses exécuteurs testamentaires en ceci que nous suivrons sa voie, la voie terrestre – *derekh erez ha-avoth* – la voie d'acquisition des vertus authentiques léguées par nos pères qui seules peuvent constituer le réceptacle de la Thora de vérité.

Moïse est vérité et sa Thora est vérité !

CALENDRIER

Pessah

Les quatre fils – Réponses adéquates

La Thora prévoit les questions que les fils poseront à leur père et formule les réponses qui devront leur être données.

Dans la Haggada de Pessah, nos maîtres ont réparti ces manières d'être fils en quatre catégories : « le sage, le méchant, le simple et celui qui ne sait même pas qu'une question se pose. » Cette répartition leur a été dictée par le contenu de la question et la manière des réponses.

Lorsqu'on considère celles-ci, on constate qu'il y a une approche différente de chaque manière d'être fils ; chaque réponse est dite sur un ton et d'une manière spécifiques. L'éducation des enfants ne peut donc pas être stéréotypée. Chacun d'eux doit être considéré dans son unicité et traité de la manière qui correspond à sa propre personnalité. Ce qui convient à l'un ne convient pas nécessairement à l'autre. Salomon l'avait déjà enseigné dans ses Proverbes⁵⁶⁹ : « éduque l'adolescent selon sa voie ! »

Essayons de déterminer, en lisant la Haggada, la réponse qui convient à chacun de ces fils :

1. Le sage et la sensibilité

Le sage veut comprendre chaque chose. Il demande : « que sont les lois, statuts et commandements qu'Hachem notre Dieu vous a donnés ? » À un tel fils, le père explique que quelle que soit l'importance des investigations intellectuelles, il faut prendre garde à ne pas se contenter d'être un pur esprit ; Il faut vivre dans l'enthousiasme le miracle de la sortie d'Égypte (de même que rabbi Yéhouda Halévi s'étend longuement dans le *Kouzari* sur l'importance du vécu de la Révélation du Sinai comme fondement de la foi). La

⁵⁶⁹ Proverbes 22, 6.

réponse à la question du sage passe par l'exposé de la halakha : « après le Pessah, plus rien n'est consommé. » Le Pessah, c'est l'agneau pascal qui devait être consommé rôti au feu jusqu'à minuit et plus rien – pas de dessert ! – ne devait être mangé après, son goût devant seul persister dans la bouche, le goût manifestant le vécu nécessaire.

2. Le méchant et la collectivité d'Israël

Le méchant, sans même y prendre garde, s'exclut par sa question de la collectivité d'Israël en demandant « quelle est cette servitude *pour vous*? ». Il appartient au père de relever, en l'accentuant, l'implication de ce « pour vous » où résonne plus ou moins subrepticement un « pas pour moi ». Il doit souligner la gravité de cette implication de désolidarisation en disant : « c'est pour cela qu'Hachem a agi en ma faveur quand de l'Égypte je suis sorti » ; en ma faveur et non la sienne ! sache qu'une telle attitude risque de te rendre étranger à ta famille et à ton peuple, ce qui n'est certainement pas ce que tu recherches.

3. Le simple et l'élection d'Israël

Le simple voit tout ce qui se passe autour de lui lors du Séder, et demande naïvement : « que se passe-t-il ? » Le père le place devant ses responsabilités : « À main forte Hachem nous a fait sortir d'Égypte, de la maison des esclaves. » C'est-à-dire qu'Hachem a fait de nous un peuple à part dès l'origine et cette spécificité s'est historiquement dévoilée à la sortie d'Égypte. C'est pourquoi nous sommes au service d'Hachem et devons chanter sa louange à la face du monde.

4. Rapprocher l'indifférent

Celui qui ne sait pas qu'une question se pose : il ne parle pas, ne communique pas. Il peut y avoir à cela plusieurs raisons. Manque d'intérêt, isolement affectif... Il faut donc, pour lui, prendre l'initiative : « Toi (au féminin), ouvre lui ». La mère, affectivement plus proche, ou le père – maternellement – doivent l'aider à sortir de

son mutisme. En lui manifestant amour et attention, sans trop s'attarder sur le contenu (la Thora ne dit pas explicitement quoi lui dire), les parents pourront le rapprocher. Nos sages apportent pour preuve le verset : « Tu en feras le récit à ton fils en disant : c'est pour cela qu'il a agi pour moi quand de l'Égypte je suis sorti. » Comme pour dire au père : Fais attention : la Thora te demande de faire le premier pas.

En cette importante soirée, où père et fils sont assis ensemble, efforçons-nous de transmettre à chacun des fils les thèmes de la foi et du service de Dieu de la manière qui lui convient.

Pessah

« En chaque génération, chacun a le devoir de se considérer comme étant lui-même sorti d'Égypte »

Tous les jours, au moment de la lecture du *Chema' Israël*, tous les chabbat et tous les jours de fête pendant la prière et le *qiddouch*, et encore en bien d'autres occasions, nous rappelons l'événement de la sortie d'Égypte. La fête de Pessah elle-même, et le soir du Séder en particulier, sont consacrés au sujet de la sortie d'Égypte.

Pourquoi cet épisode de notre histoire a-t-il fini par prendre une telle importance ? Comment est-il possible, de plus, d'obliger chaque Juif à se considérer comme s'il était lui-même sorti d'Égypte ? Cet événement s'est produit il y a plus de 3500 ans et nous n'y étions pas présents, si nos pères, eux, y étaient !

Rabbi Yitzhaq Eiziq Haver, auteur – entre autres – du commentaire *Yad Mitzrayim* sur la Haggada, écrit :

« ... de manière analogue au terme des jours de grossesse de la femme, ainsi sont-ils sortis d'Égypte, comme l'embryon se détache du sein de sa mère en grande hâte ; alors fut dévoilée leur grandeur et leur valeur, et ils sont devenus un peuple à part entière..., de même que par nature, il est difficile à celui qui doit naître de sortir d'un lieu étroit, ainsi en fut-il à la sortie d'Égypte qui est appelée « nudité de la terre » ; et de même que lors de l'accouchement les douleurs la saisissent et qu'elle crie dans les souffrances de enfantement, de même la sortie d'Israël a provoqué les plaies de l'Égypte et il y eut une grande clameur dans tout le pays d'Égypte. »

Voilà une image extraordinaire comparant la sortie d'Égypte à une naissance, à la manière du verset qui avait déjà dit⁵⁷⁰ : « un dieu

⁵⁷⁰ Deutéronome 4, 34.

a-t-il jamais tenté de se prendre une nation du sein d'une [autre] nation... » ce qui nous enseigne que la sortie d'Égypte n'est pas seulement délivrance de l'asservissement mais aussi – et peut-être surtout – l'instant de la naissance d'Israël en tant que peuple.

Ce qui explique pourquoi nous rappelons la sortie d'Égypte presque à chaque occasion ; nous n'avions pas, jusqu'alors, d'identité nationale propre, comme un embryon dans le sein de sa mère. Ce n'est qu'à la sortie d'Égypte que la formation de notre être s'est achevée⁵⁷¹.

Mais il faut savoir que chaque date que la Thora nous a commandé de commémorer, n'est pas seulement un événement historique s'étant produit dans le passé, mais que chaque année se renouvelle de la part de Dieu, le même jour, le même influx qui avait provoqué l'événement originel. « En Nissan ils ont été délivrés, en Nissan ils sont appelés à être délivrés »⁵⁷² et de la même manière pour toutes les fêtes. Ainsi, chaque année, Israël vit une étape supplémentaire du processus de son renouvellement et se rapproche de la délivrance ultime.

Ce qui est vrai de la collectivité d'Israël dans son ensemble est vrai aussi de chaque individu. Chacun peut ainsi renaître et être délivré, sortir de son Égypte personnelle, de ses diverses addictions et servitudes, sortir au sens strict de l'esclavage à la liberté et se sentir en cela comme étant lui-même sorti d'Égypte.

Rappelons, pour conclure, les propos du rabbi de Slonim, auteur du *Nétivoth Chalom* :

« En chaque génération, chacun a le devoir de se considérer comme étant lui-même sorti d'Égypte, car en chaque année l'événement de la sortie d'Égypte se renouvelle, le Juif se débarrasse de la gangue de l'Égypte, et devient Juif membre du peuple élu pour une nouvelle année... et même s'il était plongé jusqu'au quarante-neuvième degré d'impureté, la

⁵⁷¹ Voir à ce sujet *Guévourot Hachem* du Maharal de Prague, chapitre 3.

⁵⁷² TB Roch Hachana 11a.

sainteté de cette fête a le pouvoir de l'en sortir et il peut redevenir neuf comme un converti venant de rejoindre Israël ou un enfant qui vient de naître. »

Chabbat 'hol hamoëd Pessa'h

Leur fin est liée à leur commencement

Nous lisons pour *haftara* du chabbat de 'hol-hamoëd Pessa'h la vision dite « des ossements desséchés » d'Ézéchiël. Le prophète voit la résurrection du peuple d'Israël et son retour dans son pays, Eretz Israël⁵⁷³ :

« et il me dit – Fils de l'homme, ces ossements, c'est toute la maison d'Israël... c'est pourquoi, prophétise et dis-leur : ainsi a dit Hachem Dieu d'Israël, voici que J'ouvre vos tombeaux et Je vous ferai remonter de vos tombeaux, ô Mon peuple, et Je vous amènerai à la terre d'Israël. »

Oui, mais voilà : certes, cette *haftara* est importante et nous émeut, mais quel rapport avec la fête de Pessa'h, la fête des Matzoth ?

Le *Séfer Yétzira*, l'un des plus anciens textes connus de la sagesse secrète d'Israël, s'ouvre sur la formule ésotérique : « Dix séfiroth..., leur fin est liée à leur commencement... » Autrement dit, le début de l'œuvre du commencement contient déjà sa finalité et son achèvement, tel qu'ils se dévoileront et se réaliseront aux yeux de tout Israël. On peut dire que cette idée est vraie aussi de la Délivrance d'Israël. Leur « fin », c'est-à-dire leur Délivrance ultime, est liée à leur « commencement », c'est-à-dire à leur libération première. C'est pourquoi, à la fête de Pessa'h où nous faisons l'expérience de notre délivrance première, est attachée à la Délivrance ultime. Nous lisons donc pour la *haftara* la prophétie qui la décrit. Délivrance que nous vivons de notre temps étape par étape, puisqu'aussi bien le corps de la nation a ressuscité et que le peuple d'Israël est revenu à sa terre.

Ceci est également présent par allusion dans le Cantique de la mer. Il s'ouvre sur les mots « Alors, Moïse chantera... », et la question

⁵⁷³ Ézéchiël 37, 11-12.

« pourquoi ce futur » est bien connue ! Ce cantique n'a-t-il pas déjà été chanté par Moïse et tout Israël lors de la Sortie d'Égypte, en acte de gratitude et de reconnaissance pour leur salut miraculeux? La guémara répond⁵⁷⁴ : « on trouve ici la preuve que la Thora enseigne la résurrection des morts. » Et le 'Etz Yossef de commenter : « pour t'enseigner qu'à l'avenir aussi Moïse notre maître chantera le Cantique. » Autrement dit, le Cantique de la Sortie d'Égypte est déjà lié à la Délivrance future.

De même, dans la paracha de Péqoudé⁵⁷⁵, lors de l'onction du Tabernacle, le Targoum de Yonathan ben Ouziel explique que l'onction des ustensiles du Tabernacle et leur consécration possède une très large signification, et qu'elle comprend aussi le Royaume de Juda, le roi-messie à venir, l'apparition du prophète Élie avant la Délivrance et même la guerre de Gog et Magog. Là encore nous trouvons les implications ultimes d'une réalité déjà présentes en ses commencements. L'onction, geste de consécration et de dédicace d'une chose au service auquel elle est vouée, contient d'emblée l'absolu de sa signification jusqu'à ses derniers développements tels qu'ils se réaliseront dans l'histoire.

La signification de cette idée selon laquelle « la fin est liée au commencement » est qu'en toute grande chose qui est donnée à se développer est déjà présente, à la racine, la possibilité de l'influence de son propre avenir. C'est pour cela que nous devons investir de la manière appropriée dans le commencement de toute entreprise – par exemple dans l'éducation des enfants, dans la vie de couple, etc., de sorte que l'influence soit positive au long des jours et des années.

⁵⁷⁴ TB Sanhédrin 91b.

⁵⁷⁵ Chemoth 40, 9-11.

De Pessa'h à Chavouoth

La première fête, la seconde et les jours du 'Omer

Pessah, qui dure sept jours, comporte deux jours fériés, le premier et le septième. Pourquoi sont-ils nécessaires, quelle est la nature et la signification de chacun d'eux et en quoi diffèrent-ils ?

On sait que la Délivrance de Pessah a eu lieu tout entière sous l'égide de l'intervention divine, traditionnellement désignée par l'expression « L'Éveil d'En-haut ». Le Saint béni soit-il a fait tous les miracles alors que les Hébreux n'ont pratiquement rien eu à faire, alors qu'il n'en est généralement pas ainsi ; l'homme est normalement appelé à œuvrer lui-même pour obtenir son salut, avec l'aide de Dieu, mais en agissant activement, ce qu'on appelle « l'éveil d'en bas », et selon l'expression traditionnelle⁵⁷⁶ : « ouvrez pour Moi une porte comme le chas d'une aiguille et J'en ouvrirai une pour vous comme le portail du Temple »

L'Éveil d'En-haut est la manifestation d'un amour formidable de Dieu pour le peuple d'Israël ; elle se reproduit et se déverse sur nous d'année en année au temps de la fête de Pessa'h.

Pour la « Déchirure de la mer Rouge », nous avons dû intervenir ; Dieu avait dit à Moïse : « Parle aux Enfants d'Israël, et qu'ils avancent ! » alors que la mer encore grondait et tempêtait. Ce ne fut que lorsque Nahchon fils d'Aminadav fut entré d'en l'eau dans un geste de dévouement extraordinaire avançant jusqu'à ce que les eaux atteignent les narines et avançant encore que la mer s'est ouverte ! On peut même dire qu'il ne s'est pas agi d'un acte individuel de sa part, mais qu'il exprimait la volonté et le désir de beaucoup des Enfants d'Israël. Le miracle de la mer Rouge s'est donc produit avec la participation active d'Israël à son déclenchement.

⁵⁷⁶ Chir Hachirim Rabba 5, 3.

Pourquoi, lors de la Sortie d'Égypte elle-même, n'y a-t-il eu que l'Éveil d'En-haut alors que la traversée de la mer Rouge a exigé aussi l'éveil d'en bas ?

Le rabbi de Slonim⁵⁷⁷ explique que lors de la Sortie, Israël était encore soumis aux forces de l'impureté de l'Égypte. C'est pour cela que certains voulaient retourner en arrière. Mais lors de la traversée de la mer Rouge, les Hébreux ayant agité avec dévouement et abnégation en vue de s'affranchir des Égyptiens, ils ont bénéficié d'une élévation plus haute, obtenant une Délivrance absolue de l'impureté de l'Égypte. C'est la raison pour laquelle c'est précisément alors qu'ils ont pu chanter un cantique – le Cantique de la mer – et pas avant. Parce que ce n'est qu'alors qu'ils ont accédé à ce haut degré d'élévation de rupture radicale avec l'oppression de l'Égypte.

Certes, ce n'est qu'avec le Don de la Thora à Chavouot que s'achève vraiment la Délivrance d'Égypte événement au cours duquel les Hébreux s'élèvent du niveau de « écarte-toi du mal » pour atteindre à celui de « fais le bien ». Lors de l'Événement du Sinaï, les Hébreux ne sont pas seulement affranchis des forces de l'impureté, ils parviennent aussi à la plénitude en recevant la Thora.

Ce qui implique qu'en ces jours, les jours du décompte du 'Omer entre Pessa'h et Chavouot, où chaque jour est apte à la mise au point d'une vertu particulière, un effort sérieux nous incombe aussi.

Beaucoup se demandent sur quoi ils doivent se concentrer dans cet effort de mise au point de ces *midoth*, ces vertus ou qualités ou traits de caractère : il y a en effet tant à faire !

Le Gaon de Vilna, dans son commentaire sur Yona⁵⁷⁸, répond : « les fautes sur lesquelles quelqu'un a souvent trébuché en cette vie... les fautes que son cœur le porte à désirer ardemment – c'est là qu'il doit faire porter l'essentiel de son effort de réparation. C'est cela qu'il est venu corriger en cette vie. »

⁵⁷⁷ *Nétivot Chalom*, Pessah, « Que cries-tu vers Moi ? », I.

⁵⁷⁸ Jonas 4, 3.

En vérité, la réponse est donc très simple : c'est très précisément ce qui nous est le plus difficile qui nous montre ce qui est exigé de nous. C'est à ce qui nous attire le plus qu'il est important de résister. C'est là que se joue l'essentiel de l'épreuve.

La mise au point des vertus est chose extrêmement difficile, semblable à la Déchirure de la mer Rouge ; mais celui qui y porte son effort lors du décompte du 'Omer bénéficie d'une aide d'En-haut pour toute l'année. En effet, ces jours du 'Omer sont de ce point de vue comme des souches où s'enracine l'année tout entière.

De Pessa'h à Chavouoth

La louange vraie

La guémara rapporte⁵⁷⁹ :

Rabbi Yossé a dit : puissé-je être de ceux qui disent le Hallel entier chaque jour ! Vraiment ? N'a-t-on pas enseigné : celui qui récite le Hallel tous les jours est un blasphémateur. La guémara répond : ce qui a été dit concerne les psaumes de la liturgie matinale⁵⁸⁰.

Cette sentence talmudique condamnant la récitation quotidienne du *Hallel* est difficile à comprendre : quel mal y aurait-il à louer Dieu chaque jour ?

Rabbi Simha Hacoheh de Dvinsk, l'auteur du *Mechekh Hokhma*, important commentaire contemporain sur la Thora, explique au début de la paracha de Bé'houqtaï :

« Réciter tous les jours le grand Hallel qui met en évidence qu'il ne conviendrait de rendre grâce que pour les œuvres miraculeuses, mais que les œuvres de nature, le Créateur n'en a cure après les avoir créées ; serait blasphématoire. Mais celui qui récite chaque jour le psaume 145, (Téhila léDavid), qui énumère systématiquement des œuvres naturelles journalières, celui-là est assuré de participer au monde à venir. »

Cela signifie qu'il y a deux sortes de louanges : les louanges concernant des œuvres miraculeuses chacune unique en son genre, comme – par exemple – le passage de la mer Rouge, et les louanges pour la manière dont Dieu est, au quotidien, Providence de notre

⁵⁷⁹ TB Chabbat 118b.

⁵⁸⁰ L'intention de rabbi Yossé porte sur la série de psaumes de la liturgie matinale – appelés *Psouqé déZimra*, littéralement « versets de chant », qui débutent par le mot *Hallélou*

monde, au travers des phénomènes naturels les plus banals : une fleur qui pousse, le lever du soleil, etc. Celui qui ne voit la présence divine se révéler que dans les miracles uniques, mais pas dans les phénomènes naturels, est un blasphémateur !

Le grand rabbinat d'Israël a décidé qu'on devait dire le *Hallel* le jour de l'Indépendance d'Israël (*Yom Haatzmaout*) et le jour de la Réunification de Jérusalem rendue à la souveraineté hébraïque (*Yom Yérouchalayim*), parce que ces jours pérennisent les événements survenus en faveur du peuple d'Israël sur sa terre, le 5^{ème} jour du mois de Iyar 5708 et le 28^{ème} jour du mois de Iyar 5727. Ces jours sont des jours fondateurs et exceptionnels, qui ont définitivement marqué et transformé l'histoire du monde.

Yom Haatzmaout marque la renaissance physique de la nation d'Israël. Avant l'établissement de l'État d'Israël, le peuple d'Israël était dispersé et divisé en communautés et en individualités sans unité ni cohérence. Depuis la création de l'État, nous sommes redevenus une nation souveraine sur sa terre. *Yom Yérouchalayim* marque la renaissance spirituelle de la nation d'Israël. La libération des lieux saints, Jérusalem et le mont du Temple en son centre, qui sont l'âme intime de notre peuple.

Yom Haatzmaout et *Yom Yérouchalayim* tombent tous deux pendant le compte du 'Omer, dans la période entre Pessah et Chavouoth, période qui à l'origine était période de joie, comme une période prolongée de *'Hol Hamo'ed*, ces jours dits de « demi-fête » qui joignent les premiers et derniers jours des fêtes comme Pessah et Soucoth. La période du 'Omer relie ensemble les jours de la Délivrance physique d'Israël à Pessa'h, de la sortie de l'esclavage à la liberté, et le jour de la Révélation et du don de la Thora, et constituent comme une période de préparation à la réception de la Thora ; ceci par le moyen de l'offrande du 'Omer et le compte des jours.

Mais hélas ! c'est précisément en cette période de joie qu'est survenue la terrible catastrophe de la mort des 24 000 élèves de rabbi

Aqiva, ce qui a conduit nos maîtres à instituer en cette période des conduites de deuil (les coutumes varient entre les Achkénazim et les Séfaradim, de telle sorte qu'en s'additionnant, les jours de deuil des uns et des autres couvrent toute la période de Pessah à Chavouoth).

On rapporte que les élèves de rabbi Aqiva sont morts parce qu'ils ne se conduisaient pas avec respect les uns envers les autres. Comme s'il y avait eu entre eux une attitude de l'ordre de la haine gratuite, qui – on le sait – a été cause de la ruine de la deuxième Maison d'Israël. Le rav A.I. Kook explique qu'en ce temps-là, les personnes individuelles se conduisaient en conformité avec les principes de la Thora, mais que la réalité collective était fautive.

De nos jours, une réparation significative de cet état de choses nous a été donnée. Depuis la création de l'État d'Israël, nous sommes redevenus une nation et les soldats de Tsahal donnent leur vie avec dévouement pour la défense du peuple tout entier. Ceci constitue une manifestation d'un amour inconditionnel d'une valeur incomparable – être prêt à sacrifier sa propre vie en faveur de la collectivité ! Quel bonheur qu'il nous ait été donné de vivre dans une telle génération !

Ce n'est pas sans raison que le jour de la Choa, le jour du Souvenir de tous ceux qui sont tombés, *Yom Haatzmaout* et *Yom Yérouchalayim* aient été fixés comme jours possédant un contenu national particulier, et il n'y a pas de période plus digne d'être donnée à la restauration de l'unité d'Israël que cette période du 'Omer !

Puissions-nous développer tant et plus cet amour inconditionnel, en nous intégrant de plus en plus authentiquement au sein de la nation d'Israël.

Chavouoth

Le don de la Thora

Il est de coutume de rester éveillés la nuit de Chavouoth et de réciter un rituel ou d'étudier la Thora toute la nuit. Quel est le sens de cette coutume ancestrale ?

Le Talmud⁵⁸¹ rapporte que l'embryon dans le ventre de sa mère apprend la Thora tout entière ; à sa naissance, un ange lui donne un coup de doigt sur la bouche et lui fait oublier toute la Thora. Que pouvons-nous apprendre de cette histoire étrange ?

On connaît ce midrach selon lequel la création tout entière s'est comme figée au moment de la Révélation de la Thora au mont Sinai⁵⁸² :

« Rabbi Abahou a enseigné au nom de rabbi Yo'hanan : quand le Saint-béni-soit-Il allait donner la Thora, nul oiseau n'a piaillé, nul volatile n'a pris son essor, aucun taureau n'a meuglé, les anges appelés Ofanim ont cessé de voler, les Séraphins de proclamer Sa sainteté ; la houle de la mer s'est calmée, les créatures sont restées muettes. Le monde entier se tait et reste coi – et la Voix retentit : "Je suis Hachem ton Dieu..." »

La création s'est figée parce qu'en cet instant particulier, elle a franchi une étape importante de son développement. Le monde entier est passé du stade du tohu-bohu à celui de la Thora ; l'humanité entière – et spécialement Israël – a reçu direction et sens.

L'Admor⁵⁸³ de Slonim introduit ses propos sur la fête de Chavouoth en citant l'enseignement traditionnel :

⁵⁸¹ TB Nida 30b.

⁵⁸² Chemoth Rabba 29, 9.

« De même que la sainte Thora est éternelle, de même la réception de la Thora est permanente ; d'année en année, s'effectue en ce jour une réception renouvelée de la Thora. C'est ce que nous exprimons dans cette formule de la prière et de la sanctification "Temps du don de notre Thora". Cela ne signifie pas qu'un temps de commémoration aurait été fixé pour le jour où le Saint-béni-soit-Il a donné la Thora dans le passé. Chaque année, cette fête sainte est le temps actuel du Don de la Thora au présent, où viennent au monde les brillances de la réception de la Thora. »⁵⁸⁴

Ainsi, le Temps du don de la Thora est un temps où la création tout entière s'arrête et se développe. Chaque année, lors de la fête de Chavouoth, s'effectue une réception renouvelée de la Thora. L'importance de ce grand jour se dévoile donc de manière évidente. En vérité, qui peut dormir la nuit qui précède un événement si formidable ? Le fiancé ne trouve pas le sommeil la veille de son mariage, ni le soldat à la veille de recevoir ses insignes. Ainsi ne pouvons-nous pas, nous non plus, dormir et détourner notre attention du grand jour qui s'annonce. Nous n'avons pas à nous forcer pour ne pas dormir la nuit de Chavouoth.

Le fait que chacun de nous a appris la Thora dans le sein de sa mère signifie que la Thora ne donne pas seulement un sens à la création tout entière et à l'homme en particulier. Elle est aussi notre nature la plus intime et la plus profonde. L'ange nous fait oublier la Thora afin que nous ayons le mérite de redécouvrir par l'intensité de notre effort la Thora infinie gravée dans chaque fibre de notre être.

⁵⁸³ Initiales de *Adonénou Morénou vérabbenou*, formule de respect des Hassidim pour leurs maîtres que l'on pourrait rendre par : « notre seigneur, guide et maître ».

⁵⁸⁴ *Nétivoth Chalom*, Chavouoth, I.

Du 17 Tamouz au 9 Av

Une atmosphère de séparation

Dans le traité de Guittin⁵⁸⁵, le Talmud relate la célèbre histoire de Qamtza et Bar Qamtza. Un particulier offre un festin et demande à son secrétaire d'envoyer les invitations. Par erreur, au lieu de convier Qamtza, l'ami de son maître, il fait venir Bar Qamtza à qui son maître voue une solide inimitié. L'hôte irascible, trouvant Bar Qamtza à sa table, le jette dehors, malgré toutes les prières de ce dernier de ne pas lui faire honte en public et son offre de payer non seulement son propre repas, mais jusqu'au coût du banquet tout entier ! Bar Qamtza ressassant son infamie se dit : « il y avait là des rabbins qui auraient pu – qui auraient dû ! – intervenir. S'ils ne l'ont pas fait, c'est donc qu'ils approuvaient sa conduite. Je m'en vais les dénoncer aux autorités romaines. Suite à cette dénonciation, l'empereur romain est arrivé à la conclusion que les Juifs se révoltaient contre lui et en fin de compte, cela aboutit à la destruction de Jérusalem.

L'histoire est introduite dans la guémara par une phrase qui fait figure de sous-titre : « À cause de Qamtza et de Bar Qamtza, Jérusalem fut détruite ! »

Ce qui est à la fois étonnant et inadmissible : un peuple entier devrait-il subir, des siècles et des millénaires durant, les conséquences du comportement inconvenant d'un simple particulier ? Et d'ailleurs, pourquoi « À cause de Qamtza et de Bar Qamtza » ? Qamtza n'a rien eu à voir dans cette histoire ; pourquoi son nom devrait-il être associé à la destruction de Jérusalem.

Il semble que pour les maîtres du Talmud, la gravité de cette affaire tient au fait que des rabbins s'y trouvaient et qu'ils ont laissé faire. L'hôte était certainement un notable riche et honoré, probablement puissant, et personne n'a osé se mettre sur son chemin

⁵⁸⁵ Page 55b.

et encourir sa disgrâce. Le fait même qu'il ait eu des amitiés et des inimitiés particulières, qu'il invite Untel et non Tel Autre est en soi problématique. C'est pourquoi le nom de l'ami est cité bien qu'il n'y soit lui-même pour rien.

L'atmosphère prévalent dans la rue à cette époque était celle de la haine gratuite, de la division ; et lorsque l'unité ne règne pas en Israël, la Présence divine ne peut y résider. La conséquence en est donc la destruction d'une Maison devenue vide. Mais lorsqu'Israël était uni comme un seul homme d'un même cœur, cela a permis le don de la Thora.

La guémara raconte encore une autre histoire qui souligne ce point⁵⁸⁶ : c'est l'histoire d'un apprenti charpentier. Son patron étant en difficulté financière a demandé un prêt à l'apprenti. Celui-ci lui a dit de lui envoyer sa femme et qu'il lui remettrait l'argent, ce que le charpentier fit. De cette manière, l'apprenti a insinué le trouble dans le cœur du charpentier qui en est venu à répudier sa femme, et a dû emprunter encore plus d'argent de son apprenti pour lui payer sa *kétouba*. Lorsqu'elle fut divorcée, l'apprenti l'épousa. Lorsque le charpentier fut incapable de rembourser sa dette, il dut se mettre au service de son apprenti. La guémara décrit la situation suivante :

« et ils (l'apprenti et son épouse) étaient attablés mangeant et buvant et lui se tenait debout à les servir, des larmes ruisselant de ses yeux et tombant dans leurs coupes – c'est alors que le décret fut scellé ! »

Rabbi Jacob Emden dit :

« ils ne considéraient pas cela comme une faute, car il est possible qu'il n'ait rien fait de mal avec elle ; même si elle a divorcé a priori pour se remarier avec lui, elle lui est permise... d'où l'on apprend qu'il y a une faute non explicite qui n'en est pas moins très grave et qu'Hachem a en horreur plus que des transgressions gravissimes ! »

⁵⁸⁶ *Ibid.* 58a.

L'homme et la femme incriminés n'ont peut-être transgressé aucune des règles du *Choul'han 'Aroukh*, mais il n'en reste pas moins qu'il y a là un fait choquant qui contredit l'esprit de la Thora. Si la société l'accepte et permet que de telles choses arrivent, elle cesse d'avoir droit à l'existence, ce qui a provoqué la destruction de la Maison.

En tant que société et en tant que particuliers, faisons en sorte que l'amour et l'unité règnent parmi nous et de cette façon, avec l'aide de Dieu, nous contribuerons à la construction de la troisième Maison.

Ticha BéAv

C'est par la haine gratuite que la Maison fut détruite

Le neuvième jour du mois d'Av marque la destruction du Temple de Jérusalem. Le Talmud, dans le traité Guittin, pages 55b à 58a rapporte nombre de récits décrivant l'atmosphère, les causes et les effets qui y ont conduit.

La phrase est bien connue, qui pose laconiquement que le Temple a été détruit à cause de la faute de la haine gratuite ; la Providence a agencé en quelque sorte le jeu des événements de manière telle que les Romains détruisent le Temple et qu'Israël soit exilé et tout cela à cause de cette conduite conflictuelle néfaste et querelleuse entre l'homme et son prochain, entre chacun et son voisin.

Il est peut être possible de considérer encore sous un autre angle la signification du fait que le Temple a été détruit à cause de la haine gratuite.

La guémara citée décrit en page 56a la situation à l'intérieur de la ville de Jérusalem durant le siège de la ville par Vespasien. Y habitaient trois personnages à la fois extrêmement riches et extrêmement généreux, qui pouvaient assurer tous les besoins des habitants de la ville en blé et en orge, en huile et en bois, leur permettant de soutenir le siège très longtemps et Jérusalem pouvait être sauvée. Mais en dépit de la bonne volonté et des possibilités économiques, une querelle éclata parmi les habitants de la ville quant à la conduite à tenir à l'égard des Romains. Certains (« les Maîtres ») disaient qu'il fallait se montrer conciliant avec eux. D'autres (les « fiers à bras ») disaient qu'il fallait les combattre sans concession et ne pas se rendre. Les disputes étaient tellement vives qu'un groupe de fiers à bras brûla tous les entrepôts de nourriture de la ville, provoquant une famine épouvantable qui rendit le siège

insupportable. C'est cette initiative qui, en fin de compte, provoqua l'affaiblissement et la chute de Jérusalem face aux puissantes légions romaines.

La guémara raconte aussi en page 55b l'histoire bien connue de Qamtza et Bar-Qamtza. Mais la plupart de ceux qui s'y réfèrent omettent un détail capital : ce Bar-Qamtza humilié en public s'en alla porter auprès des Romains des accusations mensongères contre les Juifs, affirmant qu'ils fomentaient une révolte contre Rome. Sa stratégie porta ses fruits et déboucha finalement sur le siège de Jérusalem.

Ces deux exemples indiquent clairement que la destruction de Jérusalem n'est pas du tout conçue comme une punition céleste provoquée par une conduite sociale indigne de la part des Juifs. C'est un enchaînement d'événements provoqués par la haine des uns pour les autres – haine que nous qualifions de gratuite mais à laquelle eux trouvaient toutes sortes de justifications – qui aboutit à la catastrophe : incendie des entrepôts ou dénonciation aux autorités romaines. « Par la faute de la haine gratuite la terre fut détruite » Il n'y avait pas seulement là une faute morale dans les relations interpersonnelles ; les querelles elles-mêmes ont un mécanisme propre qui amena directement et concrètement le désastre.

On a célébré il y a quelques jours⁵⁸⁷ le 20^{ème} anniversaire de la mort de Menahem Béguin ז"ל. L'une des péripéties dont il fut un protagoniste actif et qui est portée à son crédit est l'affaire de l'Altalena. Le bateau chargé d'armes et de combattants de l'Irgoun abordait le rivage d'Israël lorsque, par ordre de Ben Gourion, il tomba sous le feu du Palmach. Menahem Béguin, chef historique de l'Irgoun, avec un courage exemplaire et un sens aigu de ses responsabilités, ordonna à ses troupes de ne pas riposter. Cette décision a sans aucun doute évité une guerre fratricide juste avant l'établissement de l'État, guerre qui aurait presque certainement réduit à néant toute possibilité de cet établissement. Quand les Juifs

⁵⁸⁷ Texte daté de 2012.

se battent entre eux il ne reste à nos ennemis qu'à les regarder faire en se frottant les mains.

Dans son livre *Orot*, dans la partie intitulée : « Le mouvement des idées en Israël », le rav Kook זצ"ל explique que la dimension nationale faisait problème à l'époque du Deuxième Temple, les différents groupes sociopolitiques se combattant les uns les autres et que ceci ne serait réparé de notre temps que par l'amour gratuit, lorsqu'une armée unique, non divisée par des querelles partisans veille sur le peuple, comme c'est aujourd'hui le cas.

En cette génération, notre rôle doit être de perpétuer l'unité nationale et ainsi nos ennemis seront impuissants contre nous.

Le mois d'Elloul

Téchouva naturelle individuelle et collective

Au mois d'Elloul, on s'occupe abondamment des questions liées au repentir, le retour à Dieu et à sa Thora, ce qu'on appelle en hébreu la *téchouva*, à titre de préparation spirituelle pour affronter les jours de jugement. On met généralement l'accent sur le renforcement de la pratique de la Thora et des *mitzvoth*, ainsi que sur l'amélioration de nos traits de caractères positifs et la suppression ou du moins le contrôle de nos humeurs mauvaises.

Il est intéressant de réfléchir sur un passage des *Lumières du Retour* de notre Maître le rav A.I. Hacohen Kook, où il innove, élargit et approfondit de nombreux aspects de la *téchouva* jusque là quelque peu ignorés. Le rav a choisi de commencer son livre en le répartissant selon trois axes : la *téchouva* naturelle, la *téchouva* liée à la foi et la *téchouva* liée à la raison. La grande innovation du rav consiste à fonder la *téchouva* liée à la foi et la *téchouva* liée à la raison (qui nous sont plus familières) sur la « *téchouva* naturelle » ou physique et psychique. C'est-à-dire que celui qui désire atteindre les niveaux supérieurs de la *téchouva*, celui qui veut parvenir à s'attacher à Dieu, doit commencer par se préoccuper de sa santé physique et psychique. Celui qui néglige son corps, par exemple en s'alimentant de façon malsaine, ou en se laissant aller à de mauvaises habitudes comme les excès du tabac, ou qui néglige sa santé psychique en se dégradant par des pratiques mauvaises, ne pourra guère prétendre s'élever en spiritualité et verra ses forces s'épuiser en vain. La base qui constitue les fondations sur lesquelles s'érige et s'élance vers les hauteurs le noble édifice de la Thora et des *mitzvoth* ayant été minée, détruite, rien ne pourra se maintenir.

Le rav Kook nous dévoile aussi qu'au-delà de la *téchouva* particulière qui tient à l'effort de chacun, il existe aussi une

« *téchouva* nationale » et même une « *téchouva* universelle » ; le Créateur pousse, pour ainsi dire, son monde tout entier, grâce aux énergies de la *téchouva*, vers la réalisation et la réussite de Son projet.

La *téchouva* nationale par laquelle le peuple d'Israël revient à son Dieu a aussi pour fondement le retour naturel d'Israël à sa terre et à son patrimoine, qui est aussi le patrimoine de Dieu. Que cet aspect des choses est profond et extraordinaire ! et voici ce qu'écrit le rav Kook dans le dernier chapitre de son livre⁵⁸⁸ :

« il existe en Israël une lueur de téchouva, un éveil du désir de la nation dans son ensemble à revenir à sa terre, à son essence, à son esprit et à son authenticité ; en vérité, elle est habitée par la lumière de la téchouva ! »

Le prophète Ézéchiél⁵⁸⁹ décrit le processus de la Délivrance future au terme des temps d'exil, dont nous vivons de nos jours les commencements. Voici comment il débute⁵⁹⁰ :

« Je vous prendrai d'entre les nations, et Je vous rassemblerai de tous les pays, et Je vous amènerai à votre terre ».

Cela veut dire que d'abord le peuple rentre chez lui ; ensuite seulement⁵⁹¹ :

« Je mettrai Mon esprit en vous et Je ferai en sorte que vous marchiez selon Mes statuts et que vous gardiez mes lois et les réalisiez ».

Restauration de la nation en sa dimension plénière, redevenue capable de la Thora et des *mitzvot* à l'échelle collective.

⁵⁸⁸ *Les Lumières du Retour*, 17, 2.

⁵⁸⁹ Chapitre 36.

⁵⁹⁰ Verset 24.

⁵⁹¹ Verset 27.

Peut-être pouvons-nous établir une correspondance entre les trois dimensions de la *téchouva* que nous avons évoquées ci-dessus et la *téchouva* collective d'Israël et du monde :

« la restauration de la nation est le fondement du grand édifice de la téchouva, la téchouva supérieure d'Israël et la téchouva du monde entier qui viendra après elle. »

À la *téchouva* naturelle du particulier correspond la restauration de la nation d'Israël, le retour du peuple sur sa terre et l'établissement de l'État.

À la *téchouva* du particulier liée à la foi correspond la *téchouva* supérieure d'Israël.

Et enfin, au niveau le plus élevé, la *téchouva* liée à la raison, qui est en fait la *téchouva* par amour, correspond la *téchouva* du monde tout entier.

Puissions-nous nous délivrer de nos habitudes physiques nuisibles, comme fondement à une *téchouva* en plénitude ; et prions et agissons pour le retour de tout Israël à sa terre, prélude à sa restauration plénière à la lumière de la Thora.

Eloul

La nature de la téchouva

Nous vivons des jours d'examen de conscience et de repentir. Chacun scrute ses œuvres passées et vérifie ce qui exige réparation. C'est aussi l'occasion de chercher à mieux savoir ce qu'est la *téchouva*, qu'on traduit par « retour » ou « repentir ».

On considère habituellement la *téchouva* comme étant la réparation des fautes personnelles et l'effort de mieux se rapprocher de Dieu. Toutefois le rav Abraham Isaac Hacohen Kook זצ"ל, berger et visionnaire de notre génération, nous a enseigné que la notion de *téchouva* est bien plus vaste et large et fondamentale*.

Nos sages disent dans la midrach que la *téchouva* est antérieure au monde. Le rav Kook explique que la *téchouva* est le pilier de soutènement sur lequel repose le monde tout entier. C'est une énergie spirituelle qui fait progresser le monde et l'aiguillonne ; grâce à elle, le monde découvre en ses tréfonds ce qui est bon et sain et répare ainsi toute iniquité et tout dégât. Cette énergie qu'on appelle *téchouva* est la clé du progrès et du développement universels. Toute plante qui pousse, l'enfant qui dit ses premiers mots, tout épanouissement personnel ou collectif, tout cela s'enracine dans la *téchouva*.

De même la *téchouva* ne se réduit-elle pas à la réparation des fautes personnelles ; elle embrasse aussi la dimension nationale et jusqu'à l'universel. Le retour d'Israël à sa terre, la création de l'État d'Israël toutes institutions y compris s'inscrit dans la *téchouva*, le Retour du peuple d'Israël à lui-même, à son authenticité. Le fait que dans la plupart des pays du monde on se préoccupe de solidarité sociale et qu'un indigent malade puisse recevoir les soins appropriés,

* Voir *Les Lumières du Retour*, iv, 1 et 3 ; v, 3 et 6.

le fait que la notion d'esclavage a pratiquement disparu de notre monde**, que l'idolâtrie ne soit plus de mise, tout cela fait partie du processus de la *téchouva*, l'humanité progressant tout doucement vers sa rédemption. Tout développement positif dans le monde, qu'il soit physique, comme l'interdiction de fumer dans les lieux publics, ou moral et spirituel, comme la diffusion de la Thora au grand public par le biais d'Internet, qu'il soit privé ou public, tout procède de l'énergie de la *téchouva*.

Cette conception de la *téchouva* renforce en nous la compréhension du fait que le monde est par essence bon et que des éclats divins y sont dispersés et que Dieu, par des courants impétueux de *téchouva* pousse le monde vers sa Rédemption ultime.

Il nous appartient, tout au long de l'année – et en ces jours-ci plus que d'habitude –, d'ouvrir en nous les vannes de la *téchouva*, de redécouvrir notre santé naturelle physique et morale, de retrouver la dimension de créature divine celée au fond de nous et nous atteindrons ainsi la plénitude de la *téchouva*.

** Sauf en quelques milieux qu'il serait urgent et important d'analyser – de même que le silence complice fait autour d'eux.

Roch Hachana

*Hachem est Roi**

Le *Choul'han 'Aroukh*⁵⁹² rapporte la règle suivante dans les préceptes concernant Roch Hachana : « On mange et on boit et on se réjouit à Roch Hachana, et on ne jeûne pas à Roch Hachana. » De même, rabbi Yossef Caro écrit dans son *Beth Yossef* au nom du *ColBo*⁵⁹³ : « il ne faut pas dire "Notre Père, notre Roi, nous avons fauté devant Toi" parce qu'on ne formule pas d'aveu des fautes à Roch Hachana... » Et rabbi Mochè Isserlès ajoute⁵⁹⁴ : « certains prennent garde à ne pas manger de noix car la valeur numérique de ce mot en hébreu est égale à celle du mot "faute". »

Ces trois enseignements ne semblent pas être en harmonie avec le fait que Roch Hachana est jour de jugement, jour où tous les êtres du monde sont passés en revue et jugés par le Maître du monde. En ce jour, nous devrions trembler de peur panique, peut-être même devrions-nous nous infliger jeûne et privations, mais il est évident que le jour ne devrait pas être propice à banquet et réjouissances ! Nous nous présentons devant le tribunal pour un procès capital ; en de telles circonstances – serait-ce même pour une simple affaire d'argent – le commun des mortels est en proie à la nervosité, subissant la pression, voire l'angoisse du verdict à venir. Deux jours avant la date du procès il commence à perdre le sommeil et l'appétit. Le jour du procès lui-même la pression est à son comble ; même sûr de son bon droit, il ne saurait se réjouir avant d'en avoir terminé avec les débats et tout ce qui s'y rapporte.

Sans parler du fait que si c'est jour de jugement, on devrait au contraire manifester remords et regrets, avouer nos fautes et

* D'après le rav Hess.

⁵⁹² Ora'h 'Hayyim 597, 1.

⁵⁹³ Rapporté par le *Béér Hétev*, 584, 2.

⁵⁹⁴ Ora'h 'Hayyim 583, 4.

demander le pardon. Pourquoi les cachons-nous au contraire, au point de ne pas même permettre une quelconque allusion au fait que faute existe – en s’abstenant de noix pour des raisons somme toute assez détournées !

La clé pour comprendre la nature de Roch Hachana se trouve dans la liturgie de la prière de ce jour. Si nous examinons attentivement le *ma’hazor*, nous constatons que le point focal de la liturgie n’est pas l’homme et sa conduite, mais le couronnement de Dieu comme Roi du monde. Le Gaon de Vilna écrit dans son commentaire de la *téfila*⁵⁹⁵ : « constate-donc comment nos anciens ont institué la prière de Roch Hachana, qui ne porte que sur la gloire de la Présence divine dont nous souhaitons qu’elle se dévoile et que sa royauté devienne visible... » Le Gaon vise ici les propos de la *téfila*

« or donc, Hachem notre Dieu, que la peur de Toi soit sur toutes Tes œuvres, et Ta terreur sur tout ce que Tu as créé, et que te craignent toutes les œuvres et que se prosternent devant Toi tous les êtres créés ... Tu régneras Toi seul, Hachem notre Dieu, bientôt... et il est dit : les sauveurs monteront sur le mont Sion pour juger la montagne d’Esaü et la royauté appartiendra à Hachem ; et il est dit : Hachem sera reconnu Roi par toute la terre, en ce jour-là, Hachem sera Un et Son Nom sera Un. »

Le Gaon cite encore un passage du Zohar qui enseigne qu’à Roch Hachana toutes les créatures en appellent à Dieu, Lui demandant vie, nourriture, subsistance, pardon et rémission – et nul ne songe à prier pour mettre fin à l’affront subi par le Maître du monde et à l’indignité de Son Nom profané parmi les nations. Et il poursuit :

« c’est pourquoi nos Sages nous ont interdit de mentionner quelque faute ou errements que ce soit afin que nous ne nous préoccupions pas de nos propres intérêts ... et c’est pourquoi aussi ils n’ont institué dans la prière de Roch

⁵⁹⁵ Introduction aux prières de Roch Hachana.

Hachana ni aveux ni demandes de pardon ; elle est tout entière fondée sur la gloire de notre Dieu. »

Le Gaon de Vilna nous dévoile ainsi que Roch Hachana est le jour du couronnement d'Hachem comme Roi du monde. En conséquence, c'est aussi le jour où Hachem juge tout ce qui existe, chaque nation, chaque individu : sont-ils dignes de continuer à vivre sous Son règne ? Participent-ils à l'effort de perfectionnement du monde, ou au contraire – à Dieu ne plaise ! – y font-ils obstacle ? Telle créature remplit-elle la mission en vue de laquelle elle a été créée, ou au contraire agit-elle sans souci de la tâche qui lui incombe ?

Nous comprenons donc que ce jour là nous mangeons et buvons et nous réjouissons car nous participons à la fête du couronnement de notre Roi. Roch Hachana, c'est essentiellement cela. Il ne convient ni d'avouer ni de mentionner des fautes pour ne pas porter atteinte à la sublimité de l'événement. Certes, réjouissance ne signifie pas frivolité, car pour autant nous n'oublions pas que nous sommes jugés avec le reste du monde. Mais regrets et aveux sont du domaine de Yom Kippour, jour du pardon des fautes pour l'individu comme pour la collectivité.

Puissions-nous, en ce jour de Roch Hachana qui vient, assurer le règne d'Hachem sur le monde par nos prières et par nos actes, et obtenir grâce à cela d'être inscrits dans le livre de la vie : *léhayyim tovim, aroukhim véchalom*.

Yom Kippour

Manger la veille de Kippour

La guémara enseigne⁵⁹⁶ :

« Hiyya le fils de Rav de Difti lui dit : il est écrit "vous ferez jeûner vos personnes au neuvième jour du mois la veille" ; or, jeûne-t-on le neuf ? ne jeûne-t-on pas le dix ? Mais c'est pour te dire : quiconque mange et boit le neuf, l'Écriture le lui compte comme s'il avait jeûné le neuf et le dix. »

Ce qui est loin d'être simple à comprendre : comment le fait de manger et de boire peut-il être équivalent à jeûner ?

On trouve une chose similaire dans le domaine de la halakha : le Rema note sur le *Choul'han 'Aroukh*⁵⁹⁷ "on mange et se réjouit à la sortie de Kippour car c'est un peu jour de fête". À nouveau, on ne comprend pas : pourquoi faut-il insister là-dessus ?

Au traité Taanit la michna enseigne⁵⁹⁸ : « il n'y avait pas de jours plus fastes pour Israël que le 15 av et le jour de Kippour. » Surprenant ! Comment peut-on dire d'un jour tout entier dédié à la prière, au jeûne et autres restrictions que c'est un jour faste !? Un jour faste n'est-il pas plutôt jour de réjouissances ?

Concernant l'obligation de manger la veille de Yom Kippour, certains commentateurs ont expliqué que la raison en est que le manger de la veille accentue le jeûne du lendemain ; jeûner après un repas festif est plus dur que jeûner après un repas léger. D'autres, cependant, remarquent différemment que le repas de la veille de Kippour comporte une dimension de réjouissance liée au jour de Kippour lui-même.

⁵⁹⁶ TB Bérakhot 8b.

⁵⁹⁷ Ora'h 'Hayim 624, 5.

⁵⁹⁸ Chapitre 4 michna 8.

Voici les propos de Rabbénoù Yona de Gérone⁵⁹⁹ :

« En effet, nous marquons notre joie de la mitzva des autres jours fériés par un repas festif ; la rémunération de la joie de la mitzva en est extrêmement accrue, ainsi qu'il est dit⁶⁰⁰ : « et de même, ton peuple ici réuni, je l'ai vu avec joie t'offrir ses dons. » Et il est dit⁶⁰¹ : « au lieu que tu aie servi Hachem ton Dieu avec joie et de bon cœur. » Or, du fait de l'obligation de jeûner tout le jour de Kippour (c'est-à-dire depuis la veille au soir), il a fallu fixer le moment du repas de fête pour la joie de la mitzva avant son commencement. »

De même le Livre des significations des coutumes et de la source des règles (§ 735) signale :

« la raison pour laquelle on prend sur le temps profane pour le rajouter au temps consacré à la sainteté est d'élever le profane et de le sanctifier ; de même la mitzva de manger le neuf, puisqu'alors, au jour de Kippour, chacun d'Israël est évidemment en repentance et s'élève à un grand niveau, comme s'il s'offrait tout entier, il faut donc manger et boire la veille au neuf afin que les étincelles de sainteté restées en lui montent avec lui et qu'ainsi il ait élévation. »

Le Ritba⁶⁰², commentant les propos de rabbénoù Yona cites ci-dessus, écrit que

« le repas du neuf est celui du dix avancé à l'après-midi du neuf à cause de l'impossibilité de le tenir le dix lui-même à cause du jeûne. »

Il aurait donc fallu, si cela avait été possible, que ce repas festif ait lieu le neuf au soir, comme on le fait pour toutes les autres fêtes.

⁵⁹⁹ *Chaaré Téchouva*, 4, 9.

⁶⁰⁰ I Chroniques 29, 17.

⁶⁰¹ Deutéronome 28, 47.

⁶⁰² Rabbi Yom Tov ben Avraham Ichbili, important talmudiste espagnol, fin 13^{ème} et début 14^{ème} siècle.

Comment surmonter de telles contradictions ? Yom Kippour est-il un jour de fête et de joie ou un jour de jeûne et de contrition ?

Il faut comprendre ceci : en Yom Kippour deux dimensions parviennent à se compléter l'une l'autre ; nous sommes tenus au jeûne absolu et au détachement des appétits mondains, nous élevant à un niveau angélique. Mais ce n'est pas par mépris de la vie en ce monde, ce n'est pas par tristesse d'avoir à y vivre, mais par joie de l'attachement à Dieu. Manger le neuvième jour, avant le jeûne et à l'issue du jour de Kippour, après le jeûne, et le jeûne du jour de Kippour lui-même, ont un seul et même objectif : élever la vie de ce monde à un niveau supérieur. À cette fin, nous devons, pour un peu plus de vingt-quatre heures, nous détacher de ce qui assure notre existence en ce monde, mais avant et après cela nous avons obligation de manger avec joie, car la lumière de Kippour qui transcende le naturel a le pouvoir d'élever la réalité naturelle de toute l'année à la proximité de Dieu et à l'attachement à Lui.

Souccoth

Le temps de notre joie

« Dans des Souccoth vous séjournerez sept jours durant ... afin que sachent vos générations que dans des Souccoth J'ai fait séjourner les enfants d'Israël lorsque Je les fis sortir du pays d'Égypte. »⁶⁰³

Rachi explique que ces Souccoth sont les « nuées de gloire » dont Hachem a enveloppé les enfants d'Israël dans le désert.

Pourquoi une fête doit-elle commémorer ces « nuées de gloire » alors que tel n'est pas le cas pour d'autres miracles dont Israël a bénéficié durant la marche au désert, tels la manne ou le puits de Myriam ?

Et aussi, pour quoi dit-on à propos de cette fête qu'elle est « *le temps de notre joie* ».

Le rabbi de Slonim explique⁶⁰⁴ :

« Les événements du passé ne sont pas simplement objets de commémorations. Si la Thora a ordonné de se souvenir d'un événement, c'est parce que cet événement n'appartient pas seulement au passé. Chaque année au jour anniversaire se reproduit l'effet spirituel que l'on commémore. Les autres miracles dont Israël a bénéficié dans le désert appartiennent comme tels au passé et sont révolus ; ils n'ont donc pas été retenus pour être "reconduits" par les générations. Mais les "nuées de gloire" qui ont protégé Israël dans le désert continuent à nous envelopper et à nous protéger jusqu'à ce jour, et Hachem veille sur Israël à chaque instant, "puisque'il ne dort ni ne sommeille le Gardien d'Israël". »

⁶⁰³ Lévitique 23, 42-43.

⁶⁰⁴ *Nétivoth Chalom*, Souccoth, 2, 1.

Rabbi Moché Hayyim Luzzato exprime aussi l'idée du renouvellement permanent de l'esprit de Souccot⁶⁰⁵ :

« Car voici que les nuées de gloire [...] en plus de leur utilité concrète qui était de les envelopper et de les protéger avaient encore une autre conséquence spirituellement importante [...] leur parvenait une lumière qui les situait à part, distingués des autres nations [...] ce qui en son temps a été fait en faveur d'Israël pour lui permettre d'atteindre au degré supérieur dont il est digne, et dont la conséquence se perpétue pour tout un chacun en Israël, au long des générations [...] et ceci se renouvelle en Israël lors de la fête de Souccoth au moyen de la Soucca. »

De plus, la *mitzva* de la Soucca a ceci de particulier que l'homme tout entier pénètre dans la *mitzva* et en est enveloppé, de la tête aux pieds, ce qui fait que l'on peut la pratiquer même en dormant, bien que l'on soit alors inconscient ! Une telle extension de sainteté au corps tout entier et en toute circonstance a pour résultante une joie extrême et c'est pourquoi la fête de Souccoth est plus digne qu'aucune autre d'être appelée « temps de notre joie »⁶⁰⁶.

Au-delà de l'extension de la sainteté à tout le corps individuel du Juif qui séjourne dans la Soucca, il y a Souccoth une dimension supplémentaire d'extension de sainteté qui est la *manifestation de la parole divine adressée à toutes les nations*. On sait que dans le Temple on offrait au long des jours de Souccoth soixante-dix taureaux dont nos maîtres ont enseigné qu'ils venaient à l'égard des soixante-dix nations. Ceci exprime la dimension universaliste du peuple d'Israël dont la fonction est d'être « royaume de prêtres et nation sainte »⁶⁰⁷, guide pour les nations afin de leur enseigner comment réaliser la volonté de Dieu dans le monde, comme le

⁶⁰⁵ *Derekh Hachem*, 4^{ème} partie, chapitre 8, §2.

⁶⁰⁶ *Chem miChmouel* de rabbi Chmouel de Sokhatchov, Fêtes, page 152, rapporté d'après le rabbi de Kotzk.

⁶⁰⁷ Chémoth 19, 6.

formule la prophétie d'Isaïe⁶⁰⁸ : « car Ma maison sera appelée maison de prière pour tous les peuples. »

Trois dimensions se conjuguent ainsi lors de la fête de Soucoth :

Une *dimension nationale* : la Soucca commémore les nuées de gloire qui expriment la Providence divine en faveur d'Israël et la distinction dont jouit Israël par rapport aux nations.

Une *dimension individuelle* : chacun pénètre individuellement dans la Soucca et la Présence divine l'enveloppe de toutes parts.

Une *dimension universelle* : soixante-dix taureaux sont offerts en faveur des soixante-dix nations pour les rapprocher de Dieu.

⁶⁰⁸ Isaïe 56, 7.

Chémini Atzéreth et Sim'hat Thora

Le lien entre les deux fêtes

Depuis de nombreuses générations, nous avons coutume, en Eretz Israël, de célébrer *Sim'hat Thora*, le jour où s'achève le cycle de la lecture publique des *parachioth* de la Thora, à *Chémini Atzéreth*. Existe-t-il un lien réel entre ces deux jours ou leur mise en relation n'est-elle que fortuite ?

A priori, il semble qu'il eut été normal de marquer l'achèvement de la Thora par un jour tout entier dédié à l'étude – jour tout entier Thora – ou à une nuit d'étude et réflexion. Mais voilà, c'est par des danses avec les rouleaux de la Thora et par des réjouissances qu'Israël a coutume de célébrer ce jour et aucune étude particulière n'a été fixée en ce jour !

Une autre question se pose, celle-ci portant sur la nature de Chémini Atzéreth. Durant la fête de Soucoth, il y a une « représentation » des nations du monde : les taureaux apportés en sacrifice sont au nombre de soixante-dix correspondant aux soixante-dix nations ; mais à Chémini Atzéreth le nombre des taureaux redevient « normal », comme pour les autres fêtes. Quelle en est la raison ? Et aussi, toutes les autres fêtes sont expliquées dans la Thora comme rappelant les événements fondateurs de l'histoire d'Israël lors de la Sortie d'Égypte. Mais au sujet de Chémini Atzéreth la Thora ne dit rien. Pourquoi ?

« Rabbi Eléazar a enseigné : ces soixante-dix taureaux, en regard de qui ? En regard des soixante-dix nations. L'unique taureau (de Chémini Atzéreth) pourquoi ? en regard de la nation unique. Comme un roi de chair et de sang qui a dit à ses courtisans : faites-moi un grand banquet. Au dernier jour il dit à son favori : prépare-moi un petit repas afin que je

profite de ta compagnie ! »⁶⁰⁹

Les propos de rabbi Eléazar nous renseignent sur la nature de Chémini Atzéreth : c'est un jour exclusif de relation directe entre Dieu et Israël son fils aîné. En un tel jour-là il n'est besoin d'aucune *mitzva* particulière ; aucun événement spécifique n'a à y être commémoré pour qu'Israël s'attache à son Dieu. C'est aussi ce que nous lisons dans le Zohar⁶¹⁰ : « à partir de là (*après les sept jours de Souccoth*), Moi et vous (*Dieu et Israël*), nous nous réjouissons un jour », comme un époux réjouit son épouse sans rapport avec un quelconque anniversaire, de mariage ou de naissance, et sans même besoin d'un cadeau particulier. C'est pourquoi c'est précisément au *huitième* jour, ce jour là désignant la sainteté au delà de la nature et ainsi que l'enseigne le Maharal de Prague⁶¹¹ :

« Le huitième est au-delà de toutes les mesures naturelles, car le chiffre sept comprend toutes les choses qui appartiennent à la nature, qui toutes sont incluses dans les sept jours de l'Œuvre (du commencement), tandis que le huitième est à un niveau qui transcende la nature et le monde. »

C'est en ce jour-là précisément qu'il y a lieu de danser et de se réjouir avec la Thora, puisqu'elle est le plus extraordinaire dévoilement divin au plus bas de la terre. En ce jour là, tous ceux d'Israël, pas seulement les sages et les savants, tous ensemble, riches et pauvres, sages et ignorants, manifesteront – non par l'étude, mais par des danses et des explosions de joie – le lien unique et sans aucune médiation avec notre sainte Thora et avec notre Dieu.

⁶⁰⁹ TB Soucca 55b.

⁶¹⁰ Volume III, 104b.

⁶¹¹ *Tiféret Yisraël* chapitre 2.

Hanouca

La fosse est vide et dedans point d'eau

Les frères de Joseph l'ont jeté dans une fosse et la Thora précise à ce sujet que⁶¹² : « la fosse est vide et dedans point d'eau ». Rachi rapporte à ce sujet la remarque bien connue de rav Cahana⁶¹³ :

« de ce qu'il est écrit que la fosse est vide, ne sais-je pas que dedans point d'eau ? mais qu'est-ce que cela vient nous enseigner ? Dedans point d'eau, mais scorpions et serpents, oui ! »

Cet enseignement se trouve dans un passage du traité Chabbat qui traite des règles de la fête de Hanouca, et plus précisément de la question de savoir où la *hanoukia*, le chandelier à huit branches servant à l'allumage, doit être placée. Le passage précédent, dû lui aussi à rav Cahana, indique :

« La lampe de Hanouca placée au-dessus de vingt coudées est psoula, c'est-à-dire impropre à l'effectuation de la mitzva, de la même manière que la soucca et la ruelle⁶¹⁴. »

Et on passe sans transition à la fosse de Joseph. Quel est donc le lien entre ces sujets d'apparence hétéroclite ?

Examinons chacun d'entre eux d'un peu plus près.

Au sujet de la *hanoukia* placée au dessus de vingt coudées et du toit de la soucca qui dépasse cette hauteur et qui deviennent de ce fait impropre à remplir leur fonction les Qabbalistes enseignent que le nombre vingt est la valeur de la lettre hébraïque *kaf*, qui est à

⁶¹² Genèse 37, 24.

⁶¹³ Chabbat, 23a.

⁶¹⁴ Le *mavoi*, lieu intermédiaire entre le domaine public et le domaine privé qui joue un rôle dans les règles du chabbat concernant le transport d'objets d'un domaine à l'autre. Son statut change selon sa hauteur. (NdT)

l'initiale de la Couronne du Roi (*Keter malkhout*). Rabbi Mochè Hayyim Luzzatto écrit à ce sujet⁶¹⁵ : « cette Couronne est celle au sujet de laquelle il a été dit "n'enquête pas au sujet de ce qui est trop haut pour toi"... or la Couronne est reliée au *Ein Sof* béni soit-Il ... et puisqu'il nous est évidemment interdit de traiter du *Ein Sof* béni soit-Il... car là la pensée n'a plus aucune prise, il est de même interdit de contempler la Couronne, c'est-à-dire s'interroger sur sa nature et sa signification... »

Cela signifie qu'il y a des degrés qui dépassent la capacité de compréhension de l'homme et de même des degrés d'épanchement divins tels que l'homme ne possède pas les véhicules qui lui permettraient de le recueillir. L'homme ne reçoit pas l'influx de la Présence divine qui repose sur la *soucca* au-dessus de vingt coudées ; de même la lumière de Hanouca qui a pour objet de publier le miracle "échappe au regard" au-dessus de vingt coudées.

Rabbi Aha enseigne au sujet de la fosse vide d'eau⁶¹⁶ : « le puits de Jacob s'est vidé, plus d'eau dedans – il ne contient plus de paroles de Thora comparables à l'eau. » De même le Zohar⁶¹⁷ : « qu'est-il écrit "ils le prirent et le jetèrent dans la fosse", c'est le *guéhinom*... ; "et la fosse est vide", comme elle était vide, pourquoi ? parce que dedans point d'eau ! » à savoir, le summum de l'impureté. Et de même y a-t-il dedans scorpions et serpents. Le serpent représente comme on le sait le penchant au mal. C'est dire que le midrach affirme que cette fosse constitue le summum de l'impureté non seulement parce qu'en sont absentes la Thora et tout épanchement divin, mais parce qu'aussi y sont présentes des dimensions grandement négatives.

Ce qui fait la relation entre ces deux dires du Talmud, c'est qu'ils décrivent deux dimensions qui sont chacune le contraire absolu de l'autre, le sommet de la sainteté face au maximum de l'impureté, mais aussi l'indication du fait – et c'est cela qui en fait la nouveauté –

⁶¹⁵ Cent trente-huit portiques de la sagesse, portique 15.

⁶¹⁶ Béréchit Rabba 84.

⁶¹⁷ Parachat Vayéchev page 185a.

que ni l'une ni l'autre ne sont bonnes ni ne conviennent à l'homme. L'impureté est évidemment négative, mais un trop de sainteté peut aussi être insupportable à l'homme et le briser. L'homme doit suivre la voie médiane, comme l'enseigne Maïmonide, et progresser étape par étape dans le service divin, dans l'harmonie entre le corps et l'âme, l'étude et le travail. C'est peut-être aussi cela que manifeste la fête de Hanouca, qui est la fête de la Thora orale. Dans ces exposés, nos Sages nous enseignent concrètement comment chaque détail de la vie permet de réaliser la gageure de l'exhortation du roi Salomon⁶¹⁸ : « En toutes tes voies connais-Le ! » et alors « Lui fera droits tes chemins. »

⁶¹⁸ Proverbes 3, 6.

Pourim

Rabba se leva et égorga Rabbi Zéira

Le Talmud⁶¹⁹ raconte que Rabba et Rabbi Zéira partageaient le festin de Pourim et s'éméchaient lorsque « Rabba se leva et égorga Rabbi Zéira ». Le lendemain, il demanda miséricorde pour lui et lui rendit la vie. Récit bien étrange ! Est-il vraiment possible que Rabba tue Rabbi Zéira dans un accès de délire ivrogne ?

Il est des commentateurs (Rabbi Salomon Edels, rabbi Yaaqov Yaabetz) pour dire que ce récit n'est pas « historique ». Mais, de manière assez surprenante, beaucoup pensent au contraire que l'événement a vraiment eu lieu. Et ils ont des preuves ! L'une d'elles, c'est que rabbénou Nissim et le Maor rapporte la thèse de rabbénou Efraïm selon laquelle on ne doit pas boire à Pourim « jusqu'à ne plus distinguer entre "maudit soit Haman" et "béni soit Mardochée" » à cause des graves incidents qui pourraient en résulter, et ils citent en exemple le cas de Rabba et Rabbi Zéira – ce qui indique bien qu'ils considèrent le fait comme réel.

En vérité, il est extrêmement difficile de comprendre – sinon impossible – comment des maîtres d'une telle envergure puissent en arriver au meurtre !?

Le Rabbi de Loubavitch⁶²⁰ explique qu'ils avaient bu tous deux et étaient éméchés, mais qu'en plus ils avaient aussi bu du « vin de la Thora », c'est-à-dire qu'ils avaient goûté aux secrets de la Sagesse, au sens mystique de l'expression « entre le vin, sort le secret ». La mort de Rabbi Zéira n'a pas été due au fait que Rabba l'aurait tué de manière « normale ». Rabba a provoqué chez Rabbi Zéira une formidable élévation spirituelle au point que « son âme l'a quitté ». Rabba était « armé » pour une expérience spirituelle de si haut

⁶¹⁹ TB Méguila 7b.

⁶²⁰ Liqûté Sihot, vol. 31, Pourim, 2^{ème} causerie.

niveau, mais Rabbi Zeïra n'a pas pu la supporter, de sorte que son âme s'est séparée de son corps. C'est pourquoi, dit le Rabbi, le texte de la guémara ne dit pas qu'il l'a tué, mais qu'il l'a égorgé, au sens de la *ché'hita*, laquelle désigne l'élévation à un rang d'être supérieur ; c'est pourquoi aussi le texte dit que Rabba s'est levé, c'est-à-dire qu'il s'est élevé à un haut niveau, entraînant Rabbi Zeïra à sa suite ; celui-ci, bien que s'élevant lui aussi, n'était pas en mesure de le suivre jusque là, d'où la conséquence qui aurait pu être tragique, si Rabba n'avait pas eu la possibilité de faire revenir l'âme dans le corps et de le ramener à la vie.

Le rav Abraham Isaac Hacoheh Kook זצוק"ל explique d'une manière analogue, d'après la littérature des *Hékhaloth*⁶²¹ :

« lorsque, de notre vivant, l'âme s'élève vers les hauteurs, il ne subsiste dans le corps physique qu'un log – infime mesure – de vitalité et pas plus, tel le corps du défunt dans la tombe, et lorsque Rabba a constaté que Rabbi Zeïra était parvenu à un degré supérieur dont on ne peut mesurer la jouissance spirituelle en cet instant, s'est dit en son cœur que Rabbi Zeïra n'avait plus rien à faire en ce monde matériel et a pris la décision de l'égorgé. Le temps de Pourim propice à une telle élévation étant passé, il a demandé la miséricorde divine et l'a ramené à la vie ».

Que faire de tout cela, dira sans doute l'étudiant contemporain ? À quoi peut bien me servir une telle explication ? Le niveau où nous sommes se situe à des années-lumière des protagonistes de ce récit et tout ce qu'on peut en retirer c'est le découragement !

Mais à mon humble avis, nous avons une grande leçon à tirer de ces explications merveilleuses : dans l'atmosphère de sainteté, de l'étude des secrets intimes de la Thora et de la vertu particulière du jour de Pourim, le festin, la joie, le vin, bien que choses matérielles susceptibles de rabaisser l'homme jusqu'au plus bas niveau de l'être, peuvent tout autant le surhausser à de très hauts degrés de

⁶²¹ Notes de rabbi Dov Milstein, *Bechèmen Ra'anan*, i, page 225.

spiritualité. L'homme a la liberté d'élever le monde physique où de se rabaisser avec lui. Comme le veut le dicton : est-ce l'homme qui mangera le steak ou le steak qui le mangera ? L'homme entraînera-t-il le monde dans sa propre élévation, où s'abîmera-t-il avec lui dans les profondeurs de ses désirs jusqu'à ne plus même pouvoir s'en distinguer ?

Les Lumières de Pourim

Pourim est une fête captivante ! Nos Sages ont institué plusieurs commandements à pratiquer en ce jour. L'un d'entre les plus connus est l'obligation de boire quasi jusqu'à l'ivresse – obligation que nos saints Juifs observent pieusement avec un scrupule extrême. L'expression talmudique⁶²² – reprise dans le *Choul'han 'Aroukh*⁶²³ « *on doit se griser à Pourim...* » est bien connue.

Mais en vérité, cette prescription est très étonnante. L'ivresse, même légère, est chose fort inconvenante. On ne compte plus toutes les mises en garde de nos Sages contre l'excès de boisson, puisqu'aussi bien, l'absorption de vin et d'alcool voilent la conscience de l'homme et le privent de contrôle sur ses actes, ce qui l'expose à la transgression. La guémara⁶²⁴ dit bien au nom du prophète Élie : « ne t'humecte pas et tu ne fauteras pas ! »

Pour comprendre la permission de boire à Pourim plus que de raison (mais néanmoins pas jusqu'à la perdre), il nous faut examiner les enseignements des Sages concernant le jour de Pourim.

Le midrach Michlé⁶²⁵ énonce :

« Toutes les fêtes seront annulées, mais les jours de Pourim jamais ne le seront... Rabbi Éléazar ajoute : le jour de Kippour lui non plus ne sera jamais annulé. »

Rabbi Éléazar établit une équivalence entre le jour de Pourim et celui de Yom Hakippourim, affirmant que ce dernier ne sera pas non plus supprimé à l'avenir. Et nous voici tout étonnés : Yom Kippour, ce jour qui n'est que sainteté, tout entier consacré au service divin et la proximité de Dieu, on comprend bien qu'il ne puisse jamais être supprimé, mais Pourim ? Pourim qui n'est que réjouissance et

⁶²² TB Méguila 7b.

⁶²³ Ora'h 'Hayyim §695, 2.

⁶²⁴ TB Bérakhot 29b.

⁶²⁵ Chapitre 9.

festoiement, consommation de viande et de vin (en abondance) ? Pourim serait destiné à ne jamais disparaître ?

Ce qu'il faut réaliser, c'est qu'à l'avenir, après le temps de ce monde, *le rapport entre le corps et l'âme est appelé à être modifié*. Le corps ne fera plus obstacle à notre intégrité morale et spirituelle ; au contraire, l'âme purifiera le corps et le corps contribuera à l'élévation de l'âme de plus en plus haut⁶²⁶. De ce fait, Pourim représente pour l'avenir quelque chose d'extrêmement important. Et même déjà de notre temps, en ce monde, le flux de bénédiction que Dieu déverse à Pourim est exceptionnel. Le rav A.I. Hachohen Kook écrit à ce sujet⁶²⁷ :

« Immense est le rayonnement de Pourim ; en ce jour, une sainteté intense illumine le monde ... le rayonnement qui s'épanche en ce saint jour relève de la sainteté même du corps d'Israël. »

C'est pourquoi, on peut être ce jour-là moins sourcilleux pour ce qui est de boire du vin, car nous sommes ce jour-là dans un registre d'existence différent, à un tout autre niveau d'être. À Pourim, se manifeste « la sainteté du corps », qui ne fait pas alors obstacle à l'élévation de l'être, mais constitue un tremplin vers le divin. On comprend bien à présent pourquoi Pourim jamais ne disparaîtra : aidant l'homme aspirant à l'intégrité à la proximité la plus grande de Dieu, corps et âme, proximité à laquelle nous accédons grâce au corps, et non malgré lui !

⁶²⁶ Cf. rav Friedlander, sur M.H. Luzzato, *Daat Tévousot*, §72, approfondissements 20.

⁶²⁷ *Olath Réiya*, I, page 439.

Réflexions

La prière

Le livre de la Genèse nous relate la geste de nos Pères, leurs faits et gestes et les épreuves qu'ils ont dû surmonter. De grandes leçons nous sont enseignées ainsi au travers de leur histoire. Sans aucun doute, l'un des thèmes principaux de la vie des patriarches est celui de leur attitude en prière devant Dieu. Ce sont eux qui ont instauré les trois prières journalières⁶²⁸ : Abraham a instauré la prière du matin⁶²⁹ : « *Abraham se leva de bon matin au lieu où il s'était tenu debout pour prier.* » Isaac a instauré la prière de l'après-midi⁶³⁰ : « *Isaac était sorti pour prier dans le champ vers le soir.* » Jacob a instauré la prière du soir⁶³¹ : « *il implora Celui qui est le Lieu du monde, et se coucha là la nuit tombée* »

C'est une des règles de la *téfila* que je voudrais expliquer dans cette étude ; quelle est l'attitude à avoir à l'égard de la prière d'une manière générale ?

La guémara dit à la page 8a du traité de Bérakhot :

« *Rav Hisda a dit : on doit dans tous les cas pénétrer de la profondeur de deux portes dans la synagogue, et prier ensuite.* »

C'est à dire qu'il ne faut pas rester près de la porte mais qu'il faut pénétrer à l'intérieur de la synagogue.

Les commentateurs et les décisionnaires se sont interrogés quant à la signification de cette instruction. Le *Choul'han 'Aroukh* lui-même⁶³² déroge à ses habitudes, donnant à cette règle trois explications.

« *Qu'il pénètre de la profondeur de deux portes et prie ensuite.*

⁶²⁸ TB Bérakhot 26b.

⁶²⁹ Genèse 19, 27.

⁶³⁰ *Ibid.*, 24, 63.

⁶³¹ *Ibid.*, 28, 11.

⁶³² Ora'h 'Hayyim 90, 20.

Certains expliquent : qu'il pénètre de la profondeur de huit emfans, c'est-à-dire qu'il ne reste pas à la porte, comme si la présence à la synagogue lui pesait. S'il en est ainsi, s'il dispose d'une place particulière auprès de la porte, cela ne fait pas problème. (Rabbénou Yona)

Certains expliquent que la raison en est qu'il regarde dehors et ne peut pas se concentrer dans sa prière. S'il en est ainsi, si la porte ne donne pas sur la voie publique, le fait de rester à l'entrée ne fait pas problème. (Maharam de Rottenbourg)

Et d'autres expliquent, qu'on ne doit pas se presser de prier dès l'entrée dans la synagogue mais marquer une pause d'une durée nécessaire au passage de deux portes. (Roch) »

Et de conclure :

« Il est bon de tenir compte de toutes les explications. »

Le *Choul'han 'Aroukh* ayant décidé qu'il fallait tenir compte de toutes les explications, on doit pour chaque prière faire attention à ne pas s'asseoir près de la porte (à moins que là ne soit sa place attitrée et que la porte ne donne pas sur la rue) et il faut marquer une pause avant de prier.

À mon humble avis, si nous considérons cette règle de près, nous pouvons voir ces trois explications comme trois dimensions qui définissent la prière idéale ; ces trois dimensions sont le lieu, l'homme et le temps (*maqom, adam, zman*).

La première explication se préoccupe du lieu (*maqom*) : l'endroit où l'on se tient à la synagogue n'est pas neutre ; il a même une grande importance car le lieu physique a lui-même une influence sur l'homme au moment de la prière. Celui qui est assis à un mètre de l'entrée n'est pas semblable à celui pénètre plus avant dans le lieu de sainteté, de même que la prière du Grand-prêtre à la porte du Saint des saints n'est pas équivalente à sa prière en un quelconque autre lieu.

La deuxième explication concerne l'homme (*adam*). La présence de l'homme à ce qu'il est en train de faire lorsqu'il prie est de première importance. Celui qui s'occupe de ce qui se passe au dehors de la synagogue ne peut se concentrer convenablement sur ce qu'il fait et une prière dénuée d'intentionnalité est comme un corps sans âme.

La troisième explication se soucie du temps (*zman*) : certes, la prière s'inscrit dans une durée. Mais le temps consacré à la prière doit être un temps « positif » qualitativement. Durant ce temps-là, on doit s'investir tout entier dans la prière et on ne doit pas commencer à prier avant de s'y être convenablement préparé. Il faut donc arriver un peu avant l'heure de la prière afin de pouvoir commencer à prier calmement et posément.

La combinaison la plus sublime de l'homme, du lieu et du temps est sans nul doute celle du Cohen Gadol, le Grand-prêtre, l'homme le plus saint d'Israël – et d'ailleurs du monde tout entier, à l'entrée du Saint des saints, le lieu le plus saint du monde, le jour de Kippour qui est le jour de la plus grande sainteté.

Ainsi que nous l'avons vu, chacun peut atteindre sans grand effort ces trois dimensions trois fois par jour !

Puissions-nous nous pénétrer de cette importante règle et la réaliser convenablement dans chacune de nos prières.

« TaNThO »

Mélodies, voyelles, couronnes et lettres.

La difficulté principale que rencontre le *bar-mitzva* – et pas seulement lui, d'ailleurs – lors de la lecture publique de la paracha tient au fait que dans le *Séfer Thora*, le texte est écrit sans voyelles. N'y figurent pas non plus les signes de cantillation⁶³³ qui indiquent aussi bien le rythme que la mélodie. Quelle est la raison de cet état de chose, qui oblige nos chers enfants à mémoriser la prononciation et la cantillation de chaque mot !

Nos textes traditionnels nous enseignent que la langue hébraïque comporte quatre éléments constitutifs :

Les signes mélodiques, en hébreu *ta'amim* (T)

Les signes vocaliques – les voyelles – en hébreu *néqoudoth* (N)

Les « couronnes », en hébreu *thaggim* (Th)

Et enfin les lettres, en hébreu *othiyoth* (O)

Lorsque nous ouvrons le *Séfer Thora* nous y voyons les lettres et nous remarquons, au dessus de certaines d'entre elles, des fioritures qu'on appelle couronnes. Au moment intense de la lecture de la Thora il se passera quelques choses d'extraordinaire : le *'hazan* devra y ajouter les voyelles et la mélodie !

L'habitude nous empêche parfois de réaliser qu'il se passe là quelque chose qui se reflète dans tout notre service divin:

Les lettres correspondent à notre monde concret, matériel et les couronnes à la dimension divine qui doit y apparaître. La manière d'écrire la Thora reflète la manière dont Dieu a créé le monde. Le monde est matériel et la lumière divine semble en être absente ; de même, les lettres semblent être des signes conventionnels quelconques. Mais en fait, le monde est créé pour

⁶³³ Le terme technique est « neumes ».

recevoir la lumière divine. Pour que cet objectif puisse être atteint, tout un processus est nécessaire.

Les lettres de la Thora, expression matérielle de la parole de Dieu, peuvent être comprises comme des mots quelconques. Les couronnes sont là pour nous enseigner que ces lettres sont en attente de recevoir la lumière divine qui donnera aux mots leur puissance et leur lumière. C'est pour cela que dans le *Séfer Thora* les couronnes sont comme suspendues au dessus des lettres auxquelles elles ne sont reliées que par un fil ténu.

Cela peut être comparé, dans la vie de tous les jours, au discours d'un Rav si profond et puissant qu'il ne peut pas être entendu par ses auditeurs ; ou encore aux rayons du soleil en plein midi d'un jour d'été dont l'éclat nous éblouit et nous aveugle, sa lumière elle-même étant pour nous obscurité.

Un midrach⁶³⁴ relate que lorsqu'il est monté au ciel, Moïse a vu Dieu attachant des couronnes aux lettres de la Thora. À quoi cela peut-il bien servir, demande Moïse, interloqué. Dieu lui explique qu'un jour viendra un homme, Rabbi Aqiva, qui déduira de chacune de ces couronnes des conséquences législatives en grand nombre. Notre explication nous permet de comprendre ce midrach : ces couronnes ont fait que les lettres ont cessé d'être quelconques ; elles ne sont plus comme refermées sur elles-mêmes, autosuffisantes. Elles attendent les multitudes de lumières dont elles sont le support, lumières qu'il appartient à l'homme d'allumer. Rabbi Aqiva sera justement cet homme qui aura su nous dévoiler tout ce que les mots de la Thora recèlent au-delà des apparences immédiates.

Les voyelles et les mélodies serviront d'intermédiaire entre les lettres et les couronnes et permettront ainsi la lecture de l'écrit qui jusqu'alors s'était avéré impossible. Les voyelles – qui donnent un sens au mot et les mélodies qui donnent un sens et une musique à la phrase entière sont la lumière, l'intériorité, la signification, la finalité des lettres. Cette fois-ci, la lumière a réussi à pénétrer le vase et lui a

⁶³⁴ TB Mena'hoth 29b.

donné vie. À partir des voyelles le mot reçoit un sens et grâce aux mélodies la phrase entière reçoit toute son ampleur. C'est ce que fait le 'hazan en lisant la Thora et c'est aussi notre obligation jour après jour : Hachem a créé le monde de manière telle qu'il incombera à l'homme de faire en sorte que la divinité du Créateur, trop intense pour être supportable sans préparation, puisse être accueillie. L'homme doit amender et parachever le monde (*tiqoun ha'olam*). Prenons par exemple la circoncision, la *brit mila* – nous amendons la création divine en coupant la 'orla et de ce fait nous nous associons à Dieu dans la création du monde.

Ou encore : par la formule de bénédiction que nous prononçons avant de manger, nous attribuons à notre alimentation un but qui dépasse le besoin vital du corps puisqu'elle nous donnera l'énergie nécessaire à notre service divin au sein du *Klal Yisrael*. C'est pourquoi aussi il faudra avoir pris soin qu'elle soit « cachère » : donnés à une finalité aussi élevée, le corps et l'âme ne peuvent être nourris n'importe comment.

Les mélodies sont la signification profonde de la lecture et sans elles nous ne pourrions pas comprendre le vrai sens des mots. Dans notre, vie la mélodie représente la façon que nous servons Hachem et donne un sens profond à notre service divin. Quelqu'un peut bien accomplir méticuleusement toutes les *mitzvoth*, sans rien omettre, mais elles ne représentent pour lui qu'un lourd fardeau et s'il cherche à s'en acquitter, c'est surtout pour pouvoir s'en décharger ! Il est écrit à ce sujet que toutes les malédictions s'abattent sur l'homme pour la seule raison de n'avoir pas servi Dieu avec joie, à la différence de l'homme qui vit et s'identifie avec chaque commandement et accomplit tout par amour pour son Créateur, ainsi qu'il est écrit : *ra'hamana liba baé*, « Dieu demande le cœur. »

Tel est le rôle du 'hazan ; il ajoute voyelles et mélodies aux lettres et couronnes, muettes en elle-même et incommunicables et, donnant voix au divin, le rend accessible à l'oreille humaine qui peut alors la recevoir.

Tel est aussi, très exactement, le rôle de la *Ouma Hayisraélite* – la nation d’Israël dans sa finalité universelle – amender et parachever le monde à l’aide de la Thora et rendre ainsi la divinité disponible au monde entier !

יהיה ד' למלך על כל הארץ ביום ההוא יהיה ד' אחד ושמו אחד
« Hachem régnera sur toute la terre ;
en ce jour-là, Hachem sera Un et Son Nom sera Un. »⁶³⁵

⁶³⁵ Zacharie 14, 9.

L'étude en soi, ou en vue de la pratique ?

Le midrach *Cho'her tov*⁶³⁶ rapporte que le roi David a demandé à Dieu que quiconque s'adonnerait à l'étude et à la récitation des Psaumes soit considéré comme s'il s'était adonné à l'étude des cas d'impureté, autrement dit, que la lecture des Psaumes soit équivalente à l'étude des sujets les plus complexes de la Thora !

Que pouvons-nous apprendre de cette requête du roi David ?

Rabbi Hayim de Volozhyn s'est appuyé sur cet enseignement du midrach pour affirmer⁶³⁷ que « les *halakhot* du Talmud, résultat de longues études théoriques, sont un objet d'étude plus élevé et mieux apprécié par Dieu que la récitation des Psaumes⁶³⁸. »

Se fondant sur cet enseignement et d'autres semblables, rabbi Hayim de Volozhyn⁶³⁹ explique que

« l'étude désintéressée (= lichma) de la Thora ne suppose nullement, comme beaucoup semblent le croire aujourd'hui, la communion (devéqût) avec Dieu... Mais en vérité, l'étude "désintéressée" de la Thora signifie étude de la Thora en vue de la Thora... pour la connaître pour la comprendre, pour en tirer un enseignement et une suite et non dans un but de contestation et d'autosatisfaction⁶⁴⁰ »,

ainsi que l'enseigne rabbénou Acher (dit « le Roch ») sur Nédarim 51a. Cela signifie que l'étude de la Thora *lichma* consiste à étudier afin de magnifier et de diffuser la Thora, afin que la parole de Dieu soit présente dans le monde ; et cela implique que le but principal est global et non personnel et que la visée n'est pas d'élever l'homme afin qu'il parvienne au niveau de la *devéqût*, l'attachement

⁶³⁶ Midrach sur les Psaumes 1, 8.

⁶³⁷ *Néfech Ha'Hayyim*, 4ème portique, chapitre 2.

⁶³⁸ Cf. *L'Âme de la vie*, traduction B. Gross, Verdier « Les Dix Paroles », 1986, page 176.

⁶³⁹ Chapitres 2 et 3.

⁶⁴⁰ *Ibidem*, pages 176 et 177.

mystique ou communion avec Dieu. De même, le rav Abraham Yitzhaq Hacohen Kook écrit dans *Orot HaThora*⁶⁴¹ :

« La Thora lichma, cela veut dire au nom de la Thora. Car c'est la volonté de Dieu que la sagesse soit présente au monde réellement et de manière virtuelle ; il s'agit de la réalité la plus délectable et la meilleure que tout ce qui peut se concevoir. »

Ces sources nous permettent de comprendre que l'étude de la Thora possède une valeur en soi et que Sa volonté est qu'elle soit diffusée dans le monde. Et de fait, dans le monde des yéchivoth et dans tous les lieux d'étude, on étudie abondamment, on approfondit, on discute et on propose des renouvellements du sens (*'hidouchim*) même dans des domaines qui semblent ne pas être du tout pertinents dans notre monde moderne et qui n'y ont pas d'application pratique.

Par ailleurs, la cinquième michna du quatrième chapitre des Pirqué Avoth, déclare :

« Rabbi Yichmaël enseigne qu'à celui qui étudie en vue d'enseigner on rend possible d'étudier et d'enseigner ; et à celui qui étudie afin de mettre en pratique, on rend possible d'étudier et d'enseigner, de préserver et de pratiquer. »

Il en ressort clairement que c'est la mise en pratique qui est l'essentiel de la finalité de l'étude, de telle sorte qu'elle ne reste pas théorique. L'objectif est que l'étude conduise à la transformation des actes, de la conduite, au travers de la pratique des *mitzvoth* et de l'attachement au Créateur. C'est aussi ce qui ressort d'une autre michna des Pirqué Avoth⁶⁴² : *« celui dont les actes l'emportent sur sa sagesse, sa sagesse se perpétue... »* alors que *« celui dont la sagesse l'emporte sur ses actes, sa sagesse ne se conserve pas. »*

Comment concilier ces enseignements qui semblent affirmer le contraire l'un de l'autre ? L'étude de la Thora a-t-elle une valeur en

⁶⁴¹ Chapitre 2, 1.

⁶⁴² Chapitre 3, 9.

soi ou n'a-t-elle d'autre but que de permettre la pratique des *mitzvot* ?

Il faut bien se rendre compte du fait que l'étude de la Thora comporte deux dimensions qui se complètent. Elle a bien évidemment une valeur en soi, puisqu'aussi bien, il s'agit de la manifestation de la parole divine dans le monde. Et même si cette étude n'a pas de conséquences concrètes, immédiates, sur la vie de tous les jours, par elle-même cette étude diffuse le Nom divin dans le monde et elle est une source d'intense bénédiction. Cependant, il faut bien se garder de faire de l'étude une espèce d'exercice intellectuel théorique privé de sens, à la manière des thèses philosophiques qui discutent sempiternellement sans jamais exiger quoi que ce soit de l'homme quant à sa conduite et sa manière de vivre. Il n'y a pas pire profanation que celle que constitue la conduite indigne de quelqu'un supposé porter le nom de la Thora. C'est pourquoi il est indispensable que l'étude de la Thora, en plus de sa valeur intrinsèque, mène l'homme à l'amendement de sa conduite que ce soit envers son prochain ou envers Dieu.

« ...et toute Thora qui ne s'accompagne pas de travail... »

Rabban Gamliel nous donne deux enseignements⁶⁴³ :

L'étude de la Thora est efficace lorsqu'elle s'accompagne de *derekh eretz*⁶⁴⁴, car l'effort des deux fait oublier les fautes ; et toute Thora qui ne s'accompagne pas de travail est destinée à disparaître et entraîne faute.

Que tous ceux qui œuvrent avec la collectivité œuvrent « au nom du ciel ». [C'est-à-dire que le bien de la collectivité doit primer chez eux sur toute considération égoïste.]

Y a-t-il un lien entre ces deux enseignements rapportés au nom de rabban Gamliel dans une même michna (autre que leur auteur) ?

On peut constater en effet qu'ils ont un même fondement psychoaffectif. La première michna affirme que l'homme possède par nature un grand nombre de caractères et de facultés et ce, de façon innée. Il acquiert de plus, avec le temps, des désirs et des aspirations et toutes ces composantes de sa personnalité veulent se réaliser (en termes classiques, passer de la puissance à l'acte). Rabban Gamliel enseigne que la seule étude de la Thora ne suffit pas à réussir la réalisation de toutes les potentialités. Cela exige aussi travail et *derekh eretz*. Plus encore, celui qui étouffe les énergies qui couvent en lui parce qu'il croit qu'il doit se consacrer exclusivement et à chaque instant à l'étude de la Thora, finira probablement par souffrir d'une frustration et d'une insatisfaction croissantes, provoquées par le fait qu'il ne permet pas aux dimensions de sa personnalité profonde – dimensions dont il a été gratifié par Dieu – de s'exprimer. Cette frustration asphyxiera sa joie de l'étude et du service de Dieu,

⁶⁴³ Avoth II, 2.

⁶⁴⁴ La traduction de cette expression pourrait – devrait – faire à elle seule l'objet d'une étude circonstanciée. Il faut l'entendre ici au sens d'une vie prenant en compte les nécessités concrètes de l'existence, dans la perspective d'une préoccupation morale compatible avec les exigences de la Thora. (NdT)

joie indispensable à l'authenticité de ce service et à la bonne santé psychique et spirituelle.

Celui qui cherche à découvrir sa vérité intime en harmonie avec sa personnalité et œuvre en toutes ses démarches à partir de sa propre intériorité et non sous la pression de facteurs qui lui sont extérieure et étrangers (par exemple la pression de facteurs sociaux), parviendra aux résultats souhaités : « la Thora est efficace lorsqu'elle s'accompagne de *derekh erez*... car l'effort des deux fait oublier les fautes. »

Ce principe d'une vie de Thora fondée sur la santé psychique est aussi le secret de la réussite de l'action au service du public. Celui qui vit conformément à la saine Thora de vérité réussira à agir de manière effective même lorsqu'il se verra appelé à des fonctions publiques et œuvrera « au nom du ciel » pour le bien de la collectivité.

En examinant la michna, nous y trouvons un conseil pratique quant à la manière d'agir convenablement – au nom du ciel – pour répondre aux besoins de la collectivité. Il n'est pas dit, en effet « celui qui œuvre *en faveur* de la collectivité » ou « *au bénéfice* de la collectivité » mais « *avec* la collectivité ». Rabbi Hayyim de Volozhyn explique⁶⁴⁵ : « il faut que vous vous représentiez que vous n'êtes pas l'acteur principal ; la collectivité est l'essentiel et vous lui êtes subordonnés. C'est pour cela que la michna dit : « avec la collectivité. » Le rav Kook זצ"ל signait ses lettres en se présentant comme : « serviteur du peuple saint sur la terre de sainteté » bien qu'il était certainement l'un des chefs les plus respectés et reconnus de son temps.

Nous nous préparons à fêter bientôt le Jour de l'Indépendance. Nos générations, générations de la Délivrance, ont le privilège de voir de leurs propres yeux le rassemblement des communautés d'exil et l'établissement des fondations de l'État. Nos générations ont ainsi l'occasion privilégiée entre toutes de mettre à exécution ces valeurs

⁶⁴⁵ *Roua'h 'Hayyim*, 2, 2.

de « l'étude de la Thora avec le *derekh eretz* », l'harmonie entre le domaine de la sainteté et celui des activités profanes, et aussi dans celui des relations à autrui, que ce soit dans le cadre privé de la famille ou dans celui des affaires publiques. Chacun de nous doit aspirer à conduire ses affaires privées et publiques « au nom du ciel » et non pour la seule satisfaction de ses intérêts personnels.

« Est sage qui apprend de tout homme »

*« Ben Zoma enseigne :
Qui est digne d'être appelé "sage" ? Celui qui apprend de
tout homme,
Qui est digne d'être appelé "vaillant" ? Celui qui maîtrise
ses tendances,
Qui est digne d'être appelé "riche" ? Celui qui se réjouit de
ce qu'il possède.
Qui est digne d'être honoré ? Celui qui honore les
créatures. »⁶⁴⁶*

Le profond dire de Ben Zoma nous invite à la réflexion : Existe-t-il un dénominateur commun entre les quatre définitions données de qui peut s'enorgueillir de posséder l'une au moins de ces quatre valeurs : la sagesse, la vaillance, la richesse et les honneurs ?

Une première remarque s'impose à l'analyse : les jugements que nous portons généralement les uns sur les autres dans le cadre du fonctionnement social sont dictés par des conventions issues d'un certain consensus. Ainsi, la valeur intellectuelle de quelqu'un sera évaluée en fonction de ses résultats à des examens : une mention au bac, un « psychométrique » brillant, une maîtrise ou un doctorat. En un mot, une érudition encyclopédique qui rend capable de répondre savamment à toute question, voilà un critère bien précis. Et celui qui au contraire ne peut pas présenter un curriculum universitaire sérieux sera pratiquement considéré comme un analphabète. Il en va de même pour la richesse qui sera mesurée à l'opulence des possessions, la vaillance sera évaluée à la taille des muscles. Quant aux honneurs, hé bien c'est simple : de quelles relations peut-on se prévaloir, de quelle renommée ? À quelles courbettes a-t-on droit de la part de combien de gens ?

⁶⁴⁶ Avoth IV, 1.

Bien sûr, d'une génération à l'autre et d'un milieu à l'autre, les critères de détail peuvent varier, mais néanmoins, les constantes sont bien ancrées dans la conscience collective.

Ben Zoma nous invite à nous libérer de ces conceptions qui ne voient que l'aspect extérieur et contingent de la réalité. Il nous appelle à nous élever vers une vision plus authentique, plus essentielle. À voir les choses de l'intérieur et même – si l'on ose dire – à les voir à la manière dont Dieu les voit. Car les définitions données par Ben Zoma ne nous permettent peut-être pas d'apprécier ce qu'il en est d'autrui, mais elles nous donnent en tout cas une clé nous permettant de nous juger nous-mêmes. Suis-je *vraiment* sage, vaillant, riche, honorable ? Dans un premier temps, il semblerait que Ben Zoma nous propose une évaluation subjectiviste. En réalité, il nous enseigne que les vertus ne sont pas objets de possession, mais d'une disposition de la conscience : la sagesse n'est pas érudition, elle est attitude d'ouverture sur l'inconnu, l'étranger ; elle est capacité d'apprentissage et non possession de connaissances. Elle n'est pas affaire de quantité de savoir ni, en fait, de diplômes, elle est affaire de manière d'être, d'identité. Car ouverture et capacité d'absorption sans limites peuvent aboutir à un éclectisme où la vérité finalement disparaît au profit d'un pluralisme aléatoire. Le sage vraiment est toujours en quête de la dimension de vérité qui peut se trouver dans une position ou conception opposée à la sienne, connue et reconnue comme telle, mais qui ne pourrait elle-même subsister si elle ne possédait pas aussi cette part de vérité.

Des raisonnements analogues peuvent être tenus pour expliquer ce qu'il en est de la richesse, de la vaillance et des honneurs. Car une richesse toujours insatisfaite est une conscience perpétuellement pauvre, une vaillance qui ne se mesure qu'à plus faible que soi est sans consistance et les honneurs n'ont de prix véritable que pour qui est honorable et non pour qui est seulement honoré. Ce sont donc dans les combats menés avec – et, s'il le faut, contre – soi-même que se trouve la mesure de l'authenticité des valeurs recherchées.

Lorsque le prophète Samuel reçoit la mission de se rendre dans la maison de Jessé à Bethléhem pour y oindre le futur roi d'Israël, il rencontre d'abord Eliav, l'aîné et il lui paraît digne d'être roi. Dieu lui dit alors⁶⁴⁷ : « *ne considère pas son apparence, ni sa haute taille, car quant à Moi je le dédaigne ; car l'homme voit ce qui est visible aux yeux, tandis qu'Hachem va droit au cœur.* »

On pourrait ajouter que Ben Zoma nous enseigne que ceci n'est pas seulement vrai de la réalité extérieure ; notre première réaction s'arrête souvent aux apparences et elle est de ce fait erronée. Il nous faut donc marquer un temps d'arrêt et y regarder de plus près.

En ces jours qui vont de la fête de l'Indépendance, *Yom Haatzmaout*, à la fête de Jérusalem, *Yom Yérouchalayim*, il est bon que nous suivions l'exemple du rav Kook qui savait poser un regard pénétrant sur la réalité et voir la grande lumière qui couve au cœur du sionisme, même si son aspect extérieur semble parfois contredire les principes fondamentaux qui font la pérennité d'Israël.

⁶⁴⁷ I Samuel 16, 7. Ce verset est sans doute la source de la belle formule de Saint-Exupéry dans *Le Petit Prince* : « On ne voit bien qu'avec le cœur ; l'essentiel est invisible pour les yeux. » (NdT)

Table des matières

Remerciements.....	7
Bénédictio n paternelle.....	8
BÉRÉCHIT.....	10
Béréchit.....	13
« La puissance de Ses œuvres, Il a conté à Son peuple ».....	13
Le statut de la femme d'après la paracha de Béréchit.....	15
« ...et voici que c'était très bon ».....	18
Noa'h.....	21
Le lien entre la paracha et la haftara.....	21
L'instinct du cœur de l'homme mauvais dès sa jeunesse ou bien	
C'est à l'image d'Elohim qu'Il a fait l'homme ?.....	24
Lekh Lekha.....	26
Élu pour toujours.....	26
La confiance et l'effort.....	29
Abraham : Le souci d'autrui.....	32
Vayéra.....	36
Il leur prépara un festin, leur fit cuire des matzoth et	
mangèrent.....	36
Morale divine et conscience humaine.....	39
'Hayé Sarah.....	43
Une sépulture pour Sarah.....	43
Isaac était sorti vaquer dans le champ.....	46
« Il prit Rébecca et elle devint sa femme et il l'aima ».....	48
Toldoth.....	51
Juste fils de juste, juste fils de méchant.....	51
Attribue la vérité à Jacob.....	54
Les bénédictions d'Isaac.....	56
Vayézté.....	59
Le départ de Jacob.....	59
L'échelle de Jacob.....	62
Vayichla'h.....	65
Jacob et Israël.....	65
La lutte de Jacob.....	67
Notre combat avec ceux de Yichmael et ceux d'Edom.....	71

Vayéchev.....	75
Les origines du roi David et la Délivrance en notre temps	75
La lumière du Messie.....	78
Miqetz.....	81
Le Nil, assurance tous risques ?	81
La royauté de Joseph et l'effort de vertu	84
« Coupables nous sommes pour notre frère »	87
Vayigach	90
« Yéhouda s'avança vers lui »	90
« Regardez vers la montagne d'où vous avez été extraits... »	93
« Il envoya Yéhouda en avant... »	96
Vayé'hi	99
Malheur de la Galout	99
Joseph le juste	102
Le vice et la vertu.....	105
CHÉMOTH.....	108
Chémouth	109
De l'exil à la délivrance	109
L'individuel et le collectif.....	112
L'esprit de Dieu du plus haut des cieux.....	115
Vaéra	118
Les quatre délivrances	118
Afin que tu saches que nul n'est semblable à	
Hachem notre Dieu.....	121
Vaéra et Bô	124
Nature des Dix plaies.....	124
Bô	128
De grandes richesses – pourquoi ?	128
Vous préserverez les matzoth et le	
manquement aux mitzvoth	131
Béchal'h	134
« Hachem combattra pour vous »	134
La manne et l'étude de la Thora.....	137
L'étude de la Thora face aux souffrances	140
Yithro.....	144
Jéthro, prêtre de Midiane... entendit... ..	144
« et toutes les paroles ont été dites au singulier »	147
Avertissement à l'intention du voyageur.....	150

Michpatim	153
La salle des pierres taillée et l'autel.....	153
De même que les premiers sont du Sinäi, de même ceux-ci sont du Sinäi.....	157
« Nous ferons et nous entendrons »	160
Térouma	163
Le Sanctuaire – offrande obligatoire ou volontaire ?	163
« Ils feront une arche » – La spécificité	
de chacun dans l'étude de la Thora	166
Les chérubins et leur signification	170
Tétzavé.....	173
Ils t'apporteront – à toi et non pour Moi :	
Je n'ai pas besoin de sa lumière	173
L'autel des parfums	176
Ki Tissa	179
Sainteté du chabbat, sainteté d'Israël	179
Étude de la Thora et/ou service militaire.....	182
Vayaqhel	185
Vers le sanctuaire	185
Les vêtements de sainteté et leur signification.....	188
Abstinence ou vie de famille ?.....	191
Péqoudé.....	194
Du désert aux temps messianiques.....	194
VAYIQRA.....	197
Vayiqra	199
Les sacrifices et la prière.....	199
Si seulement il oriente son cœur vers le ciel.....	202
Il l'approchera volontairement	206
Tzav	209
Les sacrifices et le service de Dieu de notre temps.....	209
« Ordonne » appelle à l'empressement.....	211
Chémini	214
La faute de Nadav et Avihou	214
Le travail de tri	217
Les quatre bêtes impures.....	221
Tazia.....	224
Être pur pour pouvoir être saint	224
L'immersion dans le miqvé.....	227

Métzora.....	230
Le septième jour, le huitième jour	230
La lèpre des maisons	233
La spécificité unique d'Eretz Israël	236
A'haré Moth.....	239
Le lien entre la terre et ses habitants	239
Qédochim	242
Vous serez saints !	242
Emor.....	245
Notre influence sur la réalité	245
Les Fêtes à la lumière du Chandelier	248
Behar	251
Salaires de la pratique des mitzvot et de leurs détails.....	251
Bé'houqotai.....	253
Si, dans Mes lois, vous marchez.....	253
BAMIDBAR.....	257
Bamidbar	259
Le dénombrement, pourquoi ?	259
Le dénombrement des Enfants d'Israël	263
Naissance individuelle et collective.....	266
Nasso	270
Sur les traces du nazir.....	270
Le nazir et la société	273
Beha'alotekha	276
La deuxième Pâque.....	276
Ils partirent de la montagne d'Hachem	278
« Eldad et Médad prophétisent dans le camp »	281
Chla'h lekha	284
La faute des Explorateurs	284
Le recueillement sur les tombes des Pères et la reconquête de la Terre.....	287
La faute des explorateurs et les tzitzith.....	290
Qora'h.....	293
Qora'h et le libre arbitre.....	293
Qora'h et la mauvaise querelle.....	297
« Moïse entendit et tomba sur sa face »	300
'Houqat.....	303
Impureté et pureté.....	303

Vous ne m'avez pas fait confiance pour me sanctifier	306
« Alors Israël chanta ce cantique... » Pourquoi ?	308
Balaq.....	310
Que tes tentes sont belles, ô Jacob, tes demeures, Israël !	310
Sur la trace des bénédictions de Bile'am	313
Bonnes et mauvaises intentions.....	316
Pin'has.....	318
« Entre ceux-là la terre sera partagée »	318
« Vois la terre » et le sens de cette vision	321
Apprendre à vivre : la leçon de Moïse notre maître	324
Matoth.....	326
La force de la parole.....	326
La leçon de la paracha pour notre temps	330
Masse'é	333
La reconquête du pays	333
DEVARIM.....	337
Dévarim	339
« Voici les paroles que Moïse a adressées à tout Israël »	339
La résurrection des morts dans la Thora	342
Les Ma'apilim.....	345
Vaët'hanan.....	349
Le chabbat et la sortie d'Égypte	349
Don de soi.....	353
Prière individuelle et prière en commun.....	355
'Ekev	358
« Tu mangeras et tu te rassasieras et tu béniras ».....	358
« Et tu moissonneras ta récolte ».....	361
Reéh.....	364
« Vois, Je mets devant vous aujourd'hui, bénédiction et malédiction »	364
Le prélèvement de la dîme.....	367
« Car tu es un peuple saint pour Hachem ton Dieu ».....	370
Choftim.....	373
« Tu ne t'écarteras ... ni à droite ni à gauche »	373
« il écrira à son usage une copie de cette loi, dans un livre ». 376	
Ki Tétzé.....	378
La sanctification du Nom est supérieure à sa profanation	378
« Justice sociale »	381
La sainteté du campement.....	384

Ki Tavo.....	387
L'apprentissage de la liberté	387
Servez Dieu dans la joie	391
Nitzavim	394
Téchouva collective.....	394
La téchouva et l'étude de la Thora.	398
Vayélekh	401
« Et maintenant, écrivez pour vous ce chant ».....	401
Haazinou	404
La bénédiction de la Thora	404
Vezoth Habérahka	407
« ...que Moïse accomplit aux yeux de tout Israël ».....	407
CALENDRIER	411
Pessah.....	413
Les quatre fils - Réponses adéquates	413
« En chaque génération, chacun a le devoir de se considérer comme étant lui-même sorti d'Égypte »	416
Chabbat ' <i>hol hamoëd</i> Pessa'h.....	419
Leur fin est liée à leur commencement	419
De Pessa'h à Chavouoth	421
La première fête, la seconde et les jours du 'Omer	421
La louange vraie	424
Chavouoth	427
Le don de la Thora	427
Du 17 Tamouz au 9 Av	429
Une atmosphère de séparation	429
Ticha BéAv.....	432
C'est par la haine gratuite que la Maison fut détruite	432
Le mois d'Elloul	435
Téchouva naturelle individuelle et collective	435
La nature de la téchouva.....	438
Roch Hachana	440
Hachem est Roi	440
Yom Kippour	443
Manger la veille de Kippour.....	443
Souccoth	446
Le temps de notre joie	446
Chémini Atzéreth et Sim'hat Thora.....	449
Le lien entre les deux fêtes.....	449

Hanouca	451
La fosse est vide et dedans point d'eau	451
Pourim.....	454
Rabba se leva et égorgea Rabbi Zéira.....	454
Les lumières de Pourim	457
RÉFLEXIONS.....	459
La prière	481
Mélodies, voyelles, couronnes et lettres.	485
L'étude en soi, ou en vue de la pratique ?.....	489
« ...et toute Thora qui ne s'accompagne pas de travail... »	492
« Est sage qui apprend de tout homme »	495
Table des matières	499